OEUVRES

COMPLÈTES

DE

M. DE VOLTAIRE.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51807/fragment/page=0005

OEUVRES

COMPLÈTES

DE

M. DE VOLTAIRE.

TOME QUATRE-VINGT-HUITIÈME.



AUX DEUX-PONTS,

CHEZ SANSON ET COMPAGNIE.

1792.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
HALLE (SAALE)

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

Mai 1762 — Octobre 1763.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51807/fragment/page=0009

RECUEIL
DES LETTRES
DE
M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.
A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 15 de mai.

JE vous écris enfin, mes divins anges; je reſſuſcite, et il eſt bon que vous ſachiez que c'eſt vous qui m'aviez tué; c'eſt le tripot, c'eſt un travail forcé, c'eſt la rage de vous plaire qui m'avait allumé le ſang. J'avais, depuis trois mois, une fièvre lente, et je voulais toujours travailler et toujours me réjouir; j'ai ſuccombé, je le mérite bien. Je n'ai pas encore aſſez de tête pour vous parler d'Olimpie; mais j'entrevois que, de toutes les pièces du théâtre, ce ſera la plus pittoreſque, et que les marionnettes que *Servandoni* donne au Louvre, n'en approcheront jamais. Il me faudra une *Statira* malade, et une *Olimpie* innocente; DIEU y pourvoira peut-être. 1762.

Mandez-moi, je vous prie, des nouvelles du tripot; cela m'égaiera dans ma convaleſcence. Avez-vous quelqu'un qui remplace *Grandval*? reprendra-t-on le Droit du ſeigneur?

Mais parlez-moi donc, je vous en prie, de

1762. l'œil de madame de *Pompadour*. Il est bien singulier qu'une femme sur qui tous les yeux sont fixés, en perde un incognito. On parle encore fort mal des deux de M. d'*Argenson*.

M. le maréchal de *Richelieu* m'a écrit une grande lettre sur les *Calas*, mais il n'est pas plus au fait que moi. Le parlement de Toulouse, qui voit qu'il a fait un horrible pas de clerc, empêche que la vérité ne soit connue. Il a toujours été dans l'idée que toute la famille de *Calas*, assistée de ses amis, avait pendu le jeune *Calas*, pour empêcher qu'il ne se fît catholique. Dans cette idée, il avait fait rouer le père par provision, espérant que ce bon homme, âgé de soixante-neuf ans, avouerait le tout sur la roue. Le bon homme, au lieu d'avouer, a pris DIEU à témoin de son innocence. Les juges, qui l'avaient fait rouer sur de simples conjectures, manquant absolument de preuves juridiques, mais persistant toujours dans leur opinion, ont condamné au banniſſement un des fils de *Calas* soupçonné d'avoir aidé à étrangler son frère; ils l'ont fait conduire, la corde au cou, par le bourreau, à une porte de la ville, et l'ont fait ensuite rentrer par une autre, l'ont enfermé dans un couvent, et l'ont obligé de changer de religion.

Tout cela est si illégal, et l'esprit de parti se fait tellement sentir dans cette horrible aventure, les étrangers en sont si scandalisés, qu'il est inconcevable que monsieur le chancelier ne se fasse pas représenter cet étrange arrêt. Si jamais la vérité a dû être éclaircie, c'est, ce me semble, dans une telle occasion.

Je passe à d'autres objets plus intéressans. Vous me paraissez, vous autres, mépriser le nouveau czar; mais prenez garde à vous: un homme, qui vient d'ôter tout d'un coup cent mille esclaves aux moines, et qui met tous ces moines dans sa dépendance, en ne les faisant subsister que de pensions de la cour, est bien loin d'être un homme méprisable. Le voilà uni avec les Anglais & les Prussiens, gens moins méprisables encore. Prenez garde à vous, vous dis-je; comptez que vous ne voyez point les choses, à Paris et à Versailles, comme on les voit au milieu des étrangers. Je suis dans le point de perspective, je vois les choses comme elles sont, et c'est avec la plus grande douleur. 1762.

Parlons maintenant de madame la duchesse d'*Enville*. A peine vous eus-je envoyé, mes divins anges, la lettre par laquelle je lui offrais les Délices, que je fus attaqué d'une fièvre violente et d'une inflammation de poitrine; *Tronchin* me fit transporter sur le champ aux Délices; il ne me quitta presque point: la nature et lui m'ont sauvé; je suis encore dans la plus grande faiblesse, et je ne puis ni marcher ni écrire.

J'apprends que, pendant ma maladie, on a loué assez indiscrétement un simple appartement à Genève pour madame la duchesse d'*Enville* et sa compagnie, à raison de 4800 livres pour trois mois, sans compter les écuries, les remises et les chambres pour les principaux domestiques, qu'il faudra encore louer très-cher. Ajoutez à cela qu'à Genève toutes les commodités,

1762. toutes les choſes de recherche ſe vendent au poids de l'or; qu'il faut faire cent vingt-cinq lieues pour arriver, et cent vingt-cinq pour s'en retourner; et qu'une malade, qui a la force de faire deux cents cinquante lieues, n'eſt pas exceſſivement malade. Le payſage eſt charmant, je l'avoue, il n'y a rien de ſi agréable dans la nature; mais nous avons des ouragans formés dans des montagnes couvertes de neiges éternelles, qui viennent contriſter la nature dans ſes plus beaux jours, et qui n'ont pas peu contribué à me mettre dans le bel état où je ſuis. Ces vents cruels font beaucoup plus de mal que *Tronchin* ne peut faire de bien.

Adieu, mes divins anges; je n'ai plus ni voix pour dicter, ni main pour écrire, ni tête pour penſer; mais j'eſpère que tout cela reviendra.

Je crois ne pouvoir mieux remercier DIEU de mon retour à la vie, qu'en vous envoyant cet ouvrage édifiant (*). On devrait bien l'imprimer à Paris.

LETTRE II.

A M. DE LA CHALOTAIS,

PROCUREUR GÉNÉRAL DU PARLEMENT DE BRETAGNE.

Aux Délices, 17 de mai.

J'ÉTAIS à la mort, Monſieur, lorſque j'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré; je ſouhaite de vivre pour voir les effets de votre excellent

(*) Le *Teſtament du curé Meslier*.

compte rendu. Je ne savais pas que vous m'eussiez fait l'honneur de me l'envoyer, et que j'avais deux remercimens à vous faire, celui d'avoir éclairé la France, et celui de vous être ressouvenu de moi. 1762.

Votre réquisitoire a été imprimé à Genève, et répandu dans toute l'Europe avec le succès que mérite le seul ouvrage philosophique qui soit jamais sorti du barreau. Il faut espérer qu'après avoir purgé la France des jésuites, on sentira combien il est honteux d'être soumis à la puissance ridicule qui les a établis. Vous avez fait sentir bien finement l'absurdité d'être soumis à cette puissance, et le danger, ou du moins l'inutilité, de tous les autres moines, qui sont perdus pour l'Etat, et qui en dévorent la substance.

Je vous avoue, Monsieur, que c'est une grande consolation pour moi de voir mes sentimens justifiés par un magistrat tel que vous. Il faut que je me vante d'avoir le premier attaqué les jésuites en France. J'ai une terre dans le pays de Gex, tout auprès d'un domaine que les jésuites ont usurpé. A force de distinctions, ils avaient ajouté à l'usurpation de ce domaine le bien de six gentils-hommes, tous frères, tous pauvres, et tous au service. Ils avaient obtenu des lettres patentes qui leur permettaient d'acquérir ce bien. Ces lettres avaient été enregistrées au parlement de Dijon; et vous noterez qu'ils s'étaient associés avec un huguenot dans cette manœuvre. Ils se fondaient uniquement sur l'espérance que ces six gentilshommes n'auraient jamais le moyen de rentrer dans leurs biens. Je prêtai de l'argent aux orphelins dé-

1762. pouillés; ils sommèrent les jésuites et le huguenot de leur rendre leur patrimoine. Les jésuites consultèrent leur général, le père *Ricci*, qui fut cette fois assez sage pour leur ordonner de se désister. Ces pauvres gentils-hommes sont rentrés dans leur domaine; et j'espère des excommunications dans ce monde-ci, et le paradis dans l'autre pour cette bonne œuvre.

Je vous envoie cette plaisanterie (*Extrait de la gazette de Londres*) (*) qui m'est tombée entre les mains. Le bâtiment d'un million sept cent mille livres est une chose vraie, et qui excite l'indignation de tout le monde.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE III.

A M. DUCLOS.

Aux Délices, 17 de mai.

J'ÉTAIS très-malade, Monsieur, lorsque j'eus l'honneur de vous écrire touchant l'édition de *Corneille*. J'ai été depuis à la mort, et je suis encore assez mal. J'ose me flatter que l'édition n'en souffrira pas beaucoup, les meilleures pièces étant commentées, et les autres ne méritant pas de l'être. Ce qui m'afflige, c'est l'obstacle que mettent les libraires de Paris à cette édition que j'ai été obligé de diriger moi-même, et qui ne pouvait commencer que sous mes yeux. On a arrêté tous les prospectus chargés des noms des souscripteurs, à la chambre syndicale, sous

(*) Volume de Facéties.

prétexte qu'il y a des libraires de Paris qui ont le privilége des *Oeuvres de Corneille*; mais ce privilége doit être expiré et appartient naturellement à la famille. D'ailleurs mademoiselle *Corneille* ne pourrait-elle pas demander privilége d'un livre intitulé: *Commentaires sur plusieurs tragédies de Pierre Corneille*, et sur quelques autres pièces françaises et espagnoles. On ne pourrait, ce me semble, refuser cette justice, et le livre serait imprimé sous le nom de la veuve *Brunet*, qui pourrait s'accommoder avec mademoiselle *Corneille* d'une manière avantageuse pour l'une et pour l'autre. 1762.

Ayez la bonté de me mander, Monsieur, si vous approuvez cette idée, et si vous pouvez contribuer à la faire réussir. Il y a déjà deux volumes d'imprimés; si la nature veut que je vive encore quelque temps, l'édition sera achevée dans dix-huit mois.

LETTRE IV.

AU SIEUR FEZ, *libraire d'Avignon.* (*)

Aux Délices, 17 de mai.

Vous me proposez, par votre lettre datée d'Avignon, du 30 d'avril, de me vendre pour

(*) *Lettre du sieur Fez à M. de Voltaire.*

Avignon, le 30 d'avril.

MONSIEUR,

Avant de mettre en vente un ouvrage qui vous est relatif, j'ai cru devoir décemment vous en donner avis.

1762. mille écus l'édition entière d'un recueil de mes erreurs sur *les faits historiques et dogmatiques*, que vous avez, dites-vous, imprimé en terre papale. Je suis obligé, en conscience, de vous avertir qu'en relisant, en dernier lieu, une nouvelle édition de mes ouvrages, j'ai découvert dans la précédente pour plus de deux mille écus d'erreurs; et comme, en qualité d'auteur, je me suis probablement trompé de moitié à mon avantage, en voilà au moins pour 12000 livres. Il est donc clair que je vous ferais tort de 9000 francs si j'acceptais votre marché.

De plus, voyez ce que vous gagnerez au débit du *Dogmatique;* c'est une chose qui intéresse particulièrement toutes les puissances qui sont en guerre, depuis la mer Baltique jusqu'à Gibraltar. Ainsi je ne suis pas étonné que vous me mandiez *que l'ouvrage est désiré universellement.*

M. le général *Laudon*, et toute l'armée impériale, ne manqueront pas d'en prendre au

Le titre porte: *Erreurs de M. de Voltaire sur les faits historiques, dogmatiques*, &c. en deux volumes in-12, par un auteur anonyme. En conséquence, je prends la liberté de vous proposer un parti. Le voici: je vous offre mon édition de *quinze cents exemplaires*, à quarante sous *en feuilles*; montant 3000 livres. L'ouvrage est désiré universellement.

Je vous l'offre, dis-je, cette édition, de bon cœur, et je ne la ferai paraître que je n'aye auparavant reçu quelque ordre de votre part.

J'ai l'honneur d'être avec le respect le plus profond.

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

FEZ, imprimeur-libraire, à Avignon.

moins trente mille exemplaires, que vous vendez, dites-vous, 2 livres pièce, ci. . 60,000 liv. 1762.

Le roi de Prusse, qui aime passionnément le *dogmatique*, et qui en est occupé plus que jamais, en fera débiter à peu-près la même quantité, ci 60,000

Vous devez aussi compter beaucoup sur monseigneur le prince *Ferdinand*; car j'ai toujours remarqué, quand j'avais l'honneur de lui faire ma cour, qu'il était enchanté qu'on relevât mes erreurs dogmatiques; ainsi vous pouvez lui en envoyer vingt mille exemplaires, ci . . 40,000

A l'égard de l'armée française, où l'on parle encore plus français que dans les armées autrichiennes et prussiennes, vous y en enverrez au moins cent mille exemplaires qui, à 40 sous la pièce, font 200,000

Vous avez sans doute écrit à M. l'amiral *Anson*, qui vous procurera en Angleterre et dans les colonies le débit de cent mille de vos recueils, ci 200,000

Quant aux moines et aux théologiens que le *Dogmatique* regarde plus particulièrement, vous ne pouvez en débiter auprès d'eux moins de trois cent mille dans toute l'Europe, ce qui forme tout d'un coup un objet de 600,000

1,160,000 liv.

1762. *De l'autre part* . . . 1,160,000 liv.

Joignez à cette liste environ cent mille amateurs du *Dogmatique*, parmi les séculiers, pose . 200,000

Somme totale . . . . 1,360,000 liv.

Sur quoi il y aura peut-être quelques frais, mais le produit net sera au moins d'un million pour vous.

Je ne puis donc assez admirer votre désintéressement de me sacrifier de si grands intérêts pour la somme de 3000 livres, une fois payée.

Ce qui pourrait m'empêcher d'accepter votre proposition, ce serait crainte de déplaire à monsieur l'inquisiteur de la foi, ou pour la foi, qui a sans doute approuvé votre édition. Son approbation, une fois donnée, ne doit point être vaine; il faut que les fidelles en jouissent; et je craindrais d'être excommunié si je supprimais une édition si utile, approuvée par un jacobin, et imprimée dans Avignon.

A l'égard de votre auteur anonyme (*), qui a consacré ses veilles à cet important ouvrage, j'admire sa modestie: je vous prie de lui faire mes tendres complimens, aussi-bien qu'à votre marchand d'encre.

(*) Le jésuite *Nonotte*.

LETTRE V.

1762.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de mai.

Mes divins anges, je suis un peu retombé; mais *Tronchin* dit toujours que je me relèverai. Je voudrais qu'on pût en dire autant de la France et de la comédie; je les crois pour le moins aussi malades que moi; je crois *le Kain* furieusement occupé. Il était naturel qu'il écrivît un petit mot à madame *Denis* qui ne l'a pas mal reçu; mais les héros négligent volontiers les campagnards.

Me permettrez-vous de vous adresser cette lettre d'un anglais pour M. le comte de *Choiseul?* Il demande un passe-port pour s'en retourner en Angleterre par la France; je ne sais si cela s'accorde, et si vous permettez à vos vainqueurs d'être témoins de votre misère Au reste, le suppliant ne vous a jamais battus; c'est un jeune homme qui aime tous les arts, et qui jouait parfaitement du violon dans notre orchestre. Je doute malgré tout cela, qu'il lui soit permis de passer par Calais. Je serais bien fâché de demander à M. le comte de *Choiseul* quelque chose qui ne fût pas convenable.

Je vous supplie d'ailleurs de lui dire combien je suis touché de la bonté qu'il a eue de s'intéresser pour mon triste état.

Vous ne me répondez jamais sur l'œil de madame de *Pompadour*; cependant je m'y intéresse; j'ai vu, il y a quinze ans, cet œil fort

1762. beau, et je serais fâché de sa perte. Dites-moi donc aussi quelque chose de la comédie d'*Henri IV*; il me semble qu'elle doit tourner la tête à la nation.

Je me flatte de voir M. de *Pont-de-Vesle* à la Marche, au mois de juillet; mais si ma mauvaise santé et *Pierre Corneille* me privent de ce plaisir, je lui conseillerai de passer par Ferney en s'en retournant par Lyon, et je lui donnerai la comédie.

Adieu, mes adorables anges. *Tronchin* nous quitte probablement au mois d'octobre pour M. le duc d'*Orléans*, et il fait fort bien; et moi je veux prendre le prétexte un jour de l'aller consulter, afin de n'avoir pas à me reprocher de mourir sans avoir eu la consolation de vous revoir.

LETTRE VI.

A MADAME DE FLORIAN, *à Ornoi.*

Aux Délices, 20 de mai.

Je suis encore assez mal; mais tous mes maux sont adoucis par l'idée que M. et madame de *Florian* sont heureux. Je les félicite de vivre ensemble, et sur-tout de vivre à la campagne dans un temps aussi malheureux, où les plaisirs sont aussi dérangés que les affaires.

Je ne sais si M. de *Florian* a entendu parler de l'horrible aventure de la famille des *Calas* en Languedoc. Il s'agit de savoir si un père et une mère ont pendu leur fils par tendresse pour la secte de *Calvin*, et si un frère a aidé à pendre son frère, ou si les juges ont fait expirer sur la

rome un père innocent, par amitié pour la religion romaine. L'un ou l'autre cas est digne des siècles les plus barbares, et n'est pas indigne du siècle des *Malagrido*, des *Damiens* et des billets de confession. Heureux les philosophes qui passent leur vie loin des fous et des fanatiques! 1762.

Je suppose que M. l'abbé *Mignot* est dans votre beau château d'Ornoi, et qu'il partage votre bonheur. N'avez vous pas aussi un oncle de M. de *Florian?* Voilà un heureux oncle. Ceux qui sont malades, et sur-tout à cent cinquante lieues de vous, ne sont pas si heureux. Je sens très-bien qu'un beau lac, un paysage de *Claude Lorrain*, un château d'une architecture charmante, un théâtre des plus jolis de l'Europe, ne font pas la félicité, et qu'il vaudrait mieux achever sa vie avec toute sa famille.

Ma chère nièce, il est bien triste d'être loin de vous. Lisez et relisez *Jean Meslier*; c'est un bon curé.

LETTRE VII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Aux Délices, 20 de mai.

NON-SEULEMENT je suis paresseux, Monsieur, mais il s'est joint à ce vice une maladie qui a passé quelque temps pour mortelle; je suis encore très-faible. Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main. On a trouvé vos saucissons excellens; pour moi j'ai été bien loin

1762. d'en pouvoir manger, mais je vous en remercie au nom de tout ce qui eſt aux Délices.

Que vous êtes ſage et heureux, Monſieur, d'habiter dans vos terres, et de ne point voir de près tous les malheurs de la France! Notre ſeule félicité conſiſte à chaſſer des jéſuites, et à conſerver environ quatre vingt mille autres moines qui dévorent le peu de ſubſtance qui nous reſte. Il eſt bien ridicule d'avoir tant de moines et ſi peu de matelots. Adieu, Monſieur; un malade ne peut faire de longues lettres. Je regrette toujours que les Délices et Ferney ſoient ſi loin d'Angoulême, et je vous regretterai toute ma vie. Comptez que vous n'avez point de ſerviteur plus inviolablement attaché que *V.*

LETTRE VIII.

A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, le 24 de mai.

Mon cher et ancien ami, nous commençons l'un et l'autre à être dans l'âge où il faut s'occuper ſoigneuſement de conſerver les reſtes de ſa machine. Nous avons vu mourir notre cher abbé du *Reſnel;* vous avez été malade, mais vous êtes né heureuſement. Vous êtes un chêne, et je ſuis un arbuſte; je me ſens encore de la tempête que j'ai eſſuyée; je parie que vous buvez du vin de Champagne quand je bois du lait, et que vous mangez des perdrix et des turbots, quand je ſuis réduit à une aile de poularde. Vous allez chez de belles dames, vous

courez

courez de Paris à votre terre, et moi je suis confiné. 1762.

Le travail, qui était ma consolation, m'est interdit. Je ne peux plus me moquer de frère *Berthier*, de *Pompignan* et de *Fréron*. Je baisse sensiblement. L'édition de *Corneille* ira pourtant toujours son train.

Il y avait une grande dispute pour savoir si *Corneille* avait pris Héraclius de *Caldéron*. Pour terminer la dispute, j'ai traduit cette farce espagnole qu'on appelle tragédie. Il a fallu me remettre à l'espagnol que j'avais presque oublié; cela m'a coûté quelques peines, mais je vous assure que j'en ai été bien payé. Il est bon de voir ce que c'était que ce *Caldéron* tant vanté; c'est le fou le plus extravagant et le plus absurde qui se soit jamais mêlé d'écrire. Je ferai imprimer sa drôlerie à côté de l'Héraclius de *Corneille* (*), et toutes les nations de l'Europe qui souscrivent pour cet ouvrage pourront juger que le bon goût n'est qu'en France. Ce n'est pas qu'il n'y ait des étincelles de génie dans *Caldéron*, mais c'est le génie des petites-maisons.

Au reste, je suis bien sûr que vous ne pensez pas que mon commentaire soit à la *Dacier*. Je critique avec sévérité, et je loue avec transport. Je crois que l'ouvrage sera utile, parce que je ne cherche jamais que la vérité. Mademoiselle *Corneille* n'entendra point mon commentaire; elle récite assez joliment des vers. Nous en avons fait une actrice; mais il se passera encore bien du temps avant quelle puisse lire son oncle.

(*) On la trouve dans cette édition vol. IX du Théâtre.

1762. Voilà son père réformé avec M. de *Chamouſſet*, son protecteur. Il est déjà venu chez nous, il y revient encore; nous lui avons donné quelque petite avance sur l'édition. Il va à Paris. Qu'y deviendra-t-il, quand il n'aura que son nom?

Adieu, mon cher ami; j'espère que ma lettre vous trouvera ou à Paris ou à Launai. Madame *Denis* doit vous écrire. Nous sommes deux ici à qui vous coûtez bien des regrets. Je vous embrasse tendrement.

LETTRE IX.

A M. DAMILAVILLE.

28 de mai.

Mon cher frère, je suis bien languissant: je serai bien charmé de recevoir frère *Thiriot* avant de mourir, et très-fâché de ne vous avoir jamais vu; mais en vérité je ne vous en aime pas moins.

Nous vous avons adressé, en dernier lieu, une lettre ouverte pour M. de *la Chalotais*, procureur-général du parlement de Bretagne: quand je dis nous, j'entends celui qui tient la plume et moi. Je vous envoie un livre exécrable; mais votre ami veut l'avoir, et j'obéis à ses ordres.

Je voudrais savoir comment réussit la nouvelle édition du *Dictionnaire* de notre académie. Les étrangers se plaignent qu'il est sec et décharné, et qu'aucun des doutes qui embarrassent tous ceux qui veulent écrire, n'y est éclairci. Il est triste que nous ne puissions parvenir à donner

un dictionnaire tel que ceux de la Cruſca et de Madrid. 1762.

Je ſuis enchanté que *Zelmire* réuſſiſſe. Je m'intéreſſe à l'auteur, et je m'intéreſſerai toujours au ſuccès de la ſcène françaiſe ; mais je m'intéreſſe bien davantage aux frères et à la deſtruction de l'*inf*. . . qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Valete, fratres.

P. S. Je n'ai point encore cette *Education* de l'homme le plus mal-élevé qui ſoit au monde : je l'aurai inceſſamment. Je ſais, en attendant, que l'auteur eſt un monſtre d'ingratitude et d'inſolence.

LETTRE X.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 31 de mai.

MES divins anges, je ſuis pénétré de vos bontés, et je vous dois celles de M. le comte de *Choiſeul*. Je vais tâcher de lui écrire deux lignes de ma faible main ; elles ſeront bien reçues en paſſant par les vôtres.

Je trouve que M. de *Chavigny* fait fort bien de ſe retirer dans ſes terres ! j'approuve tous ceux qui prennent ce parti : il faut ſavoir mettre un temps entre les affaires et la mort, et n'imiter ni le cardinal de *Fleuri* ni le maréchal de *Belliſle*.

Madame la ducheſſe d'*Enville* a fait un triſte voyage, à mon gré. Elle déſirait paſſionnément

1762. une maison de campagne; madame la duchesse de *Graffton* en a une pour cent louis, jusqu'à l'hiver, et madame d'*Enville* paye deux cent louis un simple appartement pour trois mois. Pour comble de désagrément, elle est logée tout auprès d'un temple où elle entend détonner des chansons hébraïques, mises en vers français détestables. De plus, toute la bonne compagnie est à la campagne, et il ne reste à la ville que des pédans.

Je voudrais pouvoir lui céder les Délices; mais j'ai trop besoin de *Tronchin*, et malheureusement on vernit actuellement tous les dedans de Ferney. Tout ce que je peux faire, est de lui donner une représentation de Cassandre. Je n'y jouerai pas mon rôle de grand-prêtre; je suis obligé de renoncer au théâtre, comme *Grandval*; mais la pièce ne sera pas mal représentée, et je vous assure que c'est l'appareil le plus imposant qui soit au théâtre.

Pour le Droit du seigneur, vous êtes maître absolu de le faire jouer par qui il vous plaira, et quand vous voudrez; c'est un service que vous rendrez à *Thiriot*. Il prétend qu'il vient me voir après les fêtes de la Pentecôte; mais c'est de quoi je doute très-fort.

Il est juste de vous envoyer un exemplaire de la seconde édition de *Meslier*; on avait oublié, dans la première, son *Avant-propos* qui est très-curieux. Vous avez des amis sages qui ne seront pas fâchés d'avoir ce livre dans leur arrière-cabinet; il est tout propre d'ailleurs à former la jeunesse. L'in-folio qu'on vendait en manuscrit huit louis d'or, est inlisible; ce petit extrait est

très-édifiant. Remercions les bonnes ames qui le donnent pour rien, et prions DIEU qu'il répande ses bénédictions sur cette lecture utile. 1762.

Je crois que monsieur l'abbé le coadjuteur sera bien étonné d'avoir été comparé à la fois à *Esope* et à *Goliath*. J'espère, Dieu aidant, que le libelle du jésuite rendra les parlemens irréconciliables, et qu'avec le temps on tombera sur tous les autres moines. Je n'en serai pas témoin, mais je mourrai dans cette douce espérance.

Je ne compte pas non plus voir la fin de la guerre. On disait hier Dresde pris par le prince *Henri*, immédiatement après la déconfiture de l'armée des cercles; cette nouvelle, qui n'est pas encore vraie, pourra l'être dans quelque temps: vous verrez, avant la fin de la campagne, seize mille russes rendre visite à M. le maréchal d'*Estrée*. La flotte anglaise est actuellement dans Lisbonne; il n'y a qu'un nouveau tremblement de terre qui puisse faire dénicher cette flotte. Tant de malheurs publics influent sur la fortune des particuliers, excepté de ceux qui pillent les autres: je m'en ressens autant que personne. Mademoiselle *Corneille* en sentira aussi le contre-coup; la guerre fait tort aux souscriptions. La chambre syndicale des libraires de Paris nous fait plus de tort encore; elle arrête, depuis quatre mois, le ballot des annonces de *Cramer*, où se trouvent les noms des souscripteurs. M. de *Malesherbes* souffre cette injustice, laquelle est une insulte au public. Il me semble que les affaires particulières vont à peu-près comme les générales.

1762. Le parlement de Dijon continue dans son obstination.

J'admire toujours qu'on ne veuille point rendre la justice au peuple, pour faire de la peine au roi. Les classes du parlement feront un peu de mal; et j'ai bien peur que les classes des matelots ne rendent pas de grands services. Je conclus que tout ceci est un naufrage universel, et je dis toujours: sauve qui peut.

Mille tendres respects.

LETTRE XI.

AU MEME.

5 de juin.

Mes divins anges, je suis aussi honteux que pénétré de toutes vos bontés; je vous remercie de celles de M. le comte de *Choiseul*.

M. *Duclos* me mande qu'on a rendu les annonces des *Cramer*, si ridiculement saisies. Mes Commentaires sont très-sévères, et doivent l'être, parce qu'il faut qu'ils soient utiles; mais, après avoir critiqué en détail, je prodigue les éloges en gros, j'encense *Corneille* en général, et je dis la vérité à chaque ligne de l'examen de ses pièces.

Je donne au public beaucoup plus que je n'avais promis. Vous aurez bientôt le Jules-César de *Shakespeare*, traduit en vers blancs, imprimé à la suite de Cinna, et la comparaison de la conspiration contre *César* avec celle contre

Auguſte ; vous verrez ſi je loue *Corneille*, et *Shakeſpeare* vous fera bien rire. 1762.

La Place n'a pas traduit un mot de *Shakespeare*.

Vous aurez auſſi la traduction de l'Héraclius de *Caldéron*, et vous rirez bien davantage. Que les Français ne ſont-ils dans la tactique ce qu'ils ſont dans le dramatique !

Tronchin ne ſait ce qu'il dit; le lait d'âneſſe m'a fait mal. J'ai eu le malheur de travailler; mais il eſt trop affreux de ne rien faire.

J'apprends dans l'inſtant qu'on vient d'enfermer, dans des couvens ſéparés, la veuve *Calas* et ſes deux filles. La famille entière des *Calas* ſerait-elle coupable, comme on l'aſſure, d'un parricide horrible ? M. de *Saint-Florentin* eſt entièrement au fait; je vous demande à genoux de vous en informer. Parlez-en à M. le comte de *Choiſeul*; il eſt très-aiſé de ſavoir de M. de *Saint-Florentin* la vérité, et, à mon avis, cette vérité importe au genre-humain.

La poſte part ; je vous adore.

LETTRE XII.

AU MEME.

7 de juin.

Mes divins anges, vous ne me diſiez pas que M. le chevalier de *Solard* négociait la paix avec l'Angleterre; cela eſt ſi intéreſſant pour mille particuliers menacés d'une ruine entière, que

——— vous pardonnerez, à moi particulier, de vous
1762. parler de mes espérances et de ma joie.

M. le comte de *Choiseul* ne sera-t-il point curieux de savoir de M. de *Saint-Florentin* la vérité touchant l'horrible aventure des *Calas*, supposé que M. de *Saint-Florentin* en soit instruit? Peut-être ne sait-il autre chose sinon qu'il a signé des lettres de cachet?

On croit à Paris que c'est une bagatelle de rouer un père de famille, et de tenir tous les enfans dans les prisons d'un couvent, sans forme de procès; on ne sait pas quel effet cela produit dans l'Europe.

Permettez-vous que mademoiselle *Corneille* prenne la liberté de vous adresser cette lettre? M. le comte de *la Tour-du-Pin* a pris l'occasion de la mort de son père pour écrire enfin à mademoiselle *Corneille*, conjointement avec l'abbé de *la Tour-du-Pin*. Ils la félicitent, ils l'approuvent d'être chez moi, ils me remercient, ils lui témoignent beaucoup d'amitié. Elle leur répond comme elle le doit; mais elle ne sait point la demeure de M. de *la Tour-du-Pin*. On s'adresse à mes anges dans tous ses embarras.

La petite poste est d'une commodité extrême pour ces envois.

Je vous demande pardon des extrêmes libertés que nous prenons.

Il est clair qu'on n'a pas voulu souffrir à la tête des hôpitaux des hommes vertueux. M. de *Fontanieu* veut donc qu'on pille les vivans, les mourans et les morts.

Le Kain nous a enfin écrit, et j'ai répondu.

LETTRE

LETTRE XIII.

1762.

A M. DUCLOS.

Aux Délices, 7 de juin.

MADEMOISELLE *Corneille*, les frères *Cramer* et moi, Monsieur, nous vous devons des remercimens. Vous trouverez, sans doute, les commentaires sur *Rodogune* un peu sévères; mais il faut dire la vérité. J'ai soin de mettre, à la tête et à la fin de chaque commentaire, une demi-once d'encens pour *Corneille*; mais dans les remarques je ne connais personne, je ne songe qu'à être utile. On dira, de mon vivant, que je suis fort insolent; mais, après ma mort, on dira que je suis très-juste: et comme je mourrai bientôt, je n'ai rien à craindre.

Voici une petite annonce que je vous prie de montrer à l'académie; je la ferai insérer dans les papiers publics: on verra que je donne beaucoup plus que je n'ai promis. Je compte vous envoyer, dans un mois, la traduction de la conspiration contre *Auguste*; vous verrez ce que c'est que *Shakespeare* qu'on oppose à *Corneille*: c'est madame *Gigogne* qu'on met à côté de mademoiselle *Clairon*.

L'Héraclius de *Calderon* est encore pis. Il est bon de faire connaître le génie des nations. La question de savoir si *Corneille* a pris une demi-douzaine de vers de *Calderon*, comme il en a pris deux mille des autres auteurs espagnols, est une question très-frivole.

Ce qui est important, c'est de faire connaître

1762. combien *Corneille*, malgré tous ses défauts, était sublime et sage dans le temps qu'on ne représentait sur les autres théâtres de l'Europe que des rêves extravagans.

Le père *Tournemine* qu'on cite, et qu'on a tort de citer, était connu chez les jésuites par ces deux petits vers:

C'est notre père Tournemine
Qui croit tout ce qu'il imagine.

Le confesseur du roi d'Espagne, qu'il avait consulté, n'en savait pas plus que lui; et l'ancien bibliothécaire du roi d'Espagne, qui m'a envoyé la première édition de l'Héraclius de *Calderon*, en sait beaucoup plus que le confesseur et le père *Tournemine*. Ce que dit *Corneille* dans l'examen d'Héraclius, loin d'être une preuve que l'Héraclius espagnol est une imitation du français, semble prouver tout le contraire. Car, premièrement, il n'y a pas d'imitation; l'Héraclius espagnol ne ressemble pas plus à celui de *Corneille*, que *les Mille et une nuits* ne ressemblent à l'*Enéide*; et il ne s'agit, encore une fois, que d'une douzaine de vers. Secondement, *Corneille* dit que sa pièce est un original dont il s'est fait plusieurs belles copies; or, certainement la pièce de *Calderon* n'est pas une belle copie, c'est un monstre ridicule

Remarquez de plus que, si *Corneille* avait eu un espagnol en vue, si un espagnol avait pu prendre deux lignes d'un français, ce qui n'est jamais arrivé, *Corneille* n'eût pas manqué de dire que *Calderon* avait fait le même honneur à notre théâtre que *Corneille* avait fait au théâtre de

Madrid, en imitant le Cid, le Menteur, la Suite du Menteur, et Don Sanche d'Arragon. *Corneille*, en parlant de ces prétendues belles copies, entend plusieurs tragédies, soit de son frère, soit d'autres poëtes, dans lesquelles les héros sont méconnus et pris pour d'autres, jusqu'à la fin de la pièce. 1762.

Enfin, il n'y a qu'à lire l'Héraclius de *Calderon*; cela seul terminera le procès. Vous pouvez lire, Monsieur, ma lettre à l'académie, ne fût-ce que pour l'amuser; mais je me flatte qu'elle voudra bien peser mes raisons. Vous aimez le vrai plus que personne: il y a tant de préjugés dans ce monde qu'il faut au moins n'en point avoir en littérature.

LETTRE XIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de juin.

Mes divins anges, je me jette réellement à vos pieds et à ceux de M. le comte de *Choiseul*. La veuve *Calas* est à Paris, dans le dessein de demander justice; l'oserait elle si son mari eût été coupable? Elle est de l'ancienne maison de *Montesquieu*, par sa mère (ces *Montesquieu* sont de Languedoc); elle a des sentimens dignes de sa naissance, et au-dessus de son horrible malheur. Elle a vu son fils renoncer à la vie et se pendre de désespoir, son mari accusé d'avoir étranglé son fils, condamné à la roue, et attestant DIEU de son innocence, en expirant; un

1762. second fils accusé d'être complice d'un parricide, banni, conduit à une porte de la ville, et reconduit, par une autre porte, dans un couvent; ses deux filles enlevées; elle-même enfin interrogée sur la sellette, accusée d'avoir tué son fils, élargie, déclarée innocente, et cependant privée de sa dot. Les gens les plus instruits me jurent que la famille est aussi innocente qu'infortunée. Enfin si, malgré toutes les preuves que j'ai, malgré les sermens qu'on m'a faits, cette femme avait quelque chose à se reprocher, qu'on la punisse; mais si c'est, comme je le crois, la plus vertueuse et la plus malheureuse femme du monde, au nom du genre humain, protégez-la. Que M. le comte de *Choiseul* daigne l'écouter! Je lui fais tenir un petit papier qui sera son passe-port pour être admise chez vous; ce papier contient ces mots: *La personne en question vient se présenter chez M. d'Argental, conseiller d'honneur du parlement, envoyé de Parme, rue de la Sourdière.*

Mes anges, cette bonne œuvre est digne de votre cœur.

LETTRE XV.

A M. MAYANS Y SISCAR,

ANCIEN BIBLIOTHÉCAIRE DU ROI D'ESPAGNE, *à Valence.*

Aux Délices, 15 de juin.

MONSIEUR,

Je ne vous écris point en chaldéen, parce que je ne le sais pas, ni en latin, quoique je ne l'aye

pas oublié, ni en espagnol, quoique je l'aye appris pour vous plaire ; mais en français, que vous entendez très bien, parce que je suis obligé de dicter ma lettre, étant très-malade. 1762.

J'ai renoncé à la cour comme vous ; ne m'appelez plus *aulicus*. Mais vous êtes trop *generosus*, de toutes les façons, puisque vous avez la générosité de me fournir les instructions que je vous ai demandées. Je ne savais pas que vos auteurs eussent jamais rien pris, même des Italiens ; je les croyais autocthones en fait de littérature ; mais je sais bien qu'ils n'ont jamais rien pris de nous, et que nous avons beaucoup pris d'eux.

Entre nous, je pense que *Corneille* a puisé tout le sujet d'Héraclius dans *Calderon*. Ce *Calderon* me paraît une tête si chaude (sauf respect), si extravagante, et quelquefois si sublime, qu'il est impossible que ce ne soit pas la nature pure. *Corneille* a mis dans les règles ce que l'autre avait inventé hors des règles. Le point important est de savoir en quelle année *la Famosa comedia* fut jouée devant *ambas Magestades* ; c'est ce que je vous ai demandé, et je vois qu'il est impossible de le savoir.

Je ne sais pas pourquoi vous vous êtes donné la peine de transcrire les vers de *Lopez de Vega*, que vous avez autrefois rapportés dans la vie de *Cervantes* ; vous imaginez-vous donc que je ne vous aye pas lu ? Sachez, Monsieur, que je vous ai lu avec grande attention, et que vous m'avez beaucoup éclairé. Non-seulement je savais ces vers, mais je les ai traduits en vers français,

1762. et je les fais imprimer au devant de *la Famosa comedia* que j'ai traduite aussi.

Je crois qu'il suffit de mettre sous les yeux *la Famosa comedia*, pour faire voir que *Calderon* ne l'a pas volée.

Vous me permettrez de faire usage du passage de maître *Emmanuel de Guerra*; je n'omettrai pas les actes sacramentaux du pieux *Calderon*. Tout ce qui me fâche, c'est que ces actes sacramentaux n'aient pas fait partie des pièces amoureuses et ordurières dont le bon homme régalait son auditoire.

Votre lettre est aussi pleine de grâces que d'érudition. Si vous voulez faire passer quelque instruction de votre voisinage de l'Afrique à mon voisinage des Alpes, je vous aurai beaucoup d'obligation.

Soyez très-persuadé qu'on ne trouve point de seigneur d'*Oliva* en Savoie.

LETTRE XVI.

A M. ROMAN.

Aux Délices, 16 de juin.

Il y a long-tems, Monsieur, que je vous dois des remercimens; une maladie assez longue et assez fâcheuse ne m'a pas permis de remplir ce devoir.

Vous faites voir qu'on peut tout traduire, puisque vous traduisez les poëtes allemands. L'auteur d'*Adam* n'est pas, comme son héros, le premier homme du monde; je suis d'ailleurs

un peu fâché pour notre mangeur de pomme- 1762.
qu'à l'âge de neuf cent trente ans il faſſe tant de façons pour mourir. Si DIEU daigne m'accorder les trois vingtièmes des années de notre père, je vous donne ma parole de mourir très-gaiement; et je vous prie de vouloir bien alors m'aider à paſſer, en traduiſant tout doucement quelque ouvrage plus plaiſant que les lamentations du mari d'*Eve*, qui devait ſavoir que tout ce qui eſt né eſt fait pour mourir, puiſqu'il avait la ſcience infuſe.

Au reſte, vous écrivez ſi bien que je vous exhorte à vous faire traduire, au lieu de traduire des tragédies allemandes. Je fais mes complimens à votre pupille, et je vous en fais à tous deux de vivre l'un avec l'autre. Je ſerai très-fâché quand madame d'*Albertas* quittera notre petit pays où elle eſt adorée.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE XVII.

A M. LE BARON DE BIELFELD.

Aux Délices, 20 de juin.

JE crois, Monſieur, que votre lettre m'a guéri; car le plaiſir eſt un ſouverain remède, et j'ai ſenti un plaiſir bien vif en voyant que vous vous ſouvenez de moi. Je ne ſonge plus qu'à m'amuſer et à finir gaiement ma carrière; mais je m'intéreſſe beaucoup aux ouvrages ſérieux que vous donnez au public. J'attends avec impatience celui que vous m'annoncez. Apprenez aux princes

176. à être juſtes; c'eſt toujours une conſolation pour ceux qui ſouffrent de leur ambition, de leurs caprices, de leurs injuſtices, de leurs méchancetés. Les hommes aiment à entendre parler du droit des gens; ce ſont des malades à qui on parle du remède univerſel. N'avez-vous pas dit auſſi quelque petit mot ſur la liberté? Je m'imagine que vous la goûtez à votre aiſe dans Hambourg; pour moi j'en jouis, et je ſuis, depuis ſix ans, dans l'ivreſſe de la jouiſſance, étant aſſez heureux pour poſſéder des terres libres ſur la frontière de France, et me trouvant dans une indépendance entière. Vous ſouvient-il du temps où il ne vous était pas permis d'aller dans vos terres? c'eſt bien cela qui eſt contre le droit des gens.

Je ſouhaite la paix à votre Allemagne; mais je ne peux exalter mon ame au point de deviner le temps où toutes ces horreurs ceſſeront. Le ſecret de prévoir l'avenir s'eſt perdu avec le modeſte préſident. Je vous embraſſe de tout mon cœur, ſans cérémonie; il n'en faut point entre les philoſophes: c'eſt aſſez de dater ſa lettre, et de ſigner la première lettre de ſon nom, *V.*

LETTRE XVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 de juin.

Mes divins anges, je ſuis perſuadé plus que jamais de l'innocence des *Calas*, et de la cruelle bonne foi du parlement de Toulouſe qui a rendu le jugement le plus inique, ſur les indices les

plus trompeurs. Il y a quelques mois que le conseil cassa un arrêt de ce même parlement qui condamnait des créanciers légitimes à faire réparation à des banqueroutiers frauduleux. L'affaire présente est d'une toute autre conséquence; elle intéresse des nations entières, et elle fait frémir d'horreur. On cherche toutes les protections possibles auprès de M. le comte de *Saint-Florentin*; on a imaginé que *la Poplinière* pourrait faire présenter à ce ministre la veuve de *Calas* par *André* ou *la Guerche*. 1762.

Probablement *la Poplinière* m'écrira une lettre qu'il adressera chez vous; je vous supplie de l'ouvrir. La veuve *Calas*, qui doit venir vous demander votre protection, lira cette lettre de *la Poplinière*, et se conduira en conséquence.

Daignez, mes anges, mettre toute votre humanité, toute votre vertu, toutes vos bontés, à faire connaître la vérité dans une affaire aussi essentielle. La poste va partir; je n'ai ni le temps, ni la force de vous parler d'autre chose que de l'innocence opprimée qui trouvera des protecteurs tels que vous.

Mille tendres respects.

LETTRE XIX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, le 22 de juin.

MA misérable santé, Monseigneur, me confine à présent auprès du docteur *Tronchin*. Je me joins à la foule de ses dévots qui vont au temple

d'Epidaure. Je vous assure que quoique je sois
1762. dans la patrie de *J. J. Rousseau*, je trouve que vous avez très-grande raison, et je ne suis point du tout de son avis.

Je me flatte que vous distinguez les gens de lettres de Paris de ce philosophe des petites-maisons; mais vous savez que, dans la littérature comme dans les autres états, il y a un peu de jalousie. On accusait *Corneille* d'avoir favorisé le duel, et d'avoir violé toutes les bienséances dans le Cid; on reprochait à *Racine* d'avoir mis les principes du jansénisme dans le rôle de *Phèdre*; *Descartes* fut accusé d'athéisme, et *Gassendi* d'épicuréisme: la mode, aujourd'hui, est de prétendre que les géomètres et les métaphysiciens inspirent à la nation le dégoût des armes, et que, si on a été battu sur terre et sur mer, c'est évidemment la faute des philosophes. Mais vous savez que les Anglais sont bien plus philosophes que nous, et que cela ne les a pas empêchés de nous battre.

Vous vous doutez bien, dans le fond de votre cœur, qu'il y a eu d'autres causes de nos malheurs, lesquelles ne ressemblent en rien à la philosophie. Vous êtes trop clairvoyant et trop juste pour vous laisser séduire par les cris de quelque envieux qui, ne pouvant atteindre au mérite de quelques génies que vous avez encore en France, tâchent de les décrier, afin qu'il ne reste plus à la nation aucune gloire. Vous êtes fait pour protéger le mérite; c'est-là, dans tous les temps, le partage des hommes supérieurs.

Les bontés même que vous avez toujours eues pour moi, me font croire que vous en aurez

pour ceux qui valent mieux que moi. Si la calomnie m'impute quelquefois des ouvrages que je n'ai point faits, elle empoisonne ceux dont ils sont les auteurs. Voyez comme on a traité ce pauvre *Helvétius* pour un livre qui n'est qu'une paraphrase des *Pensées du duc de la Rochefoucauld!* 1762.

Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde. Mon heur est de vous être attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec le plus tendre et le plus profond respect.

LETTRE XX.

A M. DAMILAVILLE.

Le 25 de juin.

Les frères des Délices ont reçu les lettres du 19 de juin de leur cher frère. Ils chercheront le *Contrat social*: ce petit livre a été brûlé à Genève dans le même bûcher que le fade roman d'*Emile*; et *J. J.* a été décrété de prise de corps comme à Paris. Ce *Contrat social* ou insocial n'est remarquable que par quelques injures dites grossièrement aux rois par le citoyen du bourg de Genève, et par quatre pages insipides contre la religion chrétienne. Ces quatre pages ne sont que des centons de *Bayle*. Ce n'était pas la peine d'être plagiaire. L'orgueilleux *Jean-Jacques* est à Amsterdam, où l'on fait plus de cas d'une cargaison de poivre que de ses paradoxes.

L'affaire de mon frère m'intéresse bien davantage; mais, si monsieur le contrôleur général a

1762. promis à un ancien ami, personne ne pourra s'y opposer, ni être bien reçu à le solliciter. Tout ce qu'on doit faire, à mon avis, c'est de remontrer fortement qu'il est de son intérêt et de son honneur d'employer utilement un homme qui a été quinze ans utile ; et je suis persuadé que, par cette voie, on pourra obtenir un poste avantageux.

Je suis toujours en peine d'un *Meslier* envoyé à mon frère pour M. le marquis d'*Argence*, en son château de Dirac, près d'Angoulême: je prie mon frère de m'en donner des nouvelles. Je répète que le despotisme oriental pourrait bien avoir été pincé pour avoir été indiscrétement envoyé en forme de livre.

La mort de *Socrate* est un beau sujet dans une république où l'on peut mettre sur le théâtre l'injustice, l'ignorance, la sottise et la cruauté des juges. Je souhaite que ce sujet réussisse en France. Voulez vous des *Meslier* et autres drogues? j'en pourrai découvrir dans les greniers du pays.

LETTRE XXI.

A M. DE LA MOTTE-GEFRARD. (*)

Aux Délices, 26 de juin.

TOUT ce qui est de la main d'*Henri IV*, Monsieur, est bien précieux. C'était un homme adorable avec ses ennemis et avec ses maîtresses.

(*) Cette lettre est en réponse à l'offre que fit M. de *la Motte* à M. de *Voltaire*, des lettres manuscrites d'*Henri IV* à *Corisandre d'Andouin*.

Des lettres d'amour de ce grand roi valent mieux que tous les édits de ses prédécesseurs. Je ne sais comment reconnaître le plaisir que vous me faites; j'attends votre bienfait avec autant d'impatience que de reconnaissance. J'ai des lettres de lui à la reine *Elisabeth*, dans lesquelles il paraît plus embarrassé qu'il ne l'est avec ses maîtresses. S'il avait pu coucher avec cette reine, il n'aurait pas fait le saut périlleux, et il n'aurait point rappelé les jésuites que nos parlemens chassent comme les Anglais ont autrefois chassé les loups. Je ne sais pas combien on donne à présent de la tête d'un jésuite : celle du cardinal *Mazarin* fut autrefois à cinquante mille écus; c'est beaucoup trop payer. 1762.

LETTRE XXII.

A M. LAVAISSE, *père*.

4 de juillet.

Les personnes qui protégent à Paris la famille *Calas* sont très-étonnées que le sieur *Gobert-Lavaisse* ne fasse pas cause commune avec elle. Non-seulement il a son honneur à soutenir, ses fers à venger, le rapporteur, qui conclut au bannissement, à confondre; mais il doit la vérité au public, et son secours à l'innocence. Le père se couvrirait d'une gloire immortelle, s'il quittait une ville superstitieuse et un tribunal ignorant et barbare.

Un avocat savant et estimé est certainement au-dessus de ceux qui ont acheté, pour un peu

d'argent, le droit d'être injuſtes; un tel avocat
1762. ſerait un excellent conſeiller: mais où eſt le conſeiller qui ſerait un bon avocat?

M. *Lavaiſſe* peut être sûr que, s'il perd quelque choſe à ſon déplacement, il le retrouvera au décuple. On répond que pluſieurs princes d'Allemagne, pluſieurs perſonnes de France, d'Angleterre et de Hollande vont faire un fonds très-conſidérable. Voilà de ces occaſions où il ſerait beau de prendre un parti ferme. M. *Lavaiſſe*, en élevant la voix, n'a rien à craindre: il fera rougir le parlement de Toulouſe, en quittant cette ville pour Paris, et, s'il veut aller ailleurs, il ſera par-tout reſpecté.

Quoi qu'il arrive, ſon fils ſe rendrait très-ſuſpect dans l'eſprit des protecteurs des *Calas*, et ferait très-grand tort à la cauſe s'il ne feſait pas ſon devoir, tandis que tant de perſonnes indifférentes font au-delà de leur devoir.

Je prie la perſonne qui peut faire rendre cette lettre à M. Lavaiſſe père, de l'envoyer promptement par une voie sûre.

LETTRE XXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 5 de juillet.

Mes divins anges, cette malheureuſe veuve a donc eu la conſolation de paraître en votre préſence; vous avez bien voulu l'aſſurer de votre protection. Vous avez lu, ſans doute, les piéces originales que je vous ai envoyées par M. de

Courteille: comment peut-on tenir contre les faits avérés que ces pièces contiennent? et que demandons-nous? rien autre chose, sinon que la justice ne soit pas muette comme elle est aveugle; qu'elle parle, quelle dise pourquoi elle a condamné *Calas.* Quelle horreur qu'un Jugement secret, une condamnation sans motifs! y a-t-il une plus exécrable tyrannie que celle de verser le sang à son gré, sans en rendre la moindre raison? Ce n'est pas l'usage, disent les juges; eh, monstres! il faut que cela devienne l'usage: vous devez compte aux hommes du sang des hommes. Le chancelier serait-il assez .... pour ne pas faire venir la procédure? 1762.

Pour moi, je persiste à ne vouloir autre chose que la production publique de cette procédure. On imagine qu'il faut préalablement que cette pauvre femme fasse venir des pièces de Toulouse. Où les trouvera-t-elle? qui lui ouvrira l'antre du greffe? où la renvoie-t-on, si elle est réduite à faire elle-même ce que le chancelier ou le conseil seul peut faire? Je ne conçois pas l'idée de ceux qui conseillent cette pauvre infortunée. D'ailleurs, ce n'est pas elle seulement qui m'intéresse, c'est le public, c'est l'humanité. Il importe à tout le monde qu'on motive de tels arrêts. Le parlement de Toulouse doit sentir qu'on le regardera comme coupable tant qu'il ne daignera pas montrer que les *Calas* le sont; il peut s'assurer qu'il sera l'exécration d'une grande partie de l'Europe.

Cette tragédie me fait oublier toutes les autres, jusqu'aux miennes. Puisse celle qu'on joue en Allemagne finir bientôt!

1762. Mes charmans anges, je remercie encore une fois votre belle ame de votre belle action.

LETTRE XXIV.

AU MEME.

Aux Délices, 7 de juillet.

MES divins anges, nous ne demandons autre chose au conseil sinon que, sur le simple exposé des jugemens contradictoires du parlement de Toulouse, et sur l'impossibilité physique qu'un vieillard faible, de soixante-huit ans, ait pendu un jeune homme de vingt-huit ans, le plus robuste de la province, sans le secours de personne, on se fasse représenter la procédure.

A cet effet, un des fils de *Calas*, qui est chez moi, envoie sa requête à M. *Mariette*, avocat au conseil, lequel la rédigera; et nous espérons qu'elle sera signée de la mère.

Nous craignons que le parti fanatique qui accable cette famille infortunée à Toulouse, et qui a eu le crédit de faire enfermer les deux filles dans un couvent, n'ait encore celui de faire enfermer la mère, pour lui fermer toutes les avenues au conseil du roi.

Mais le fils, qui est en sureté, remplira l'Europe de ses cris, et soulèvera le ciel et la terre contre cette iniquité horrible.

Je répète qu'il est peu vraisemblable que la veuve *Calas* puisse tirer les pièces de l'antre du greffe de Toulouse, puisqu'il y a des défenses sévères de les communiquer à personne.

Cette

Cette seule défense prouve assez que les juges sentent leur faute. 1762.

Si, par impossible, les juges ont eu des convictions que les accusés étaient coupables, s'ils n'ont puni que le père, et si, contre les lois, ils ont élargi les autres, en ce cas, il est toujours très-important de découvrir la vérité. Il y a d'un côté ou d'un autre le plus abominable fanatisme, et il faut le découvrir.

J'implore M. de *Courteille*, uniquement pour que la vérité soit connue; la justice viendra ensuite.

Tous les étrangers frémissent de cette aventure. Il est important pour l'honneur de la France que le jugement de Toulouse soit ou confirmé ou condamné.

Je présente mon respect à M. et à madame de *Courteille*, à M. et madame d'*Argental*. Cette affaire est digne de toute leur bonté.

LETTRE XXV.

A M. DAMILAVILLE.

8 de juillet.

Vous savez, mon cher frère, que la place sur laquelle vous avez des vues est promise depuis long-temps, et que vous déplairiez si vous insistiez. Toutes les raisons de justice et de convenance sont pour vous; mais elles doivent céder à l'autorité de M. le contrôleur général, et à son amitié pour M. de *Morival*. S'il vous avait connu, ce serait vous qu'il aimerait, sans doute. Faites-vous un mérite, auprès de lui, de votre

1762. sacrifice, afin qu'il vous aime à votre tour. Tâchez de lui parler; donnez-lui des éloges sur ce que l'amitié lui fait faire; remettez votre sort entre ses mains. Cette conduite, la seule que vous deviez tenir, peut contribuer à votre fortune. Mon cher frère, je vous prierai toujours de prendre votre parti en philosophe sur l'affaire de cette direction. Plût à Dieu que vous puissiez demander et obtenir celle de Lyon! Il y a déjà un philosophe dans cette ville; vous seriez deux, et l'archevêque, s'il osait, serait le troisième.

Vous devez avoir reçu un paquet contenant les *pièces originales* imprimées; je vous prie d'en envoyer un exemplaire à M. *Mignot*, conseiller au grand conseil, et un chez MM. *Dufour* et *Mallet*, banquiers: c'est chez eux que demeure cette veuve si à plaindre. Il est bien à souhaiter qu'on puisse imprimer à son profit ces pièces qui me paraissent convaincantes, et qu'elles puissent être portées au pied du trône par le public soulevé en faveur de l'innocence. Faites-les imprimer, criez, je vous en prie, et faites crier. Il n'y a que le cri public qui puisse nous obtenir justice. Les formes ont été inventées pour perdre les innocens.

Mon frère *Thiriot* vous embrasse; mon frère *d'Alembert* me néglige positivement.

LETTRE XXVI.

1762.

A M. AUDIBERT,

NÉGOCIANT A MARSEILLE, ET DE L'ACADÉMIE DE LA MEME VILLE.

Aux Délices, le 9 de juillet.

VOUS avez pu voir, Monsieur, les lettres de la veuve *Calas* et de son fils. J'ai examiné cette affaire pendant trois mois; je peux me tromper, mais il me paraît clair comme le jour, que la ferveur de la faction et la singularité de la destinée ont concouru à faire assassiner juridiquement sur la roue le plus innocent et le plus malheureux des hommes, à disperser sa famille, et à la réduire à la mendicité. J'ai bien peur qu'à Paris on songe peu à cette affaire. On aurait beau rouer cent innocens, on ne parlera à Paris que d'une pièce nouvelle, et on ne songera qu'à un bon souper.

Cependant, à force d'élever la voix, on se fait entendre des oreilles les plus dures, et quelquefois même les cris des infortunés parviennent jusqu'à la cour. La veuve *Calas* est à Paris chez MM. *Dufour* et *Mallet*, rue Montmartre; le jeune *Lavaisse* y est aussi. Je crois qu'il a changé de nom; mais la pauvre veuve pourra vous faire parler à lui. Je vous demande en grâce d'avoir la curiosité de les voir l'un et l'autre; c'est une tragédie dont le dénouement est horrible et absurde, mais dont le nœud n'est pas encore bien débrouillé.

1762. Mandez-moi aussi, Monsieur, je vous en conjure, si la veuve *Calas* est dans le besoin; je ne doute pas qu'en ce cas messieurs *** ne se joignent à vous pour la soulager. Je me suis chargé de payer les frais du procès qu'elle doit intenter au conseil du roi. Je l'ai adressée à M. *Mariette*, avocat au conseil, qui demande, pour agir, l'extrait de la procédure de Toulouse. Le parlement, qui paraît honteux de son jugement, a défendu qu'on donnât communication des pièces, et même de l'arrêt. Il n'y a qu'une extrême protection auprès du roi qui puisse forcer ce parlement à mettre au jour la vérité. Nous fesons l'impossible pour avoir cette protection, et nous croyons que le cri public est le meilleur moyen pour y parvenir.

Il me paraît qu'il est de l'intérêt de tous les hommes d'approfondir cette affaire qui, d'une part ou d'une autre, est le comble du plus horrible fanatisme. C'est renoncer à l'humanité que de traiter une telle aventure avec indifférence. Je suis sûr de votre zèle: il échauffera celui des autres, sans vous compromettre.

Je vous embrasse tendrement, mon cher camarade, et suis avec tous les sentimens que vous méritez, etc.

LETTRE XXVII.

1762.

A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices, le 11 de juillet.

MONSIEUR,

Je suis presque aveugle, et cependant j'écris; mais c'est que les passions donnent de la force, et les sentimens que vos bontés m'inspirent sont une passion. Vous confondez les jésuites, et vous instruisez les historiens. Le mémoire que vous avez daigné m'envoyer est très-plausible : si vous étiez procureur général de quelque parlement de mon voisinage, je volerais pour venir vous remercier, quoique je ne sorte plus de ma chaumière; je viendrais vous prier de guérir les scrupules qui me restent. Si la chose était comme vous le dites, le parlement de Paris, capitale de l'ancienne France, aurait été l'assemblée des états généraux. Pourquoi, dans les états du quatorzième siècle, les parlemens n'y eurent-ils pas de séance? pourquoi *le banc du roi* en Angleterre est-il différent des états nommés *parlement?* pourquoi le gouvernement anglais, ayant en tout imité nos usages, et les ayant conservés, a-t-il encore ses états généraux, qui sont abolis en France? pourquoi le procureur général du roi d'Angleterre conclut-il à ce banc royal, et non au parlement de la nation? Ce que l'on appelle le grand banc en France, est encore le grand banc à Londres; la formule ancienne de vos sessions s'y est conservée, le procureur général n'agit qu'à ce banc. Ce qu'on appelle *par-*

1762. *lement en France* est donc le *banc de roi*; ainsi que ce qu'on nomme *parlement en Angleterre*, représente nos *états généraux*.

Pourquoi, le gouvernement goth, tudesque et vandale ayant été par-tout le même, serions-nous les seuls chez qui une cour suprême de justice aurait été substituée aux représentans des chefs de la nation? Les audiences d'Espagne ne sont point les *las cortes*, et n'y ont aucun rapport; la *chambre impériale* de Vetzlar, quoique toujours présidée par un prince, n'a aucune analogie avec la *diète de l'Empire*.

Aucune cour supérieure ne représente la nation dans aucun pays de l'Europe. Comment la France seule aurait-elle établi ce droit public? et, si elle l'avait établi, comment ne serait-il pas authentique? Si chaque parlement tient lieu des états généraux, pendant la vacance de ces états, il est clair qu'il est à leur place: que devient donc alors le conseil du roi?

Vous sentez bien que cela est embarrassant. Mettez la main sur la conscience. Au reste, je suis sans intérêt, ne descendant, que je sache, d'aucun franc qui ait ravagé les Gaules avec *Ildovic* nommé *Clovis*, ni d'aucun seigneur qui ait trahi *Louis V* et *Charles de Lorraine*; n'étant d'aucun corps, n'étant ni tonsuré ni maître ès arts, ayant un pied en France, et l'autre en Suisse, et les deux sur le bord de la fosse. Je suis assez de l'avis d'un anglais qui disait que toutes les origines, tous les droits, tous les établissemens ressemblent au *plumpudding*: le premier n'y mit que de la farine, un second y ajouta des

seufs, un troisième du sucre, un quatrième des raisins, et ainsi se forma le *plumpudding* 1762.

Voyez ce qu'étaient *Lin* et *Clet*, supposé qu'il y ait eu des *Clet* et des *Lin*; reconnaîtraient-ils aujourd'hui leurs successeurs? le fils de *Marie* même reconnaît-il sa religion? Tout dans l'univers est fait de pièces et de morceaux. La société humaine me paraît ressembler à un grand naufrage: *sauve qui peut* est la devise des pauvres diables comme moi. Pour vous, Monsieur, qui avez une belle place dans le vaisseau, c'est tout autre chose. Vous avez jeté *Loyola* à la mer, et votre vaisseau n'en va que mieux. Il y a une chose dont on doit s'apercevoir à Paris, supposé qu'on réfléchisse, c'est que la vraie éloquence n'est plus qu'en province. Les *Comptes rendus* en Bretagne et en Provence sont des chefs-d'œuvre; Paris n'a rien à leur opposer, il s'en faut beaucoup.

Cependant il y a toujours une douzaine de jésuites à la cour; ils triomphent à Strasbourg, à Nancy; le pape donne en Bretagne, chez vous, oui, chez vous, des bénéfices, quatre mois de l'année; vos évêques, *proh pudor!* s'intitulent évêques *par la grâce du saint siége*, etc. etc.

Monsieur, vous me remplissez de respect et d'espérance.

LETTRE XXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 de juillet.

Mes chers anges, votre vertu courageuse n'abandonnera pas l'innocence opprimée qui at-

1762. tend tout de votre protection: vous achèverez ce que vous avez si noblement commencé. Mais, avant de mettre la chose en règle, il est d'une nécessité absolue d'avoir des réponses positives à la colonne des questions que je prends la liberté de vous envoyer. Je vous conjure de vouloir bien envoyer chercher la veuve *Calas*; elle demeure chez MM. *Dufour* et *Mallet*, rue Montmartre.

Le fils de l'avocat *Lavaisse* est caché à Paris. Son malheureux père, qui craint de se compromettre avec le parlement de Toulouse, tremble que son fils n'éclate contre ce même parlement. Joignez à toutes vos bontés celle d'encourager ce jeune homme contre une crainte si infame. Donnez-vous du moins la satisfaction de le faire venir chez vous. Daignez l'interroger; ce sera une conviction de plus que vous aurez de l'abomination toulousaine. Daignez faire écrire tout ce que la veuve *Calas* et *Lavaisse* vous auront répondu; faites nous-en part, je vous en supplie.

Tous ceux qui prennent part à cette affaire espèrent qu'enfin on rendra justice. Vous savez sans doute que M. de *St. Florentin* a écrit à Toulouse, et est très-bien disposé. M. le chancelier est déjà instruit par M. de *Nicolaï* et par M. d'*Auriac*. S'il a autant de fermeté que de bienveillance, tout ira bien. Madame de *Pompadour* parlera. Nous comptons, grâce à vos bontés, sur la vertu éclairée de M. le comte de *Choiseul*.

Je sens bien, après tout, que nous n'obtiendrons qu'une pitié impuissante, si nous n'avons pas la plus grande faveur; mais du moins la mémoire

mémoire de *Calas* sera rétablie dans l'esprit du public, et c'est la vraie réhabilitation; le public condamnera les juges, et un arrêt du public vaut un arrêt du conseil. 1762.

Mes anges, je n'abandonnerai cette affaire qu'en mourant. J'ai vu et j'ai essuyé des injustices pendant soixante années; je veux me donner le plaisir de confondre celle-ci. J'abandonnerai jusqu'à Cassandre, pourvu que je vienne à bout de mes pauvres roués. Je ne connais point de pièce plus intéressante. Au nom de Dieu, faites réussir la tragédie de *Calas*, malgré la cabale des dévots et des gascons. Je baise plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

N. B. Madame *Calas* sait où demeure *Lavaisse:* vous pourrez le faire triompher de sa timidité.

LETTRE XXIX.

AU MEME.

17 de juillet.

Mes divins anges, vous voyez que la tragédie de *Calas* m'occupe toujours. Daignez faire réussir cette pièce, et je vous promets des tragédies pour le tripot. Permettez-vous que je vous adresse ce petit paquet pour l'abbé du grand conseil?

Avez-vous daigné lire la préface et les notes de ce M. *Palissot*? Mais comment M. le duc de *Choiseul* a-t il pu protéger cela, et faire le pacte

de famille ? Hélas ! le cardinal de *Richelieu* pro-
1762. tégeait *Scudéri* ; mais *Scudéri* valait mieux.

Je n'ai point assez remercié madame d'*Argental* qui a eu la bonté d'ordonner un petit bateau pour *Tronchin*.

Je baise plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

Elie de Beaumont ne pourrait-il pas soulever le corps ou l'ordre des avocats en faveur de mon roué ? Je crois que ce *Beaumont* là vaut mieux que le *Beaumont* votre archevêque. Cet archevêque et ses billets de confession m'occupent à présent ; je rapporte son procès. Ces temps-là sont aussi absurdes que ceux de la fronde, et bien plus plats. Mes contemporains n'ont qu'à se bien tenir.

LETTRE XXX.

A M. DAMILAVILLE.

18 de juillet.

Est-il bien vrai que l'archevêque de Paris ait puni le curé de Saint-Jean-de-Latran d'avoir prié DIEU pour les trépassés ? Il ne se contente donc pas d'avoir persécuté les mourans, il en veut encore aux morts ! Mais il paraît qu'il se brouille toujours avec les vivans. Au reste qu'on ait mis ou non le curé de Saint-Jean-de-Latran au séminaire, en tout cas, voici ce qu'un tolérant écrit sur cette matière :

„ Il paraît bien injuste de refuser des *De profundis* à *Crébillon*, tandis que toutes ses pièces

en méritent, hors *Rhadamiſte*; et l'on ne voit pas en quoi a péché ce pauvre curé, quand il a fait un ſervice pour l'ame poétique de M. de *Crébillon*. En effet, quoique cet auteur ait traité le ſujet d'*Atrée*, il était chrétien, et ſon *Rhadamiſte* durera peut-être auſſi long-temps que les mandemens de monſieur l'archevêque. Si le curé a été ſuſpendu pour avoir fait ce ſervice aux dépens des comédiens du roi, le ſervice n'eſt-il pas toujours fort bon? et l'argent des comédiens n'a-t-il pas de cours? Il faudrait donc excommunier monſieur l'archevêque pour recevoir tous les ans environ trois cents mille livres que lui fourniſſent les ſpectacles de Paris, et qui ſont le plus fort revenu de l'Hôtel-Dieu. 1762.

L'abbé *Griſel* qui ſait ce que vaut l'argent, et à quoi il faut l'employer, vous dira que le prélat riſque beaucoup; car, ſi les comédiens fermaient leurs ſpectacles, l'Egliſe ſerait privée d'un ſecours conſidérable. Il eſt vrai qu'on peut perſuader aux comédiens de continuer toujours à jouer, malgré la perſécution, parce que *la crainte d'une excommunication injuſte ne doit empêcher perſonne de faire ſon devoir*; mais, cette propoſition ayant été condamnée par les frères jéſuites et par le pape, il ſe pourrait bien faire qu'on manquât de ſpectacles à Paris, dans la crainte d'être excommunié par monſieur l'archevêque.

Si un turc vient en cette ville, comme en effet un fils circoncis de M. le bacha de *Bonneval* y viendra dans quelque temps; s'il fait célébrer un ſervice pour l'ame de quelque chrétien de ſa maiſon, ſon argent ſera reçu ſans diſ-

ficulté; et, tandis qu'il criera *allah*, *allah*, on chantera des *De profundis*.

1762. „ Pourquoi traiter les comédiens plus mal que les Turcs? ils sont baptisés; il n'ont point renoncé à leur baptême. Leur sort est bien à plaindre. Ils sont gagés par le roi, et excommuniés par les curés. Le roi leur ordonne de jouer tous les jours, et le rituel de Paris le leur défend. S'ils ne jouent pas, on les met en prison; s'ils font leur devoir, on les jette à la voirie. Ils sont défendus dans l'ordre des lois, dans l'ordre des mœurs, dans l'ordre des raisonnemens par M^e. *Huerne* de l'ordre des avocats, et ils sont condamnés par l'avocat *le Dain*. On les traite chrétiennement pendant leur vie et après leur mort, en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne; tandis qu'à Paris, où ils réussissent le mieux, on cherche à les couvrir d'opprobre. Tout le monde veut entrer pour rien chez eux, et on leur ferme la porte du paradis. On se fait un plaisir de vivre avec eux, et on ne veut pas y être enterré. Nous les admettons à nos tables, et nous leur fermons nos cimetières. Il faut avouer que nous sommes des gens bien raisonnables et bien conséquens. „

Mon cher frère, vous nous faites espérer qu'on pourra enfin demander justice pour les *Calas*. Il est plaisant qu'il faille s'adresser à l'abbé de *Chauvelin* pour imprimer en sûreté une lettre de *Donat Calas*. Votre zèle et votre prudence n'ont rien négligé. Nous vous avons, mon cher frère, plus d'obligation qu'à personne.

Est-il possible qu'il soit si aisé d'être roué et si difficile d'obtenir la permission de s'en plaindre!

LETTRE XXXI.

1762.

A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices, le 21 de juillet.

Je crois, Monsieur, que c'est à vos bontés que je dois la réception de votre nouveau chef-d'œuvre. Tous les deux sont d'autant plus forts, qu'ils sont ou paraissent être plus modérés. Les jésuites diront: *hæc est ærugo mera.* Tous les bons français vous doivent des remercimens de ces mots: *en un mot, des maximes ultramontaines.*

Ces deux ouvrages sont la voix de la patrie qui s'explique par l'organe de l'éloquence et de l'érudition. Vous avez jeté des germes qui produiront un jour plus qu'on ne pense; et quand la France n'aura plus un maître italien qu'il faut payer, elle dira: C'est à M. de la *Chalotais* que nous en sommes redevables.

Vous m'avez donné tant d'enthousiasme, Monsieur, que je m'emporte jusqu'à prendre la liberté de recommander à votre justice l'affaire de M. *Cathala*, négociant de Genève. Il implore le parlement pour être payé d'une dette. C'est un très-honnête homme, très-exact, incapable de demander ce qui ne lui est pas dû. Je sais bien qu'en qualité d'huguenot il sera damné; mais, en attendant, il faut qu'il ait son argent en ce monde.

Pardonnez-moi, Monsieur, la démarche que je fais auprès de vous. Je sais qu'il est très-inutile de vous solliciter, mais je n'ai pu m'empêcher

de vous dire combien j'estime la probité de mon
1762. huguenot. Je ne suis point suspect de favoriser les mécréans, puisque je viens de faire bâtir une église.

Je n'ai point d'expressions pour vous dire avec quel respect j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE XXXII.

A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, le 21 de juillet.

MON cher et ancien ami, nous oublions donc tous deux ce monde frivole et méchant, à cent cinquante lieues l'un de l'autre. Il vaudrait mieux l'oublier ensemble; mais la destinée a arrangé les choses autrement. Cette destinée, qui m'a fait tantôt goguenard, tantôt sérieux, qui m'a rendu maçon et laboureur, me force à présent de soutenir un roué contre un parlement. Le fils du roué m'avait fait verser des larmes; je me suis trouvé enchaîné insensiblement à cette épouvantable affaire qui commence à émouvoir tout Paris. Nous ne réussirons peut-être qu'à faire redire: *tantum religio potuit suadere malorum!* mais il est important qu'on le redise souvent, et que les hommes puissent apprendre enfin que la religion ne doit pas faire des tigres.

Jean-Jacques, qui a écrit à la fois contre les prêtres et contre les philosophes, a été brûlé à Genève dans la personne de son plat *Emile*, et banni du canton de Berne où il s'était réfu-

gié. Il est à présent entre deux rochers, dans le pays de Neuchâtel, croyant toujours avoir raison, et regardant les humains en pitié. Je crois que la chienne d'*Erostrate*, ayant rencontré le chien de *Diogène*, fit des petits dont *J. J.* est descendu en droite ligne. 1762.

Pour moi, je crois que je suis devenu dévot. J'ai, dans certaine tragédie de Cassandre, un grand-prêtre qui est aussi modéré que *Joad* est brutal et fanatique; j'ai une veuve d'*Alexandre*, religieuse dans un couvent; les initiés s'y confessent et communient. Je veux que vous assistiez à cette œuvre pie, quand vous serez à Paris. Jouissez, en attendant, des agrémens de la campagne; cultivez votre aimable esprit, et souvenez-vous que vous avez au pied des Alpes des amis qui vous chérissent tendrement.

LETTRE XXXIII.

A M. PINTO, *juif Portugais*, *à Paris.*

Aux Délices, 21 de juillet.

Les lignes dont vous vous plaignez, Monsieur, sont violentes et injustes. Il y a parmi vous des hommes très-instruits et très-respectables; votre lettre m'en convainc assez. J'aurai soin de faire un carton dans la nouvelle édition. Quand on a un tort, il faut le réparer; et j'ai eu tort d'attribuer à toute une nation les vices de plusieurs particuliers.

Je vous dirai avec la même franchise, que bien des gens ne peuvent souffrir ni vos lois, ni

1762. vos livres, ni vos superstitions. Ils disent que votre nation s'est fait de tout temps beaucoup de mal à elle-même, et en a fait au genre-humain. Si vous êtes philosophe, comme vous paraissez l'être, vous pensez comme ces messieurs; mais vous ne le direz pas. La superstition est le plus abominable fléau de la terre; c'est elle qui, de tous les temps, a fait égorger tant de juifs et tant de chrétiens; c'est elle qui vous envoie encore au bûcher chez des peuples d'ailleurs estimables. Il y a des aspects sous lesquels la nature humaine est la nature infernale. On sécherait d'horreur si on la regardait toujours par ces côtés; mais les honnêtes gens en passant par la Grêve où l'on roue, ordonnent à leur cocher d'aller vîte, et vont se distraire à l'opéra du spectacle affreux qu'ils ont vu sur leur chemin.

Je pourrais disputer avec vous sur les sciences que vous attribuez aux anciens Juifs, et vous montrer qu'ils n'en savaient pas plus que les Français du temps de *Chilpéric*; je pourrais vous faire convenir que le jargon d'une petite province, mêlé de chaldéen, de phénicien et d'arabe, était une langue aussi indigente et aussi rude que notre ancien gaulois; mais je vous fâcherais peut-être, et vous me paraissez trop galant homme pour que je veuille vous déplaire. Restez juif, puisque vous l'êtes; vous n'égorgerez point quarante-deux mille hommes pour n'avoir pas bien prononcé *shiboleth*, ni vingt-quatre mille pour avoir couché avec des madianites; mais soyez philosophe, c'est tout ce que je peux vous souhaiter de mieux dans cette courte vie.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec tous

les sentimens qui vous sont dus, votre très-humble, etc. 1762.

VOLTAIRE, *chrétien,*
et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi très-chrétien.

LETTRE XXXIV.

A M. DE LA MOTTE-GEFRARD.

Aux Délices, le 25 de juillet.

Vous m'avez envoyé un trésor, Monsieur; j'en ferai bientôt usage. Il y a des mots d'*Henri IV* qui pénètrent l'ame. Il y a des anecdotes curieuses, mais les paroles de ce grand roi sont plus curieuses encore. *Il aimerait mieux*, dit-il, *être turc que catholique;* mais dans quel temps s'exprime-t-il ainsi ? c'est lorsque les prédicateurs canonisaient en chaire l'empoisonneur du prince de *Condé*, et qu'ils excitaient les bons catholiques à empoisonner ou à assassiner le grand *Henri*. Dieu préserve son successeur des billets de confession, et des *Damiens*, et de la guerre avec les Anglais. Je vous souhaite, Monsieur, l'avancement que vous méritez, et au roi beaucoup d'officiers qui pensent comme vous. Recevez les très-humbles et très-respectueux remercimens de votre obligé serviteur.

1762.

LETTRE XXXV.

A M. DAMILAVILLE.

26 de juillet.

Je suis actuellement si occupé de l'affaire épouvantable des *Calas*, que je suis bien loin de penser à *Mathurin* et à *Colette*; je m'intéresse plus à cette tragédie qu'à toutes les comédies du monde.

Les comédiens de Saint-Sulpice, et le chef de troupe qui a défendu la pièce aux cordeliers, ont-ils prétendu envelopper le sieur *Crébillon* dans l'anathème? En ce cas, voilà tous les auteurs dramatiques obligés en conscience de se déclarer contre leurs ennemis. Mais l'horreur de Toulouse m'occupe plus que l'impertinence sulpicienne. Je vous demande en grâce de faire imprimer les pièces originales. Monsieur *Diderot* peut aisément engager quelque libraire à faire cette bonne œuvre. Il nous paraît que ces pièces nous ont déjà attiré quelques partisans. Que votre bon cœur, mon cher frère, rende ce service à la famille la plus infortunée! Voilà la véritable philosophie, et non pas celle de *Jean-Jacques*. Ce pauvre chien de *Diogène* n'a pu trouver de loge dans le pays de Berne; il s'est retiré dans celui de Neuchâtel: c'était bien la peine d'aboyer contre les philosophes et contre les spectacles.

Palissot m'a envoyé une étrange pièce, avec sa préface et ses notes plus étranges. Cette pièce est imprimée aussi mal qu'elle le mé-

rite. J'espère que l'éloge de *Crébillon* le sera mieux. 1762.

J'ai reçu le troisième tome, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, des remarques du petit *Racine* sur le grand *Racine*, et je me suis aperçu que c'est un ouvrage différent de celui que j'ai. Je vois qu'il y a trois tomes de ce dernier ouvrage, et que le troisième est intitulé: *Traité de la poésie dramatique ancienne et moderne.* Il me manque les deux premiers. Voulez-vous avoir la bonté de me les faire tenir? ils pourront m'être utiles pour les commentaires de *Corneille.*

Frère *Thiriot* vous embrasse. Je finis toutes mes lettres par dire: *écr. l'inf.*, comme *Caton* disait toujours: *Tel est mon avis, et qu'on ruine Carthage.*

LETTRE XXXVI.

AU MEME.

31 de juillet.

Est-il vrai que nous pourrons posséder notre frère, au mois de septembre, dans le pays de parpaillots? Il est juste que les initiés communient ensemble. Frère *Didérot* ne peut quitter l'*Encyclopédie*; mais frère d'*Alembert* ne pourrait-il pas venir se moquer des sociniens honteux de Genève?

On ne trouve plus ici aucun contrat *insocial* de *Jean-Jacques*, et sa personne est cachée entre deux rochers de Neuchâtel. Oh! comme

1762. ——nous aurions chéri ce fou, s'il n'avait pas été faux frère! et qu'il a été un grand sot d'injurier les seuls hommes qui pouvaient lui pardonner!

Est-il possible qu'on n'imprime pas à Paris les mémoires des *Calas*? Eh bien en voilà d'autres: lisez et frémissez, mon frère. On a imprimé ces lettres à la Haie et à Lyon. Tous les étrangers parlent de cette aventure avec un attendrissement mêlé d'horreur. Il faut espérer que la cour sauvera l'honneur de la France, en cassant l'indigne arrêt qui révolte l'Europe. Mon Dieu, mes frères, que la vérité est forte! Un parlement a beau employer les bras de ses bourreaux, a beau fermer son greffe, a beau ordonner le silence: la vérité s'élève de toutes parts contre lui, et le force à rougir de lui-même.

Espérez-vous la paix? Tout le monde en parle; mais j'ai bien peur qu'il n'en soit comme de la pluie que nous demandons, et que DIEU nous refuse. Tout est tari dans notre pays, excepté notre lac.

Ne vous livrez pas, mon frère, au dégoût et au dépit; et tâchez de tirer parti du passe-droit que vous essuyez.

Thiriot et moi nous embrassons notre frère.

LETTRE XXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 d'auguste.

Mes divins anges, voici ce que je dis à votre lettre du 27 de juillet. C'est une lettre des

cendue du ciel; mes anges ſont les protecteurs de l'innocence, et les ennemis du fanatiſme. Ils font le bien, et ils le font ſagement. J'envoie au haſard des mémoires, des projets, des idées. Mes anges rectifient tout; il faudra bien qu'ils viennent à bout de réprimer des juges de ſang, et de venger l'honneur de la France. J'ai toujours mandé qu'on ne trouverait jamais d'huiſſier qui osât faire une ſommation au greffier du parlement toulouſain, après que ce parlement a défendu ſi ſévèrement la communication des pièces, c'eſt-à-dire de ſa honte. Comment trouverait-on un huiſſier à Toulouſe qui ſignifiât au parlement ſon opprobre, puiſque je n'en ai point trouvé en Bourgogne qui osât préſenter un arrêt du conſeil au ſieur de *Broſſes*, préſident à mortier? J'en aurais trouvé dans le ſiècle de *Louis XIV*. 1762.

Mes anges ſont adroits; ils ont gagné le coadjuteur. Hélas! il eſt bien triſte qu'on ſoit obligé de prendre des précautions pour faire paraître deux lettres où l'on parle reſpectueuſement des moins reſpectables des hommes, et où la vertu la plus opprimée s'exprime en termes ſi modeſtes!

Enfin, nous ſommes environ cent mille hommes qui nous remettons de tout aux deux anges.

Les Anglais commencent une magnifique ſouſcription, dont les *Calas* ont déjà reſſenti les effets.

On a écrit à *Lavaiſſe* père une lettre qui doit le faire rentrer en lui-même, ou plutôt l'élever au-deſſus de lui même.

Il faut qu'il abandonne une ville ſuperſti-

tieuse et barbare, aussi ridicule par ses recueils
1762. des jeux floraux que par ses pénitens de quatre couleurs. Il trouvera des secours honorables qui l'empêcheront de regretter son barreau. Je supplie mes anges de vouloir bien envoyer le paquet ci-joint à M. le maréchal de *Richelieu*.

Je me jette aux pieds de madame d'*Argental*, et je la remercie du bateau qui parera la table de *Tronchin*. Elle est trop bonne. C'est de madame d'*Argental* dont je parle, et non de la table du docteur.

J'ai lu un factum d'*Elie* pour des bourguignons contre un médecin irlandais. Depuis ma maladie j'aime assez les médecins, mais ce factum ne me fait pas aimer les Irlandais. Je prie mes anges de vouloir bien dire à *Elie* le moderne, que je le préfère à *Elie* l'évêque de Jérusalem l'infame, et à *Elie* évêque de Paris la folle.

Mais est-il bien vrai que l'*Elie* de Paris, ce *Beaumont* à billets de confession, ait osé mettre au séminaire, pour deux ans, le curé de Saint-Jean-de-Latran, pour avoir prié DIEU? quoi! il ne sera pas même permis aux acteurs pensionnés du roi de faire dire des psaumes pour un homme qui les a fait vivre! Eh! que deviendrai-je donc? quoi! il n'y aura point pour moi de *libera!* Oh! je crierai pendant ma vie, si on ne veut pas brailler pour moi après ma mort.

Mes divins anges, je ne vous parle ni de Cassandre ni du Droit du seigneur; il fait trop chaud.

J'ai *Crébillon* sur le cœur. Ses vers étaient durs; mais *Beaumont* l'archevêque l'est davantage.

LETTRE XXXVIII.

1762.

AU MEME.

7 d'auguſte.

MES divins anges, mon cœur eſt bien gros. Je ſuis atterré de la piété du bailli de *Froulai*, et j'aime cent fois mieux le bailli du Droit du ſeigneur. Eſt-il poſſible qu'il ſe ſoit déclaré contre les comédiens, et contre ce bon curé de Saint-Jean-de-Latran. Il n'aurait jamais fait pareille infamie du temps de mademoiſelle *le Couvreur* et du chevalier d'*Aidie*.

Mon ſecond tourment eſt l'inquiétude que j'ai pour dame *Catherine*; j'ai bien peur que ce vieux héros de comte de Munich n'ait pris le parti de l'ivrogne *Pierre Ulric*. Il eſt généraliſſime; il aime peu les dames, depuis qu'une d'elles l'a envoyé en Sibérie; il eſt un peu pruſſien: tout cela me donne beaucoup d'embarras.

Ma troiſième douleur eſt l'affaire des *Calas*. Je crains toujours que monſieur le chancelier ne prenne le prétexte d'un défaut de formalités, pour ne pas choquer le parlement de Toulouſe. Je voudrais que quelque bonne ame pût dire au roi: *Sire, voyez à quel point vous devez aimer ce parlement; ce fut lui qui, le premier, remercia* DIEU *de l'aſſaſſinat de Henri III, et ordonna une proceſſion annuelle pour célébrer la mémoire de St. Jacques Clément*, en ajoutant la clauſe, *qu'on pendrait, ſans forme de procès, quiconque parlerait jamais de reconnaître pour roi votre aïeul Henri IV.*

1762. *Henri IV* gagna enfin ſon procès; mais je ne ſais ſi les *Calas* ſeront auſſi heureux. Je n'ai d'eſpoir que dans mes chers anges, et dans le cri public. Je crois qu'il faut que MM. de *Beaumont* et *Mallard* faſſent brailler en notre faveur tout l'ordre des avocats, et que, de bouche en bouche, on faſſe tinter les oreilles du chancelier; qu'on ne lui donne ni repos ni trève; qu'on lui crie toujours, *Calas! Calas!*

Ma quatrième inquiétude vient de la famille d'*Alexandre*. Je l'ai envoyée à l'électeur palatin, en lui diſant qu'il ne fallait point la faire jouer, et ſur le champ il a diſtribué des rôles. Je vais lui écrire pour le prier de ne la point imprimer, et il l'imprimera. Je crois que, pour me dépiquer, je ferai obligé d'en faire autant. Je ſuis preſque auſſi content de Caſſandre qu'un palatin; mais il ſe pourrait faire que mon extrême dévotion dans cet ouvrage, ma confeſſion, ma communion, ma *Statira* mourant de mort ſubite, mon bûcher, etc., donnaſſent quelque priſe à mes bons amis les *Frérons* et conſors. J'ai écrit la pièce de mon mieux; mais je crois qu'il faut accoutumer le public, par la voie de l'impreſſion, à toutes ces ſingularités théâtrales; c'eſt, à mon ſens, le meilleur parti, d'autant plus qu'étant dans le goût des commentaires, j'en ai fait un ſur cette pièce, qui eſt extrêmement profond et merveilleux. Me *Joli de Fleuri* pourrait en être tout ébouriffé.

Je vous enverrai Hérode et Mariamne inceſſamment; vous y verrez une eſpèce de janſéniſte, eſſénien de ſon métier, que j'ai ſubſtitué à *Varus*, comme je crois vous l'avoir déjà dit.

Ce

Ce *Varus* m'avait paru prodigieusement fade. Je baise toujours du meilleur de mon cœur le bout de vos ailes, et présente mes respects et remercîmens à madame d'*Argental V.* 1762.

LETTRE XXXIX.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 13 d'auguste.

Je suis presque toujours réduit, Monsieur, à vous écrire d'une main étrangère; cela gêne beaucoup mon cœur et mon impatience. Vous êtes, sans doute, actuellement dans votre beau château, l'asile des Muses et sur-tout de *Melpomène.* Le favori de *Thalie* a donc pris une autre route que Genève. Je ne saurais me consoler qu'il ait donné la préférence à Lyon; nous lui aurions fait l'accueil qu'on fesait ou qu'on devait faire à *Ménandre.* Je ne sais pas s'il sera fort content de Paris; il trouvera la comédie italienne réunie avec la foire, et ne donnant plus que des opéra comiques. D'ailleurs, la malheureuse guerre dans laquelle nous sommes engagés depuis sept ans, n'est guère favorable aux beaux arts. Je suis sûr que les connaisseurs rendront ce qu'ils doivent au mérite de M. *Goldoni*, mais je voudrais que son voyage lui fût utile.

Voilà, Monsieur, bien des sujets de tragédies dans ce siècle. L'empereur de Russie détrôné par sa femme, et mort, dit-on, d'une colique violente; le prince *Ivan*, empereur légitime, enfermé, depuis plus de vingt ans, dans une île

1762. de la mer glaciale, où sa mère est morte; la reine de Pologne expirant de douleur sur les ruines de sa capitale; le prince *Edouard*, héritier du trône de la Grande-Bretagne, traînant sa misère obscure dans les Ardennes; les rois de France et de Portugal assassinés. Vous m'avouerez qu'on aurait tort de ne pas convenir que notre siècle est fertile en sujets de théâtre. Heureux ceux qui voient du port tant d'orages! Il n'y a point de retraite qui ne soit préférable à des trônes élevés au milieu de tant d'écueils.

Jouissez, Monsieur, des douceurs de la paix, de votre considération, de votre tranquillité, des beaux arts que vous protégez. Je m'intéresse vivement à vos succès et à vos plaisirs. Conservez-moi vos bontés; vous savez combien elles me sont chères, et combien je vous respecte. *V.*

LETTRE XL.

A M. HELVETIUS.

13 d'auguste.

J'AI lu deux fois votre lettre, mon cher philosophe, avec une extrême sensibilité; c'est ma destinée de relire ce que vous écrivez. Mandez-moi, je vous prie, le nom du libraire qui a imprimé votre ouvrage en anglais, et comment il est intitulé; car le mot *esprit*, qui est équivoque chez nous, et qui peut signifier l'ame, l'entendement, n'a pas ce sens louche dans la langue anglaise. *Wit* signifie esprit dans le sens

où nous disons avoir de l'esprit, et *understanding* signifie esprit dans le sens que vous l'entendez. 1762.

Certainement votre livre ne vous eût point attiré d'ennemis en Angleterre ; il n'y a ni fanatiques ni hypocrites dans ce pays-là ; les Anglais n'ont que des philosophes qui nous instruisent, et des marins qui nous donnent sur les oreilles. Si nous n'avons point de marins en France, nous commençons à avoir des philosophes ; leur nombre augmente par la persécution même : ils n'ont qu'à être sages, et sur-tout être unis. Comptez qu'ils triompheront ; les sots redouteront leur mépris, les gens d'esprit seront leurs disciples. La lumière se répandra en France comme en Angleterre, en Prusse, en Hollande, en Suisse, en Italie même ; oui, en Italie. Vous seriez édifié de la multitude des philosophes qui s'élèvent sourdement dans le pays de la superstition. Nous ne nous soucions pas que nos laboureurs et nos manœuvres soient éclairés, mais nous voulons que les gens du monde le soient, et ils le seront : c'est le plus grand bien que nous puissions faire à la société ; c'est le seul moyen d'adoucir les mœurs que la superstition rend toujours atroces.

Je ne me console point que vous ayez donné votre livre sous votre nom ; mais il faut partir d'où l'on est.

Comptez que la grande dame a lu les choses comme elles sont imprimées, qu'elle n'a point lu le mot *abominable*, et qu'elle a lu *le repentir du grand Fénélon*. Soyez sûr encore que ce mot a fait un très-bon effet ; soyez sûr que je suis très-instruit de ce qui se passe.

1762. Je n'ai lu dans *Paliſſot* aucune critique des propoſitions dont vous me parlez: il faut que ces critiques mal-honnêtes ſoient dans quelques feuilles ou ſupplémens de feuilles qui ne me ſoient pas encore parvenus.

Vous pouvez m'écrire, mon cher philoſophe, très-hardiment. Le roi doit ſavoir que les philoſophes aiment ſa perſonne et ſa couronne, qu'ils ne formeront jamais de cabale contre lui; que le petit-fils d'*Henri IV* leur eſt cher, et que les *Damiens* n'ont jamais écouté des diſcours affreux dans nos antichambres. Nous donnerions tous la moitié de nos biens pour fournir au roi des flottes contre l'Angleterre; je ne ſais ſi ſes tuteurs en feraient autant. Pour moi, je défriche des terres abandonnées, je deſſèche des marais; je bâtis une égliſe, je ſoulage comme vous les pauvres, et je dis hardiment, par la poſte, que le diſcours de maître *Joli de Fleuri* eſt un très-mauvais diſcours. Je prends tout le reſte fort gaiement, et j'ai un peu les rieurs de mon côté.

J'ai trouvé de très-beaux vers dans le poëme que vous m'avez envoyé; je ſouhaite paſſionnément d'avoir tout l'ouvrage; adreſſez-le à M. *le Normand*, ou à quelque autre contre-ſigneur. Vivez, penſez, écrivez librement, parce que la liberté eſt un don de DIEU, et n'eſt point licence.

Il y a des choſes que tout le monde ſait, et qu'il ne faut jamais dire, à moins qu'on ne les diſe en plaiſantant. Il eſt permis à *la Fontaine* de dire que cocuage n'eſt point un mal, mais il n'eſt pas permis à un philoſophe de démon-

trer qu'il eſt du droit naturel de coucher avec la femme de ſon prochain. Il en eſt ainſi, ne vous déplaiſe, de quelques petites propoſitions de votre livre. L'auteur de la fable des abeilles vous a induit dans le piège. 1762.

Au reſte, il ne faut jamais rien donner ſous ſon nom. Je n'ai pas même fait la Pucelle; maître *Joli de Fleuri* aura beau faire un réquiſitoire, je lui dirai qu'il eſt un calomniateur, que c'eſt lui qui a fait la Pucelle qu'il veut méchamment mettre ſur mon compte.

Adieu, mon cher philoſophe; je vous ſalue en *Platon*, en *Confucius*, vous, madame votre femme, vos enfans; élevez-les dans la crainte de DIEU, dans l'amour du roi et dans l'horreur des fanatiques, qui n'aiment ni DIEU, ni le roi, ni les philoſophes.

LETTRE XLI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 d'auguſte.

DIVINS anges, le bout de vos ailes m'eſt plus ſacré que jamais. Je vous remercie du bateau: voilà ce qu'on peut donner de plus agréable à M. *Tronchin*. Je vous prie de joindre à toutes vos bontés celle d'ordonner à l'orfèvre d'envoyer, par la diligence, ſon bateau à M. *Camp*, banquier à Lyon, lequel M. *Camp* me le dépêchera ſur le champ.

J'eſpère que je vous aurai bientôt une obligation encore plus grande, et que votre pro-

1762. tection fera réformer l'abominable arrêt de Toulouse.

En verité, si le roi connaissait les conséquences funestes de cette horrible extravagance, il prendrait l'affaire des *Calas* plus à cœur que moi. Voilà déjà sept familles qui sont sorties de France. Avons-nous donc trop de manufacturiers et de cultivateurs ? Je soumets ce petit article à la considération de M. le comte de *Choiseul*. La France le bénit de travailler à la paix ; mais *Marie-Thérèse* poursuivra toujours *Luc*.

Catherine se joindra à *Marie-Thérèse*, don *Carlos* voudra délivrer don *Joseph* du soin de régir la Lusitanie.

Cette pièce vraiment n'est pas aisée à faire, et l'auteur y aura assurément bien de l'honneur. On lui battra des mains sur les bords de mon lac, comme sur les bords de la Seine. Il daigne donc aussi protéger le tripot et les curés! DIEU le bénira. Il faut que nous lui ayons l'obligation, à lui et à M. le maréchal de *Richelieu*, d'être débarbarisés.

J'entends madame *Scaliger* à demi-mot; elle veut un Cassandre; vous l'aurez, Madame; mais je doute que vous et mon autre ange veuillez l'exposer au théâtre et à la dent des malins, qui se moqueront de père *Voltaire*, et du curé d'Ephèse, et de ma religieuse, et de mon *Cassandre* dûment confessé. Cependant, je vous jure que le tout fait un effet auguste et terrible. J'en ai pour garans des huguenots qui se moquent de sacremens, et à qui pourtant ma confession a fait grand plaisir: enfin vous en juge-

rez. Je vous soumets tout ce que j'ai de sacré et de profane. 1762.

M. le maréchal de *Richelieu* vient-il ? nous lui jouerons Cassandre.

Mille tendres respects. *V.*

LETTRE XLII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Aux Délices, 21 d'auguste.

Le vieux paresseux malade a rarement la consolation d'écrire à son philosophe d'Angoulême. Vous avez dû recevoir un petit imprimé qu'on dit assez curieux, et qui est dans votre goût. Je pense qu'il vous fut envoyé par votre libraire de Genève, avant votre voyage de Paris. Le libraire m'a dit que vous ne lui en aviez point accusé la réception. Il prétend que c'est un ouvrage très-rare, et qu'il a eu beaucoup de peine à vous trouver. Si vous aviez quelque envie de voir les mémoires des *Calas*, il faudrait donner une adresse par laquelle on pût vous épargner un port considérable, ce qui n'est pas à présent trop aisé. Ces *Calas* sont, comme peut-être vous l'avez déjà ouï dire, des protestans imbécilles, que des catholiques un peu fanatiques ont fait rouer à Toulouse. Si notre siècle a des momens de raison, il en a de folies bien atroces.

Les Turcs prétendent que leur Alcoran a tantôt un visage d'ange, et tantôt un visage de bête. Cette définition de l'Alcoran convient assez au temps où nous vivons ; il y a quelques philoso-

———phes; voilà les visages d'anges: tout ce qui se
1772. fait ailleurs ressemble fort à des visages de bêtes.

Je crois que nous aurons bientôt ici le gouverneur de votre Guienne; il fait, comme vous, un petit pélerinage chez le vieux gymnosophiste: mais, de tous les sages qui sont venus dans cet hermitage, vous serez toujours celui que je regretterai et que j'aimerai le plus.

Nous n'avons point eu de nouvelles intéressantes depuis la dernière colique du czar. Il n'y a eu ni roi détrôné, ni moines abolis, ni batailles données la semaine dernière. *V.*

LETTRE XLIII.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 25 d'auguste.

Il caro *Goldoni*, il figlio della natura, veut donc, Monsieur, me laisser mourir sans me donner la consolation de le voir. Il m'a écrit de Lyon qu'il n'avait pu passer chez moi parce qu'il a sa femme; mais certainement je ne lui aurais pas pris sa femme, et je les aurais reçus tous deux avec autant d'empressement qu'il le sera par-tout ailleurs. Il m'a mandé que de Lyon il allait à Paris, mais il ne m'a point donné d'adresse; ainsi je ne sais où lui répondre.

Je suis tout à-fait anguistiato. Vous m'étonnez, Monsieur, de m'apprendre que vous voulez ressusciter en Italie la tragédie d'*Idoménée* (*), qui

(*) *Idoménée* fut traduit par MM. *Paradisi* et *Albergati*, non par choix, mais par complaisance.

qui est morte à Paris dès sa naissance, il y a quelque soixante ans. C'est un des plus insipides ouvrages qu'on ait jamais donnés au théâtre, et aussi mal écrit que mal conduit. Assurément *Phèdre* et *Polyeucte* seraient bien étonnés de se trouver en pareille compagnie. Non, vous ne ferez pas comme ceux qui tiennent table ouverte, et qui reçoivent également les gens aimables et les importuns. 1762.

DIEU a béni votre théâtre, et n'a pas accordé au mien beaucoup de faveurs cette année. J'ai été si malade, qu'il m'a fallu quitter le château de Ferney, pour aller aux Délices près de Genève, et pour être long-temps entre les mains des médecins. Pendant ce temps-là, vous donniez de belles fêtes; et il vous est plus aisé de trouver des acteurs à Bologne, qu'à moi d'en trouver à Genève. Bologna la dotta vaut mieux que Genève la pédante, où il n'y a que des prédicans, des marchands et des truites. Je ne m'accommode pas tout à-fait de cela, moi qui aime la bonne tragédie. Ce que nous avons de plus agréable dans ce pays-ci, c'est que nous sommes instruits les premiers de toutes les sottises sanguinaires qui se passent dans le Nord. Nous sommes tout juste entre la France, l'Allemagne et l'Italie, et on ne tue personne vers Dresde que nous ne le sachions les premiers. Avec tout cela, j'aimerais beaucoup mieux avoir bâti un château vers Bologna, que vers les Allobroges, et être votre voisin que celui des Savoyards; mais DIEU n'a pas voulu que je visse la belle Italie. Il faut que je vive et que je meure où je

——suis; j'y vivrai et j'y mourrai plein d'eſtime et
1762. de reſpect pour vous.

LETTRE XLIV.

A M. GOLDONI.

Aux Délices, près de Genève, 28 d'auguſte.

ADAGIO un poco, caro ſior; coſa che avete detto, che avete una moglie al lato, vuol dir che ſiete un *contade perfetto*. Baſta, che il ſior e la ſiora moglie ſarebbero ſtati ricevuti con ogni riſpetto, e col più gran zelo nelle mie capanne; e che la via di Genevra e così bella come quella di Lione; e che mi diſpiace che ſi ſia deguſtato, e che non abbia avuto la volontà di venir; e ch'è un pezzo che l'aſpettava, e che io vò mi rammaricando; veda, che coſa fà di non aver preſo la via di Genevra; veda, che biſogna che dica tutto, e poi vedrà ſe le coſe van ben.

Volete dunque, mio caro ſior, ſanar la piaga che mi fate, coll' onore della voſtra dedicazione; ma ſe queſta gloria innalza il mio ſpirito e luſinga la vanità mia, il dolor di non avervi tenuto nelle mie braccia, non è meno acerbo nel mio cuore. Leggerò le voſtre vezzoſe comedie fino al giorno che potrò riverire l'autore.

Non ſò dove ſiete adeſſo; non ſò come indirizzare la mia lettera: ma il voſtro nome baſta; e mi confido che ſiete già conoſciuto a Parigi, come a Venezia. Non ò ancora ricevuto il regalo che mi accennate; ma non poſſo differire i miei ringraziamenti.

Già che siete, o sarete ben presto cittadino di Parigi, vorrei farvi una visita, ma il *Corneille* non lo permetterà. Mi ritrovo frà il *Corneille* ed il *Goldoni*. Stamperò l'uno ed aspetterò l'altro quando egli tornerà a riveder la sua bella Italia. Ma di grazia non mi deludete più colle illusioni della speranza. 1762.

Addio; vi stimo, vi onoro, vi amo senza illusione veruna. E sarò sempre il vostro ammiratore, amico e servitore.

LETTRE XLV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 d'auguste.

DIVINS anges, je m'aperçois pourtant qu'il est difficile de faire à la fois une tragédie, l'Histoire du czar, l'Histoire générale, les Remarques sur *Corneille*, et de défricher le tout avec un procès pour un cimetière.

J'apprends que vous n'êtes plus chez vous, et que la petite vérole vous en a chassés : voilà ce que c'est que de ne pas faire inoculer tous les petits garçons et toutes les petites filles d'un pays, à l'âge de sept ans; mais j'ai peur que *Tronchin* et *la Condamine* n'aient décrédité l'inoculation, l'un en excitant trop d'envie, et l'autre en y mêlant un peu de ridicule.

Je vous envoie Mariamne pour vous amuser dans votre exil; vous avez dû recevoir le Jules-César de *Shakespeare*. Je crois que vous serez convaincus que *la Place* est fort loin d'avoir fait

1762. connaître le théâtre anglais; avouez que l'excès énorme de son extravagance était pourtant bon à connaître.

J'ai vu la requête de *Mariette* pour les *Calas*, j'ai vu l'arrêt. La jurisprudence de Toulouse est bien étrange; cet arrêt ne dit pas seulement de quoi *Jean Calas* était accusé. Je ne regarde ce jugement que comme un assassinat fait en robe et en bonnet carré. Je me flatte qu'enfin votre protection fera rendre justice à l'innocence. Je sais bien que les lois ne permettent pas les dédommagemens que l'équité exigerait; les juges devraient au moins demander pardon à la famille, et la nourrir. Que pourra faire le conseil? Il dira que *Calas* n'a point pendu son fils, nous le savions bien; et quand le conseil se laisserait séduire par le parlement de Toulouse, l'Europe ne croira pas moins *Calas* innocent. Le cri public l'emporte sur tous les arrêts; mais enfin c'est toujours beaucoup que le conseil réprime un peu le fanatisme.

Mes chers anges, je ne ferai point imprimer Cassandre: que votre volonté soit faite dans la terre comme aux cieux; mais il arrivera surement quelque malheur dans le Palatinat.

L'électeur fait une belle dépense pour cette représentation: nous jouerons la pièce à Ferney; mais, quoique ce ne soit pas en électeurs, le spectacle ne laissera pas que d'être beau. J'espère que nous en régalerons M. le maréchal de *Richelieu*. Nous verrons, à cette représentation, s'il y a encore quelque chose à changer, et ensuite nous l'enverrons à nos juges en dernier ressort.

Mes divins anges, nous avons des fluxions qui ne permettent pas trop d'écrire. 1762.
Mille tendres respects.

LETTRE XLVI.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 29 d'auguste.

Mon cher frère, il y a deux pièces dont je suis fort content; l'une est l'arrêt du parlement qui nous débarrasse des jésuites, l'autre est la requête de M. *Mariette* contre le parlement de Toulouse. Je me flatte qu'à la fin nous viendrons à bout de faire rendre justice à l'innocence. Mais quelle justice! elle se bornera à déclarer que *Jean Calas* a été roué mal-à propos. Le sang innocent, dans d'autres pays, obtiendrait une autre vengeance. Je regarde le supplice de *Calas* comme un assassinat revêtu des formes de la justice. Les assassins devraient bien être condamnés au moins à demander pardon à la famille, et à la nourrir.

Vous ne vous souvenez peut-être pas d'une lettre qui est, je crois, la première que je vous écrivis sur cette affaire, et qui était adressée à M. d'*Alembert*. (*) Je vous l'envoyai afin que tous les frères fussent instruits de cet horrible exemple de fanatisme. Je ne sais quel exécrable polisson a pris cette lettre pour son texte, et y a ajouté tout ce qu'on peut dire de plus extra-

(*) Voyez la Correspondance de d'*Alembert*, 29 de mars et 17 d'octobre 1762.

1762. vagant, de plus offensant et de plus punissable contre le gouvernement. L'auteur a poussé la sottise jusqu'à dire du mal du roi, et du bien du *poëme de Balai*; le tout, écrit dans les charniers Saint-Innocens, a été mis dans les papiers publics d'Angleterre.

Il se trouve encore que le *Journal encyclopédique*, qui est le seul journal que j'aime, est attaqué violemment dans ce bel écrit qu'on m'attribue. Les auteurs de ce journal s'en sont plaints à moi; enfin j'ai été obligé d'avoir la condescendance de désavouer publiquement cette impertinence, par la raison qu'il y a bien plus de gens qui se connaissent en méchancetés, qu'il n'y en a qui se connaissent en style. Il faut avouer que la lettre est si insolente, que monsieur d'*Alembert* serait presque aussi coupable de l'avoir reçue, que moi de l'avoir écrite.

Quand vous verrez M. d'*Alembert*, je vous prie de l'instruire de tout cela.

Mon frère *Thiriot* a trouvé ici de la santé, et moi je perds la mienne. Je suis accablé de fluxions; je deviens sourd. Les tempéramens faibles à mon âge s'en vont pièce à pièce. Nous allons jouer ici la comédie: je ne pourrai être tout au plus que spectateur; c'est bien dommage, je ne fesais pas mal mes rôles de vieillard.

Ne pensez-vous pas qu'il faut attendre, pour reprendre à Paris le Droit du seigneur, que la comédie française soit sur un autre pied et sur un autre ton? Je crois que vous avez à Paris *Goldoni*. Vous me ferez plaisir de me dire comment il réussira. Je ne parle pas de ses pièces;

je crois la chose décidée. On dit l'auteur très-bon homme et fort naturel. 1762.

J'embrasse tendrement mon cher frère.

LETTRE XLVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, par Genève, 14 de septembre.

Je reçois la lettre de mes divins anges, du 7 de septembre, avec les plus tendres remercîmens. Madame *Scaliger* a donc aussi une fluxion; je la plains bien, non pas à cause de ma triste expérience, mais par extrême sensibilité. Cependant il y a fluxion et fluxion; j'en connais qui rendent sourd et borgne vers les soixante-neuf ans, et qui glacent ce génie que vous prétendez qui me reste. Je ne suis pas trop actuellement en état de raboter des vers; j'attends quelques petits momens favorables pour obéir à tout ce que mes anges m'ordonnent: mais, si malheureusement mon imbécillité présente se prolongeait, ne pourrait-on pas toujours jouer Mariamne à Fontainebleau, en attendant que le sens commun de la poésie me fût revenu?

La barque à *Tronchin* est extrêmement jolie; elle semble convenir très-fort à celui qui sauve les gens de la barque à *Caron*.

J'ai écrit à l'électeur palatin, pour lui demander en grâce qu'il empêche, par son autorité électorale, que Cassandre ne soit livré au bras séculier, et imprimé. Il m'a déjà promis d'avoir

1762. cette attention, et je me flatte qu'il tiendra sa parole.

Il a fait, en dernier lieu, exécuter Tancrède d'une façon qui ne laisse pas soupçonner qu'on viole la terrible unité de lieu. On voit la maison d'*Argire*, un temple, l'hôtel des chevaliers et deux rues : voilà le goût antique dans toute sa régularité.

Je relis la lettre de mes anges. Je soupçonne qu'il y a quelque mal-entendu dans la copie de Mariamne que j'ai envoyée; et, dès que j'aurai la tête moins emmitouflée, je reverrai ce procès avec attention.

Celui des *Calas* me paraît en bon train, grâce à votre protection.

Je ne connais ni le nom du rapporteur ni celui des juges, tant la veuve a pris soin de me bien informer. J'attendrai patiemment le mémoire de *Mariette*; mais je vous avoue que j'attends avec impatience celui d'*Elie*.

Ne faudra-t-il pas, quand les juges seront nommés, les faire solliciter fort et long-temps, soir et matin, par leurs amis, leurs parens, leurs confesseurs, leurs maîtresses? Ceci est la cause du bon sens contre l'absurdité, et de l'humanité contre la barbarie fanatique. Il sera bien doux de gagner ce procès contre les pénitens blancs. Est-il possible qu'il y ait encore de pareils masques en France?

Mes anges, il y a long-temps que j'ai envie de vous écrire sur le philosophe qui veut épouser. Voici l'état des choses. Quand l'extrême protection et la grande considération qu'on me prodiguait, força ma modestie à quitter la France,

j'avais des rentes viagères et de l'argent comptant. Je me suis défait de ce dernier embarras, en assurant à madame *Denis* seize mille livres de rentes ; j'en ai donné trois à madame de *Fontaine* ; j'en ai assuré quinze cents livres ou environ à mademoiselle *Corneille* ; le reste a été englouti en maisons, châteaux, meubles et théâtre. Je ne sais pas encore ce qui reviendra à mademoiselle *Corneille* de l'édition de *Pierre*, mais je crois que cela lui formera un fonds d'environ quarante mille livres. Je lui donnerai une petite rente pour ma souscription. Il ne faut pas se flatter que je puisse davantage. Ne comptons même l'édition de *Corneille* que pour trente mille livres, afin de ne pas porter nos espérances trop haut, et de n'être pas obligés de décompter. 1762.

Si le philosophe est vraiment philosophe, et veut demeurer avec nous jusqu'à ce que son père lui cède son château, il jouira d'une assez bonne maison ; mais qu'il ne croye pas épouser une philosophe formée. Nous commençons à écrire un peu, nous lisons avec quelque peine, nous apprenons aisément des vers par cœur, et nous ne les récitons pas mal ; la santé est très-faible, le caractère est doux, gai, caressant ; le mot de bonne enfant semble avoir été fait pour elle. J'ai rendu un compte fidelle du spirituel et du temporel, du physique et du moral ; et je m'en tiens là en me remettant à la providence.

Voilà les juges nommés pour la révision du procès des *Calas*. On est instruit du nom des juges ; on espère que nos anges protecteurs les

1762. feront bien solliciter, et on se flatte que la cause elle-même les sollicite.

Mille tendres respects.

LETTRE XLVIII.

A M. DAMILAVILLE.

19 de septembre.

Ah! ah! mon frère, on croit donc que je veux immoler *Corneille* sur l'autel que je lui dresse! Il est vrai que je respecte la vérité beaucoup plus que *Pierre*; mais lisez, et renvoyez-moi ces cahiers, après les avoir fait lire à frère *Platon*.

J'attends la prophétie d'*Elie-Beaumont*, qui fera condamner les juges iniques, comme l'autre *Elie* fit condamner les prêtres de *Baal*. Nous prions mon cher frère de dire au second *Elie* que cent mille hommes le loueront, le béniront et le remercîront.

Nous envoyons au cher frère la belle lettre de *J. J. Rousseau* au cuistre de Motier-Travers. On peut juger de la conduite noble et conséquente de ce *J. J.* Ne trouvez-vous pas que voilà une belle fin? Je mourrai avec le chagrin d'avoir vu la philosophie trahie par les philosophes et des hommes qui pouvaient éclairer le monde, s'ils avaient été réunis. Mais, mon cher frère, malgré la trahison de *Judas*, les apôtres persévérèrent.

On cherche à connaître quel est l'auteur d'un libelle intitulé, *les Erreurs de Voltaire*, imprimé à Avignon: on prétend que c'est un jésuite.

Son livre contient en effet beaucoup d'erreurs; mais ce ſont les ſiennes: cela eſt tout-à fait jéſuitique. C'eſt un tiſſu de ſottiſes et d'injures, le tout pour la plus grande gloire de DIEU. Il eſt bon de lui donner ſur les oreilles. M. *Diderot* eſt prié de ſavoir le nom du porteur d'oreilles. 1762.

Les farceurs de Paris joueront le Droit du ſeigneur quand ils voudront; mais ils n'auront Caſſandre que quand ils auront ſatisfait à ce devoir.

Je déſire chrétiennement que le teſtament du curé ſe multiplie comme les cinq pains, et nourriſſe les ames de quatre à cinq mille hommes; car j'ai plus que jamais l'*inf*.... en horreur, et j'aime plus que jamais mon frère.

LETTRE XLIX.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 21 de ſeptembre.

DIEU m'a rendu une oreille et un œil; votre Excellence m'avouera que je ne peux pas chanter la chanſon de l'aveugle:

Dieu, qui fait tout pour le mieux,
M'a fait une grande grâce;
Il m'a crevé les deux yeux,
Et réduit à la beſace.

J'ai lu très aiſément la lettre dont vous m'avez honoré; mais c'eſt que le plaiſir rend la viſière plus nette. Je ne ſais, Monſieur, ſi vous en

1762. aurez beaucoup en relisant Cassandre: elle est mieux qu'elle n'était; mais je crois qu'elle a encore grand besoin de vos lumières et de vos bontés. Un moine, très-honnête homme, doit vous l'avoir remise: vous le connaissez déjà, sans doute; c'est le bibliothécaire de l'infant, qui accompagne M. le prince *Lanti*. Je l'aurais bien chargé d'un paquet de *Calas*, mais j'étais à Ferney; je n'avais plus d'exemplaires de ces mémoires; *Cramer* n'était point à Genève. J'ai manqué l'occasion, je vous en demande pardon. J'envoie chez M. de *Montpérou* un petit ballot de ces écritures ou écrits: il pourra aisément vous le faire tenir; il y a toujours quelqu'un qui va à Turin: mais je vous avertis que ces mémoires ne sont que de faibles escarmouches; la vraie bataille se donne actuellement par seize avocats de Paris, qui ont signé une consultation. Cet ouvrage me paraît un chef-d'œuvre de raison, de jurisprudence et d'éloquence. Cette affaire devient bien importante: elle intéresse les nations et les religions. Quelle satisfaction le parlement de Toulouse pourra-t-il jamais faire à une veuve dont il a roué le mari, et qu'il a réduite à la mendicité, avec deux filles et trois garçons, qui ne peuvent plus avoir d'état? Pour moi, je ne connais point d'assassinat plus horrible et plus punissable que celui qui est commis avec le glaive de la loi.

Je ne crois pas que *Catherine II* jouisse longtemps de la mort de son mari. Vous savez quel désordre agite à présent la Russie.

Dieu veuille que le duc de *Betford* ne vienne pas jouer à Paris le rôle de M. *Stanley*.

Mille profonds respects à vos excellences. V.

LETTRE L.

1762.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, 22 de septembre.

JUSQU'A présent il ne s'était trouvé qu'une voix dans le désert qui avait crié: *Parate vias Domini.* Votre mémoire est assurément l'ouvrage du maître: je ne sais rien de si convaincant et de si touchant. Mon indignation contre l'arrêt de Toulouse en a redoublé, et mes larmes ont recommencé à couler.

Je suis convaincu que vous parviendrez à faire réformer l'arrêt de Toulouse. Votre conduite généreuse est digne de votre éloquence. Cette cruelle affaire qui doit vous faire un honneur infini, achève de me prouver ce que j'ai toujours pensé, que nos lois sont bien imparfaites. Presque tout me paraît abandonné au sentiment arbitraire des juges. Il est bien étrange que l'ordonnance criminelle de *Louis XIV* ait si peu pourvu à la sureté de la vie des hommes, et qu'on soit obligé de recourir aux capitulaires de *Charlemagne.*

Votre mémoire doit désormais servir de règle dans des cas pareils. Le fanatisme en fournit quelquefois. J'ai lu trois fois votre ouvrage; j'ai été aussi touché à la troisième lecture qu'à la première.

J'ajoute aux trois impossibilités que vous mettez dans un si beau jour, une quatrième: c'est celle de résister à vos raisons. Je joins ma reconnaissance à celle que les *Calas* vous doivent.

1762. J'ose dire que les juges de Toulouse vous en doivent aussi; vous les avez éclairés sur leurs fautes. Si j'avais le malheur d'être de leur corps, je leur proposerais, sur la seule lecture de votre factum, de demander pardon à la famille qu'ils ont perdue, et de lui faire une pension. Je les tiens indignes de leur place, s'ils ne prennent pas ce parti.

L'estime que vous m'inspirez, Monsieur, me met presque en droit de vous demander instamment votre amitié. Vous avez une femme digne de vous; agréez mes respects l'un et l'autre, et tous les sentiments avec lesquels je serai toute ma vie, Monsieur, votre etc.

LETTRE LI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, 23 de septembre.

Mes divins anges, je dois d'abord vous dire combien j'ai été frappé du mémoire de M. de *Beaumont*. Il me semble que chaque ligne porte la conviction avec elle. Je lui en ai fait mon compliment. Je crois qu'il est impossible que les juges résistent à la vérité et à l'éloquence.

Voici une autre affaire dont les objets peuvent être plus importans, quoique moins tragiques. C'est à M. le comte de *Choiseul* à voir s'il trouvera mon idée praticable. Je la soumets à ses lumières et a sa prudence. Le secrétaire de l'ambassade anglaise est, comme vous savez, l'ame unique de cette négociation, et elle peut avoir

quelques épines. Ce secrétaire a un beau-frère et un ami dans un homme de la famille des *Tronchin*. Vous n'ignorez pas combien cette famille est attachée à la France. Celui dont je vous parle y a tout son bien ; il est fils d'un premier syndic de Genève, homme d'esprit et de probité, comme tous les *Tronchin* le sont; très-capable de rendre des services avec autant d'honneur que de zèle. Son beau-frère a en lui une entière confiance. Peut être n'y a-t-il pas de moyen plus sûr et plus honnête d'aplanir les difficultés qui pourront survenir, et de faire agréer des insinuations contre lesquelles on serait en garde si elles venaient de la part du ministère de France, et qu'on recevrait avec moins de défiance si elles étaient inspirées par un parent et par un ami. Je peux vous répondre que M. *Tronchin* servira la France avec le plus grand empressement, sans manquer en rien à ce qu'il doit à son beau-frère. Je n'imagine pas que M. le comte de *Choiseul* puisse jamais trouver une personne plus capable de répondre à ses vues pacifiques et généreuses, et plus digne de toute sa confiance dans une négociation si importante. 1762.

C'est une idée qui m'est venue, et qui, peut-être, mérite d'être approfondie et suivie. Mon suffrage est bien peu de chose; mais soyez bien persuadé que je ne ferais pas une telle proposition, si je n'étais sûr de la probité et du zèle de M. *Tronchin*. Si on ne trouve pas mon offre déraisonnable, que M. le comte de *Choiseul* me donne ses ordres, ou par lui-même ou par vous, c'est la même chose; et que DIEU nous donne la paix. Je ne sais s'il est bien vrai qu'il y ait une

guerre commencée en Russie, mais je suis sûr
1762. qu'il y a des nuages.

Je n'ai point encore eu de nouvelles de M. le maréchal de *Richelieu*; je le crois à Lyon avec madame la comtesse de *Lauraguais*. S'ils viennent tous deux chez *Baucis* et *Philémon*, Ferney sera bien étonné d'être la cour des pairs.

Nous avons joué aujourd'hui Olimpie devant MM. de la *Rocheguyon* et de *Villars*. Cela n'a pas été trop mal, mais cela pourrait être mieux. Il n'y avait que moi qui ne savais pas mon rôle, tant je songeais à ceux des autres.

Mille tendres respects.

LETTRE LII.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 25 de septembre.

MONSIEUR,

J'AI reçu votre lettre à table, et nous avons tous pris la liberté de boire à la santé de sa Majesté impériale, et de lui souhaiter une vie aussi longue et aussi heureuse qu'elle le mérite. M. le duc de *Villars*, fils de l'illustre maréchal dont le nom a pénétré, sans doute, dans votre cour, était à la tête de nos buveurs. Nous avions quelques philosophes qui s'intéressent à l'*Encyclopédie*. Nous avons tous senti les transports que la magnanimité de votre auguste souveraine doit inspirer. Nous vous avons béni, Monsieur; et, sans manquer au respect que nous avons

pour sa Majesté, nous avons joint votre nom au sien, comme on joignait autrefois celui de *Mécène* à celui d'*Auguste*. Je doute que les savans qui ont entrepris l'*Encyclopédie*, puissent profiter des bontés de sa Majesté impériale, attendu les engagemens qu'ils ont pris en France. Mais surement l'offre que votre Excellence leur fait, sera regardée par eux comme la plus digne récompense de leurs travaux, et votre nom sera célébré par eux comme il doit l'être. Il faut avouer qu'il y a beaucoup d'articles, dans ce dictionnaire utile, qui ne sont pas dignes de MM. d'*Alembert* et *Diderot*, parce qu'ils ne sont pas de leur main. Il faudra absolument les refondre dans une seconde édition, et mon avis serait que cette seconde édition se fît dans votre empire. Rien ne serait plus honorable aux lettres: j'ose dire que la gloire de votre illustre souveraine n'en serait pas diminuée. Il n'y a jamais eu que les grands hommes qui aient fait fleurir les arts. L'impératrice sera regardée comme un grand-homme. J'écris fortement à M. *Diderot* pour lui persuader, s'il est possible, d'achever la première édition sous vos auspices. Votre Excellence a dû recevoir, par la poste de Strasbourg, ma réponse aux nouvelles heureuses dont vous m'avez honoré. Je vous réitère mes hommages, ma reconnaissance et tous les sentimens que je vous dois. On commencera l'Histoire de *Pierre le grand* dans peu de mois; on fait fondre de nouveaux caractères. Il y a déjà six volumes imprimés du *Corneille*, et il n'est pas possible d'imprimer à la fois deux ouvrages, dont chacun demande la plus grande atten- 1762.

1762. tion. Puisse bientôt la paix rendue à l'Europe, laisser aux esprits la liberté de cultiver les arts et de vous imiter. J'ai écrit à M. *Boris de Soltikof*. Je serais bien fâché qu'un homme de son mérite, et d'un mérite formé par vous, ne conservât pas pour moi un peu d'amitié.

Agréez le tendre respect avec lequel je serai toute ma vie, etc.

LETTRE LIII.

A M. DIDEROT.

25 de septembre.

Eh bien, illustre philosophe, que dites-vous de l'impératrice de Russie? ne trouvez-vous pas que sa proposition est le plus énorme soufflet qu'on pût appliquer sur la joue d'un *Omer?* En quel temps sommes-nous! c'est la France qui persécute la philosophie, et ce sont les Scythes qui la favorisent! M. de *Schouvalof* me charge d'obtenir de vous que la Russie soit honorée de l'impression de votre *Encyclopédie*. Monsieur de *Schouvalof* est fort au-dessus d'*Anacharsis*, et il a toute la ferveur de ce zèle que donnent les arts naissans, et que nous avions sous *François I.*

Je doute que vos engagemens pris à Paris vous permettent de faire à Riga la faveur qu'on demande; mais goûtez la consolation et l'honneur d'être recherché par une héroïne, tandis que des *Chaumeix*, des *Berthier* et des *Omer* osent vous persécuter. Quelque parti que vous preniez, je

vous recommande l'*inf.* . . .; il faut la détruire chez les honnêtes gens, et la laisser à la canaille, grande ou petite, pour laquelle elle est faite. 1762.

Je vous révère autant que je le dois. Voulez-vous m'envoyer votre réponse à M. de *Schouvalof?* il n'y a qu'à la donner à notre frère.

LETTRE LIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de septembre.

Je réponds, ô mes anges gardiens, à votre béatifique lettre dont *Roscius* a été le scribe, et je vous envoie la façon dont nous jouons toujours *Zulime*. Je peux vous répondre que cette fin est déchirante, et que, si on suit notre leçon, on ne s'en trouvera pas mal.

Ce n'est pas que j'aye jamais regardé Zulime comme une tragédie du premier ordre. Vous savez combien j'ai résisté à ceux qui avaient le malheur de la préférer à Tancrède, qui est, à mon gré, un ouvrage très-théâtral, un véritable spectacle, et qui a de plus le mérite de l'invention et de la singularité, mérite que n'a point Zulime.

Je vous supplie très-instamment de vous opposer à cette fureur d'écourter toutes les fins des pièces: il vaut bien mieux ne les point jouer. Quel est le père qui voulût qu'on coupât les pieds à son fils?

Le Kain m'a envoyé la façon dont il dit qu'on joue Zaïre; cela est abominable. Pourquoi estro-

1762. pier ma pièce au bout de vingt ans? Il me semble qu'il se prépare un siècle d'un goût bien dépravé. Je n'ai pas mal fait de renoncer au monde; je ne regrette que vous dans Paris.

Je n'aurai M. le maréchal de *Richelieu* que dans quelques jours. Notre tripot ne laisse pas de nous donner de la peine. Ce n'est pas toujours une chose aisée de rassembler une quinzaine d'acteurs aux pieds du mont Jura; et il est encore plus difficile de conserver ses yeux et ses oreilles à soixante et huit ans passés, avec un corps des plus minces et des plus frêles.

Je vous ai écrit sur les *Calas*. Je vous ai adressé mon petit compliment à M. le comte de *Choiseul*. Vous ne m'avez point dit s'il en est bien mécontent.

Je vous ai adressé un petit mémoire très-politique qui ne me regarde pas.

Je suis un peu en peine de mon impératrice *Catherine*. Vous savez qu'elle m'avait engagé à obtenir des encyclopédistes persécutés par cet *Omer*, de venir imprimer leur dictionnaire chez elle. Ce soufflet, donné aux sots et aux fripons, du fond de la Scythie, était pour moi une grande consolation, et devait vous plaire; mais je crains bien qu'*Ivan* ne détrône notre bienfaitrice, et que ce jeune russe, élevé en russe chez des moines russes, ne soit point du tout philosophe.

Je vous conjure, mes divins anges, de me dire ce que vous savez de ma *Catherine*.

Je baise le bout de vos ailes plus que jamais.

LETTRE LV.

1762.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Genève, 30 de septembre.

Je vous félicite, Monsieur, sur les deux derniers avantages que M. le prince de *Condé* vient de remporter à Groningue et à Jonansberk. Les héros de cette maison se sont tous fait une habitude de vaincre; ils ont été successivement la terreur et la gloire de leurs souverains.

Quand reviendrez-vous à Paris? Je vous aimerais tout autant à l'hôtel de Condé, qu'à la poursuite du prince héréditaire.

Vous penserez peut-être un jour, Monsieur, comme un de vos précurseurs, homme de qualité, attaché à un autre grand *Condé*, qu'il se lassa d'accompagner dans ses dernières campagnes.

Autant que je m'en souviens, voici de petits vers qu'il fit en se retirant dans ses terres. Ces vers sont très-bons pour un militaire, et prouvent du moins que l'âge amène quelquefois la sagesse.

Je laisse mon illustre maître,
Insatiable de lauriers;
Philosophe, autant qu'on peut l'être,
Je vais mourir dans mes foyers,
Où traînant ma faible vieillesse
Dont je sens déjà le fardeau,
J'irai, conduit par la paresse,
Occuper mon petit tombeau.
Je suis las du bruit que vous faites,

1762.

Dieu des combats, terrible Mars;
Et sans tambours et sans trompettes,
Je vais quitter vos étendards
Pour aller dans ma solitude,
Au lieu de foudres entouré,
Commencer ma béatitude
Près de mon paisible curé
Qui, s'en tenant à son bréviaire,
Doux, charitable, et point cafard,
Ne recommande à tout hasard
Que l'aumône et que la prière, &c. &c.

Vous vous plaignez de votre santé, Monsieur; c'est bien à vous d'en parler à un homme qui attend la mort dans son lit de douleur, tandis que vous courez la chercher sur des champs de bataille. Dans tous les cas, Monsieur, appelez à votre secours la bonne philosophie, qui soutient le faible et qui console le malade.

Mais j'ose à peine prononcer ce mot de philosophie. Tant de gens sont payés pour la craindre et pour la combattre, qu'on ne sait à qui l'on parle. Vous me paraissez, Monsieur, digne d'en sentir et d'en prouver les avantages. Recevez avec vos bontés ordinaires le sincère hommage du vieux malade.

LETTRE LVI.

A M. DAMILAVILLE.

10 d'octobre.

Mes frères et maîtres ont donc envoyé leur réponse à M. de *Schouvalof*. Il est plaisant

qu'un ruſſe favoriſe des philoſophes français, et il eſt bien horrible que des français perſécutent ces philoſophes. J'avais déjà aſſuré la cour ruſſe de la reconnoiſſance et des refus de nos ſages. 1762.

Mes chers frères, continuez à éclairer le monde que vous devez tant mépriſer. Que de bien on ferait, ſi on s'entendait! *Jean-Jacques* eût été un *Paul*, s'il n'avait pas mieux aimé être un *Judas*. *Helvétius* a eu le malheur d'avouer un livre qui l'empêchera d'en faire d'utiles; mais j'en reviens toujours à *Jean Meslier*. Je ne crois pas que rien puiſſe jamais faire plus d'effet que le teſtament d'un prêtre qui demande pardon à DIEU, en mourant, d'avoir trompé les hommes. Son écrit eſt trop long, trop ennuyeux, et même trop révoltant; mais l'extrait eſt court, et contient tout ce qui mérite d'être lu dans l'original.

Le Sermon des cinquante, attribué à *la Métrie*, à *du Marſais*, à un grand prince, eſt tout-à fait édifiant. Il y a vingt exemplaires de ces deux opuſcules dans le coin du monde que j'habite. Ils ont fait beaucoup de fruit. Les ſages prêtent l'Evangile aux ſages; les jeunes gens ſe forment, les eſprits s'éclairent. Quatre ou cinq perſonnes à Verſailles ont de ces exemplaires ſacrés. J'en ai attrapé deux pour ma part, et j'en ſuis tout-à-fait édifié. Pourquoi la lampe reſte-t-elle ſous le boiſſeau à Paris? Mes frères, *in hoc non laudo*. Le brave libraire, qui imprime des factums en faveur de l'innocence, ne pourrait-il pas imprimer auſſi en faveur de la vérité?

1762. Quoi! la *Gazette ecclésiastique* s'imprimera hardiment, et on ne trouvera personne qui se charge de *Meslier*? J'ai vu *Wolston* à Londres vendre chez lui vingt-mille exemplaires de son livre contre les miracles. Les Anglais, vainqueurs dans les quatre parties du monde, sont encore les vainqueurs des préjugés; et nous, nous ne chassons que des jésuites, et ne chassons point les erreurs. Qu'importe d'être empoisonné par frère *Berthier* ou par un janséniste? Mes frères, écrasez cette canaille. Nous n'avons pas la marine des Anglais, ayons du moins leur raison. Mes chers frères, c'est à vous à donner cette raison à nos pauvres Français.

Thiriot est parti pour embrasser nos frères. Ne pourrai-je point rendre quelque service à ce bon libraire *Marlin* ou *Merlin*? car je n'ai pu lire son nom.

J'embrasse mes frères en *Confucius*, en *Platon*, etc.

Ah, l'*inf*. . . . .!

Je voudrais que mon frère me fît avoir le livre de l'abbé *Hauteville*, avec les lettres de l'abbé *Desfontaines* contre l'auteur.

Il est plaisant de voir le mercure du fermier général *Laugeois* et du cardinal *Dubois*, écrire pour notre sainte religion, et un b. . . . comme *Desfontaines* écrire contre. Mais enfin, la grâce tire parti de tout.

LETTRE

LETTRE LVII.

1762.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 10 d'octobre.

Mes divins anges, j'ai bien des tribulations; la première, c'eſt de ne point recevoir de vos nouvelles.

La ſeconde, c'eſt d'avoir vu jouer Caſſandre, d'avoir été glacé de l'évanouiſſement de *Statira*, et d'avoir été obligé de refaire la valeur de deux actes.

La troiſième c'eſt d'être malade.

La quatrième, c'eſt la belle lettre qu'on m'impute, et que je vous envoie. Je voudrais qu'on en connût l'auteur et qu'il fût pendu. Il y a, dit-on, des perſonnes à Verſailles qui croient ce bel ouvrage de moi, et c'eſt de Verſailles qu'on me l'envoie. Il y a apparemment peu de goût dans ce pays-là; mais je n'imagine pas qu'on puiſſe m'attribuer long-temps de ſi énormes bêtiſes et de ſi grandes abſurdités. Pour peu qu'on réfléchiſſe, l'impoſſibilité ſaute aux yeux. D'ailleurs, je ſuis accoutumé à la calomnie.

Vous ne m'avez jamais dit ſi vous aviez préſenté ma petite félicitation à M. le comte de *Choiſeul*. J'attends votre réponſe ſur le *Tronchin* qui peut lui être utile, et qui a aſſez de mérite et de bien pour ſe paſſer d'être utile.

Vous penſez bien qu'en refeſant Olimpie, je n'ai pu ſonger ni à Mariamne ni à Oedipe. Je ne me porte pas aſſez bien pour avoir à la fois

1762. trois tragédies sur le métier, et une calomnie sur les bras.

Je vous renouvelle mes tendres respects.

LETTRE LVIII.

AU MEME.

11 d'octobre.

Je reçois la lettre du 4 d'octobre, de mes divins anges. Tant mieux que M. le comte de *Choiseul* n'ait besoin de personne; tant mieux que la prise de la Havane (que nous savions il y a huit jours) ne nuise point aux négociations de la paix; tant mieux que les malheurs de la France et de l'Espagne, qui réunies à la maison d'Autriche auraient dû donner la loi à l'Europe, contribuent à cette paix devenue si nécessaire.

Pour revenir au tripot, M. le maréchal de *Richelieu* m'a montré un projet de déclaration du roi, enregistrable au parlement, en faveur des comédiens. J'ai pris la liberté d'y mettre quelques mots qu'il a approuvés.

Il faut que mes anges n'aient pas reçu en leur temps les vers qui terminent la tragédie de Zulime, tels qu'ils ont été en dernier lieu récités dans notre tripot, et tels qu'ils doivent faire effet à Paris, à moins qu'on ait le diable au corps.

J'ai mandé que nous avions joué Olimpie; j'étais souffleur: j'ai jugé, j'ai condamné, j'ai refait, et tout va bien. Le rôle d'*Olimpie* est devenu le rôle principal; cela était absolument nécessaire.

J'ai fait part à mes anges de l'infame tracaſſerie qu'on me fait; je leur ai envoyé la lettre qu'on m'impute. Je ſerais bien fâché, pour M. le duc de *Choiſeul*, qu'il m'eût ſoupçonné un moment. Comment, avec le goût et l'eſprit qu'il a, pourrait-il avoir un ſi abominable moment de diſtraction? J'avoue que je voudrais qu'on pût trouver et punir l'auteur de cette coupable impertinence. 1762.

Mes anges ne m'ont jamais dit s'ils avaient donné mon petit compliment à M. le comte de *Choiſeul*.

LETTRE LIX.

A M. DAMILAVILLE.

15 d'octobre.

Je vous ai déjà, mon cher frère, envoyé une lettre importante pour M. d'*Alembert*; en voici une ſeconde: la choſe preſſe; c'eſt une bleſſure qui demande un prompt appareil. Mais comment ſe peut il faire qu'un billet innocent à vous envoyé, il y a près de cinq mois, ait pu produire une pareille horreur? tâchez, mes frères, de remonter à la ſource. Vous voyez quels coups on veut porter aux bons citoyens qu'on appelle par dériſion *philoſophes*, et qu'on ne doit nommer ainſi que par reſpect. La calomnie ſera confondue.

M. le duc de *Choiſeul* m'a écrit quatre pages ſur cette horreur dont il m'a cru coupable. Mais comment m'a-t-il pu ſoupçonner d'une telle bê-

1762. tise, d'une telle folie, de telles expressions, d'un tel style, lui qui a de l'esprit et du goût? Le poids des affaires publiques empêche qu'on ne voye avec attention les affaires des particuliers: on juge rapidement; on juge au hasard, on n'examine rien; on avale la calomnie comme du vin de Champagne, et on rend son vin sur le visage du calomnié. Je suis pénétré de colère et de douleur. J'envoie à M. le duc de *Choiseul* le duplicata de ma lettre à M. d'*Alembert*; je crierai jusqu'à ce que je sois mort.

Je crois que j'envoyai à mon frère le billet qui a causé tant de fracas, et produit tant de calomnies; c'était au mois de mai, ou je suis fort trompé. A qui l'a t on montré? Ce billet, autant qu'il m'en souvient, était très vif et très-innocent; on l'a brodé d'infamies et d'horreurs.

Recherche et vengeance.

LETTRE LX.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

17 d'octobre.

Vous me donnez une furieuse vanité. Que votre Excellence m'écoute. Je fis jouer cette famille d'*Alexandre* le jour que je vous envoyai le quatrième acte; je m'aperçus que *Statira*, en s'évanouissant sur le théâtre, tuait la pièce: car pourquoi mourir quand votre fille vous dit qu'elle aime son mari, et qu'elle l'abandonne pour vous? Je vis encore clairement que le duel proposé à la fin du troisième devenait ridicule au

commencement du quatrième. Je confiai ma critique à M. le maréchal de *Richelieu*, qui me dit que ces défauts lui avaient fait la même impression, et qu'il me faudrait six mois pour les corriger. Je fus piqué des six mois: cette lenteur ne s'accorde pas avec ma manière d'être: je corrigeai en deux jours. Plus de duel à la fin du troisième acte, mais une scène attendrissante entre la mère et la fille. *Olimpie*, en pleurant, avoue son amour. 1762.

OLIMPIE.

Hélas, écoutez-moi.

STATIRA.

Que veux-tu?

OLIMPIE.

Je vous jure,
Par les dieux, par mon nom, par vous, par la nature,
Que je m'en punirai; qu'Olimpie aujourd'hui
Répandra tout son sang plutôt que d'être à lui.
Mon cœur vous est connu; je vous ai dit que j'aime.
Jugez par ma faiblesse, et par mon aveu même,
Si ce cœur est à vous, et si vous l'emportez
Sur mes sens éperdus que l'amour a domptés.
Ne considérez point ma faiblesse et mon âge;
Du sang dont je naquis je me sens le courage.
J'ai pu vous offenser, je ne peux vous trahir,
Et vous me connaîtrez en me voyant mourir.

Remarquons que l'amour d'*Olimpie* avait besoin d'être plus développé, pour être plus touchant.

N'oublions pas que *Cassandre*, en revenant, pour la seconde fois, pour enlever sa femme,

1762. fesait un mauvais effet, parce qu'on supposait alors qu'il était vainqueur d'*Antigone*, et qu'effectivement il ne l'était pas. Il a donc fallu supprimer tout cela, et mettre en récit son irruption dans le temple, l'effroi, l'évanouissement et la mort de *Statira*; moyennant ces arrangemens, tout est plus naturel, et rien ne me choque.

Vous voyez que je vous avais deviné; et voilà ce qui me rend si vain. Reste à rendre *Cassandre* moins odieux, en lui fesant frapper *Statira* uniquement pour sauver son père. Je ne l'ai pas assez dit, et votre critique est excellente.

Pour l'amour emporté de *Cassandre*, qui jure d'enlever sa femme, au troisième acte, et de l'arracher aux dieux et à sa mère, ce morceau a enlevé tous les suffrages, et même le mien; il est dans la nature, dans la passion, dans le caractère de *Cassandre*. Je ne diffère donc de vous que dans ce seul point: mais je suis bien moins échauffé sur une pièce que sur la reconnaissance que je vous dois. Votre goût m'enchante; vous ne vous êtes pas rouillé à Turin. Mon Dieu, que je voudrais vous voir jouer Olimpie! Madame l'ambassadrice daignerait-elle prendre ce rôle? elle ferait fondre en larmes. Pourquoi ne pas venir passer huit jours à Ferney? il n'y a qu'à dire qu'on est malade. Venez, venez; nous donnerons de belles audiences à vos Excellences. Venez, vous serez reçus comme il faut. La vie est courte; pourquoi se gêner? Vous m'avez enthousiasmé.

Mille tendres respects. *V.*

LETTRE LXI.

1762.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Ferney, 27 d'octobre.

Je craindrais, Monsieur, de vous écrire de l'autre monde, si je différais plus long-temps. La journée n'a que vingt-quatre heures; j'en souffre dix huit, et je ne me porte pas trop bien pendant les six autres, malgré le docteur *Tronchin* et le régime le plus sévere.

Je fais comme les anciens Romains qui donnèrent la comédie pour guérir de la peste. Mais apparemment que les spectacles ne sont bons que contre la peste, et ne valent rien contre l'accablement d'un homme de soixante et neuf ans; aussi, tout mon plaisir se bornera à jouir de celui des autres. J'ai pourtant fait un effort pour écrire deux lettres à notre cher ami, M. *Goldoni*. Je ne sais où le prendre, je ne sais où il loge à Paris; il ne m'a point envoyé son adresse. Le voilà englouti dans le tourbillon de cette grande ville; chacun, sans doute, le veut avoir, et je suis persuadé qu'il n'a pas un moment à lui.

Je voudrais bien que son voyage lui fût aussi utile qu'agréable, et que ma patrie eût la gloire de rendre solidement justice à son mérite.

Pour moi je ne lui pardonnerai pas, s'il ne revient point par Ferney. Je veux absolument avoir la consolation de m'entretenir de vous avec lui, avant que je meure. On dit qu'il est aussi

1762. aimable par la douceur et la facilité de ses mœurs que par ses talens.

Je suis toujours émerveillé de la bonté qu'ont vos virtuoses de traduire la malheureuse pièce d'Idoménée: c'est bien pis que d'admettre à sa table un ennuyeux, parmi des gens d'esprit; c'est aller soi-même choisir dans sa cuisine tout ce qu'il y a de plus mauvais, et se donner la peine de préparer de ses mains un fort méchant dîner.

Je n'ai pu, Monsieur, vous envoyer la tragédie que je vous ai promise; mes souffrances continuelles ne m'ont pas permis d'y mettre la dernière main, et j'ai bien peur qu'elle ne soit qu'une espèce d'Idoménée. Si M. *Goldoni* passe par chez moi, je la lui donnerai pour vous. Je vous jure que j'aurai la plus vive tentation d'accompagner M. *Goldoni* à Bologne; et, si j'étais un peu moins vieux et un peu moins malade, je ne résisterais pas à la tentation. Je suis né avec la passion des voyages; vous l'augmentez furieusement en moi, et cependant il y a huit ans que je ne suis sorti de l'enceinte de mes montagnes.

Il faut que je sois un mauvais physicien, car j'avais imaginé que la ceinture des Alpes et du mont Jura serait une barrière contre les vents; mais nous en avons ici d'épouvantables, et la faiblesse de mon tempérament ne s'en accommode guère. J'avais désiré de finir ma vie dans une entière liberté et dans un beau climat; je n'ai que la moitié de ce que je désirais: cela est encore bien honnête. Je crois que Bologna la grassa vaut mieux que le pays de Gex, mais

je crois sur-tout que vous l'embellissez. Votre goût pour la littérature, vos spectacles, vos fêtes, doivent attirer chez vous la meilleure compagnie d'Italie. Vous êtes à la fois auteur et protecteur: *Mécène* n'avait qu'un de vos avantages. Vous ne sauriez croire, Monsieur, à quel point je vous révère; j'ose encore ajouter que je prends la liberté de vous aimer de tout mon cœur. Jouissez long-temps de votre considération, de votre fortune, de votre mérite et de vos plaisirs; ce sont les vœux de votre serviteur le plus sincère et le plus tendre. *V.* 1762.

LETTRE LXII.

A M. DAMILAVILLE.

Octobre.

Il est heureux que M. *Mariette* n'ait pas encore imprimé sa requête au conseil. C'est sur cette requête qu'on jugera. Les erreurs où M. de *Beaumont* peut être tombé, seront rectifiées dans le mémoire juridique de M. *Mariette*.

La plus importante de ces erreurs, et peut-être la seule importante, est celle où M. de *Beaumont*, page 11, dit qu'à l'hôtel de ville il n'y eut point de serment prêté. Il ne faut pas, sans doute, donner lieu aux juges de Toulouse de demander raison d'une fausse imputation, et de faire voir que les accusés, ayant prêté serment, se sont parjurés, et sur-tout de dire que ce parjure est une des choses qui peuvent justifier leur arrêt rigoureux.

1762. Il faut avouer que ce concert, cette unanimité des *Calas*, à dire sous serment que *Marc Antoine* a été trouvé étendu sur le plancher, tandis qu'en effet *Marc-Antoine* a été étranglé, est l'unique prétexte qui puisse en quelque sorte excuser l'arrêt du parlement de Toulouse. C'est ce mensonge qui a fait croire que *Marc-Antoine* avait été étranglé par sa famille; c'est ce mensonge qui a fait passer le mort pour un martyr, et qui lui a fait décerner trois pompes funèbres. Voilà ce qui a mené *Jean Calas* au supplice. Il ne faut donc pas à ce mensonge funeste en ajouter un nouveau qui pourrait faire succomber l'innocence dans la révision du procès.

M. *Marietté* est prié de consulter le mémoire de *Donat Calas*, et la déclaration de *Pierre Calas*, page 23: *Mon père, dans l'excès de sa douleur, me dit: Ne vas pas répandre le bruit que ton frère s'est défait lui-même; sauve au moins l'honneur de ta misérable famille.*

Il est essentiel de rapporter ces paroles: il l'est de faire voir que le mensonge, en ce cas, est une piété paternelle; que nul homme n'est obligé de s'accuser soi même, ni d'accuser son fils; que l'on n'est point censé faire un faux serment quand, après avoir prêté serment en justice, on n'avoue pas d'abord ce qu'on avoue ensuite; que jamais on n'a fait un crime à un accusé de ne pas faire au premier moment les aveux nécessaires; qu'enfin les *Calas* n'ont fait que ce qu'ils ont dû faire. Ils ont commencé par vouloir défendre la mémoire du mort, et ils ont fini par se défendre eux-mêmes. Il n'y a dans ce procédé rien que de naturel et d'équitable. Les

autres erreurs sont peu de chose; mais il est toujours bon que M. *Mariette* en soit instruit, afin qu'il n'y ait rien dans sa requête juridique qui ne soit dans l'exacte vérité. 1762.

Au reste, il est fort étrange que madame *Calas* et M. *Lavaisse* aient laissé subsister, dans le factum de M. de *Beaumont*, une méprise si préjudiciable.

LETTRE LXIII.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 1 de novembre.

PUISQUE votre Excellence aime notre tripot à ce point, puisqu'elle se prête avec tant de bonté à nos tragiques bagatelles, voici la scène qui finit l'acte troisième, et voici tout le quatrième acte. Il n'y a plus, à la vérité, tant de fracas à la fin de cet acte quatrième. C'est un beau sujet de tableau qu'une femme mourante, sa fille à ses pieds, un amant furieux venant enlever cette fille qui le repousse, l'amant saisi d'horreur et de pitié, tous les assistans empressés, etc. C'est même pour parvenir à produire ce tableau sur la scène que j'avais arrangé toute la pièce; mais il est impossible que cette situation subsiste. Je me suis aperçu que *Statira* n'était là qu'un trouble-fête. Elle venait après une scène intéressante des deux amans, on souhaitait qu'elle pardonnât; mais au contraire elle se réjouissait avec sa fille de ce qu'on allait tuer son amant, elle s'évanouissait quand

1762 sa fille lui représentait qu'une religieuse ne devait pas être si vindicative: alors *Statira* devenait presque odieuse, et sa mort était très-froide. Ainsi tout ce spectacle, préparé pour émouvoir, ne fesait qu'un effet ridicule. De plus, le retour de *Cassandre* auprès d'*Olimpie* n'était pas vraisemblable. Pourquoi quitter le combat? comment *Antigone* ne le suivait-il pas? Mille raisons enfin concouraient pour faire supprimer une situation qui, belle en elle-même, était très-mal placée.

Nous venons de jouer le Droit du seigneur, avec un prodigieux succès, pour le pays de Gex. Mais quel pays au mois de novembre! et que mes montagnes sont vilaines en hiver, quand on ne joue pas la comédie!

Je ne renverrai à mes anges d'*Argental* notre Olimpie (vos bontés la font nôtre) que quand vous et moi serons contens. Je trouve que cette pièce est comme la paix; elle me paraissait faite, et à mesure qu'on avance elle est difficile à faire. Je supputais hier avec des anglais qu'ils doivent plus de livres tournois qu'il n'y a de minutes depuis la création du monde, et je crois que nous autres français nous ne nous éloignons pas trop de ce compte.

Notre troupe se prosterne devant vos Excellences, et moi je joins la plus tendre reconnaissance à mon respect.

LETTRE LXIV.

1762.

A M. DAMILAVILLE.

3 de novembre.

MON cher frère, je suis toujours émerveillé que trois vingtièmes ne vous dérobent ni à la philosophie ni à la littérature. Il me semble que cela fait honneur à l'esprit humain. Sera-t-il dit que je mourrai sans vous avoir vu dans ma retraite avec le cher frère *Thiriot* et l'illustre frère *Diderot* ?

Voici une lettre pour un digne frère (*); ce n'est pas un *Omer :* je vous supplie de la faire tenir. Que DIEU nous donne des procureurs généraux qui ressemblent à celui-là!

Notre cher frère saura qu'on est honteux sur cette mépriſe de cette belle lettre anglaise. J'ai bien crié, et je le devais. Il n'est pas mal de mettre une bonne fois le ministère en garde contre les calomnies dont on affuble les gens de lettres.

Je ne sais point encore les conditions de la paix: mais qu'importent les conditions? on ne peut trop l'acheter.

L'affaire des *Calas* n'avance point; elle est comme la paix. Puissions-nous avoir pour nos étrennes de 1763 un bon arrêt et un bon traité! mais tout cela est fort rare. Poursuivez l'*inf*..., je ne fais point de traité avec elle.

Et frère *Thiriot*, où dort-il? *Valete, fratres.*

(*) M. de *la Chalotais*.

1762.

LETTRE LXV.

A M. DE LA CHALOTAIS.

Le 3 de novembre.

Vous donnerez, sans doute, Monsieur, un *Plan d'éducation* digne de vos excellens mémoires, qui ont servi à détruire ceux qui donnaient une assez méchante éducation à notre jeunesse. Plût à Dieu que vous voulussiez y mêler quelques leçons pour ceux qui se croient hommes faits. Ce sont de terribles enfans que des gens qui, avec de la barbe au menton, payent à un prêtre italien la première année du revenu des terres que le roi leur donne en France; et qui, avec cela, disent qu'on leur fait tort quand on ne les laisse pas les maîtres absolus de tout. Vous êtes procureur général d'une province où un italien donne encore des bénéfices. Les Anglais ont été long-temps plus imbécilles que nous, il est vrai; mais voyez comme ils se sont corrigés. Ils n'ont plus de moines ni de couvens, mais ils ont des flottes victorieuses; leur clergé fait de bons livres et des enfans; leurs paysans ont rendu fertiles des terres qui ne l'étaient pas; leur commerce embrasse le monde, et leurs philosophes nous ont appris des vérités dont nous ne nous doutions pas. J'avoue que je suis jaloux quand je jette les yeux sur l'Angleterre.

Vous avez rendu, Monsieur, à la nation un service essentiel, en l'éclairant sur les jésuites. Vous avez démontré que des émissaires du pape,

étrangers dans leur patrie, n'étaient pas faits pour instruire notre jeunesse. Vous pensez qu'il vaut mieux qu'un jeune homme apprenne de bonne heure les quatre maximes fondamentales de l'année 1682, que de savoir par cœur des vers de *Jean Despautère*. En un mot, je suis persuadé que vous saurez mêler, avec votre habileté ordinaire, dans votre plan d'éducation bien des choses qui serviront à l'instruction de l'âge mûr. Le siècle du gland est passé; vous donnerez du pain aux hommes. Quelques superstitieux regretteront encore le gland qui leur convient si bien; et le reste de la nation sera nourri par vous. 1762.

C'est une belle époque que l'abolissement des jésuites; j'oserais dire avec *Horace:*

Quid te exempta juvat spinis è pluribus una.

On me répondra que, de toutes les épines, c'était la plus pointue et la plus embarrassante, et qu'il faut commencer par l'arracher; je répliquerai:

Perge quo cœpisti pede.

La raison fait de grands progrès parmi nous; mais gare qu'un jour le jansénisme ne fasse autant de mal que les jésuites en ont fait. Que me servirait d'être délivré des renards, si on me livrait aux loups? DIEU nous donne beaucoup de procureurs généraux qui aient, s'il est possible, votre éloquence et votre philosophie! Je remarque que la philosophie est presque toujours venue à Paris des contrées septentrionales; en récompense, Paris leur a toujours envoyé des modes.

1762. J'oubliais de vous parler, Monsieur, du procès de mes huguenots. Fussent-ils mahométans, vous leur donneriez gain de cause, s'ils avaient raison.

Permettez, Monsieur, que je vous renouvelle les sincères protestations de mon estime et de mon respect.

VOLTAIRE.

LETTRE LXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, novembre.

Mon cher ange, il est bien juste que M. le comte de *Choiseul* ait la consolation de vous tenir à Fontainebleau. Je m'imagine que votre esprit conciliant ne nuira pas à l'œuvre de la paix. Je vois bien des anglais qui n'en veulent point; mais ils ne songent point que leur gouvernement doit plus de livres tournois qu'il n'y a de minutes depuis la création. J'en fesais le compte avec eux, ces jours-ci, et il s'est trouvé juste.

Que M. le comte de *Choiseul* se garde bien de perdre un temps précieux à écrire à une marmotte des Alpes; c'est bien assez qu'il soit content de mes sentimens, et qu'il ait la bonté de m'en assurer par vous.

Je ne sais plus où j'en suis pour Mariamne; je n'ai point ici votre lettre où vous me parliez de quelques changemens; je me souviens seulement que vous me disiez que le second acte n'était

n'était pas fini. Cependant *Mariamne* sort pour aller *consulter* DIEU, *l'honneur et le devoir* : n'est ce pas une raison de sortir quand on a de telles consultations à faire ? et ne voilà-t-il pas l'acte fini ? Vous parliez, mon divin ange, de distributions de rôles ; je ne m'en souviens plus : tous mes papiers sont entassés aux Délices que M. le duc de *Villars* occupe ; mais voici mon blanc-seing tragique, que vous ferez remplir comme il vous plaira, et que vous appuierez de votre protection. 1762.

Nous ne fesons pas comme vous ; nous allons rejouer le Droit du seigneur. Je vous avertis que je joue le bailli, et le grand-prêtre dans Sémiramis, et que je suis fort claqué.

Pour Olimpie, vous l'aurez quand vous voudrez : mon ouvrage des six jours est devenu un ouvrage d'un an. Cette maudite opiniâtreté de vouloir faire évanouir *Statira* sur le théâtre, m'avait écarté de la bonne voie. J'y ai mis tous mes soins et tout mon petit savoir-faire.

Je ne me console point de ce que *Zulime* n'a point dit : *J'en suis indigne* ; mais ce qui fait ma vraie tribulation, c'est que M. le duc de *Choiseul* m'a cru l'auteur de cette belle rapsodie anglaise, c'est qu'il me l'a écrit (avec bonté il est vrai), mais cette bonté est affreuse. J'en ai été outré, et je lui ai dit bien des injures qu'il mérite. Il faut absolument que M. le comte de *Choiseul* le gronde.

Il est vrai que M. le duc de *Richelieu* se porte fort bien, et qu'il en a donné de belles preuves ; mais, de moi, ce n'est pas de même : de vingt-quatre heures j'en souffre dix-huit ; je griffonne

1762. les six autres, et je vous aime tous les momens de ma vie. *V.*

LETTRE LXVII.

AU MEME.

A Ferney, 10 de novembre.

Vive le roi et M. le duc de Praslin!

MON divin ange, quoique nos Suisses *vendent leur sang à qui veut le payer*, quoique les Génevois n'aiment pas la France passionnément, quoique notre petit pays de Gex soit séparé du reste du monde, cependant je ne vois que des gens enthousiasmés de la paix, et je n'entends que des cris de joie.

Je vous prie de vouloir bien donner à M. le duc de *Praslin* ces trois mots que je prends la liberté de lui écrire. Il y a soixante et quatre ans qu'un marquis de *Praslin*, que je peindrais, avait beaucoup de bonté pour moi; cela m'a été d'un bon augure.

Voici le temps des plaisirs et des spectacles. Il y avait une plaisante dédicace à deux seigneurs de *Praslin*, qu'on devait mettre à la tête du Droit du seigneur, comédie de *Jodelle*, du temps d'*Henri II*, rajustée depuis peu au théâtre par un quidam.

Nous avons joué depuis peu le Droit du seigneur, avec tout le succès possible, à Ferney. Mademoiselle *Corneille* a joué *Colette* supérieu-

rement ; elle avait une cabale contre elle, la cabale a été forcée de battre des mains. 1762.

Je soupçonne que M. de *Chauvelin* vous a envoyé, de Turin, une fin du troisième acte de Cassandre, et le quatrième tout entier ; je ne voulais pas vous envoyer la pièce par morceaux ; j'attendais vos ordres angéliques, pour vous faire parvenir la pièce entière : mais ce que M. de *Chauvelin* aura fait, sera bien fait.

Il y a un conseiller au parlement de Toulouse, qui vient, je crois, à Paris pour rendre justice à l'innocence des *Calas*, et gloire à la vérité. Il y a de belles ames ; celle-là sera bien digne de connaître la vôtre.

Je vous embrasse avec les plus tendres respects, et je me mets aux pieds de madame d'*Argental*.

LETTRE LXVIII.

AU MEME.

21 de novembre.

O MES ANGES,

N'AVEZ-VOUS jamais vu un ministre donner audience, écouter cent affaires, et ne se soucier d'aucune ? n'avez vous jamais vu un avocat plaider trois ou quatre causes sans s'en mettre en peine, et les juges prononcer sans les entendre ? Vous croyez donc qu'il en est de même de votre créature des Alpes ? Il me faut à la fois faire imprimer, revoir, corriger une Histoire générale, une Histoire de *Pierre le grand* ou *le cruel*, et

1762. *Corneille* avec ses commentaires, et passer de cet abyme à une tragédie. Le tripot, le tripot doit l'emporter, j'en conviens; mais, encore une fois, je n'ai qu'une ame logée dans un chétif corps usé, sec et souffrant. J'avais mis votre Olimpie en séquestre, afin de la revoir avec un œil sain et frais. Il était nécessaire de laisser tomber les grosses taies que l'enthousiasme étend sur les prunelles d'un auteur, dans la première ivresse d'une composition rapide. Je vous donnerai votre Olimpie pour votre carême; c'est un temps tout-à-fait sacerdotal et digne d'une pièce dont l'action se passe dans un couvent. L'opéra comique célébrera gaiement, au commencement de l'hiver, les plaisirs de la paix, et Paris aura mon grave hiérophante pour sa quadragésime. Ne trouvez-vous pas cet arrangement tout-à-fait convenable ? Puisque je suis à présent enfoncé dans l'historique, permettez-moi de vous demander simplement le secret de l'Etat, qui est le secret de la comédie. Les Espagnols cèdent-ils bien réellement la Floride ? la chose m'intéresse. Une famille suisse, qui m'est très-recommandée, veut aller s'établir dans ce pays là, et ne veut point vendre son petit fonds helvétique sans être sûre de son fait. Ne négligez pas, je vous en prie, ma question; elle peut être hasardée, mais elle est charitable, et vous êtes anges du temporel comme du spirituel. Avez-vous à Paris M. de *la Marche?* c'est encore un point dont je vous supplie de m'instruire.

Le philosophe épouseur arrivera donc. Nous requinquerons *Cornelie-chiffon*, nous la parerons. Elle prétend qu'elle pourra savoir un peu d'orthographe : c'est déjà quelque chose pour un philosophe. Enfin, nous ferons comme nous pourrons ; ces aventures-là s'arrangent toujours d'elles-mêmes, il y a une providence pour les filles. 1762.

J'avais bien deviné que M. de *Chauvelin* m'avait trahi. Vous vous entendez comme larrons en foire. Il a, sans doute, beaucoup d'esprit et de goût. Plus vous en avez, mes chers anges, plus vous sentez combien une tragédie est une œuvre difficile, sur tout quand le goût du public est usé.

Je voudrais bien que M. le duc de *Bedford* vît Tancrède, et qu'il souscrivît pour mademoiselle *Corneille*.

Zulime est *de mediocribus*.

Mille tendres respects.

LETTRE LXIX.

A M. DE CHAUVELIN.

A Ferney, 22 de novembre.

BÉNIES soient vos Excellences qui aiment notre tripot, et qui l'aiment au point de vouloir bien payer un port exorbitant pour une pièce médiocre. Le titre en est beau, je l'avoue ; mais je tiens avec vous, Monsieur l'ambassadeur, qu'il vaut mieux être possesseur de madame de

1762. *Chauvelin*, que d'avoir le droit des prémices de toutes les filles de village.

Quand vous ſerez bien las de cette comédie, ne pourriez-vous pas l'envoyer à M. d'*Argental*, ſous l'enveloppe de M. le duc de *Praslin*? Il pourra, en qualité d'amateur du tripot, ſe donner l'amuſement de la faire jouer, pour divertir les anglais qui ſont à Paris.

Vous êtes un vrai miniſtre. Vous avez vîte envoyé à M. d'*Argental* certain quatrième acte tragique, ſans m'en rien dire; mais je m'en ſuis bien douté, et je vous jure que je vous ai pardonné ce tour de tout mon cœur. Je ſens bien qu'il ſerait bon que ce quatrième acte fût auſſi plein de fracas que les autres; je veux laiſſer repoſer quelque temps la pièce et moi. Les choſes ont ſouvent beſoin d'être quittées pour être ſenties. Vous avez un goût infini; je ſuis auſſi charmé de vos judicieuſes réflexions que de vos bontés. Si j'avais autant de génie que vous avez de lumières, je vous aſſure qu'on verrait beau jeu. Mais avouez que le rôle d'*Olimpie* ferait un effet merveilleux dans la bouche de madame l'ambaſſadrice, à Ferney. Vous m'avez promis de revenir à la paix; la voilà faite. Quand ferons-nous venir les violons pour l'orcheſtre? paſſerez vous votre vie à Turin? Vos amis de Paris n'auront point de repos s'ils ne vous revoient. La ſociété de ce pays-là a beſoin de vous; vous en faites le charme, et il faut ſurtout que vous aidiez au bon goût à ſe maintenir; on dit qu'il va un peu en décadence. Vous me réchaufferez en paſſant. Je crois que je ſuis à préſent le ſeul vieillard qui faſſe des tragédies

et qui plante. Je vous donne rendez-vous au printemps, moi, mes arbres et mon théâtre. 1762.
S'il me vient quelques idées bien tragiques, cet hiver, je vous consulterai sur le champ; mais à présent c'est le quartier de l'histoire. Je m'amuse à peindre les sottises des hommes, et je vais jusqu'à l'année présente; la matière est abondante. Adieu, Monsieur; conservez-moi des bontés qui font la consolation de ma vieillesse dans ma retraite, et de mes travaux. Je me mets aux pieds de madame l'ambassadrice. *V.*

LETTRE LXX.

A M. DAMILAVILLE.

28 de novembre.

SALUT à mes frères en DIEU et en la Nature.

Je prie mon frère *Thiriot* de m'aider dans mes besoins et de m'envoyer la meilleure histoire du Languedoc; cela ne sera peut-être pas inutile aux *Calas*, et pourra produire un écrit intéressant.

On a fini par se moquer de moi de ce que j'avais pris tant à cœur la tracasserie de la lettre; mais si je n'avais pas tant crié, on aurait peut-être crié contre moi. Il n'est pas mal de couper une tête de l'hydre de la calomnie, dès qu'on en trouve une qui remue.

Je vous remercie, mon cher frère, de l'ouvrage odieux que je vous avais demandé, et dont j'ai reçu le premier volume. Je ne l'avais parcouru autrefois qu'avec mépris, je ne le lis au-

1762. jourd'hui qu'avec horreur. Ce scélérat hypocrite (*) appelle, dans sa préface, la tolérance, *système monstrueux*. Je ne connais de monstrueux que le livre de ce misérable, et sa conduite digne de son livre. Notre frère *Thiriot* l'a vu autrefois m... chez *Laugeois*; je l'ai vu depuis secrétaire d'un athée, et il a fini par être l'avocat bavard de la superstition. On m'a dit que son détestable livre avait du crédit en sorbonne, c'est de quoi je ne suis pas surpris. Je me flatte au moins que ceux de mes frères qui travaillent à éclairer le genre-humain, dans l'*Encyclopédie*, nous donneront des antidotes contre tous les poisons assoupissans que tant de charlatans ne cessent de nous présenter. J'achèverai ma vie dans la douce espérance qu'un jour un de nos dignes frères écrasera l'hydre. C'est le plus grand service qu'il puisse rendre au genre-humain : tous les êtres pensans le béniront.

Continuez, mon cher frere, à égayer la tristesse de votre emploi, et à vous soutenir par la solidité de la philosophie.

Félix qui potuit rerum cognoscere causas !

Quoique je ne m'intéresse guère aux choses de ce monde, je serais pourtant curieux de savoir ce qu'est devenu le procès criminel du sieur *Bigot*. On disait que le peuple aurait la consolation de voir pendre un intendant, mais je n'en crois rien.

Il me paraît que frère *Thiriot* a renoncé à la philosophie active. Il a raison de faire grand cas du

(*) L'abbé *Houteville*, auteur du livre intitulé : *La vérité de la religion chrétienne, prouvée par les faits.*

du dîner et du dormir ; ce sont deux fort bonnes choses ; mais il faut trouver à son réveil quelques quarts d'heure pour ses amis. 1762.

J'envoie à *Esculape-Tronchin* le mémoire à consulter ; mais songez que j'ai chez moi un parent de vingt et un ans, auquel *Esculape* fit ouvrir la cuisse, il y a deux ans, et qui suppure depuis ce temps-là, sans pouvoir se remuer. Il est difficile de guérir de loin, quand on estropie de près. *Tronchin* est assurément un grand médecin, mais la médecine est souvent bien dangereuse.

Voulez-vous bien faire parvenir ces deux saintes épîtres à nos frères d'*Alembert* et *Saurin*. J'embrasse en *Platon*, en *Diagoras*, notre grand frère *Diderot*.

LETTRE LXXI.

AU MEME.

Le 30 de novembre.

Mon frère, j'ai aussi *prouvé par les faits*, et j'espère que ces faits, rapportés avec fidélité dans l'Essai sur l'histoire générale, feront plus d'impression sur les esprits bien faits que les détestables sophismes du m.... *Houteville*, de l'académie française. Ces faits font deviner au lecteur bien des vérités qu'on n'oserait lui dire. Les hommes s'attachent plus aux vérités qu'ils croient avoir découvertes, qu'à celles qu'on leur a enseignées. Cette seconde édition pourra faire du bien ; elle est augmentée de plus d'un tiers,

et elle est de deux tiers plus hardie. Je vous
1762. l'enverrai dès qu'elle sera finie.

Voici, en attendant, un petit article de la lettre *M*, d'un dictionnaire que j'avais fait pour mon usage; je le soumets au grand frère *Diderot*. Ne pourrai-je point avoir quelque article manuscrit du *Dictionnaire encyclopédique? Nardi parvus onyx eliciat cadum!*

Je fus bien indigné des articles *Ame* et *Enfer*, du premier volume; et c'est cet article *Ame*, cet article sottement théologique, qu'un *Omer* accuse de matérialisme. Que ces absurdités me mettent en colère! mais, patience; il faut que la raison soit paisible.

Frère *Thiriot* m'avait promis de me faire avoir les *Dialogues* de cet imbécille *St. Grégoire le grand;* c'est un monument de bêtise que je veux avoir dans ma bibliothéque. *Thiriot* m'abandonne.

J'embrasse mes frères. Renvoyez-moi *M.*, quand les frères l'auront lu.

LETTRE LXXII.

AU MEME.

6 de décembre.

Mes frères, les *Pensées tirées des objections diverses, etc.* sont un excellent ouvrage. Il faut en tirer quelques exemplaires pour les sages; mais je crois que rien ne fera jamais plus d'impression que le livret de *Meslier*. Songez de quel poids est le témoignage d'un mourant et

d'un prêtre homme de bien. On dit qu'il paraîtra quelque chose à l'occasion des *Calas* et des pénitens blancs, mais qu'on attendra que la révision ait été jugée. 1762.

Le docteur *Tronchin* m'a enfin mandé qu'il n'y avait point de guérison pour le petit enfant à qui mon frère s'intéresse; je souhaite que le docteur se trompe.

Qu'est-ce donc que ce drôle de fou qui traite le public comme *Ajax* traitait ses moutons, et qui tombe sur lui en furieux? il a donc fait une tragédie d'*Ajax*? l'a-t-on mis aux petites-maisons? comment se nomme-t-il?

Est-il vrai qu'*Elie de Beaumont* est très-courroucé de voir la famille de *Loyseau* dans sa moisson? Mon cher frère, s'il est vrai, calmez ses douleurs. Représentez-lui que, dans une affaire telle que celle des *Calas*, il est bon que plusieurs voix s'élèvent; c'est un concert d'ames vertueuses. Il s'agit de venger l'humanité, et non de disputer un peu de renommée. Il y aura place pour *Beaumont* et pour *Loyseau* dans le temple de la gloire et de la vertu, et aucun d'eux n'entrera dans la caverne de l'envie.

J'embrasse mon frère et mes frères.

P. S. Il y a un enfant qui se dit petit-neveu de *Corneille*. Il demeure chez M. *Noël*, maître de pension, fauxbourg Saint-Marceau. Son nom est *Vannier*. Il demande un exemplaire de *Corneille*; cela est assurément bien juste. Je prie très-instamment mon frère de lui faire passer ce petit billet.

1762.

LETTRE LXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de décembre.

Mes divins anges, vous avez beau faire, on ne commande point au diable; les sorciers seuls ont ce privilége, et c'est le diable qui me commande. Il s'empara de moi, il y a bientôt dix-huit mois, et me fit faire, en six jours, la sottise que vous savez. J'étais ivre de mon ouvrage au septième; mais l'âge m'a rendu un peu défiant, et sur-tout je me défie de moi-même. Mes chers anges, je vous parlais d'attendre au carême; à présent je vous supplie de remettre à Pâques. Plus on attend, plus valent les tragédies. Vous ne chomerez point cet hiver. Vous avez Éponine dont on dit beaucoup de bien. Il y a force tragédies, force comédies; vous aurez le plaisir de voir des succès et des chutes. Souffrez que, cet hiver, je me donne tout entier à mon paradis de Ferney, au czar *Pierre*, à *Corneille*, à l'Histoire générale; quand j'aurai fait tout cela, et que ma tête sera libre, alors vous aurez tant de vers qu'il vous plaira. Sachez de plus, ô anges! qu'il y a sur le métier un ouvrage à l'occasion des *Calas*, qui pourrait être de quelque utilité, à ce que disent les bons cœurs, et pour lequel on vous demandera votre suffrage et votre protection.

Je vous remercie historiquement de m'avoir confirmé la cession de la Floride. Quelle honte! quelle guerre! les ministères de *Philippe III*

et de *Philippe IV* ne se conduisirent pas plus misérablement que les Espagnols d'aujourd'hui. 1762.

Oh, que votre aimable duc de *Praslin* a bien fait de finir tant de pauvretés! il a rendu service au genre humain, et sur-tout aux Français. Je me soucie très-peu du Canada, je ne l'ai jamais aimé; mais la paix nous devenait nécessaire comme le manger et le dormir. Je l'en remercie encore, et je suis enchanté que ce soit votre ami qui ait fait une si bonne œuvre.

Vous me dites toujours que je ne réponds point aux chefs d'accusation que je me fais sur Zulime, sur Mariamne. Je reverrai Mariamne et Zulime quand je retrouverai ma tête, j'entends ma tête poétique. A présent je suis tout prose; me voilà cunctateur. Attendons: Zulime, Mariamne, Olimpie, tout cela viendra si je vis. Savez-vous que je suis bien vieux? Le duc de *Villars*, quoique plus jeune, est plus vieux que moi; il a des convulsions de Saint-Médard, à le faire canoniser par les jansénistes. Il souffre héroïquement, il a dans les maux plus de courage que son père. Il y a bien des sortes de courage.

LETTRE LXXIV.

AU MEME.

Ferney, 13 de décembre.

O MES anges! l'épouseur est arrivé: c'est un demi-philosophe. Il n'a rien pour le présent, mais il y a quelque apparence qu'il aura made-

1762. moiselle *Corneille*, et que mademoiselle *Corneille* aura plus que je ne vous avais dit. La terre qui doit revenir au philosophe est dans la Bresse, dans mon voisinage: tout quadre à merveille. Le père ne donnera probablement à son fils que son approbation, et peu d'argent; on y suppléera comme on pourra. Il est assez plaisant que je marie une nièce de *Corneille*; c'est une plaisanterie que j'aime beaucoup.

Le demi-philosophe n'est point effarouché que la future ait fait peu de progrès dans la musique, dans la danse, et autres beaux arts; il ne danse, ni ne chante, ni ne joue: il est pour la conversation, et il veut penser.

Je pense qu'il conviendrait que M. le duc de *Choiseul* ne réformât pas la compagnie du futur; il ne faut pas donner ce dégoût à *Cinna*; ce serait un triste présent de nôces: il est bon d'ailleurs de conserver des officiers qui ne sont pas des petits-maîtres.

Ma famille suisse, dont je vous avais parlé, va partir pour la Floride. C'est le plus beau des climats; l'inquisition va en être bannie. Si je n'étais pas à Ferney, il me semble que j'irais à la Floride.

Conservez vos bontés à qui vous adore. *V.*

LETTRE LXXV. 1762.

A M. DAMILAVILLE.

13 de décembre.

O MON cher frère, vous faites une action digne des beaux siècles de la philosophie. Je vous remercie au nom de la vérité et au mien. J'ai fait, sur le champ, transcrire votre écrit qui m'enchante autant qu'il m'honore; je vous renvoie le mien qui sera bien honoré d'être à côté du vôtre: il est mieux qu'il n'était, parce qu'il est conforme à vos remarques, autant que je l'ai pu. On m'assure que l'impertinent ouvrage que vous daignez réfuter, et qui peut en imposer aux ignorans, est de la façon de *Patouillet* et de *Caveyrac*; j'ai cru y reconnaître le style de l'abominable auteur de l'*Apologie de la Saint-Barthelemi*. Il est juste que de mon côté je serve un peu la philosophie et les frères. Je vais insérer dans l'Histoire générale un chapitre sur les gens de lettres et sur l'*Encyclopédie*; il sera fait de façon qu'*Omer-Fleuri* en rougira, et ne pourra ni se fâcher ni nuire.

Le mémoire de *Loyseau* vient fort bien après les autres: ce sont trois batteries de canon qui battent la persécution en brèche. Je crois vous avoir déjà mandé qu'il paraîtrait en son temps, à l'occasion des *Calas*, un écrit sur la tolérance *prouvée par les faits*. O mes frères, combattons l'*inf*.... jusqu'au dernier soupir. Frère *Thiriot* est du nombre des tièdes; il faut secouer

1762. ſon ame. Je n'ai reçu que douze lignes de lui, depuis qu'il dort à Paris.

Joue t-on encore Eponine ? l'opéra comique ſoutient-il toujours la gloire de la France ? *Ecr. l'inf.*

LETTRE LXXVI.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 19 de décembre.

C'EST une belle époque, Monſieur, dans les courtes archives de la raiſon humaine, que votre empreſſement généreux et celui de vos confrères à protéger l'innocence opprimée par le fanatiſme. Perſonne ne s'eſt plus ſignalé que vous. Non-ſeulement vous êtes le premier qui ayez écrit en faveur des *Calas*, mais votre mémoire, étant ſigné de quatorze avocats, devient une eſpèce de jugement authentique dont l'arrêt du conſeil ne pourra guère s'écarter. M. *Mariette* a travaillé judiciairement pour le conſeil; et M. *Loyſeau*, en s'exerçant ſur la même matière, rend un nouveau témoignage à la bonté de la cauſe et à votre généroſité. Tout ce que j'ai lu de vous me rend déjà précieux tout ce que vous voudrez bien m'envoyer. Vous joignez la philoſophie à la juriſprudence, et vous ne plaiderez jamais que pour la raiſon.

Je ſuis enchanté que vous ſoyez lié avec M. de *Cideville*; ſon ancienne amitié pour moi me donnera de nouveaux droits ſur la vôtre. Je préſente mes reſpects à madame de *Beaumont*, et

je vous jure que je vous donne toujours la préférence sur les autres *Beaumont*, fussent-ils papes. 1762.

LETTRE LXXVII.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 19 de décembre.

ENFIN donc, Monsieur, j'aurai la consolation de ne point mourir sans avoir eu l'honneur de vous voir. J'étais fort malade quand j'ai reçu, par M. le prince *Galitzin*, les douces espérances que vous m'avez données. Je vous ai déjà dit, je crois, ou du moins j'ai dû vous dire, que vous êtes, pour les arts de l'esprit et de l'agrément, ce que *Pierre le grand* a été pour la police de son empire; la différence sera que vous voyagerez chez les nations étrangères avec plus de connaissance et de goût que vous n'en trouverez peut-être dans la plupart des pays que vous verrez. Je me flatte, Monsieur, que vous aurez la bonté de m'informer du temps de votre départ. Vous passerez, sans doute, par l'Allemagne et par Genève pour aller en France; vous verrez tantôt des cours brillantes, et tantôt des hermitages rustiques. Je suis dans le dernier cas: vous ne verrez en moi qu'un philosophe champêtre; vous passerez de la magnificence à la simplicité; mais songez que c'est dans cette simplicité champêtre que se trouve la vérité et l'effusion du cœur. La vanité vous

1762. donnera ailleurs des fêtes, mais la cordialité vous fera les honneurs de Ferney et des Délices. Si vous venez en hiver, vous trouverez autant de neige que chez vous; si vous venez au printemps, vous trouverez des fleurs.

Comme je suis précisément entre la France et l'Allemagne, je me flatte d'avoir l'honneur de vous voir à votre passage et à votre retour. Ce seront deux époques bien agréables dans ma vie. Cette espérance adoucit tous les maux auxquels la nature m'a livré; je les souffre patiemment, et je vous désire ardemment. Votre Excellence doit être bien persuadée des sentimens tendres et respectueux de votre, etc. *V.*

LETTRE LXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 23 de décembre.

Je ne peux rien ajouter, mes favorables anges, à tout ce que je vous ai dit sur le futur, sinon que je suis content de lui de plus en plus. Les bons caractères sont, dit-on, comme les bons ouvrages; on en est moins frappé d'abord qu'on ne les goûte à la longue. Mais, comme il n'a rien, et que de long-temps il n'aura rien, il est difficile de le marier sans la protection de M. le duc de *Praslin*, et c'est sur quoi nous attendons vos ordres.

En attendant, il faut que je vous parle de mademoiselle d'*Epinay* ou de l'*Epinay*; ce n'est pas pour la marier. M. le maréchal de *Richelieu*

paraît avoir usé de ses droits de premier gentil-homme de la chambre avec cette infante; il veut la payer en partie par les rôles qu'avait mademoiselle *Gaussin* dans les pièces de votre serviteur; il me demande une déclaration en faveur de la demoiselle, et même au détriment de l'infante *Hus*. Dites-moi, mes souverains, ce que je dois faire. Jamais je n'ai été moins au fait du tripot, et moins en état d'y travailler. Il faut finir mes tâches prosaïques, et attendre l'inspiration. Je crois que, s'il arrivait malheur aux pièces nouvelles, les comédiens pourraient trouver quelque ressource dans le Droit du seigneur et dans Mariamne, telle qu'elle est; car je vous avoue que je trouve très-bon que la *Salome* dise à *Mariamne* qu'elle ne la regarde plus que *comme une rivale*. C'est précisément cette rivalité dont il s'agit; c'est de quoi *Salome* est piquée; et une femme à qui on joue ce tour, dit volontiers à son adverse partie ce qu'elle a sur le cœur. 1762.

A l'égard de Zulime, pourquoi l'imprimer, si elle ne peut rester au théâtre? et il me semble qu'elle ne peut y rester si on ne laisse la fin telle que je l'envoyai, et telle que nous l'avons jouée sur le théâtre de Ferney. Vous m'avouerez qu'il est dur, pour un pauvre auteur, qu'on change, malgré lui, ce qu'il croit avoir bien fait. Il peut se tromper, cela n'arrive que trop souvent; mais vous savez qu'il n'en est pas moins sensible, et sur-tout quand il a vu l'effet heureux des choses qu'on veut rayer dans son ouvrage, et qu'on y substitue des corrections dont il est mécontent. Il a quelque droit d'être affligé.

Quant au duc de *Foix*, rechangé en un autre

perſonnage, n'eſt ce pas un peu trop d'inconſtance? ſouffrira-t-on plus aujourd'hui une méchante action dans un prince du ſang, qu'on ne la ſupporta autrefois? n'y a-t-il pas des choſes qu'il faut placer dans des temps éloignés, et qui révoltent quand elles ſont préſentées dans des temps plus récens? ne vaut-il pas mieux mettre une propoſition ſanguinaire et barbare dans la bouche des Maures, que dans celle des Anglais? Ce ſont les Maures qui demandent le ſang du héros de la pièce; ce ſont eux qui exigent qu'un prince françois leur ſacrifie ſon frère. En vérité, je ne vois pas comment on pourrait ſuppoſer que des Anglais (qui ſe piquent aujourd'hui d'être une nation généreuſe) puſſent faire une telle propoſition à un prince de la race qui eſt à préſent ſur le trône. Aſſurément le moment n'eſt pas propre; ce n'eſt pas le temps d'inſulter les Anglais. Je crois que nos princes du ſang et le duc de *Bedfort* ſeraient également indignés, et que le public le ſerait comme eux.

1762.

Si cette idée inſoutenable eſt tombée dans la tête de *le Kain*, vous lui ferez comprendre, ſans doute, à quel excès il ſe trompe. Cela lui arrive bien ſouvent. Je confierai volontiers des rôles aux *le Kain* et aux *Clairon*, mais je ne les conſulterai jamais.

Croyez-moi, encore une fois; qu'ils jouent le Droit du ſeigneur et Mariamne, s'ils n'ont rien de nouveau ce carême. Je tâche d'oublier Olimpie, afin d'en mieux juger et de vous l'envoyer plus digne de vous. Jai preſque achevé l'Hiſtoire générale que j'ai conduite juſqu'à la paix, pour ce qui regarde les événemens poli-

tiques, et jusqu'à l'arrêt singulier du parlement contre l'*Encyclopedie*, pour ce qui concerne l'histoire de l'esprit humain. On finit d'imprimer Pierre le grand. Je serai bientôt libre, et je me rendrai au tripot; car, entre nous, je l'aime autant que vous l'aimez. 1762.

Puisse je, en attendant, faire un épithalame! mais cela dépend de M. le duc de *Praslin*. Voilà bientôt ce qu'on appelle le jour de l'an: je souhaite à mes anges toutes les félicités terrestres; car, pour les célestes, n'y comptons pas.

LETTRE LXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

26 de décembre.

Mon frère, renvoyez-moi, je vous prie, mon *Moïse* et mon canevas de chapitre pour l'histoire, dûment revu par les frères.

Il me paraît que l'affaire des *Calas* prend un bon tour dans les esprits. L'élargissement des demoiselles *Calas* prouve bien que le ministère ne croit point *Calas* coupable; c'est beaucoup. Il me paraît impossible à présent que le conseil n'ordonne pas la révision: ce sera un grand coup porté au fanatisme. Ne pourra-t-on pas en profiter? ne coupera-t-on pas à la fin les têtes de cette hydre?

Je certifie toujours que je n'ai reçu de frère *Thiriot* qu'un petit billet du premier de novembre. Je lui avais demandé la meilleure histoire du Languedoc; car ce Languedoc est un

1762. peu le pays du fanatisme, et on pourrait y trouver de bons mémoires. Dieu merci, ce monstre fournit toujours des armes contre lui-même.

Mon cher frère voudrait-il me faire avoir, *presto*, *presto*, un petit *Dictionnaire des conciles*, qui a paru, je crois, l'année passée? cela quadrerait fort bien avec mon *Dictionnaire d'hérésies*. La théologie m'amuse: la folie de l'esprit humain y est dans toute sa plénitude.

Je voudrais savoir ce que frère *Thiriot* a fait d'un sermon dont il avait trois exemplaires; il doit au moins avoir converti trois personnes.

Aimez moi, mes chers frères; *écr. l'inf.*....

LETTRE LXXX.

A MADAME DE FLORIAN.

29 de décembre.

J'AI tort, ma chère nièce; je n'ai pas rempli mon devoir: mais si vous saviez tout ce qui m'est arrivé, vous me pardonneriez. Je vous souhaite à vous et au grand écuyer de *Cyrus* toute la félicité que vous méritez tous deux. On dit que d'*Ornay* a le ventre d'un président, et qu'il ne sera pourtant que conseiller au grand conseil. L'abbé est donc en retraite, dans son abbaye, avec une fille et des livres. Je suis fort content de son *Irène*, et je le trouve très-avisé, étant sous-diacre, de n'avoir pas donné au concile de Nicée tous les ridicules qu'il mérite. Pour moi, qui n'ai pas l'honneur d'être dans les ordres sacrés, je n'épargne pas les im-

pertinences de l'Eglise, quand je les rencontre dans mon chemin. Je me suis fait un petit tribunal assez libre, où je fais comparaître la superstition, le fanatisme, l'extravagance et la tyrannie. Je vous enverrai quelque jour Olimpie qui est dans un autre goût. Vous la verrez à peu-près telle que nous l'avons jouée devant notre premier gentilhomme de la chambre, M. le maréchal de *Richelieu*. 1762.

Je m'occupe à présent de la tragédie des *Calas*, et je crois que le dénouement en sera heureux. Le ministère a déjà élargi ses filles. Ce mot d'*élargir* ne convient guère, mais cela veut dire qu'on les a tirées de la prison appelée couvent, où on les avait renfermées. C'est un gage infaillible du gain du procès; car si le ministère ne croyait pas *Calas* innocent, il n'aurait pas rendu les filles à la mère. Il est honteux que cette affaire traîne au conseil si long-temps: des juges ne doivent pas aller à la campagne, quand il s'agit d'une cause qui intéresse le genre-humain.

Je vous pardonne de tout mon cœur, ma chère nièce, de ne m'avoir point écrit quand vous étiez dans vos terres; car il faut que les lettres aient un objet; et quand on a mandé qu'on a achevé son salon et meublé un appartement, on a tout dit. Mais, à Paris, les nouvelles publiques, les pièces nouvelles, les nouvelles folies, les sottises nouvelles sont un champ assez vaste, et vous peignez tout cela très-joliment.

Il n'y a pas d'apparence que je puisse aller dans votre bruyante ville: ni ma mauvaise santé,

1762. ni l'édition de *Pierre Corneille*, ni mes bâtimens, ni un parc d'une lieue de circuit que je m'avise de faire, ne me permettent de me transplanter sitôt. Il faut au moins remettre ce voyage à une année, si la nature m'accorde une année de vie. Soyez sûre que toutes celles qui me pourront être réservées seront employées à vous aimer. Votre sœur vous embrasse aussi de tout son cœur.

LETTRE LXXXI.

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 de janvier.

1763. MADAME l'ange, le bon homme *V.* répond à la belle lettre, bien éloquente, bien pensée, bien agréable, que vous avez adressée à ma nièce, en attendant qu'elle vous remercie elle-même.

1°. Il est vrai que j'ai toujours pensé que mes deux anges favorisaient beaucoup mon demi-philosophe. Comment ne l'aurais-je pas cru, puisque mes deux anges me l'ont proposé? Ils savent à présent de quoi il est question; mais notre demi-philosophe n'en sait rien, et n'en saura rien, si la chose ne se fait pas.

Ce qui nous peut intriguer un peu, c'est que votre capitaine a fait confidence de son dessein coquet à M. *Micault*, aide-major de l'armée d'*Estrée*, son compatriote, neveu de *Montmartel*, qui est à Genève au nombre des patiens de *Tronchin*. M. *Micault* en a parlé en secret à une

une dame qui se porte bien, laquelle l'a redit en secret à une autre dame discrète, de sorte que notre secret est public, et que, si le mariage manque, la longue cohabitation dans le même château pourra faire grand tort à notre enfant, qui est bien loin de mériter ce tort, et qui est digne assurément de l'estime et de l'amitié de tous ceux qui la connaissent. Elle raisonne sur tout cela fort sensément; elle se conduit avec sagesse. Je n'ai point connu de plus aimable naturel, et de plus digne de votre protection. 1763.

Le futur, comme j'ai déjà dit, n'a rien. Je me trompe; il a des dettes, et ces dettes étaient inévitables à l'armée. Je le crois honnête homme; j'espère qu'il se conduira très bien. Mais, encore une fois, il n'a que des dettes, une compagnie qui probablement sera réformée, un père et une mère qui ont l'air de ne laisser de long-temps leur mort à pleurer à leur philosophe, qui se sont donné mutuellement leur bien par contrat de mariage, et qui ont une fille qu'ils aiment. *Voilà, belle Emilie, à quel point nous en sommes.*

2°. Vous pensez bien que je souhaite que l'édition de *Pierre* vaille beaucoup à *Marie*. Mais si nous avons compté sur tous les beaux seigneurs français qui ont donné leurs noms, nous sommes un peu loin de compte. La plupart n'ont rien payé; quelques-uns ont payé pour un exemplaire, après avoir souscrit pour cinq ou six.

Monsieur le contrôleur général a fait pis: il a écrit qu'il fallait que les frères *Cramer* lui envoyassent deux cents exemplaires, pour lesquels le roi a souscrit; qu'il les payerait en papiers ro-

1763. yaux, à quarante francs l'exemplaire, tandis qu'on les paye argent comptant, quarante-huit livres. Si ce ministre fait toujours d'aussi bonnes affaires pour le roi, sa Majesté sera très à son aise.

Philibert Cramer, très-beau garçon, quoiqu'un peu bossu, devait solliciter les payemens à Paris; mais c'est un seigneur aussi paresseux qu'aimable, et plus attaché à l'hôtel de la Rochefoucauld qu'aux vers de *Corneille*. Il a de l'esprit, du goût; il n'aime ni Héraclius ni Rodogune, et a renoncé à la dignité de libraire. Leurs sacrées Majestés, l'empereur et l'impératrice, ont souscrit pour deux cents exemplaires, et la caisse impériale n'a pas donné un denier. J'ai pressé les *Cramer* d'agir; mais il n'y a eu de souscriptions que celles que j'ai procurées. Cependant, je sue sang et eau depuis un an; je sacrifie tout mon temps. Il me faut commenter trente-trois pièces, traduire de l'espagnol et de l'anglais, rechercher des anecdotes, revoir et corriger toutes les feuilles, finir l'Histoire générale et celle du czar *Pierre*, travailler pour les *Calas*, faire des tragédies, en retoucher, planter et bâtir, recevoir cent étrangers, le tout avec une santé déplorable. Vous m'avouerez que je n'ai guère le temps d'écrire à des souscripteurs, que c'est aux *Cramer* à s'en charger. Je leur ai donné des modèles d'avertissement; ils ne s'en sont pas encore servis: il faut prendre patience.

3°. J'ai toujours bien entendu qu'on ferait, sur le produit, une pension au père et à la mère, et cette pension sera plus ou moins forte, selon la recette. Si mademoiselle *Corneille* a quarante

mille francs de cette affaire, il faudra remercier sa destinée; si la somme est plus forte, il faudra bénir DIEU encore davantage. Nous avons déjà donné soixante louis au père et à la mère. Les frais sont grands, la recette médiocre. Les *Cramer* nous donneront un compte en règle. 1763.

Je baise bien humblement le bout des ailes de mes anges. Je suis leur créature attachée jusqu'au dernier moment de ma drôle de vie.

LETTRE LXXXII.

A M. DAMILAVILLE, *à Paris.*

A Ferney, 2 de janvier.

J'AI reçu, mon très-cher frère, le *petit* chapitre concernant l'*Encyclopédie*, et j'ai retranché sur le champ le *petit* article où je combattais les droits du parlement, quoique je sois bien persuadé que le parlement n'a aucun droit sur les priviléges du sceau; mais je ne veux point compromettre mes frères. Je sais fort bien que quand on s'avise de prendre le parti de l'autorité royale contre messieurs, messieurs vous brûlent, et le roi en rit. D'ailleurs, dans le petit chapitre des billets de confession, et des querelles parlementaires et épiscopales, j'ait dit assez rondement la vérité. J'ai peint les uns et les autres tout aussi ridicules qu'ils étaient, sans pourtant y mettre de caricature.

J'ai une envie extrême de lire un mémoire que M. *Loyseau* fit, il y a quelques années, pour mademoiselle *Alliot* de Lorraine. J'ai conn

1763. cette demoiselle à Lunéville ; et le ſtyle de M. *Loyſeau* augmente ma curioſité. Je demande en grâce à mon frère de m'obtenir cette grâce de M. *Loyſeau*.

J'attends *la Population* de M de *Beaumont*. Ce livre ſera, ſans doute, ma condamnation. Je n'ai point peuplé, et j'en demande pardon à DIEU. Mais auſſi la vie eſt-elle toujours quelque choſe de ſi plaiſant, qu'il faille ſe repentir de ne l'avoir pas donnée à d'autres ?

Nous touchons, je crois, à la déciſion du conſeil ſur l'affaire des *Calas*. Eſt-il vrai qu'il faudra préalablement faire venir les pièces de Toulouſe ? ne ſera-ce pas plutôt après la réviſion ordonnée que le parlement de Toulouſe ſera obligé d'envoyer la procédure ?

Au reſte, mes frères, gardez-vous bien de m'imputer le petit livre *ſur la tolérance*, quand il paraîtra. Il ne ſera point de moi, et ne doit point en être. Il eſt de quelque bonne ame qui aime la perſécution comme la colique.

Si l'*Hiſtoire du Languedoc* arrive à temps, elle pourra ſervir aux *Calas*, en fourniſſant un petit réſumé des horreurs viſigothes-languedochiennes.

Frère *Thiriot* ſe tue à écrire ; dites-lui qu'il ſe ménage. Cependant, raillerie à part, je lui pardonne s'il mange bien, s'il dort bien, et ſurtout ſi ſon frère m'écrit

J'embraſſe tous les frères. Ma ſanté eſt pitoyable. *Ecr. l'inf.*

P. S. Il y a un petit mémoire incendié d'un préſident au mortier ou à mortier, frère peu ſenſé de l'inſenſé d'*Argens*. Je ne hais pas à

voir les *classes* du parlement se brûler les unes les autres en cérémonie ; cela me paraît fort plaisant, et digne de notre profonde nation : mais 1763.
vous me feriez sur-tout un plaisir extrême de m'envoyer, par la première poste, le mémoire du président au mortier.

LETTRE LXXXIII.

A M. VERNES.

2 de janvier.

Je suis ravi, mon cher rabbi, de l'intérêt que vous prenez à la chose. Je sens bien que je marche sur des charbons ardens : il faut toucher le cœur, il faut rendre l'intolérance absurde, ridicule et horrible ; mais il faut respecter les préjugés.

Il est bien difficile, en montrant les fruits amers qu'un arbre a portés, de ne pas donner lieu de penser que l'arbre ne vaut rien ; on a beau dire que c'est la faute des jardiniers, bien des gens sentent que c'est à l'arbre qu'il faut s'en prendre.

Au reste, il y a, dans le *Contrains-les d'entrer* de *Bayle*, des choses beaucoup plus hardies. A peine s'en est-on aperçu, parce que l'ouvrage est long et abstrus. Ceci est court et à la portée de tout le monde ; ainsi je dois être très-circonspect.

J'ai beaucoup ajouté, beaucoup retranché, corrigé, refondu. La crainte de déplaire est l'éteignoir de l'imagination. Il faudrait que vous vins-

1763. siez rallumer la mienne avec votre ami; nous tiendrions ensemble un petit conciliabule de tolérance. Je voudrais qu'en inspirant la modération l'ouvrage fût modéré.

Gardez-moi un profond secret, mes frères. Il ne faut pas que mon nom paraisse; je n'ai pas bon bruit.

Tenez, voilà un petit chapitre pour vous amuser: renvoyez-le, ou plutôt rapportez-le, et raisonnons.

J'ai donné, à tout hasard, une lettre pour M. le baron de *Breteuil*, parce qu'il faut que je fasse tout ce que vous m'ordonnez. Il y a environ trente ans que je ne l'ai vu, mais cela n'y fait rien: on est impudent avec bienséance, quand il s'agit de rendre service et de vous obéir.

La Lettre à Christophe me donne la pepie. Je ne dormirai point que je n'aye vu *la Lettre à Christophe*: avez-vous vu la *la Lettre à Christophe*? pouvez-vous me faire avoir *la Lettre à Christophe*? où trouve-t-on *la Lettre à Christophe*?

Bonsoir, mon cher philosophe; mes respects à *Arius*.

LETTRE LXXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 5 de janvier.

O MES ANGES,

Ce n'est pas ma faute si nous avons cru, madame DENIS et moi, que vous vous intéressiez

au demi-philosophe qui est arrivé sous vos auspices, qui nous a dit venir de votre part, et qu'il fallait conclure subito, allegro, presto; qu'il n'attendait qu'une lettre de son père, et que cette lettre viendrait dans trois jours. 1763.

Ce père est l'homme du monde qui dépense le moins en papier et en encre; il y a un an qu'il n'a écrit à monsieur son fils. Il lui fesait une pension de mille livres avant d'avoir payé sa compagnie, et, depuis ce temps, il lui retranche sa pension. Ce fils n'a donc que sa compagnie qu'on va réformer, trois chevaux que nous nourrissons, et des dettes. La philosophie est quelque chose, je l'avoue; mais cette philosophie est celle de M. de *Valbelle* et de mademoiselle *Clairon*, qui ont imaginé d'envoyer le capitaine faire main-basse sur la recette des souscriptions, recette qui n'est pas prête, comme je l'ai mandé à mes anges. Je ne crois donc pas que je puisse lui dire:

Mettez-vous là, mon gendre, et dînez avec moi.

Tout cela ne laisse pas d'être triste, parce qu'on sait tout, et que cette aventure peut aisément être tournée en ridicule par les malins, dont le nombre est grand.

Vous croyez donc que je vais aux Délices, et que je suis assidu auprès de M. le duc de *Villars*. Je suis assiégé par quatre pieds de neige, à perte de vue, et je la fais ranger pour transporter des pierres. Je me console d'ailleurs de mes quatre pieds autour de moi, en considérant les délices de la Suisse, qui consistent, comme vous savez, en quarante lieues de montagnes de glace, qui for-

ment mon horizon hyperboréen. Le duc de
1763. *Villars* a quitté les Délices:

Tout auprès de son juge il s'est venu loger,

dans une maison assez convenable à un valet de chambre retiré du monde. Il vient quelquefois dîner à Ferney; mais, tant que j'aurai mes neiges, je n'irai point chez lui. Je suis d'ailleurs très-malingre, et assurément plus que lui, malgré ses convulsions de Saint-Médard; et observez qu'il n'a que soixante ans, et que j'en ai bientôt septante, quoi qu'on dise.

O mes anges! tant que mon vieux sang circulera dans mes vieilles veines, mon cœur sera à vous. Mais à présent, comment renvoyer notre jeune soudard au milieu des glaces et des neiges? savez vous bien que cela est embarrassant? Tout ce qui m'arrive est comique; DIEU soit béni! Je remercie M. de *Parcieux*, et je n'ai que faire de lui pour savoir que la vie est courte.

Pour ce nigaud de *Laugeois*, neveu de *Laugeois*, vous pouvez avoir la bonté de m'envoyer son rabâchage davidique, en deux envois, contre-signés duc de *Praslin*. Je mettrai sa prose à côté des chansons hébraïques de *le Franc de Pompignan*.

Mes chers anges, feriez vous assez bons pour m'envoyer ce mémoire d'un président au mortier, incendié par vos présidens au mortier: cela doit être divertissant.

Portez-vous bien, mes anges, c'est là le grand point.

Respect et tendresse.

LETTRE

LETTRE LXXXV. 1763.

A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, 9 de Janvier.

OUI, mon cher contemporain, mon cher confrère en *Apollon*, je compte sur votre amitié; elle vous fascine les yeux en ma faveur, et je lui en sais le meilleur gré du monde. Plus vos lettres sont aimables, plus nous devons nous plaindre de leur rareté, madame *Denis* et moi. Vous êtes, à Paris, à la source de tout, et nous ne sommes, dans les Alpes, qu'à la source des neiges.

Vous me feriez grand plaisir de me mander si l'on a donné quelque pièce de *Goldoni*, et comment elle aura réussi. Je suis persuadé que l'évêque de Montrouge fera un discours fort salé et tout plein d'épigrammes à l'académie. Pour M. le duc de *Saint-Aignan*, je n'ai pas l'honneur de connaître son style.

Vous voyez donc quelquefois frère *Thiriot*. Il me paraît qu'il fait plus d'usage d'une table à manger que d'une table à écrire. S'il fait jamais un ouvrage, ce sera en faveur de la paresse. Pour moi, quand je n'écris point, ce n'est pas à la paresse qu'il faut s'en prendre, c'est aux fardeaux dont je suis surchargé. Nous avons bientôt sept volumes de *Corneille* imprimés, et il y en aura peut-être quatorze: il faut, avec cela, achever l'édition d'une Histoire générale, continuée jusqu'à ce temps ci; il faut achever celle du czar, mettre la dernière main à cette

1763. Olimpie, répondre à cent lettres, dont aucune ne vaut les vôtres: en voilà bien assez pour un vieux malade.

Vous m'aviez bien dit que la plupart de nos grands seigneurs ne donneraient que leurs noms pour la souscription de *Corneille*. Les Anglais n'en ont pas usé ainsi, et vous savez encore que ce sont les Anglais qui ont le plus puissamment secouru la veuve *Calas*. Le roi a rendu à cette infortunée ses deux filles qu'on avait enfermées dans un couvent; elles iront bientôt toutes trois montrer leur habit de deuil et leurs larmes à messieurs du conseil d'Etat, que M. de *Beaumont* a si bien prévenus en faveur de l'innocence. Je soupire après le jugement, comme si j'étais parent du mort.

Je ne crois pas que je prenne fait et cause avec tant de chaleur pour le fou de Verberie qu'on a pendu: on prétend que c'est un jésuite. Et que dites-vous, je vous prie, du fou à mortier, digne frère de d'*Argens*? ne vaut il pas mieux travailler pour l'opéra comique, comme mon confrère l'abbé de *Voisinon*?

Mon cher ami, écrivez-moi tout ce que vous savez et tout ce que vous pensez. Vous nous direz que ce monde est fort ridicule; mais un peu de détails, je vous prie, pour égayer nos neiges.

Je vais vous dire une nouvelle, moi; c'est que nous avons été sur le point de marier mademoiselle *Corneille*. Si vous avez quelque parent de *Racine*, envoyez-le nous; cela produira peut-être quelque bonne pièce de théâtre, dont on dit que vous avez grand besoin dans votre capitale.

Adieu, mon cher ami; je suis réduit à dicter, comme vous voyez; car, quoique je sois aussi jeune que vous, je n'ai pas votre vigueur. 1763.

Je vous embrasse de tout mon cœur. *V.*

LETTRE LXXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de janvier.

Mes divins anges, si les mariages sont écrits dans le ciel, celui de M. de C*** et de notre marmotte a été rayé. Encore une fois, comment pouvions-nous ne pas croire que vous vous intéressiez vivement à ce mariage? Le futur était venu avec une copie d'une de mes lettres. Il s'était annoncé de votre part; il se disait sûr du consentement de ses parens; il avait débuté par demander si la souscription du Corneille n'allait pas déjà à quarante mille livres; et la première confidence qu'il fit, était que son dessein était de voyager en Italie avec cet argent. Il nous avoua qu'il avait cru que mademoiselle *Corneille* était élevée dans notre maison comme une personne qu'on a prise par charité. Il lui parla comme *Arnolphe*, à cela près qu'*Arnolphe* aimait et que le futur n'aimait point. Il fut un peu surpris de voir que mademoiselle *Corneille* était élevée, et mise, et considérée chez nous, comme le serait une fille de la première distinction qu'on nous aurait confiée. Nous rectifiâmes, madame *Denis* et moi, les idées de notre homme. Cependant, l'affaire s'ébruitait, comme je vous l'ai

1763. mandé ; il fallait prendre un parti. M. de C*** nous apprit lui-même que ses parens n'étaient ni si vieux, ni si riches qu'on nous l'avait dit ; mais il attendait toujours le consentement. M. *Micault* nous assurait qu'il était honnête homme, quoiqu'un peu dur, entier et bizarre. Il devait avoir un jour cinq mille livres de rente ; mais, en attendant, il n'avait rien du tout. Dans cette perplexité, et sur-tout dans l'idée que vous vouliez bien vous intéresser à sa personne, nous crûmes ne pouvoir mieux faire que de tâcher de lui procurer, par votre protection, la place que vous savez. Cet emploi était précisément à notre porte ; les terres de son père sont assez voisines des nôtres ; rien ne nous paraissait plus convenable pour notre situation. Nous savions que cette place dépend absolument de votre ami, qu'on la donne à qui l'on veut, que ce n'est point d'ordinaire une récompense de secrétaire d'ambassade, puisque ni le présent titulaire (qu'on aurait pu placer ailleurs), ni *Champo* son prédécesseur, ni *Closure*, ni aucun de ceux qui ont eu cet emploi, n'ont été secrétaires d'ambassade. Nous vous représentons tout cela, non pas pour désapprouver les arrangemens que M. le duc de *Praslin* a pris, et que nous trouvons très-justes, mais seulement pour justifier notre démarche auprès de vous ; démarche qui n'a été fondée que sur la persuasion où nous devions être, par le discours du prétendu et par la copie de mes lettres dont il était armé, que vous souhaitiez ce mariage. La seule manière d'y parvenir était d'obtenir la place que nous demandions ; car le père ne voulant abso-

lument rien donner, le fils n'ayant que des dettes, et n'ayant précisément pas de quoi vivre à la réforme de sa compagnie, quel autre moyen pouvions-nous imaginer? Nous n'avons pas laissé d'avoir quelque peine à faire partir ce jeune homme qui, sans avoir le moindre goût pour mademoiselle *Corneille*, voulait absolument rester chez nous, uniquement pour avoir un asile. Toute cette aventure a été assez triste. Il est vraisemblable que M. de C*** a toujours caché à M. de *Valbelle* et à mademoiselle *Clairon* l'état de ses affaires, sans quoi nous serions en droit de penser que ni l'un ni l'autre n'ont eu pour nous beaucoup d'égards. Nous serions d'autant plus autorisés dans nos soupçons, que mademoiselle *Clairon* ayant dit qu'elle allait marier mademoiselle *Corneille*, *le Kain* nous écrivit qu'elle épouserait un comédien, et nous en félicitait. J'estime les comédiens quand ils sont bons, et je veux qu'ils ne soient ni infames dans ce monde, ni damnés dans l'autre; mais l'idée de donner la cousine de M. de *la Tour-du-Pin* à un comédien, est un peu révoltante, et cela paraissait tout simple à *le Kain*. En voilà beaucoup, mes anges, sur cette triste aventure: nous nous en sommes tirés très-honorablement; et la conduite de mademoiselle *Corneille* n'a donné aucune prise à la malignité des Génevois ni des français qui sont à Genève, car il y a des malins par-tout. 1763.

Mais est-il vrai que le fou de Verberie qu'on a pendu était un jésuite? aurez-vous la bonté de me faire lire le discours du fou au mortier? M de *la Salle*, ce M. de *la Salle*, conseiller

1763. de Toulouse, qui était si persuadé de l'innocence des *Calas*, et qui les a fait rouer en se récusant, est-il à Paris? est-il venu chez vous?

Le beau *Cramer*, qui sait par ouï-dire qu'il imprime le Corneille, est-il venu s'entretenir avec vous des intérêts des princes? savez-vous à présent à quoi vous en tenir sur les souscriptions? savez-vous que ni madame de *Pompadour*, ni prince, ni seigneur, n'ont donné un écu? N'êtes-vous pas fatigué de mes longues lettres? ne pardonnez-vous pas à votre créature *V.*?

LETTRE LXXXVII.

AU MEME.

17 de janvier.

VOYEZ, mes anges, si ceci vous amusera, et s'il amusera M. le duc de *Praslin*. Les laquais des français et des anglais, ou bien des anglais et des français, qui sont à Genève, ont voulu donner un bal aux filles en l'honneur de la paix. Les maîtres ont prodigué l'argent; on a fait des habits magnifiques, des cartouches aux armes de France et d'Angleterre, des fusées, des confitures; on a fait venir des gélinotes et des violons de vingt lieues à la ronde, des rubans, des nœuds d'épaules; et *vive MM. le duc de Praslin et de Bedfort*, dessiné dans l'illumination d'un beau feu d'artifice. Les perruques carrées de Genève ont trouvé cela mauvais: elles ont dit que *Calvin* défendait le bal expressément; qu'elles savaient mieux l'*Ecriture* que M. le duc

de *Praslin;* que d'ailleurs, pendant la guerre, ils vendaient plus cher leurs marchandises de contrebande : en un mot, toutes les dépenses étant faites, ils ont empêché la cérémonie. 1763.

Alors la bande joyeuse a pris un parti fort sage : vous allez croire que c'est de mettre le feu à la ville de Genève; point du tout; les deux partis sont allés célébrer leur orgie sur le territoire de France (il n'y a pas bien loin). Rien n'a été plus gai, plus splendide et plus plaisant. Cela ne vous paraîtra peut-être pas si agréable qu'à nous; mais nous sommes de ces gens sérieux que les moindres choses amusent.

Je me flatte que mes anges ont reçu mon testament en faveur de mademoiselle d'*Epinay*, par lequel je lui donne et lègue les rôles d'*Acante* et de *Nanine*. Si elle veut encore celui de *Lise*, dans l'Enfant prodigue, je le lui donne par un codicille, révoquant à cet effet tous les testamens antérieurs.

Qu'est-ce que c'est que le vieux *Dupuis?*

On dit que la pièce est de *Collé*. Si cela est, elle doit être extrêmement gaie, comme toute honnête comédie doit être; car, pour les comédies où il n'y a pas le mot pour rire, c'est une infamie que je ne pardonnerai jamais à cette folle de *Quinault*, qui mit à la mode ce monstre si opposé à son caractère.

Dieu vous ait, mes bons anges, en sa sainte et digne garde!

Respect et tendresse.

1763.

LETTRE LXXXVIII.

A M. LE COMTE ALGAROTTI.

A Ferney, 17 de janvier.

Mon cher cygne de Padoue, si le climat de Bologne est aussi dur et aussi froid que le mien pendant l'hiver, vous avez très-bien fait de le quitter pour aller je ne sais où; car je n'ai pas pu lire l'endroit d'où vous datez, et je vous écris à Venise, ne doutant pas que la lettre ne vous soit rendue où vous êtes. Pour moi, je reste dans mon lit, comme *Charles XII*, en attendant le printemps. Je ne suis pas étonné que vous ayez des lauriers dans la campagne où vous êtes; vous en feriez naître à Pétersbourg.

En relisant votre lettre, et en tâchant de la déchiffrer, je vois que vous êtes à Pise, ou du moins je crois le voir. C'est donc un beau pays que Pise? Je voudrais bien vous y aller trouver: mais j'ai bâti et planté en Laponie; je me suis fait lapon, et je mourrai lapon.

Je vous enverrai incessamment le deuxième tome de czar *Pierre*. Je me suis d'ailleurs amusé à pousser l'Histoire générale jusqu'à cette paix dont nous avions tant besoin. Vous sentez bien que je n'entre pas dans le détail des opérations militaires; je n'ai jamais pu supporter ces minuties de carnage. Toutes les guerres se ressemblent à peu-près: c'est comme si on faisait l'histoire de la chasse, et que l'on supputât le nombre des chiens mangés par les loups. J'aime bien mieux vos lettres militaires, où il s'agit

des principes de l'art. Cet art est, à la vérité, fort vilain, mais il est nécessaire. Le prince *Louis de Wirtemberg*, que vous avez vu à Berlin, a renoncé à cet art comme au roi de Prusse, et est venu s'établir dans mon voisinage. Nous avons des neiges, j'en conviens; mais nous ne manquons pas de bois. On a des théâtres chez soi, si on en manque à Genève; on fait bonne chère, on est le maître de son château, on ne paye de tribut à personne: cela ne laisse pas de faire une position assez agréable. Vous qui aimez à courir, je voudrais que vous allassiez de Pise à Gènes, de Gènes à Turin, et de Turin dans mon hermitage: mais je ne suis pas assez heureux pour m'en flatter. 1763.

Buona notte, caro cigno di Pisa.

LETTRE LXXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 20 de janvier.

J'ENVOIE à mes anges la copie d'une lettre d'une brave et honnête religieuse de Toulouse. Cette lettre me paraît bien favorable pour nos pauvres *Calas;* et, quoique la religieuse avoue que mademoiselle *Calas* sera damnée dans l'autre monde, elle avoue qu'elle et toute sa famille méritent beaucoup de protection dans celui-ci.

Il y a long-temps que mes anges ne m'ont parlé de cette importante affaire; j'ose espérer que la révision sera incessamment accordée. Si mes anges veulent avoir la bonté de m'envoyer

1763. les chansons du roi *David*, traduites par ce *Laugeois*, ci-devant directeur des fermes, je lirai avec componction les psaumes pénitentiaux, attendu que je suis malade.

Je ne sais point de nouvelles du tripot; j'ignore s'il y a des tragédies, des comédies nouvelles: mes anges m'abandonnent. Peut-être aurai-je demain la consolation de recevoir une de leurs lettres. En attendant, je baise le bout de leurs ailes avec toute l'humilité possible, et j'ai toujours pour eux le culte de dulie. Savez-vous ce que c'est que le culte de dulie, mes anges?

LETTRE XC.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 21 de janvier.

Notre ami commun, M. *Damilaville*, m'avait envoyé, Monsieur, votre très-beau et très-solide discours, et je ne croyais pas l'avoir. Le titre m'avait trompé; je viens enfin de m'apercevoir de mon erreur. J'ai vu votre nom à la trente-cinquième page, et je vous ai lu avec un plaisir extrême. Tout célibataire que je suis, j'avoue que vous faites très-bien de prêcher le mariage: je suis aussi fort de votre avis sur les défrichemens. Je me suis avisé de défricher, ne m'étant pas avisé de peupler: mais voici comme je m'y suis pris. J'ai assemblé les propriétaires des terres abandonnées, et je leur ai dit: Mes amis, je vais défricher à mes frais, et quand la terre sera en valeur, nous partagerons.

Je n'ai point fait de citoyens, mais j'ai fait de la terre. 1763.

Je me flatte, Monsieur, que vous serez célèbre pour avoir fait une bien meilleure action, pour avoir fait rendre justice à l'innocence opprimée et rouée. Vous avez vu, sans doute, la lettre de la religieuse de Toulouse; elle me paraît importante; et je vois avec plaisir que les sœurs de la Visitation n'ont pas le cœur si dur que *messieurs*. J'espère que le conseil pensera comme la dame de la Visitation.

Si vous voyez M. de *Cideville*, je vous prie de lui dire combien je l'aime. C'est un sentiment que vos ouvrages m'inspirent pour vous, qui se joint bien naturellement à l'estime infinie avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE XCI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de janvier.

DIVINS anges, vous peignez les seigneurs génevois du pinceau de *Rigault*: nous verrons si le prince sera donner de bons ordres pour les souscriptions.

Je me hâte de justifier mademoiselle *Corneille*, que vous accusez avec toutes les apparences de raison. Or vous savez qu'il ne faut pas toujours condamner les filles sur les apparences. Il est vrai qu'elle a fait plus de progrès dans la comète et le trictrac que dans l'orthographe, et qu'elle met la comète pour neuf plus aisément

1763. qu'elle n'écrit une lettre : mais le fait eſt qu'à l'aide de madame *Denis*, qui lui ſert en tout de mère, elle eſt venue à bout d'écrire à ſon père, à ſa mère et à meſdemoiſelles *Félix* et de *Vilgenou*. Nous avons chargé du paquet, il y a long-temps, un citoyen de Genève; c'eſt M. *Miquli*, breveté de colonel ſuiſſe, qui s'en allait à Paris à petites journées. Elle ne ſait point la demeure de ſon père; je crois auſſi que meſdemoiſelles *Félix* et de *Vilgenou* ont changé d'habitation : en un mot, on a écrit, cela eſt certain.

A préſent diſons un petit mot du tripot.

Des préfaces à Zulime, vous en aurez, mes anges, et c'eſt à mon grand regret; car, ſans me flatter, Zulime eſt un Bajazet tout pur, ſans qu'il y ait un *Acomat*. Je ſuis plus difficile que vous ne penſez. Figurez-vous que, quand j'envoyai Olimpie pour être jouée à Manheim, je feſais correction ſur correction, changement ſur changement, carton ſur carton, vers ſur vers, préciſément comme autrefois j'allais donner à mademoiſelle *Deſmares* des corrections par le trou de la ſerrure.

Donnez-moi quelques jours de délai encore; car je n'ai pas le temps de me reconnaître : je vous l'ai déjà dit; vous ne me plaignez point. Je ſuis vieux comme le temps, faible comme un roſeau, accablé d'une douzaine de fardeaux. Figurez-vous un ver à ſoie, qui s'enterre dans ſa coque en filant; voilà mon état : un peu de pitié, je vous prie.

Voilà un bien digne homme que M. le duc de *Praslin!* Je ſuis à ſes pieds; je vois que ſon bon eſprit a été convaincu par les raiſons des

avocats, et que son cœur a été touché. Mais, quoi ! cette affaire sera donc portée à tout le conseil, après avoir été jugée au bureau de M. d'*Aguesseau* ? Je n'entends rien aux rubriques du conseil. A propos de conseil, savez-vous que je crois le mémoire de *Mariette* le meilleur de tous pour instruire les juges ? Les autres ont plus d'ithos et de pathos, mais celui-là va au fait plus judiciairement : en un mot, tous les trois sont fort bons. Il y en a encore un quatrième que je n'ai pas vu. 1763.

Voici bien autre chose. Je marie mademoiselle *Corneille*, non pas à un demi-philosophe dégoûté du service, mal avec ses parens, avec lui-même, et chargé de dettes, mais à un jeune cornette de dragons, gentilhomme très-aimable, de mœurs charmantes, d'une très-jolie figure, amoureux, aimé, assez riche. Nous sommes d'accord, et en un moment, et sans discussion, comme on arrange une partie de souper. Je garderai chez moi futur et future ; je serai patriarche, si vous nous approuvez. Mes bons anges, vous savez qu'il faut, je ne sais comment, le consentement des père et mère *Corneille*. Seriez-vous assez adorables pour les envoyer chercher et leur faire signer : nous *consentons* au mariage de *Marie* avec *N. Dupuits*, cornette dans la colonelle-générale ; et tout est dit.

Que dira M. le duc de *Praslin* de cette négociation si promptement entamée et conclue ; il m'a donné de l'ardeur. Je pense qu'il conviendrait que sa Majesté permît qu'on mît dans le contrat, qu'elle donne huit mille livres à *Marie*, en forme de dot, et pour payement de ses

1763. ——souscriptions. Je tournerais cette clause ; elle me parait agréable ; cela fait un terrible effet en province : le nom du roi dans un contrat de mariage au Mont Jura ! figurez vous ! et puis cette clause réparerait la petite vilenie de monsieur le contrôleur général. J'en écris deux mots à M. le duc de *Choiseul* et à madame la duchesse de *Grammont*. La petite est charmée, et le dit tout naïvement : elle ne pouvait pas souffrir notre demi-philosophe. Au reste, vous sentez bien que mariage arrêté n'est pas mariage fait, qu'il peut arriver des obstacles, comme mort subite ou autre accident ; mais je crois l'affaire au rang des plus grandes probabilités équivalentes à certitude.

Mes divins anges, mettez tout cela à l'ombre de vos ailes.

N. B. Hier il parut que les deux partis s'aimaient.

Depuis ma lettre écrite, j'ai signé les articles. Si nous avions le consentement de la petite poste, je ferais le mariage demain : ce n'est pas la peine de traîner, la vie est trop courte.

LETTRE XCII.

A M. DAMILAVILLE.

24 de janvier.

Mon cher frère, on ne peut empêcher, à la vérité, que *Jean Calas* ne soit roué, mais on peut rendre les juges exécrables, et c'est ce que je leur souhaite. Je me suis avisé de mettre par

écrit toutes les raisons qui pourraient justifier ces juges; je me suis distillé la tête pour trouver de quoi les excuser, et je n'ai trouvé que de quoi les décimer. 1763.

Gardez-vous bien d'imputer aux laïques un petit ouvrage sur la tolérance, qui va bientôt paraître. Il est, dit-on, d'un bon prêtre; il y a des endroits qui font frémir, et d'autres qui font pouffer de rire; car, Dieu merci, l'intolérance est aussi absurde qu'horrible.

Mon cher frère m'enverra donc la petite feuille qu'on attribue à M. *le Brun*. Mais est-il possible que *le Brun*, qui m'adressait de si belles odes pour m'engager à prendre mademoiselle *Corneille*, et m'envoie souvent de si jolis vers, ne soit qu'un petit perfide?

Nous marions mademoiselle *Corneille* à un gentil-homme du voisinage, officier de dragons, sage, doux, brave, d'une jolie figure, aimant le service du roi et sa femme, possédant dix mille livres de rente, à peu-près, à la porte de Ferney. Je les loge tous deux. Nous sommes tous heureux. Je finis en patriarche. Je voudrais à présent marier mesdemoiselles *Calas* à deux conseillers au parlement de Toulouse.

On dit la comédie de M. *Dupuis* fort jolie: cela est heureux. Le nom de notre futur est *Dupuis*. Frère *Thiriot* doit être fort aise de la fortune de mademoiselle *Corneille*; elle la mérite. Savez-vous bien que cette enfant a nourri long-temps son père et sa mère du travail de ses petites mains? La voilà récompensée. Sa vie est un roman.

Je vous embrasse tendrement, mon cher frère, *Ecr. l'inf.* vous dis-je.

1763.

LETTRE XCIII.

A MADAME DE FLORIAN.

A Ferney, 26 de janvier.

Je perds les yeux, ma chère nièce; mais j'entrevois encore assez pour vous dire que j'aime presque autant votre petit *Dupuis* qu'il aime mademoiselle *Corneille*. Voilà tous les dragons mariés. DIEU soit béni! Il est plaisant qu'on joue à la comédie le mariage d'un *Dupuis*. On dit la pièce très-jolie; *Dupuis* l'est aussi: tout cela va le mieux du monde. O destinée! voilà mademoiselle *Corneille* heureuse. D'*Aumart* est couché sur le dos depuis deux ans et demi, toujours suppurant, sans pouvoir remuer; il faut lui donner à manger comme à un enfant: quel contraste! Soyez heureuse, vous et le grand écuyer de *Cyrus*. Le nombre des gens qui remercient DIEU est petit; ceux qui se donnent au diable composent la grande partie de ce monde. Pour moi, je jouis du bonheur d'autrui, mais sur-tout du vôtre. Si vous écrivez à votre sœur, fourrez dans votre lettre un petit mot pour l'oncle, qui vous aimera tant qu'il respirera. Pourvu que nous sachions que vous vous portez bien, que vous vous réjouissez, nous sommes contens. Il faut aussi que les *Calas* gagnent leur procès. Bonsoir, bonsoir; je n'en peux plus, et je vous embrasse tous deux.

LETTRE

LETTRE XCIV. 1763.

A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, le 26 de janvier.

Mon ancien ami, votre jolie relation du mariage du jeune *Dupuis* nous vient comme de cire ; car figurez-vous que nous marions mademoiselle *Corneille*, dans quelques jours, à un jeune *Dupuis*, d'environ vingt-trois ans et demi, cornette de dragons, possédant environ huit mille livres de rente en fonds de terre, à la porte de notre château, d'une figure très-agréable, de mœurs charmantes qui n'ont rien du dragon. La différence entre ce *Dupuis* et celui de la comédie, c'est que le nôtre n'a point de père qui fasse des niches à ses enfans; c'est un orphelin. Nous logeons chez nous l'orphelin et l'orpheline. Ils s'aiment passionnément; cela me ragaillardit, et n'empêche pourtant pas que je n'aye une grosse fluxion sur les yeux, et que je ne sois menacé de perdre la vue comme *la Motte*.

Avouez, mon ancien ami, que la destinée de ce chiffon d'enfant est singulière. Je voudrais que le bon homme *Pierre* revint au monde pour être témoin de tout cela, et qu'il vît le bon homme *Voltaire*, menant à l'église la seule personne qui reste de son nom. Je commente l'oncle, je marie la nièce; ce mariage est venu tout à propos, pour me consoler de n'avoir plus à travailler sur des Cid, des Horaces, des Cinna, des Pompée, des Polyeucte. J'en suis à Pertharite, ne vous déplaise. La commission est

triſte, et ce qui ſuit n'eſt pas trop ragoûtant.
1763. Il fallait que *Pierre* eût le diable au corps, pour faire imprimer tout ce déteſtable fatras. Mademoiſelle *Corneille*, avec ſa petite mine, a deux yeux noirs qui valent cent fois mieux que les douze dernières pièces de l'oncle *Pierre*. L'avez-vous vue? la connaiſſez-vous? C'eſt une enfant gaie, ſenſible, honnête, douce, le meilleur petit caractère du monde. Il eſt vrai qu'elle n'eſt pas encore parvenue à lire les pièces de ſon oncle, mais elle a déjà lu quelques romans. Et puis, vous ſavez comment l'eſprit vient aux filles.

Adieu, mon cher et ancien ami; je vous embraſſe le plus tendrement du monde.

LETTRE XCV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 26 de janvier.

Mes divins anges, nous marions donc mademoiſelle *Corneille!* Il eſt très-juſte de faire un petit préſent au père et à la mère; mais, dès que ce père a un louis, il ne l'a plus; il jette l'argent, comme *Pierre* feſait des vers, très à la hâte. Vous protégez cette famille; pourriez-vous charger quelqu'un de vos gens de donner, à *Pierre* le trotteur, vingt-cinq louis à pluſieurs fois, afin qu'il ne jetât pas tout en un jour. Je vous demande bien pardon; je ſais à quel point j'abuſe de votre bonté; mais on n'eſt pas ange pour rien.

Nota benè qu'on pourrait confier cet argent à la mère qui le ferait durer. 1763.

Il y a plus. Vous sentez combien il doit être désagréable à un gentilhomme, à un officier, d'avoir un beau-père, facteur de la petite poste, dans les rues de Paris. Il serait convenable qu'il se retirât à Evreux avec sa femme, et qu'on lui donnât un entrepôt de tabac ou quelque autre dignité semblable, qui n'exigeât ni une belle écriture ni l'esprit de *Cinna*. Je vous soumets ma lettre aux fermiers généraux; si vous la trouvez bien, je vous supplie de vouloir bien ordonner qu'elle soit envoyée. Peut-être même on trouverait quelque membre de la compagnie pour l'appuyer.

Cet emploi n'aurait lieu, si on voulait, que jusqu'à ce qu'on vît clair dans les souscriptions, et qu'on pût assurer une subsistance honnête au père et à la mère. Je crois aussi qu'il est convenable que j'écrive à M. de *la Tour-du-Pin*, et que *Marie* écrive aussi un petit mot, quoiqu'elle dise à madame *Denis:* Maman, je n'ai pas de génie pour la composition.

„Il est vrai que, pour la composition, ce n'est „pas mon fort; mais, pour les sentimens du „cœur, je le dispute aux héros de mon oncle; je „conserverai toute ma vie la reconnoissance que „je dois aux anges de M. de *Voltaire*, qui sont „les miens. Je vous prie, Monsieur et Mada„me, d'agréer, avec votre bonté ordinaire, mon „attachement inviolable, mon respect; et si „vous le permettez, la tendresse avec laquelle

1763. „ je ferai toute ma vie, votre très-humble et „ très-obéissante et très-obligée servante,

CORNEILLE.

D'ordinaire, elle forme mieux ses caractères; mais aujourd'hui la main lui tremble. Mes anges lui pardonneront sans doute.

J'ai cru aussi qu'il était bon qu'elle écrivit à M. le comte de *la Tour-du-Pin*, son parent. Il y a un petit mot pour son frère; il ne mérite guère, après la manière indigne dont il s'est conduit si chrétiennement à l'aide de *Fréron:* mais cet abbé avait mis deux lignes au bas d'une lettre du comte, à la mort de leur père; ainsi, on peut faire ici mention de lui, et cela est honnête.

P. S. On n'a eu la lettre, pour père et mère, qu'après avoir fermé le gros paquet. Mes anges auront donc toute l'endosse. Personne ne sait ici où demeure le cousin, issu de germain, des *Horaces* et de *Cinna*. Mes anges ont du crédit; ils protègent *Marie*, et ils feront trouver père et mère; ils remettront entre les mains de nos anges l'extrait baptistère demandé, supposé qu'il y en ait un. S'il n'y en a point, nous nous en passerons très-bien. Le sacrement du baptême est peu de chose en comparaison de celui du mariage.

LETTRE XCVI.

1763.

A M. [DAMILAVILLE.

30 janvier.

M. de *Beaumont*, mon cher frère, est donc aussi un de nos frères. Il n'y a qu'un philosophe qui puisse faire tant de bien. Il se trouvera que madame *Calas* aura beaucoup plus d'argent qu'elle n'en aurait eu en reprenant tranquillement sa dot et son douaire. Tout cela est d'un bien bon augure pour la révision. Nous sommes dans un étrange temps, où il faut craindre qu'un parlement ne falsifie les pièces !

Aurai-je l'*Appel à la raison*, pour lequel on dit que *Crouſt* et *Griffet* et feu *Berner* sont décrétés? Toute cette aventure de jésuites fait rire les philosophes, car il est permis au sage de rire. Il y a un grand malheur pour *la Poule à ma tante*. C'est qu'il n'y a jamais eu de tante qui voulût que sa poule ne pondit point. Ce qui n'est pas dans la nature ne peut jamais plaire. Le conte est trop long et trop faible; cette poulaille-là ne doit pas faire fortune.

Je prie mon cher frère de faire parvenir cette lettre à frère *Protagoras*. Frère *Helvétius* est-il à Paris? Il faudrait l'engager à faire quelque chose d'honnête, à condition qu'il ne demanderait point de privilége.

Frère *Platon* est occupé à son Encyclopédie; mais n'y a-t-il point quelque bon frère qui puisse rendre service. *Ecr. l'inf.* vous dis-je.

1763.

LETTRE XCVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29. de janvier.

VRAIMENT, mes anges, j'avois oublié de vous supplier d'empêcher *François Corneille* père de venir à la noce. Si c'était l'oncle *Pierre*, ou même l'oncle *Thomas*, je les prierais en grande cérémonie; mais, pour *François*, il n'y a pas moyen. Il est singulier qu'un père soit un trouble-fête dans une noce; mais la chose est ainsi, comme vous savez. On prétend que la première chose que fera le père, dès qu'il aura reçu quelque argent, ce sera de venir vite à Ferney: Dieu nous en préserve! Nous nous jettons aux ailes de nos anges, pour qu'ils l'empêchent d'être de la noce. Sa personne, ses propos, son emploi, ne réuissiraient pas auprès de la famille dans laquelle entre mademoiselle *Corneille*: M. le duc de *Villars* et les autres français qui seront de la cérémonie, feraient quelques mauvaises plaisanteries. Si je ne consultais que moi, je n'aurais assurément aucune répugnance; mais tout le monde n'est pas aussi philosophe que votre serviteur; et patriarcalement parlant, je serais fort aise de rendre le père et la mère témoins du bonheur de leur fille.

C'est bien de la faute du père de M. de *C**** si un autre que lui épouse mademoiselle *Corneille*; il a été un mois sans lui répondre, et enfin sa mère a écrit à M. *Micault* quand il n'était plus temps. Il faut avouer aussi que ce *C**** s'est con-

duit de la manière la plus gauche. Enfin il n'était point aimé, et notre petit *Dupuis* l'est; il n'y a pas à répondre à cela. 1763.

Je ne cesse d'importuner mes anges, et de leur demander pardon de mes importunités; c'est ma destinée. Mais que M. d'*Argental* me parle donc de ses yeux! car, comme je suis en train de perdre les miens, je voudrais savoir en quel état les siens se trouvent. Il ne m'en dit jamais mot, cela vaut pourtant la peine qu'on en parle.

LETTRE XCVIII.

A M. THIROUX DE CROSNE,

MAITRE DES REQUETES, etc.

A Ferney, le 30 de janvier.

MONSIEUR,

Je me crois autorisé à prendre la liberté de vous écrire; l'amour de la vérité me l'ordonne.

Pierre Calas, accusé d'un fratricide, et qui en serait indubitablement coupable si son père l'eût été, demeure auprès de mes terres: je l'ai vu souvent. Je fus d'abord en défiance; j'ai fait épier, pendant quatre mois, sa conduite et ses paroles; elles sont de l'innocence la plus pure, et de la douleur la plus vraie. Il est prêt d'aller à Paris, ainsi que sa mère qui n'a pu ignorer le crime, supposé qu'il ait été commis; qui,

dans ce cas, en ſerait complice, et dont vous
1763. connaiſſez la candeur et la vertu.

Je dois, Monſieur, avoir l'honneur de vous parler d'un fait dont les avocats n'étaient point inſtruits; vous jugerez de ſon importance.

La ſervante catholique, qui a élevé tous les enfans de *Calas*, eſt encore en Languedoc; elle ſe confeſſe et communie tous les huit jours: elle a été témoin que le père, la mère, les enfans et *Lavaiſſe* ne ſe quittèrent point dans le temps qu'on ſuppoſe le parricide commis. Si elle a fait un faux ſerment en juſtice, pour ſauver ſes maîtres, elle s'en eſt accuſée dans la confeſſion; on lui aurait refuſé l'abſolution, elle ne communierait pas. Ce n'eſt pas une preuve juridique, mais elle peut ſervir à fortifier toutes les autres; et j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous en parler.

L'affaire commence à intéreſſer toute l'Europe. Ou le fanatiſme a rendu une famille entière coupable d'un parricide, ou il a faſciné les yeux des juges, juſqu'à faire rouer un père de famille innocent; il n'y a pas de milieu. Tout le monde s'en rapportera à vos lumières et à votre équité.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, etc.

LETTRE XCIX.

A M. DAMILAVILLE.

1 de février.

J'AI pris la liberté, mon cher frère, d'écrire à M. d'*Agueſſeau* et à M. de *Croſne* la lettre dont je

je vous envoie copie. Je ne sais si MM. de *Beaumont*, *Mariette* et *Loyseau* ne feraient pas bien de présenter requête contre l'insolence du présidial de Montpellier, qui a fait saisir leurs factums. Il me semble que c'est outrager à la fois le conseil à qui on les a présentés, et les avocats qui les ont faits. Si les avocats n'ont pas le droit de plaider, il n'y aura donc plus ni droit ni loi en France. Je m'imagine que ces trois messieurs ne souffriront pas un tel outrage. Il n'appartient qu'aux juges devant qui l'on plaide, de supprimer un factum, en le déclarant injurieux et abusif; mais ce n'est pas assurément aux parties à se faire justice elles-mêmes. J'espère sur-tout que cette démarche du présidial de Montpellier, commandée par le parlement de Toulouse, sera une excellente pièce en faveur des *Calas*. On ne doit plus regarder les juges du Languedoc que comme des criminels qui cherchent à écarter les preuves de leur crime des yeux de leur province 1763.

Je serais bien fâché, mon cher frère, que le libraire *Cramer* eût apporté un exemplaire de l'Essai sur les mœurs à Paris, s'il l'avait déposé en d'autres mains que les vôtres; non-seulement il y manque les cartons nécessaires pour les fautes d'impression, mais pour les miennes. Nous étions convenus, malgré la loi de l'histoire, de supprimer des vérités, et sur-tout celles dont vous me parlez; les corrections sont faites, mais elles ne sont pas placées dans les quatre tomes qui sont entre vos mains. Donnez-vous, à votre loisir, mon cher frère, le plaisir ou le dégoût de les parcourir; et, si vous y trouvez quelque

1763. vérité qu'il faille encore immoler aux convenances, ayez la bonté de m'en avertir.

Que cette édition soit munie ou non d'une permission, qu'elle entre ou non dans le royaume, c'est l'affaire des *Cramer*, et non la mienne; je leur ai fait présent du manuscrit: ils entendent assez bien leurs intérêts pour débiter leur marchandise.

Catherine s'immortalise par sa lettre, et frère d'*Alembert* par ses refus. Ainsi donc, on avertit de mille lieues notre ministère, que nous avons dans notre patrie des hommes d'un génie supérieur.

C'est une aventure assez comique que celle que j'ai eue avec *Pindare-le-Brun*, en vous envoyant un paquet pour lui, dans le temps que vous me dépêchiez ses rabâchages contre moi. Je lui fais part, dans ce paquet, du mariage de mademoiselle *Corneille*, qui est le fruit de sa belle ode; je lui envoie des lettres pour mesdemoiselles de *Vilgenou* et *Félix*, nièces de M. du *Tillet*, qui, les premières, tirèrent mademoiselle *Corneille* de son état malheureux, et auxquelles elle doit une reconnoissance éternelle. Je l'accable de politesses qui doivent lui tenir lieu de châtiment.

Je vous embrasse bien cordialement, mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

Je r'ouvre ma lettre pour supplier mon frère de faire parvenir mon certificat de vie à M. de *Laleu*, notaire; car enfin je suis en vie encore, et c'est assurément pour vous aimer.

LETTRE C.

1763.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 de février.

Nous commençons par dire que nos anges sont toujours aussi injustes qu'adorables. Ils ont condamné *Marie Corneille* pour n'avoir point écrit depuis long-temps à père et mère, à mesdemoiselles de *Vilgenou* et de *Félix*, et même à l'étonnant *le Brun*; et cependant *Marie* avait rempli tous ses devoirs, sans oublier même ce *le Brun*.

Nos anges gardiens condamnent ladite *Marie* pour n'avoir point demandé le consentement de père et mère, à son mariage; et nos anges doivent avoir entre leurs mains la lettre de *Marie* à père et mère, accompagnée de la mienne.

Nos anges ont condamné M. *Dupuis* pour n'avoir point écrit au beau-père et à la belle mère futurs; et la lettre de M. *Dupuis* doit avoir été adressée à nos anges mêmes: M. *Dupuis* m'assure qu'il a pris cette liberté.

Il ne nous manque que de savoir la demeure du père *Corneille*; car, jusqu'à ce que nous soyons instruits, nous ne pouvons mettre qu'à *monsieur*, *monsieur Corneille*, *dans les rues*.

Vous demandez les noms et qualités du gendre et de ses père et mère, et vous devez les avoir reçus avec une lettre de madame *Denis* et une de monsieur *Dupuis*. Il ne me reste qu'à vous demander pardon pour madame *Denis* qui oublia d'envoyer le paquet à l'adresse de M. de *Courteille*.

1763. Vous voyez donc, mes chers anges, que nous avons rempli tous nos devoirs dans la plus grande exactitude. Je vous confie que madame *Denis* craint beaucoup que la tête de *François Corneille* ne reſſemble à *Pertharite*, *Agéſilas*, *Suréna*, et ne ſoit fort mal timbrée. Je n'ai ſu que depuis quelques jours, que, dans le voyage que fit chez moi *François Corneille*, lorſque j'étais très-malade, *François* dit à *Marie*: Gardez-vous ſur tout de vous marier jamais; je n'y conſentirai point; fuyez le mariage comme la peſte; ma fille, point de mariage, je vous en prie.

Je vous confie encore une autre douleur de madame *Denis*: elle tremble que les réponſes ne viennent pas aſſez tôt; qu'elle ne ſoit obligée de marier *Marie* en carême; qu'il ne faille demander une permiſſion à l'évêque d'Annecy, difficile à obtenir; que ſes perdrix de Vallais, ſes coqs de bruyère ne ſoient inutiles, et qu'on ne ſoit reduit à manger des carpes et des truites un jour de noce, attendu que M. le comte d'*Harcourt* et compagnie, qui feront de la noce, ſont d'excellens catholiques. Pour moi, qui ne ſuis ni papiſte ni huguenot, et qui, depuis un mois, ne me mets point à table, j'avoue ingénument que je ſuis de la plus grande indifférence ſur le gras et ſur le maigre.

Je ne ſers ni Baal ni le Dieu d'Iſraël.

Et je ne mange ni coq de bruyère ni truite.

Je ſuis profondément affligé que ſon alteſſe *Philibert Cramer* ſe ſoit mêlée de la négociation entre monſieur le contrôleur général et M.

Fronchin, pour la souscription du roi; je l'avais priée, par son frère le libraire, de n'en rien faire, parce qu'il ne tenait qu'à moi de toucher huit mille livres du roi pour mademoiselle *Corneille*, par les mains de M. de *la Borde*, et qui s'en serait bien fait rembourser. Il aurait donné même dix mille livres. 1763.

Vous avez très-grande raison, mes divins anges, de dire que les rentes viagères ne conviennent point. Je vois que *Philibert* veut avoir pour lui les rentes viagères, et payer les dix mille livres; je suis bien aise qu'il soit en état de faire ces viremens de parties, et qu'il ait fait avec moi cette petite fortune.

A l'égard de sa Majesté, si nous pouvions obtenir qu'il fût permis de mettre, dans le contrat, qu'elle daigne donner huit ou dix mille livres, cela n'empêcherait pas de lui envoyer tant d'exemplaires de *Corneille* qu'elle en voudrait; ce serait seulement une chose très-honorable pour mademoiselle *Corneille*, pour les lettres et pour nous. J'en ai écrit à M. le duc de *Choiseul*. Si la chose se fait, tant mieux; sinon il faudra se consoler comme de toutes les choses de ce monde, et assurément le malheur est léger.

Toutes ces terribles affaires, mes divins anges, n'empêcheront point que vous n'ayez l'amoureuse *Zulime*, le bon *Benassar* et le froid *Ramire*, avec la manière, absolument nécessaire, dont il faut jouer la dernière scène. Cela sera joint à une petite préface, en forme de lettre, à la demoiselle *Clairon*, attendu que la pièce est tout amour, et que nous discuterons beaucoup sur cette passion agréable et honnête.

1763 Daignez donc me mander quand vous voudrez jouer Zulime, et alors tous vos ordres seront exécutés.

Je reviens, avec votre permission, mes anges, à notre mariage qui m'intéresse plus que celui d'*Atide* et de *Ramire*. En voilà déjà un de rompu, il ne faut pas qu'il arrive la même chose à l'autre. Est-il vrai que *François Corneille* soit aussi têtu qu'imbécille, et diamétralement opposé à l'hymen de *Marie*? En ce cas, il faudrait lui détacher mademoiselle *Félix* qui sait comme il faut le conduire, et le mettre à la charrue sans qu'il regimbe; mais je ne sais point la demeure de mademoiselle *Félix*. Quand nous lui avons écrit, c'était par le canal du pindarique *le Brun*. Nous ne savons encore si nos lettres ont été reçues, et il me paraît difficile que j'aye un commerce bien régulier avec cet élève de *Pindare*. Le mieux serait de ne point lâcher les vingt-cinq louis à *François*, qu'il n'eût signé; et si, par une impertinence imprévue, *François* refusait d'écrire tout ce qu'il sait, c'est-à-dire d'écrire son nom, alors *François de Voltaire*, qui est la justice même, le laisserait mourir de faim, et il ne tâterait jamais des souscriptions. *Marie Corneille* est majeure dans deux mois; nous la marierions malgré *François*, et nous abandonnerions le père à son sens réprouvé.

Calmez-vous, mes chers anges, sur la fatale feuille qui déplairait tant à *messieurs*. Cette feuille n'a point été tirée, je l'ai bien empêché. *Philibert Cramer* a très mal fait de la coudre à son exemplaire. Je sentis bien que ces mots: *Cent quatre-vingts membres se démirent de leurs*

charges ; les murmures furent grands dans la ville, et le roi fut assassiné, etc. ; que ces mots, dis-je, pourraient faire soupçonner à des grammairiens que cet assassinat fut le fruit immédiat du lit de justice, comme en effet *Damiens* l'avoua dans ses interrogatoires à Versailles et à Paris. Je sais bien qu'il est permis de dire une vérité que le parlement a fait imprimer lui-même ; mais j'ai bien senti aussi que le parlement serait fâché qu'on vît dans l'histoire ce qu'on voit dans le procès-verbal. Cette seule particule *et* est un coup mortel. Un seul mot peut quelquefois causer un grand mal. Cette même particule, très-mal expliquée par M. de *Silhouette* dans le traité d'Utrecht, a causé la dernière guerre, dans laquelle nous avons perdu le Canada. Je ne perdrais pas de même Ferney, car je l'ai donné à ma nièce ; mais, malgré mon juste ressentiment contre l'infame condamnation de la Loi naturelle, je fis jeter au feu cette feuille ; je mis à la place : *Ces émotions furent bientôt ensevelies dans une consternation générale, par l'accident le plus imprévu et le plus effroyable : le roi fut assassiné, le 5 de janvier, dans la cour de Versailles, etc.* 1763.

J'ai inséré même des choses trop flatteuses pour le parlement, dans la même feuille ; et je dis expressément : *Le parlement faisait voir qu'il n'avait en vue que le bien de l'Etat, et qu'il croyait que son devoir n'était pas de plaire, mais de servir.* En un mot, j'ai tourné les choses de manière que, sans blesser la vérité, j'ai tâché de ne déplaire à personne. D'ailleurs, dans toute l'histoire de *Damiens*, je me borne

1763. uniquement à citer les interrogatoires. Au reste, l'ouvrage n'eſt pas encore achevé d'imprimer.

Ce dimanche, 6, ſexagéſime, nous venons de fiancer nos futurs; de-là je conclus qu'il faut que *François* ſe preſſe.

Voici, mes anges, une lettre de M. *Dupuis*, par laquelle il vous remercie de toutes vos bontés.

Je me proſterne devant mes deux anges gardiens.

LETTRE CI.

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

9 de février.

MADAME ANGE,

Nos lettres ſe croiſent comme les converſations de Paris. Celle-ci eſt une action de grâce de la part de madame *Denis* qui a une éryſipèle, un point de côté, la fièvre, etc.; de la part de mon cornette de dragons qui ſe jette à vos pieds, et qui baiſe le bas de votre robe avec tranſport; de la part de *Marie Corneille* qui vous écrirait un volume ſi elle ſavait l'orthographe; et enfin, de la part de moi, aveugle, qui réunis tous leurs ſentimens de reſpect et de reconnaiſſance. Il n'y a rien que vous n'ayez fait: vous échauffez les abbés de *la Tour-du-Pin*, vous allez exciter la généroſité des fermiers généraux. Il

n'y a qu'un point sur lequel j'ose me plaindre de vous; c'est que vous avez omis la permission 1763.
de la signature d'honneur de mes deux anges. Je vous avertis que j'irai en avant, et que le contrat de *Marie* sera honoré de votre nom; vous me désavouerez après, si vous voulez.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre de madame de C***. Elle demande pardon pour son dur mari; elle me conjure de donner mademoiselle *Corneille* à son fils: je lui réponds que la chose est difficile, attendu que mademoiselle *Corneille* est fiancée à un autre. Il y a de la destinée dans tout cela, et je crois fermement à la destinée, moi qui vous parle. Celle de M. *le Franc de Pompignan* est de me faire toujours pouffer de rire (moi et le public s'entend). Oh, la plaisante chose que son sermon et la relation de sa dédicace! On est trop heureux qu'il y ait de pareilles gens dans le monde.

J'insiste pour que mon neveu d'*Ornoi* soit conseiller au parlement. Il ne fera jamais tant de bruit que l'abbé de *Chauvelin*; mais enfin il sera tuteur des rois, et fera brûler son oncle tout comme un autre. En vérité, *messieurs* sont bien tendres aux mouches. S'ils criaient pour une particule conjonctive, je leur dirais: Messieurs, vous avez oublié la grammaire que les jésuites vous avaient enseignée.

Tout le public murmura, et le roi fut assassiné. Quel rapport cette phrase peut-elle avoir avec le parlement de Paris? Je présenterais requête au roi et à son conseil, comme les *Calas*; mais ce serait avant d'être roué; et je ferais l'Europe juge entre le parlement et la grammaire.

1763. Je vous parle ainſi, mes anges, parce que je vous crois plutôt miniſtres d'un petit-fils de *Louis XIV*, que partiſans de la fronde. Il eſt doux de dire ce qu'on penſe à ſes anges. Je vous avoue que je ſuis comme *Platon;* je n'aime pas la tyrannie de pluſieurs. Je ſais que le parlement ne m'aime guère, parce que j'ai dit, dans le Siècle de *Louis XIV*, des vérités que je ne pouvais taire. Ce motif d'animoſité n'eſt pas trop honorable. Je vous ai dit tout ce que j'avais ſur le cœur; cela me peſait. Mais que vos bontés pour moi ne s'alarment point; je vous réponds qu'il ne ſubſiſte aucune particule qui puiſſe déplaire.

Parlons du tripot pour vous égayer.

On dit que la très-ſublime *Clairon* ne veut pas ôter le rôle de *Mariamne* à la très-dépenaillée *Gauſſin*. Que voulez-vous! ce n'eſt pas ma faute; je ne peux rendre ni les hommes ni les filles raiſonnables. Qui eſt-ce qui ſe rend juſtice? quel eſt le prédicateur de Saint-Roch, qui ne croie ſurpaſſer *Maſſillon?*

Je me rends juſtice, mes anges, en diſant que mon cœur vous adore. *V.*

LETTRE CII.

A M. DAMILAVILLE.

Février.

MAIS, mon Dieu, pourquoi un libraire eſt-il aſſez imbécille pour avoir ſon magaſin chez

lui ! il était si aisé de dérober une petite bro- 1763.
chure aux yeux des infidèles et des fripons !

Voici pour amuser nos frères. Si cela n'est pas bon, du moins cela est gai. Je présume qu'on en donnera à frère d'*Alembert*. L'hymne est assez plaisante à chanter avec des accompagnemens.

J'ai actuellement une bibliothèque sur l'abolition de la société de *Jésus*. Avant-hier il y avait deux jésuites chez moi, avec une nombreuse compagnie ; nous jouâmes une parade, et la voici : J'étais M. le premier président ; j'interrogeai mes deux moines ; je leur dis : Renoncez-vous à tous les priviléges, à toutes les bulles, à toutes les opinions, ou ridicules ou dangereuses, que les lois de l'Etat réprouvent ? Jurez-vous de ne jamais obéir à votre général ni au pape, quand cette obéissance sera contraire aux intérêts et aux ordres du roi ? Jurez-vous que vous êtes citoyens avant d'être jésuites ? Jurez-vous sans restriction mentale ? A tout cela ils répondirent : oui. Et je prononçai : La cour vous donne acte de votre innocence présente, et fesant droit sur vos délits passés et futurs, vous condamne à être lapidés sur le tombeau d'*Arnaud* avec les pierres de Port-Royal.

Je salue tous les frères ; cependant *&c. l'inf.*

1763.

LETTRE CIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 de février.

MADAME *Denis* étant malade, le jeune *Dupuis* et *Marie Corneille* étant très-occupés de leur premier devoir, qui n'est pas tout-à-fait d'écrire, moi, l'aveugle *V.*, entouré de quatre pieds de neige, je dicte la réponse à la lettre de madame d'*Argental* l'ange, du 7 de février; et voici comme je m'y prends.

Cujas, *Charles Dumoulin*, *Tiraqueau*, n'auraient jamais parlé plus doctement et plus solidement de la validité d'un contrat, et nous tombons d'accord de tout ce que disent nos anges. Je n'ai point vu le modèle de consentement paternel que madame *Denis* avait envoyé à madame d'*Argental*; elle écrit quelquefois sans daigner me consulter. Je ne sais quel est l'âne qui lui avait donné ce beau modèle de consentement. Le contrat est dressé dans toutes les règles, et le mariage fait dans toutes les formes, les deux amans très-heureux, les parens enchantés, et, à nos neiges près, tout va le mieux du monde. Ce qu'il y a de bon, c'est que, quand même les souscriptions ne rendraient pas ce qu'on a espéré, le conjoint et la conjointe jouiraient encore d'un fort très-agréable. Il ne nous reste donc qu'à nous mettre aux pieds de nos anges, et à les remercier du fond de notre cœur.

S'ils veulent s'amuser de cette terrible feuille qui devait tant déplaire à *messieurs*, la voici;

elle est un peu contre ma conscience. Je veux bien que monsieur le coadjuteur sache qu'on trouve à la feuille suivante, qu'un de *messieurs*, qui avait été traité avec plus de sévérité que les autres, fonda, dans son abbaye, à perpétuité, une messe pour la conservation du roi. J'ai cru ce trait digne d'être remarqué, j'ai cru qu'il peignait nos mœurs; et il y a environ douze batailles dont je n'ai point parlé, Dieu merci, parce que j'écris l'histoire de l'esprit humain, et non une gazette. 1763.

Je ne doute pas que vous n'ayez la petite addition à l'Histoire générale, sous le nom d'Eclaircissemens historiques (*). Il ne m'importe guère qu'il y en ait peu ou beaucoup d'exemplaires répandus; cela n'est bon d'ailleurs que pour un certain nombre de personnes qui sont au fait de l'histoire, le reste de Paris n'étant qu'au fait des romans.

Passons de l'histoire au tripot. Mon avis est que, ce carême, on donne Zulime, suivant la petite leçon que j'ai envoyée. Pendant ce temps-là j'achèverai une belle lettre scientifique sur l'amour, j'entends l'amour du théâtre, dédiée à mademoiselle *Clairon*.

Au reste, le débit de Zulime est un très-mince objet, et je doute qu'il se trouve un libraire qui en donne cinq cents livres; encore voudra-t-il un abandon de privilége, comme a fait ce petit misérable *Prault*, ce qui gêne extrêmement l'impression du Théâtre de *V.* Les libraires sont comme les prêtres; ils se ressemblent

(*) Voyez Mélanges historiques, tome I, à la suite de l'ouvrage intitulé: Un chrétien contre six juifs.

1763. tous. Il n'y en a aucun qui ne sacrifiât son père et sa mère à un petit intérêt typographique.

Je pense qu'il ne serait pas mal de faire un petit volume de Zulime, Mariamne, Olimpie, le Droit du seigneur, et d'exiger du libraire qu'il donnât une somme honnête à mademoiselle *Clairon* et à *le Kain*, soit que ce libraire fût *Cramer*, soit un autre.

Mais mes anges ne me parlent jamais de ce qui se passe dans le royaume du tripot; ils ne me disent point si mademoiselle *Dupuis* et monsieur *Desronais* enchantent tout Paris, si *Goldoni* est venu apporter en France la véritable comédie, si l'opéra comique est toujours le spectacle des nations, s'il est vrai qu'il y a deux jésuites qui vendent de l'orviétan sur le Pont-neuf. Jamais mes anges ne me disent rien ni des livres nouveaux, ni des nouvelles sottises, ni de tout ce qui peut amuser les honnêtes gens; rien sur l'abbé de *Voisenon*, rien même sur les *Calas*, objet très-important, dont je n'ai aucune notion depuis huit jours. Cela n'empêche pas que je ne baise avec transport le bout des ailes de mes anges.

LETTRE CIV.

A M. DAMILAVILLE.

13 de février.

Mon cher frère, si vous n'avez pas des Eclaircissemens historiques, en voici. Il est assez plaisant qu'on puisse imprimer la calomnie, et qu'on

ne puisse pas imprimer la justification. Je joins à ces deux exemplaires la véritable feuille de l'Essai sur les mœurs, de laquelle assurément *messieurs* doivent être contens, à moins qu'ils ne soient extrêmement difficiles. Comme il n'y a rien dans cette feuille qui ne se trouve dans le procès de *Damiens*, que le parlement lui-même a fait imprimer, je ne vois pas que *messieurs* aient le moindre prétexte de me traiter comme les jésuites: d'ailleurs j'aime la vérité, et je ne crains point *messieurs*; je suis à l'abri de leur greffier. Au reste, il me semble qu'il y a, à la page 325, une chose bien flatteuse pour un de *messieurs*. 1763.

Quant à la roture de *messieurs*, il faudrait être aussi ignorant qu'un jeune conseiller au parlement, pour ne pas savoir que jamais les simples conseillers ne furent nobles. Voyez le chapitre de la noblesse. C'est bien pis; les chanceliers n'étaient pas nobles par leur charge, ils avaient besoin de lettres d'anoblissement. Quand on écrit l'histoire, il faut dire la vérité, et ne point craindre ceux qui se croient intéressés à l'opprimer.

Le *Traité sur l'éducation* me paraît un très-bon ouvrage, et, pour tout dire, digne de l'honneur que frère *Platon-Diderot* lui a fait d'en être l'éditeur.

Si frère *Thiriot* ne sait pas *l'air de Béchamel*, je vais vous l'envoyer noté; car il faut avoir le plaisir de chanter: *Vive le roi et Simon le Franc* (*)

Avez-vous entendu parler de la pièce dont monsieur *Goldoni* a régalé le théâtre italien?

(*) Voyez la Correspondance de d'*Alembert*.

———a-t-elle du succès? joue-t-on encore le vieux
1763. *Dupuis* et monsieur *Defronais*? J'avais prié mon cher frère de m'envoyer ce *Dupuis*; j'attendais le discours de mon confrère, l'évêque de Montrouge; il m'avait écrit qu'il me l'envoyait, mais point de nouvelles. Monsieur l'evêque est occupé auprès de quelques filles de l'opéra comique: mais c'est à frère *Thiriot* que j'en veux. Il est bien cruel qu'il n'ait pas encore cherché les dialogues de *Grégoire le grand*. Je les avais autrefois; c'est un livre admirable en son espèce; la bêtise ne peut aller plus loin.

Je reçois *Tout le monde a tort*: ce *Tout le monde a tort* ne serait-il point de madame *Belot*? Il me paraît qu'une ironie de soixante pages, en faveur des jésuites, pourrait être dégoûtante. Je reçois aussi la belle et bonne lettre de mon frère, le tout enveloppé dans un papier destiné aux opérations du vingtième. Je suis toujours émerveillé que mon frère, enseveli dans ces occupations désagréables, ait du temps de reste pour les belles-lettres et pour la philosophie.

LETTRE CV.

A M. DE LA MICHODIERE,

INTENDANT DE ROUEN.

A Ferney, le 13 de février.

Si j'avais des yeux, Monsieur, j'aurais l'honneur de vous remercier, de ma main, de la lettre dont

dont vous avez bien voulu m'honorer. Recevez mes très-humbles complimens pour vous et M. *Thirioux de Crosne*, sur le mariage de madame votre fille. Celui de mademoiselle *Corneille* n'est pas si brillant; je l'ai donnée à un jeune gentilhomme nommé *Dupuis*, dont les terres sont voisines des miennes. Il n'est encore que cornette de dragons; mais il a un avantage commun avec M. de *Crosne*, celui d'être heureux par la possession de sa femme. 1763.

L'affaire que M. de *Crosne* rapporte, est un peu éloignée des agrémens dont il jouit; elle est bien funeste, et je n'en connais guère de plus honteuse pour l'esprit humain. J'ai pris la liberté d'écrire à M. de *Crosne* sur cette affaire. Je dois me regarder en quelque façon comme un témoin. Il y a plusieurs mois que *Pierre Calas*, accusé d'avoir aidé son père et sa mère dans un parricide, est dans mon voisinage avec un autre de ses frères. J'ai balancé long temps sur l'innocence de cette famille; je ne pouvais croire que des juges eussent fait périr, par un supplice affreux, un père de famille innocent. Il n'y a rien que je n'aye fait pour m'éclaircir de la vérité; j'ai employé plusieurs personnes auprès des *Calas*, pour m'instruire de leurs mœurs et de leur conduite; je les ai interrogés eux-mêmes très-souvent. J'ose être sûr de l'innocence de cette famille, comme de mon existence: ainsi j'espère que M. de *Crosne* aura reçu avec bonté la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire. Ce n'est point une sollicitation que j'ai prétendu faire, ce n'est qu'un hommage que j'ai cru devoir à la vérité. Il me semble que les

1763. sollicitations ne doivent avoir lieu dans aucun procès, encore moins dans une affaire qui intéresse le genre-humain; c'est pourquoi, Monsieur, je n'ose même vous supplier d'accorder vos bons offices; on ne doit implorer que l'équité et les lumières de M. de *Crosne*. Vous avez lu les factums, et je regarde l'affaire comme déjà décidée dans votre cœur et dans celui de monsieur votre gendre.

J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, etc.

LETTRE CVI.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 14 de février.

Je deviens à peu-près aveugle, Monsieur. Un petit garçon qui passe pour être plus aveugle que moi, et qui vous a servi comme s'il était clairvoyant, s'est un peu mêlé des affaires de Ferney. Ce fut hier que le mariage fut consommé; je comptais avoir l'honneur d'en écrire à votre Excellence. Deux époux qui s'aiment sont les vassaux naturels de madame l'ambassadrice et de vous. Je goûte le seul bonheur convenable à mon âge, celui de voir des heureux. Il y a de la destinée dans tout ceci; et où n'y en a-t-il point?

J'arrive au pied des Alpes, je m'y établis; DIEU m'envoie mademoiselle *Corneille*, je la marie à un jeune gentilhomme qui se trouve tout juste mon plus proche voisin; je me fais deux enfans que la nature ne m'avait point donnés;

ma famille, loin d'en murmurer, en est charmée: tout cela tient un peu du roman. 1763.

Pour rendre le roman plus plaisant, c'est un jésuite qui a marié mes deux petits. Joignez à tout cela la naïveté de mademoiselle *Corneille*, à présent madame *Dupuis*, naïveté aussi singulière que l'était la sublimité de son grand-père.

Je jouis d'un autre plaisir, c'est celui du succès de l'affaire des *Calas:* elle a déjà été rapportée au conseil de la manière la plus favorable, c'est-à-dire la plus juste. Ceci est bien une autre preuve de la destinée. La veuve *Calas* était mourante auprès de Toulouse; elle était bien loin de venir demander justice à Paris. Elle disait: Si le fanatisme a roué mon mari dans la province, on me brûlera dans la capitale. Son fils vient me trouver au milieu de mes neiges. Quel rapport, je vous prie, d'une roue de Toulouse à ma retraite! Enfin, nous venons à bout de forcer cette femme infortunée à faire le voyage; et, malgré tous les obstacles imaginables, nous sommes sur le point de réussir: et contre qui? contre un parlement entier; et dans quel temps! Repassez, je vous prie, dans votre esprit, tout ce que vous avez fait et tout ce que vous avez vu; examinez si ce qui n'était pas vraisemblable n'est pas toujours précisément ce qui est arrivé, et jugez s'il ne faut pas croire au destin comme les Turcs. Qui aurait dit, il y a cinq ans, que le roi de Prusse résisterait aux trois quarts de l'Europe, et que vous seriez trop heureux de céder le Canada aux Anglais?

Vous n'aurez rien de moi, Monsieur, pour

1763. le mois de février; mais, à la fin de mars, je vous demanderai votre attention sur quelque chose de fort sérieux.

Je me mets aux pieds de vos deux très-aimables Excellences; madame *Denis* et mes deux petits, qui demeurent toujours avec moi, joignent leurs sentimens aux miens, et notre petit château espère toujours d'avoir l'honneur de vous héberger quand vous prendrez le chemin de la France.

Voltaire l'aveugle.

LETTRE CVII.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 14 de février.

QUE vous êtes heureux, Monsieur, et que je suis malheureux! Vous et vos amis vous faites de beaux vers, vous avez votre beau théâtre parmi de jeunes seigneurs et de jeunes dames qui se perfectionnent dans le bel art de la déclamation, c'est-à-dire, dans l'art de se rendre maître des cœurs. Pour moi, je deviens sourd et aveugle de plus en plus. La ville de Genève ne me fournit presque plus d'acteurs ni d'actrices; j'avais fait venir *le Kain*, qui est le meilleur comédien de Paris, mais il a fallu bientôt le rendre à la capitale; en un mot, je crois que je ferai bientôt une grange de mon théâtre, et que j'y mettrai des gerbes de blé au lieu de lauriers.

J'avais un peu de honte de me donner du

plaisir à l'âge de soixante et dix ans; mais j'ai été un peu rassuré par un vieux fou qui en a soixante et dix huit, et qui joue la comédie, étant paralytique; il s'appelle *le*... Il m'a mandé qu'il jouait *Lusignan* dans Zaïre, avec beaucoup de succès; qu'il se fesait porter sur un brancard, et qu'en un mot on n'avait pas besoin de jambes pour jouer la comédie. Il a raison, mais on a besoin d'yeux et d'oreilles. 1762.

Je crois qu'on aura incessamment à Paris une pièce du peintre de la nature, notre cher *Goldoni*. Je souhaite que tous les Français soient en état de sentir tout son mérite. Un homme, qui entend parfaitement l'italien, me mande qu'il est extrémement content de la pièce dont notre cher *Goldoni* a honoré notre théâtre.

Ah! Monsieur, si je n'avais pas bientôt soixante et dix ans, vous me verriez à Bologna la grassa.

La riverisco di cuore.

LETTRE CVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de février.

Mes anges, maman *Denis* est toujours malade, moi aveugle, et le tuteur de M. *Dupuis* sourd; tout cela a dérangé notre petite fête à la *Pompignan*. Nous n'avons point tiré de canon, maman n'a point soupé, et on s'est marié sans cérémonie.

Je réponds à la lettre dont madame d'*Argen-*

1763. *tal* honore ma nièce. Elle me l'a montrée, et j'ai été très-affligé qu'elle ait pu s'attirer quelques reproches en vous donnant, sans me consulter, des paroles qu'elle ne pouvait pas donner, et qui ne dépendent point du tout d'elle. Elle m'a répondu que, dans sa lettre du 6 de janvier, elle avait eu l'honneur de vous écrire nos intentions; mais des intentions ne sont pas un contrat. Nous avons eu beaucoup de peine à faire regarder, par ce tuteur de M. *Dupuis*, l'espérance de la vente d'un livre comme une dot. Ce sourdaud est un vieux marin, à peu-près de mon âge, et plus difficile que moi en affaires. Son neveu a un très joli bien, précisément à ma porte; il était parfaitement informé de la condition du père et de la mère qui ne descendent point de *Pierre Corneille*, et qui ne participent en rien aux prérogatives de la branche éteinte. C'est, par parenthèse, une obligation que nous avons à *Fréron*, qui eut, il y a plus d'un an, l'insolence impunie d'imprimer, dans ses feuilles, que le père de mademoiselle *Corneille* était un facteur de la petite poste, à cinquante francs par mois; et cette injure personnelle nous fit manquer alors un mariage. Celui-ci est beaucoup plus avantageux que celui qui fut manqué; mais nous n'aurions jamais pu parvenir à le faire, si nous avions insisté sur le partage du produit des souscriptions, que le tuteur a regardé et regarde encore comme un objet fort mince.

Le *Cramer*, que vous voyez à Paris, avait offert de donner quarante mille francs du produit des souscriptions et de la vente de l'édi-

tion, et ensuite il avait laissé tomber cette offre. 1763.
On savait très bien dans Genève que nos seigneurs de France avaient donné leurs noms, et rien de plus, et qu'un d'eux, ayant souscrit pour vingt louis d'or, en avait payé un. Les *Cramer* avaient fait retentir que monsieur le contrôleur général avait demandé deux cents exemplaires payables en papiers royaux, à huit francs l'exemplaire au-dessous de la valeur; et ce n'est qu'après les fiançailles que nous avons appris les nouvelles offres de M. *Bertin*.

Les Anglais qui sont à Genève se moquaient un peu de notre générosité française. On nous disait encore que les libraires de Paris, ayant dans leurs magasins deux éditions de *Corneille* qui pourrissent, se plaignaient continuellement de la nôtre, et empêchaient plusieurs personnes de souscrire. Le sieur *Philibert Cramer* était trop occupé des plaisirs de Paris pour me rendre le moindre compte, pendant que je travaillais nuit et jour à des commentaires très-fatigans qui me font enfin perdre les yeux.

Si, dans de pareilles circonstances, j'avais voulu couper en deux la partie de la dot fondée sur les souscriptions, soyez très-sûrs, mes anges, qu'on m'aurait remercié sur le champ, en se moquant de moi. Le père et la mère de madame *Dupuis* n'y perdront rien; leur fille les a nourris du bout de ses dix doigts, avant qu'ils eussent été présentés à M. de *Fontenelle;* elle ne manquera jamais à son devoir, et j'y mettrai bon ordre. Le contrat est fait dans la meilleure forme possible. Ne troublons point les plaisirs de deux amans, et jouissons tranquillement

1763. du fruit de nos peines, et de la consolation que me donne madame *Dupuis* dans ma vieillesse.

Permettez-moi de vous supplier encore d'empêcher *Philibert Cramer* de faire présenter aux spectacles et aux promenades des billets de souscription, comme des billets d'huitres vertes; l'ami *Fréron* ne manquerait pas d'en faire de mauvaises plaisanteries dans ses belles feuilles.

On m'a mandé que l'affaire des *Calas* avait été rapportée par M. de *Crosne*, et qu'il a très-bien parlé. Je vous assure que toute l'Europe a les yeux sur cet événement.

J'ai lu le *Second appel à la raison*. Je ne sais rien de si insolent et de si mal-adroit. Les jésuites ont des amis dans le parlement de Bourgogne, mais certainement ils n'en auront plus quand on connaîtra ce libelle. Ils étaient des tyrans du temps du père *le Tellier*, ils ne sont aujourd'hui que des fous.

J'ai un jésuite pour aumônier, mais je donnerais volontiers ma voix pour abolir l'ordre. Je n'ai vu qu'une seule bonne chose dans tout ce qu'ils ont écrit, c'est qu'ils ont prouvé invinciblement ce que j'avais déjà dit dans quelques petites réflexions sur *Pascal*, que les jacobins avaient écrit plus de sottises qu'eux. J'ai eu le plaisir de vérifier, dans St *Thomas*, le docteur angélique, toute la doctrine du régicide. Que conclure de là? qu'il serait très-expédient de se défaire de tous les moines, et de se défier de tous les saints.

LETTRE

LETTRE CIX.

1763.

AU MEME.

19 de février.

Mes anges, ceci vous amusera peut-être, du moins en ai-je été amusé. Ce n'est qu'une chanson d'aveugle, mais on dit que les aveugles sont gais. J'enverrai bientôt quelque chose à mes anges, de fort sérieux, car je ne laisse pas de l'être parfois. Vous savez que mon patron est l'*intimé* qui avait plusieurs tons.

Corneille m'ennuie à présent autant que *Marie* m'amuse. Quel exécrable fatras que quinze ou seize pièces de ce grand homme! *Pradon* est un *Sophocle* en comparaison, et *Danchet* un *Euripide*. Comment a-t-on pu préférer à un homme tel que *Racine*, un rabâcheur d'un si mauvais goût, qui, jusque dans ses plus beaux morceaux, qui ne sont, après tout, que des déclamations, pèche continuellement contre la langue, et est toujours ou trivial ou hors de la nature? Que *Boileau* avait bien raison de ne faire nul cas de toutes ces amplifications de rhétorique! qu'il est rare, dans notre nation, d'avoir du goût!

Madame *Denis* est toujours bien malade: il y a quinze jours qu'elle a la fièvre. Nous espérons que, dans peu, elle sera en état de vous écrire. Nous vous promettons d'appeler *Pierre Corneille* le premier enfant mâle qu'aura *Manon Cornélie*. Il y a en effet un pape nommé *Corneille*, dont on a fait un saint, parce que,

1763. dans les premiers siècles, tous les évêques prenaient le nom de saint, au lieu de celui de monseigneur.

Au reste, mes divins anges, ne soyez nullement en peine de *François Corneille* ni de sa petite femme; je suis toujours le maître des arrangemens, et je proportionnerai la part du père à la recette. Ai-je eu l'honneur de vous mander que le roi ne prend que douze exemplaires, et non pas cent, comme disait monsieur le contrôleur général? Sa Majesté approuve beaucoup ce mariage, et fera les choses noblement.

Le sang me bout sur les *Calas;* quand la révision sera-t-elle donc ordonnée?

N'entendrai-je parler que du triste succès de l'impression de *Dupuits* et *Desfonais?* Le tripot a bien fait ses affaires; mais le libraire, dit-on, fait mal les siennes. Il n'y a que la pièce de M. le duc de *Praslin*, qui réussisse parfaitement. Toute la famille se met sous les ailes des anges.

LETTRE CX.

A M. GOLDONI.

Au château de Ferney, 19 de février.

J'AI respecté long-temps vos occupations, Monsieur; mais la meilleure raison qui m'ait empêché de vous écrire, c'est qu'on dit que je deviens aveugle; ce n'est pas comme *Homère*, c'est comme *la Motte Houdart*, dont vous avez peut-être entendu parler à Paris, et qui faisait des vers médiocres tout comme moi. Je suis mena-

cé de perdre la vue, et ce petit accident me prive d'un grand plaisir, qui est celui de lire vos pièces. 1763.

Un homme de beaucoup d'esprit, et qui entend parfaitement l'italien, m'a mandé qu'il était extrêmement satisfait de la dernière comédie dont vous avez gratifié notre public de Paris. Si elle est imprimée, je vous demande en grâce de me l'envoyer. Mes yeux feront un effort pour la lire, ou bien ma nièce nous la lira.

Je vous destine une quarantaine de volumes; *nardi parvus onyx eliciet cadum.*

Mais ne vous effarouchez pas de cet énorme fardeau; il y a vingt volumes de votre serviteur, que vous pourrez jeter dans le feu; et, pour vous consoler, le reste est de *Corneille.* Je reçois quelquefois des nouvelles de votre ami M. le marquis *Albergati.* Si j'étais jeune, je vous accompagnerais à votre retour pour aller l'embrasser; mais j'ai soixante et dix ans, et il faut que je meure entre les Alpes et le mont Jura, dans ma petite retraite. Vous y aurez un vrai serviteur jusqu'au dernier moment de ma vie.

Voltaire.

LETTRE CXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 de février.

Il est bon quelquefois que des anges s'égayent. L'accompagnement de l'hymne à M. de *Pompignan* est fort bon, et le refrain, quand on est

1763. dix ou douze, est très-plaisant à chanter. Pour les Eclaircissemens historiques, ils sont du plus grand sérieux.

Pour Zulime, je crois qu'il ne la faut pas donner seule, mais attendre qu'on puisse imprimer deux ou trois pièces à la fois. Si je pouvais fortifier un peu le rôle de ce benêt de *Ramire*, je crois que je ne ferais point mal. Pour Mariamne, je la trouve assez bien; je crois qu'elle fera effet; je crois qu'on pourra l'imprimer avec le Droit du seigneur. Pour Olimpie, qu'on appelle *oh l'impie!* et qui cependant est très-pie, je dirai comme M. de *Pompignan: De moi je suis assez content; allons, saute marquis.*

Corneille va son train. Ah, le pauvre homme! qu'il me fait trouver *Racine* divin!

Et mes anges ne me parlent point de la pièce de *Dupuits* et de *Desfonais*, et pas un mot du discours de l'abbé de *Voisenon*; et M. le premier président de *la Marche* ne m'envoie point ma pancarte nécessaire; et madame *Denis* est toujours malade; et mes petits mariés s'aiment encore à la folie, quoiqu'au bout de huit jours. Mes anges, il y a tantôt soixante ans que j'ai commencé à aimer l'un de vous deux, et je suis toujours à tous deux avec respect et tendresse.

Mais dites donc comment vont vos yeux; je perds les miens, et je deviens sourd comme un pot.

LETTRE CXII. 1763.

A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

A Ferney, 23 de février.

Mon très-cher et très-aimable confrère, *en même temps que c'est à ce que vous avez déjà fait connaître de vos talens que*, etc., voilà une belle phrase; il me paraît que mon cher évêque a tout un autre style. Je ne sais pas si votre teint était de couleur jaune ce jour-là, mais le coloris de votre discours était fort brillant.

En vous remerciant de la félicité et de la fleurette dont vous m'honorez: voulez-vous que je vous parle net? ni *Crébillon* ni moi ne méritons tant de bontés. Entre nous, je ne connais pas une bonne pièce depuis *Racine*, et aucune, avant lui, où il n'y ait d'horribles défauts. Si vous aviez pu jamais vous résoudre à lire tout *Corneille*, ce qui est une très-rude pénitence, vous verriez que c'est lui qui a toujours cherché à être tendre; il n'y a pas une de ses pièces, j'en excepte *Chimène* et *Pauline*, où il n'y ait un amour postiche et ridicule, très-ridiculement exprimé.

C'est *Racine* qui est véritablement grand, et d'autant plus grand qu'il ne paraît jamais chercher à l'être; c'est l'auteur d'Athalie qui est l'homme parfait. Je vous confie qu'en commentant *Corneille* je deviens idolâtre de *Racine*. Je ne peux plus souffrir le bourfouflé et une grandeur hors de nature.

1763. Vous savez bien, fripon que vous êtes, que les tragédies de *Crébillon* ne valent rien, et je vous avoue en conscience que les miennes ne valent pas mieux; je les brûlerais toutes, si je pouvais; et cependant j'ai encore la sottise d'en faire, comme le président *Lubert* jouait du violon à soixante-dix ans, quoiqu'il en jouât fort mal, et qu'il fût cependant le meilleur violon du parlement.

Savez-vous la musique? tenez, voilà ce qu'on m'envoie; je vous le confie, mais ne me trahissez pas. (*)

Vous embrassez madame *Denis*, eh bien, elle vous embrasse aussi; mais elle est bien malade. Je lui lirai votre discours, dès qu'elle se portera mieux. J'ai envie de vous faire une niche, de copier tout ce que vous me dites de madame la duchesse de *Grammont*, et de le lui envoyer. Je n'ai l'honneur de la connaître que par ses lettres, où il n'y a jamais rien de trop ni de trop peu, et dont chaque mot marque une ame noble et bienfesante. Je lui ai beaucoup d'obligation; elle a été la première et la plus généreuse protectrice de mademoiselle *Corneille*. Il s'est trouvé heureusement que mademoiselle *Corneille* en était digne; c'est la naïveté, l'enfance, la vérité, la vertu même. Je rends grâce à *Fontenelle* de n'avoir pas voulu connaître cette enfant-là.

Mon cher confrère, je ne souhaite plus qu'une chose, c'est que vous soyez bien malade, que vous ayez besoin de *Tronchin*, et que vous veniez nous voir. Je vous embrasse de tout

(*) La musique de l'hymne sur *Pompignan*.

mon cœur, et en vérité je vous aime de même. 1763.
Je vise à être un peu aveugle. DIEU me punit d'avoir été quelquefois malin; mais vous me donnerez l'absolution.

LETTRE CXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 25 de février.

PLUS anges que jamais, madame *Denis* est toujours malade, et moi toujours aveugle, et vous ne me dites rien de vos yeux. L'âge avance; on n'est pas plutôt sorti du collége qu'on a soixante ans; en un clin d'œil on a soixante et dix; on voit tomber ses contemporains comme des mouches. Mes nouveaux mariés, qui sont à vos pieds, ne savent rien de tout cela. Je voudrais que vous eussiez vu la crainte où était *Marie* de ne point avoir son *Dupuits*. — *Mon père m'a signifié que je ne devais pas me marier, qu'il n'y consentirait point.* — Mes anges, que vouliez-vous que je pensasse? Vous voulez que je commente *François Corneille*, c'est bien assez de commenter *Pierre*. Ce *Pierre* me fait passer de mauvais quarts d'heure; je suis outré contre lui. Il est comme les bouquetins et les chamois de nos montagnes, qui bondissent sur un rocher escarpé, et descendent dans des précipices. J'avais cru que *Racine* serait ma consolation, mais il est mon désespoir. C'est le comble de l'insolence de faire une tragédie après ce grand-homme-là. Aussi après lui je ne

1763. connais que de mauvaises pièces, et avant lui que quelques bonnes scènes.

Au nom de Dieu, laissez-là votre Adélaïde. Que veut dire ce héros blessé? à quoi sert sa blessure? à rien du tout; et je vous répète qu'il est impertinent d'imputer à un prince du sang le crime qu'il n'a point commis; cela seul détruit tout intérêt. Laissons un peu dormir Zulime ce carême. C'est bien dommage que cette *Zulime* ressemble à toutes les femmes délaissées qu'on a tant mises sur le théâtre, sans cela, elle pourrait être passable.

J'aime assez le Droit du seigneur, je vous l'avoue; mais je voudrais qu'il y eût un peu plus de ces honnêtes libertés que le sujet comporte, et que les dames aiment beaucoup, quoi qu'elles en disent.

Mariamne est médiocre, malgré mon esténien. Olimpie est prodigieusement supérieure à cette Mariamne, et n'est pas encore trop bonne. Tout m'humilie et me chagrine; je suis difficile pour moi-même comme pour les autres. Il est dur de sentir la perfection, et de n'y pouvoir atteindre.

Ne rempliſſez pas mes vieux jours d'amertume; ne me faites point mourir, en ressuscitant Adélaïde; empêchez-moi de boire ce calice: je vous le demande avec la plus vive instance.

Eh bien, a-t-on enfin rapporté l'affaire des *Calas?* Je vois qu'il est beaucoup plus aisé de rouer un homme que d'admettre une requête. Il me semble que M. de *Crosne* ne demande pas mieux que de parler; et assurément il parlera bien. J'aurais fait trois ou quatre actes

depuis le temps qu'on fait languir cette pauvre veuve. J'avoue que son aventure ne contribue pas à me faire aimer les parlemens. Malheur à qui a affaire à eux! fût-on jésuite, on s'en trouve toujours fort mal. 1763.

Puisque j'ai du papier de reste, il faut que je dise à mes anges que j'ai jugé les jésuites. Il y en avait trois chez moi, ces jours passés, avec une nombreuse compagnie. Je m'établis premier président; je leur fis prêter serment de signer les quatre propositions de 1682, de détester la doctrine du régicide, du probabilisme, de renoncer à tout privilége contraire à nos lois, et d'obéir au roi plutôt qu'au pape. Ils firent serment, après quoi je prononçai:

La cour, sans avoir égard à tous les fatras qu'on vient d'écrire contre vous, et à toutes les sottises que vous avez écrites depuis deux cent cinquante ans, vous déclare innocens de tout ce que les parlemens disent contre vous aujourd'hui, et vous déclare coupables de ce qu'ils ne disent pas; elle vous condamne à être lapidés avec les pierres de Port-royal, sur le tombeau d'*Arnaud*.

Tout le monde convint que j'avais raison, et les jésuites l'avouèrent aussi. Et vous, mes anges, qu'en pensez-vous?

Respect et tendresse. *V.*

1763.

LETTRE CXIV.

A M. DE LA CHALOTAIS,

PROCUREUR GÉNÉRAL DU PARLEMENT DE BRETAGNE.

A Ferney, le 28 de février.

J'AIMERAIS beaucoup mieux, Monsieur, que vous m'eussiez fait l'honneur de m'envoyer votre ouvrage imprimé plutôt que manuscrit; le public en jouirait déjà. Je crois très sincèrement que c'est un des meilleurs présens qu'on puisse lui faire.

J'ai été obligé de me faire lire presque tout votre mémoire, parce que je deviens un peu aveugle, à la suite d'une grande fluxion qui m'est tombée sur les yeux.

Je ne puis trop vous remercier, Monsieur, de me donner un avant-goût de ce que vous destinez à la France. Pour former des enfans, vous commencez par former des hommes. Vous intitulez l'ouvrage: *Essai d'un plan d'études pour les colléges*; et moi je l'intitule: *Instructions d'un homme d'Etat, pour éclairer toutes les conditions* Je trouve toutes vos vues utiles. Que je vous sais bon gré, Monsieur, de vouloir que ceux qui instruisent les enfans, en aient eux-mêmes! Ils sentent certainement mieux que les célibataires comment il faut instruire l'enfance et la jeunesse. Je vous remercie de proscrire l'étude chez les laboureurs. Moi qui cultive la terre, je vous présente requête pour

avoir des manœuvres, et non des clercs tonsurés. Envoyez moi surtout des frères ignorantins pour conduire mes charrues, ou pour les y atteler. Je tâche de réparer, sur la fin de ma vie, l'inutilité dont j'ai été au monde; j'expie mes vaines occupations en défrichant des terres qui n'avaient rien porté depuis des siècles. Il y a, dans Paris, trois ou quatre cents barbouilleurs de papier, aussi inutiles que moi, qui devraient bien faire la même pénitence. 1763.

Vous faites bien de l'honneur à *Jean-Jacques* de refuter son ridicule paradoxe, qu'il faut exclure l'histoire de l'éducation des enfans; mais vous rendez bien justice à M. *Clairaut*, en recommandant ses élémens de géométrie, qui sont trop négligés par les maîtres, et qui mèneraient les enfans par la route que la nature a indiquée elle-même. Il n'y aura point de père de famille qui ne regarde votre livre comme le meuble le plus nécessaire de sa maison, et il servira de règle à tous ceux qui se mêleront d'enseigner. Vous vous élevez par-tout au-dessus de votre matière. Je ne sais pas pourquoi vous mettez le livre de M. *Vatel* au rang des livres nécessaires. Je n'avais regardé son livre que comme une copie assez médiocre, et vous me le ferez relire

Je m'en tiens, pour la religion, à ce que vous dites avec l'abbé *Gédouin*, et même à ce que vous ne dites pas. La religion la plus simple et la plus sensiblement fondée sur la loi naturelle, est sans doute la meilleure.

Je vous rends compte, Monsieur, avec autant de bonne foi que de reconnaissance, de

1763. l'impression que votre mémoire m'a faite. A présent, que m'ordonnez-vous ? voulez-vous que je vous renvoye le manuscrit ? voulez-vous me permettre qu'on l'imprime dans les pays étrangers ? J'obéirai exactement à vos ordres. Votre confiance m'honore autant qu'elle m'est chère.

Je ne suis point du tout de votre avis sur le style ; je trouve qu'il est ce qu'il doit être, convenable à votre place et à la matière que vous traitez. Malheur à ceux qui cherchent des phrases et de l'esprit, et qui veulent éblouir par des épigrammes, quand il faut être solide !

Ne mettez-vous pas en titre les matières que vous avez mises en marge ? Cela délasse les yeux et repose l'esprit.

Je suis bien faible, bien vieux, bien malade ; mais je défie qu'on soit plus sensible à votre mérite que moi. Je ne peux vous exprimer avec combien de respect et d'estime j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE CXV.

A M. DAMILAVILLE.

Le 2 de mars.

En réponse à la lettre de mon cher frère, du 23 de février, je lui dirai : Mes frères, il ne faut pas calomnier les malheureux, sur-tout quand on n'a pas besoin de leur imputer des crimes. Vous devez vous apercevoir que je n'ai pas ménagé les jésuites ; mais je soulèverais la postérité en leur faveur, si je les accusais d'un

crime dont l'Europe et *Damiens* les ont justifiés. Je ne puis et ne dois dire que ce qui est dans le procès. J'ai rempli le devoir d'historien; et je ne serais qu'un vil écho des jansénistes, si je parlais autrement. 1763.

Comment pouvez-vous dire que l'*inf* .. n'a aucune part au crime de ce scélérat ? Lisez donc sa réponse : *C'est la religion qui m'a fait faire ce que j'ai fait.* Voilà ce qu'il dit dans son interrogatoire : je ne suis que son greffier.

Mon cher frère, je hais toute tyrannie, et je ne serai jamais ni jésuite, ni janséniste, ni parlementaire.

J'avais depuis long-temps l'énorme compte du procureur général de Provence: j'ai une bibliothèque entière des livres faits depuis trois ans contre les jésuites. Dans quelque temps on ne se souviendra plus de tous ces livres, et l'on dira seulement : Il y eut des jésuites. Je suis honteux de demander toujours des livres, et de vous fatiguer de mes importunités; je crois que j'aurai bientôt une bibliothèque aussi nombreuse que celle de M. le marquis de *Pompignan*.

On a oublié, ce me semble, dans les petites plaisanteries que mérite *Simon le Franc*, *la guerre éternelle qu'il a jurée aux incrédules*, dans le village de Pompignan. Remercions bien DIEU de l'excès de son ridicule. Je vous réponds que, si ce petit président des aides de province n'était pas le plus impertinent des hommes, il serait le plus dangereux.

Il y a bien une autre bouffonnerie de ce *Simon*. Vous savez sans doute l'aventure du garde

1763. des sceaux, du secrétaire *Carpot* et des lettres patentes; cela est délicieux et l'emporte sur tout le reste. *Vive le roi et Simon le Franc.*

Ecr. l'inf.

LETTRE CXVI.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, le 2 de mars.

Je vois, Monsieur, par votre lettre du 18 de février, que vous êtes l'apôtre de la raison. Vous rendez service à l'humanité, en détruisant, autant que vous le pouvez, dans votre province, la plus infame superstition qui ait jamais souillé la terre. Nous sommes défaits des jésuites, mais je ne sais si c'est un si grand bien; ceux qui prendront leur place se croiront obligés d'affecter plus d'austérité et plus de pédantisme. Rien ne fut plus atrabilaire et plus féroce que les huguenots, parce qu'ils voulaient combattre la morale relâchée. Nous sommes défaits des renards, et nous tomberons dans la main des loups. La seule philosophie peut nous défendre. Il serait à souhaiter que le *Sermon des cinquante* fût dans beaucoup de mains, mais malheureusement je ne puis plus en trouver.

J'ai trouvé un *Testament* de *Jean Meslier*, que je vous envoie. La simplicité de cet homme, la pureté de ses mœurs, le pardon qu'il demande à DIEU, et l'authenticité de son livre, doivent faire un grand effet.

Je vous enverrai tant d'exemplaires que vous voudrez du Teſtament de ce bon curé. L'affaire des *Calas* a été rapportée; elle eſt en très bon train: je réponds du ſuccès. C'eſt un grand coup porté à la ſuperſtition; j'eſpère qu'il aura d'heureuſes ſuites. 1763.

J'ai marié mademoiſelle *Corneille* à un jeune gentilhomme de mon voiſinage, infiniment aimable; c'eſt un de nos adeptes, car il a du bon ſens. Adieu, Monſieur; cultivez la vigne du Seigneur; conſervez-moi vos bontés, et ſoyez perſuadé de mon tendre reſpect.

Chriſtmoque.

LETTRE CXVII.

A M. DAMILAVILLE.

Le 5 de mars.

Mon cher frère, j'attends votre petite *Pompignade*, dont les notes me réjouiront. J'attends ſur-tout des nouvelles de la ſeconde repréſentation de la pièce de M. de *Croſne*, qu'on dit fort bonne. Je me flatte toujours que cette affaire des *Calas* fera un bien infini à la raiſon humaine, et autant de mal à l'*inf*...

Mettez-moi au fait, je vous en conjure, de l'aventure de l'*Encyclopédie*. Eſt-il bien vrai qu'après avoir été perſécutée par les *Omer* et les *Chaumeix*, elle l'eſt par les libraires? eſt-il vrai que la mauvaiſe foi et l'avarice aient ſuccédé à la ſuperſtition, pour anéantir cet ouvrage?

1763. si cela est, ne pourrait-on pas renouer avec l'impératrice de Russie? Après tout, si les auteurs sont en possession de leurs manuscrits, ils n'ont qu'à aller où ils voudront. La véritable manière de faire cet ouvrage en sureté, était de s'en rendre entièrement le maître, et d'y travailler en pays étranger. Je plains bien le sort des gens de lettres; tantôt un *Omer* leur coupe les ailes, et tantôt des fripons leur coupent la bourse.

Est-il vrai que M. *Saurin* aura le poste que *Catherine* destinait à mon frère d'*Alembert?* En ce cas, ce poste serait toujours occupé par un frère, et il y aurait de quoi lever les mains au ciel en actions de grâce, tandis qu'à Paris on lève les épaules sur les *Pompignan* et sur les *le Brun*, et sur tant d'autres misères.

On demande dans les provinces des *Sermon* et des *Meslier:* la vigne ne laisse pas de se cultiver, quoi qu'on en dise.

Mon frère *Thiriot* est prié de me dire combien il y a encore de petits *Corneilles* dans le monde; il vient de m'en arriver un qui est réellement arrière-petit-fils de *Pierre*, par conséquent très-bon gentilhomme. Il a été long-temps soldat et manœuvre; il a une sœur cuisinière en province, et il s'est imaginé que mademoiselle *Corneille*, qui est chez moi, était cette sœur. Il vient tout exprès pour que je le marie aussi; mais, comme il ressemble plus à un petit-fils de *Suréna* et de *Pulchérie*, qu'à celui de *Cornélie* et de *Cinna*, je ne crois pas que je fasse sitôt ses noces.

J'embrasse tendrement mon frère. Je suis aveugle et malingre. *Ecr. l'inf.*

LETTRE

LETTRE CXVIII. 1763.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 9 de mars.

ASSURÉMENT vous êtes bien anges ; et je suis bien payé pour le croire et pour le dire. Vous me traitez précisément comme *Gabriel* traita *Tobie*. Vous m'enseignez un remède pour mes yeux ; mais ce n'est pas du fiel de brochet. Je vous remercie bien tendrement, mes chers anges.

Je vois qu'il faut abandonner le tripot pour long-temps. Vous n'ignorez pas, sans doute, que mademoiselle *Clairon* est dans le cas de l'hémorroïsse, et que le sauveur *Tronchin* lui a mandé qu'il ne pouvait la guérir si elle ne venait toucher le bas de sa robe. Il la déclare morte, si elle joue la comédie. Je me bornerai donc à commenter *Corneille* et à admirer *Racine*.

Mais admirez dans quel embarras me jette *Pierre Corneille*. Ce n'est pas assez pour lui d'avoir fait Pertharite, Théodore, Agésilas, Attila, Suréna, Pulchérie, Othon, Bérénice ; il faut encore qu'un arrière-petit-fils de tous ces gens-là vienne du pays de la mère aux gaines, me relancer aux Délices.

C'est réellement l'arrière-petit-fils de *Pierre*. Il se nomme *Claude-Etienne Corneille*, fils de *Pierre-Alexis Corneille*, lequel *Alexis* était fils de *Pierre Corneille*, gentilhomme ordinaire du

roi, lequel *Pierre* était fils de *Pierre*, auteur
1763. de Cinna et de Pertharite.

Claude Etienne, dont il s'agit ici, est né avec soixante livres de rente mal venans. Il a été soldat, déserteur, manœuvre, et d'ailleurs fort honnête homme. En passant par Grenoble, il a représenté son nom et ses besoins à M. de *M**** que vous connaissez. Ce président, qui est le plus généreux de tous les hommes, ne lui a pas donné un sou; mais il lui a conseillé de poursuivre son voyage à pied, et de venir chez moi, l'assurant que ce conseil valait beaucoup mieux que de l'argent, et que sa fortune était faite.

Claude Etienne lui a représenté qu'il n'avait que quatre livres dix sous pour venir de Grenoble aux Délices. Le président a fait son décompte, et lui a prouvé qu'en vivant sobrement il en aurait encore de reste à son arrivée.

Le pauvre diable, enfin, arrive mourant de faim, et ressemblant au *Lazare* ou à moi. Il entre dans la maison et demande d'abord à boire et à manger, ce qu'on ne trouve point chez le président de *M****. Quand il est un peu refait, il dit son nom, et demande à embrasser sa cousine. Il montre les papiers qu'il a en poche; ils sont en très-bonne forme. Nous n'avons pas jugé à propos de le présenter à sa cousine ni à son cousin M. *Dupuits*, et je crois que nous nous en déferons avec quelque argent comptant. Il descend pourtant de Pierre *Corneille* en droite ligne, et mademoiselle *Corneille*, à la rigueur, n'est rien à *Pierre Corneille*. Nous aurions pu marier *Marie* à *Claude Etienne*, sans être obligés de demander une dispense au pape.

Mais comme M. *Dupuits* est en possession, et qu'il s'appelle *Claude*, l'autre *Claude* videra la maison. Voilà, je crois, ce que nous avons de meilleur à faire. 1763.

On nous menace d'une douzaine d'autres petits cornillons, cousins-germains de *Pertharite*, qui viendront l'un après l'autre demander la becquée. Mais *Marie Corneille* est comme *Marie* sœur de *Marthe*, elle a pris la meilleure part.

Le bon de l'histoire, c'est que c'est un nommé *Dumolard*, pauvre diable de son métier, qui est le premier auteur de la fortune de *Marie*. Tout cela, combiné ensemble, me fait croire plus que jamais à la destinée.

Heureusement le roi s'est moqué des beaux arrangemens de M. *Bertin*; il nous envoie de l'argent comptant: autre destinée encore très-singulière.

Celle de la veuve *Calas* ne l'est pas moins; elle ne se doutait pas, il y a un an, que le conseil d'Etat s'assemblerait pour elle.

Olimpie a encore sa destinée; elle sera jouée à Moscou avant de l'être à Paris. Une très-mauvaise copie a été imprimée en Allemagne, et j'ai été obligé d'en envoyer une moins mauvaise. La pièce me paraît singulière et assez rondement écrite. Je la trouve admirable quand je lis Attila; mais je la trouve détestable quand je lis les pièces de *Racine*, et je voudrais avoir brûlé tout ce que j'ai fait. Mes divins anges, il n'y a que *Racine* dans le monde; s'il me vient quelqu'un de sa famille, je vous promets de le bien traiter: mais pour *Campistron*, *la Grange-Chancel*, *Crébillon* et moi, nous sommes des

1763. gens excessivement médiocres. Ce n'est pas qu'il n'y ait de très-belles choses dans *Corneille*; mais pour une pièce parfaite de lui, je n'en connais point. Mes chers anges, je baise le bout de vos ailes avec tendresse et respect.

LETTRE CXIX.

AU MÊME.

Aux Délices, 11 de Mars.

POUR peu que mes anges soient curieux, ils pourront se mettre au fait de mon aventure des trois brancards, car me voici avec trois *Corneilles*. La véritable est madame *Dupuits*, les deux autres sont les descendans en ligne directe de *Pierre*, et sa sœur dont on me menace est la troisième; mais *Pierre* est beaucoup plus embarrassant que les trois autres. Il n'y a pas, révérence parler, le sens commun dans ses dix dernières pièces, et, à la réserve de la conférence de *Sertorius* et de *Pompée*, et de la moitié d'une scène d'Othon, qui ne sont après tout que de la politique très-froide, tout le reste est fort au-dessous de *Pradon* et de *Danchet*.

L'embarras du commentateur est plus grand chez moi que celui du père de famille. Madame *Dupuits* m'amuse par gaieté et par sa naïveté; mais son oncle *Pierre* est bien loin de m'amuser. M. *Dupuits* et elle présentent leurs très-humbles et très-tendres reconnoissances à leurs anges; il y a beau temps qu'ils ont écrit

au père. J'ai vraiment grand soin que mes deux marmots rempliſſent leurs devoirs. Savez-vous bien que je les fais aller à la meſſe tout comme s'ils y croyaient. 1763.

Je ne ſais ſi mes anges ſont de la paroiſſe de Saint-Euſtache; je les crois de Saint-Roch, et cela eſt fort égal, car *Roch* n'a pas plus exiſté qu'*Euſtache:* mais je hais *Euſtache* où l'on ne voulut point enterrer *Molière*, qui valait mieux que lui. Mes anges connaîtront, ſans doute, quelque marguillier d'honneur de ce Saint-Euſtache, quelque honnête dame, amie du curé, et on obtiendra aiſément de lui qu'il faſſe examiner les regiſtres de la paroiſſe. Voici un petit mémoire qui mettra au fait. N'avez-vous pas la plus grande envie du monde de ſavoir comment mon confrère *Pierre*, gentilhomme ordinaire de *Louis XIV*, et fils de *Pierre* mon maître, a eu un fils mort à l'hôpital?

J'en reviens toujours à la deſtinée. L'arrière-petit-fils de *Pierre Corneille* demande l'aumône; *Marie Corneille*, qui eſt à peine ſa parente, a fait fortune ſans le ſavoir.

Le prince *Ferdinand de Brunswick* nous a battus pendant quatre ou cinq ans, et ſon frère, régent de Ruſſie, eſt en priſon depuis vingt-trois ans, dans une île de la mer Glaciale. L'empereur *Ivan* eſt enfermé chez des moines, et la fille de cette princeſſe de *Zerbſt*, que vous avez vue à Paris, gouverne gaiement deux mille lieues de pays. *George III* nous a pris le Canada, tandis que le prétendant dit ſon chapelet à Rome, et que ſon fils s'enivre à Bouillon et donne des coups de pied au cu à tou-

1763. tes les femmes qu'il rencontre. Ne voilà-t-il pas un monde bien arrangé!

Vivez gaiement, mes anges; jouissez tranquillement de cette courte vie. Tout ce que j'ai vu et tout ce que j'ai fait n'a pas l'ombre du bon sens. Celui qui a pris le nom de *Salomon* pour dire que tout est vanité, et que tout va comme il peut, était un philosophe d'Alexandrie bien raisonnable. Il faut que l'Eglise ait eu le diable au corps pour attribuer cet ouvrage à *Salomon*, et pour le mettre dans le canon.

Les hommes sont bien fous, mais les ecclésiastiques sont les premiers de la bande. Je n'ai fait qu'une chose de raisonnable dans ma vie, c'est de cultiver la terre. Celui qui défriche un champ rend plus de service au genre-humain que tous les barbouilleurs de papier de l'Europe.

Madame *Denis* est toujours bien malingre, et moi toujours un petit *Homère*, un petit *la Motte*, versifiant et n'y voyant goutte, me moquant de tout, et sur-tout de moi, vous aimant de tout mon cœur, et persistant pour vous dans mon culte de dulie, jusqu'à ce que je rende mon corps aux quatre élémens qui me l'ont donné.

LETTRE CXX.

A M. DAMILAVILLE.

Le 11 de mars.

C'EST donc lundi passé, 7 du mois, que tout le conseil d'Etat assemblé a écouté M. de *Crosne*.

Je ne sais pas encore ce qui aura été résolu, mais j'ai encore assez bonne opinion des hommes pour croire que les premières têtes de l'Etat n'auront pas été de l'avis des huit juges de Toulouse. Ces huit indignes juges ont servi la philosophie plus qu'ils ne pensent. DIEU et les philosophes savent tirer le bien des plus grands maux. 1763.

Que dites-vous de l'aventure de notre nouveau *Corneille?* C'est un véritable coup de théâtre. Que dit frère *Thiriot* l'apathique? vous réjouissez-vous à m'envoyer des pompignades? On rit beaucoup à Versailles de la conversation du roi avec le marquis *Simon le Franc.* On en aurait ri sous *Louis XI*, comment voulez-vous qu'on ne se tienne pas les côtés sous *Louis XV*, le plus indulgent et le plus aimable des souverains.

J'embrasse tendrement mon frère et mes frères. *Ecr. l'inf.*

P. S. Je vois par votre lettre qu'il faudra encore quelques cartons à l'Essai sur les mœurs; rien n'est si difficile à dire aux hommes que la vérité.

LETTRE CXXI.

A M. THIROUX DE CROSNE,

MAITRE DES REQUETES.

Aux Delices, mars.

MONSIEUR,

Vous vous êtes couvert de gloire, et vous avez donné de vous la plus haute idée, par la

1763. manière dont vous avez parlé dans ce nombreux conseil, dont vous avez enlevé les suffrages. Permettez-moi de vous en faire mon compliment, ainsi que mes remercimens. Si vous faites ce petit voyage que vous avez projeté dans nos cantons, moitié catholiques, moitié hérétiques, vous verrez tous les cœurs voler au devant de vous, et je vous assure que votre arrivée sera un triomphe. Je ne serai pas, Monsieur, le moins empressé à vous rendre mes hommages. Les philosophes doivent vous chérir, et les intolérans mêmes doivent vous estimer. Je vous respecte et je prends la liberté de vous aimer. Je souhaite, pour le bien des hommes, que votre réputation vous mène incessamment aux grandes places que vous méritez. En fesant des vœux pour vous, j'en fais pour ma patrie, que j'aimerais davantage si elle avait plus de citoyens tels que vous.

Je n'ose me flatter du bonheur de vous voir, mais je le désire avec une passion égale au respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE CXXII.

A M. DAMILAVILLE.

Le 15 de mars.

Mon cher frère, il y a donc de la justice sur la terre; il y a donc de l'humanité. Les hommes ne sont donc pas tous de méchans coquins, comme on le dit.

Il

Il me semble que le jour du conseil d'Etat est un grand jour pour la philosophie. C'est le jour de votre triomphe, mon cher frère: vous avez bien aidé à la victoire; vous avez servi les *Calas* mieux que personne. 1763.

Tout le monde dit que M. de *Crosne* a rapporté l'affaire avec une éloquence digne de l'auguste assemblée devant laquelle il parlait. Il est devenu célèbre tout d'un coup. C'est un jeune homme d'un rare mérite, et qui est un peu de nos adeptes, avec la prudence convenable; le temps n'est pas encore venu de s'expliquer tout haut. Je parie que le marquis *Simon le Franc* est fâché de ce succès, et que son frère a dit la messe pour obtenir de DIEU que la requête fût rejetée.

Je reçois la jolie préface imprimée à Genève aux dépens des chirurgiens-dentistes; je crois que vous recevrez bientôt la *Relation du voyage*, imprimée à Paris, *aux dépens* de *Simon le Franc*.

J'embrasse plus que jamais mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

On dit que mademoiselle *Clairon* viendra bientôt voir le sauveur *Tronchin* à Genève; nous la prierons de jouer sur notre petit théâtre quand elle se portera bien. Ce sera une de nos singularités d'avoir eu *Clairon* et *le Kain* dans notre bassin des Alpes. Pour les comédiens de Paris, je leur conseille de mettre sur leur porte: *maison à louer.*

1763.

LETTRE CXXIII.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 15 de mars.

M. *Tronchin*, Mademoiselle, m'a dit que votre état demande les plus grands ménagemens et l'attention la plus scrupuleuse, et que vous risquez beaucoup si vous voyagez dans le temps de vos accès.

Vous avez demandé qu'on vous louât un appartement à Genève, dans le voisinage de M. *Tronchin*; non-seulement il n'y en a point, mais, s'il y en avait, il serait d'une cherté excessive. Il y a même une famille considérable de Genève qui, ne pouvant trouver à se loger cette année, est obligée d'aller habiter un petit château que je possède à une lieue de la ville. Genève, d'ailleurs, n'est pas un séjour qui vous convienne, et on n'y honorerait pas vos talens comme à Paris.

Nous sommes actuellement, madame *Denis* et moi, aux Délices. C'est une maison de campagne assez agréable, mais les appartemens que nous pouvons donner sont bien mal disposés. Vous choisirez celui qui vous conviendra le mieux; ce sont plutôt des chambres que des appartemens. Madame *Denis* est malade; je le suis aussi; M. *Tronchin* viendra dans notre hôpital pour nous trois. Nous irons passer la belle saison dans le petit château de Ferney, où vous serez beaucoup plus commodément logée. Ferney est à deux lieues de Genève; on rendra

compte tous les jours de votre état à M. *Tronchin*, qui veillera sur votre santé. 1763.

Voilà, Mademoiselle, ce que je vous propose: l'état de madame *Denis* et le mien nous condamnent à un régime et à une retraite convenables à votre situation présente. Cependant, si vous voulez apporter un habit de fête pour le temps de votre convalescence, nous mettrons aussi les nôtres pour la célébrer. Il est juste que la descendante de *Corneille* voye la personne du monde qui fait le plus d'honneur à son grand-père, et que j'aye la consolation dans ma vieillesse de me trouver entre vous et elle.

J'ai l'honneur d'être, Mademoiselle, avec tous les sentimens qui vous sont dus, etc.

LETTRE CXXIV.

A M. LE CHEVALIER DE LA MOTTE-GEFRARD,

LIEUTENANT-COLONEL, etc.

Mars.

Je suis très-fâché, Monsieur, que vous soyez compris dans la réforme, mais consolez-vous; la France a la guerre tous les sept ans, et, pour peu que la bonne volonté vous dure, vous exercerez le grand art de faire tuer du monde méthodiquement. Je me croirais très-heureux, très-honoré, et je me donnerais les airs d'un homme considérable, si je pouvais recevoir quelques-uns de vos ordres, et être à portée de fai-

1763. re parvenir à M. le duc de *Choiſeul* la commiſſion que vous me donneriez. Vous ſavez ce que c'eſt que les faibles bontés d'un miniſtre pour un pauvre reclus de mon eſpèce. Il ſouffre quelquefois que je lui écrive, et c'eſt très-rarement. Je ſuis confondu, comme de raiſon, dans la foule de ceux dont il ſe ſouvient. Je ne dois pas, en vérité, prétendre davantage; mais, s'il ſe préſentait quelque occaſion où je puſſe, ſans faire l'inſolent, être votre commiſſionnaire, je ne manquerais pas de vous obéir. Je recevrai, avec reconnoiſſance, le manuſcrit du bacha de *Bonneval* que vous voulez bien m'offrir, et j'en ferai l'uſage que vous ordonnerez. Je vous avoue que je ſerais curieux de ſavoir les motifs de ſa converſion à la foi muſulmane. Apparemment qu'un brave guerrier comme lui a été plus touché des conquêtes de *Mahomet* que de l'humilité de *Jeſus-Chriſt*. Il y a je ne ſais quoi dans ce *Mahomet* qui impoſe. Les religions ſont comme les jeux du trictrac et des échecs; elles nous viennent d'Aſie. Il faut que ce ſoit un pays bien ſupérieur au nôtre, car nous n'avons jamais inventé que des pompons et des falbalas; tout nous vient d'ailleurs, juſqu'à l'inoculation.

Je n'ai pas l'honneur de vous répondre de ma main, parce que je deviens aveugle comme le vieux *Tobie*.

J'ai l'honneur d'être avec les ſentimens les plus reſpectueux et les plus vrais, Monſieur, votre, etc.

LETTRE CXXV. 1763.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 21 de mars.

Mes anges croient recevoir un gros paquet de vers, mais ce n'eſt que de la proſe. Cette proſe vaut mieux que des vers; c'eſt un projet d'éducation que M. de *la Chalotais* doit préſenter au parlement de Bretagne, et ſur lequel il m'a fait l'honneur de me conſulter. Si mes anges veulent le parcourir, je crois qu'ils en ſeront contens. Je vous ſupplie de vouloir bien le lui renvoyer contre-ſigné, ſoit *duc de Praslin*, ſoit *Courteille*.

Si le procureur général de Toulouſe avait fait de tels ouvrages, au lieu de pourſuivre la mort de *Jean Calas*, je le bénirais au lieu de le maudire.

Je ne ſais point encore quel parti prendra mademoiſelle *Clairon*. Je lui ai offert un logement chez moi; car aſſurément elle n'en trouverait pas à Genève; et cette ville à conſiſtoire n'eſt pas trop faite pour une comédienne. M. *Tronchin* prétend que le voyage peut lui être funeſte, dans l'état où elle eſt. Il aſſure de plus qu'elle ne peut jouer d'une année entière, ſans être en danger de mort. La comédie va être abandonnée; la nôtre l'eſt auſſi. Maman *Denis* eſt toujours malade, et je ſuis plus miſérable que jamais. Ma conſolation eſt la journée du 7 de mars, ce conſeil d'Etat de cent perſonnes, ce qui ne s'était jamais vu, cet arrêt

1763. qui est déjà la justification des *Calas*, cette joie du public, et ce cri unanime contre le capitoul *David*. Tous ces *David* me déplaisent, à commencer par le roi *David*, et à finir par *David* le libraire.

Mes anges ont-ils trouvé quelque gros marguillier de Saint-Eustache qui ait déterré l'extrait baptistère d'un *Corneille*, fils d'un *Pierre Corneille*, gentilhomme ordinaire du roi, et d'une *le Cochois*. Il ne m'est point venu de nouveaux *Corneille*; mais, s'il m'en venait, ils ne m'ennuieraient pas plus que la Sophonisbe du grand *Pierre*, que je fais actuellement imprimer. Je ne sais si je vivrai assez long-temps pour finir cet ouvrage. Je presse *Cramer* tant que je peux; car j'aime à corriger des épreuves, et je crains les œuvres posthumes.

Je présente mes tendres respects à mes anges, et je leur demande pardon du gros paquet.

LETTRE CXXVI.

A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices, 21 de mars.

J'AI l'honneur, Monsieur, de vous renvoyer, par M. d'*Argental*, le manuscrit que vous avez bien voulu me confier, et je vous assure que c'est avec bien de la peine que je m'en dessaisis. Il le fera contre-signer par M. le duc de *Praslin*, ou par quelqu'autre contre-signeur.

Ne doutez pas que cet ouvrage ne soit imprimé dans plus d'une ville, dès qu'il l'aura été

à Rennes. Il sera bien plus aisé de le contrefaire que de l'imiter. Vous me ferez une très-grande grâce, Monsieur, de daigner me faire parvenir le *Mémoire sur l'origine du parlement*. Si le paquet est gros, je vous prierai de l'adresser pour moi à M. *Damilaville*, premier commis du vingtième, quai Saint-Bernard, à Paris. Si le volume n'est pas considérable, comme je le crains, ayez la bonté de me l'envoyer en droiture. 1763.

J'ai peur de n'avoir pas des notions assez justes de cette origine; car, à commencer par l'origine du monde, je n'en vois aucune bien claire. Elles ressemblent assez aux généalogies des grandes maisons, qui commencent toutes par des fables. Quoique le nouveau tableau des sottises du genre-humain soit déjà achevé d'imprimer sous le titre d'Essai sur l'histoire générale, je n'en profiterai pas moins des lumières que vous aurez la bonté de me communiquer. Tout se rajuste au moyen de quelques cartons.

Vraiment, Monsieur, *le Jugement de la raison* est un joli sujet; mais les *Appels à la raison* sont déjà oubliés; et les plaisanteries ne sont bonnes que quand elles sont servies toutes chaudes. D'ailleurs il me paraît bien difficile que la raison prononce sur les enfans de *Loyola*, sans dire son avis sur ceux de cet extravagant *François d'Assise*, et de cet énergumène de *Dominique*, et de cet insolent *Norbert*, et de tous ces instituteurs de milice papale, toujours à charge aux citoyens, et toujours dangereuse pour les gouvernemens.

Je me chargerais bien pourtant, et très volontiers, d'être le greffier de la raison dans un

1763. tribunal dont vous êtes le premier président: mais je suis depuis long-temps occupé d'une affaire qui n'est ni moins raisonnable ni moins pressante ; c'est malheureusement contre le parlement de Toulouse. La destinée a voulu qu'on me vînt chercher dans les antres des Alpes pour secourir une famille infortunée, sacrifiée au fanatisme le plus absurde, et dont le père a été condamné à la roue sur les indices les plus trompeurs. Vous aurez sans doute entendu parler de cette aventure: elle intéresse toute l'Europe; car c'est le zèle de la religion qui a produit ce désastre. Il me paraît que, grâce à vous, Monsieur, on est plus raisonnable dans l'Armorique que dans la Septimanie. Les têtes bretonnes tiennent de *Locke* et de *Newton*, et les têtes toulousaines tiennent un peu de *Dominique* et de *Torquemada*.

Je vous avoue que j'ai eu une grande satisfaction quand j'ai su que tout le conseil, au nombre de cent juges, avait condamné d'une voix unanime le zèle avec lequel huit catholiques toulousains ont condamné à la roue un père de famille, parce qu'il était huguenot; car voilà à quoi se réduit tout le procès.

J'ai lu les deux tomes de votre société d'agriculture, et j'en ai profité. J'ait fait semer du fromental; j'ai défriché; j'ai fait une terre de sept à huit mille livres de rente, d'une terre qui n'en valait pas trois mille. Cette occupation de la vieillesse vaut mieux que de faire des Agésilas et des Suréna. Cependant j'en fais encore pour mon malheur, mais je n'en ferai pas long-temps: *vox quoque Mœrim deficit.* Ce qui

ne me *deficit* point, c'eſt l'eſtime très-reſpectueuſe et le ſincère attachement avec leſquels j'ai l'honneur d'être, etc. 1763.

LETTRE CXXVII.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 23 de mars.

Mon cher frère, l'illuſtre frère, qui daigne tant aimer Brutus, me paraît avoir ſuppléé, par ſa brillante imagination, à ce qui manque à cette pièce. Je ne peux en conſcience lui en ſavoir mauvais gré. Un tel ſuffrage et le vôtre ſont d'une grande conſolation. Je me ſouviens que, dans la nouveauté de cette pièce, feu *Bernard de Fontenelle* et compagnie prièrent l'ami *Thiriot* de m'avertir ſérieuſement de ne plus faire de tragédies. Ils lui dirent que je ne réuſſirais jamais à ce métier-là. J'en crus quelque choſe, et cependant le démon du théâtre l'emporta. Parlez-en à frère *Thiriot*, il vous confirmera cette anecdote, car il a la mémoire bonne.

Je vous renouvelle mes félicitations ſur le ſuccès des *Calas*. J'ai appris une des raiſons du jugement de Toulouſe, qui va bien étonner votre raiſon.

Ces viſigots ont pour maxime que quatre quarts de preuve et huit huitièmes ſont deux preuves complètes; et ils donnent à des ouï-dire le nom de quarts de preuves et de huitièmes.

1763. Que dites-vous de cette manière de raisonner et de juger? est il possible que la vie des hommes dépende de gens aussi absurdes? Les têtes des Hurons et des Topinambous sont mieux faites.

Pour notre ami *Pompignan*, les preuves de son ridicule sont complètes. Je vous répète que cet homme serait bien dangereux, s'il avait autant de pouvoir que d'impertinence. Je sais de très-bonne part qu'il ne vint à Paris que dans le dessein de se faire valoir auprès de la cour, en persécutant les philosophes. Les *quarts* de plaisanterie qui sont dans la *Relation du voyage de Fontainebleau*, et les *huitièmes* de ridicule dont l'*Hymne* est parsemée, feront pour lui un affublement complet. Cet homme voulait nuire, et il ne fera que nous réjouir.

Vous m'avez promis quelques articles de l'*Encyclopédie*; je les attends comme les articles de mon symbole.

Buvez, mes très-chers frères, à la santé de votre vieux frère *Voltaire*.

LETTRE CXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 de mars.

La lettre de mes anges, du 15 de mars, est vraiment un bien bon ouvrage; mais je voudrais qu'on leur donnât par plaisir à commenter Othon, la Toison d'or et Sophonisbe, etc. etc. La patience leur échapperait comme à moi; et

si, pour se consoler, ils relisaient Iphigénie, ils se mettraient à genoux devant *Jean Racine*. 1765.

Que m'importe que *Pierre* soit venu avant ou après! Cela n'entre pour rien dans mes plaisirs ou dans mes dégoûts; c'est l'ouvrage que je juge, et non l'homme. Je veux que *Pierre* ait cent fois plus de génie que *Jean*; *Pierre* n'en est que plus condamnable d'avoir fait un si détestable usage de son génie, dans la force de son âge. Je ne peux me plaindre de la bonté avec laquelle vous parlez d'un Brutus et d'un Orphelin; j'avouerai même qu'il y a quelques beautés dans ces deux ouvrages: mais encore une fois, vive *Jean!* Plus on le lit, et plus on lui découvre un talent unique, soutenu par toutes les finesses de l'art. En un mot, s'il y a quelque chose sur la terre qui approche de la perfection, c'est *Jean*. Je n'ai commenté *Pierre* que pour être utile à ma pupille et au public, et je ne peux être utile qu'en disant la vérité.

Comme il faut joindre l'agréable à l'utile, voici quelques exemplaires de la relation du marquis de *Pompignan*, faite par lui même; il y a là je ne sais quoi de naïf qui me fait plaisir.

Vous m'ordonnez de vous envoyer une certaine Olimpie pour laquelle je me refroidissais beaucoup; c'est un enfant que j'étouffais de caresses. Quand il était au berceau je l'aimais trop, et peut-être à présent je ne l'aime pas assez; je crains qu'on ne lui donne du ridicule dans le monde, car, à moins que le bûcher ne soit le plus beau des spectacles, il peut devenir

1763. grande matière à sifflets. Je vais sur le champ faire chercher Olimpie; je dois en avoir encore une assez mauvaise copie, mais je vous l'enverrai telle qu'elle est, pour ne pas vous faire attendre.

LETTRE CXXIX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 30 de mars.

J'AI envoyé votre lettre à M. le duc de *Villars*, à l'instant que je l'ai reçue. Je n'ai pu, monseigneur le Duc, la porter moi-même, attendu que les vents et les neiges me poursuivent jusque dans le printemps; c'est un petit inconvénient attaché à la beauté de notre paysage bordé par quarante lieues de glace. On dit que c'est ce qui me rend quinze-vingt, et que j'aurai des yeux avec les beaux jours; j'en doute beaucoup, car, lorsqu'on est dans la soixante et dixième année, rien ne revient. Je ne parle pas pour les maréchaux de France qui auront leurs septante ans, comme nous autres chétifs: nosseigneurs les maréchaux sont d'une meilleure pâte; et je suis sûr que, quand vous serez leur doyen, comme vous l'êtes de l'académie, vous serez le plus joyeux de la bande. Notre confrère M. de *Pompignan* n'est pas si gai, quoiqu'il fasse rire tout le monde. Je ne crois pas que son sermon soit parvenu jusqu'à vous; c'est son panégyrique qu'il a fait prononcer dans l'église de son village de Pompignan, et dont il est l'au-

teur; il l'a fait imprimer à Paris, et vous croyez bien qu'il a été affublé de plus de brocards que n'en a jamais essuyé feu M. *Chiantpotla-perruque.* 1763.

Un M. de *Radonvilliers*, ci-devant jésuite, est votre autre confrère académicien. Il était, comme vous savez, fort recommandé par la cour, et en conséquence il a obtenu six boules noires. Nos pauvres gens de lettres tout effrayés, craignant d'être perdus à la cour, ont fouillé vîte dans leurs poches, et ont montré, par les boules noires qui leur restaient, qu'ils en avaient donné de blanches; de façon qu'il a été bien avéré que c'étaient messieurs de la cour eux-mêmes qui avaient fait ce petit présent à M. de *Radonvilliers*. Cela fait voir qu'il y a des malins par-tout.

Pour M. le duc de *Villars*, votre confrère en pairie, en académie et en gouvernement de province, il est engraissé et embelli depuis environ trois semaines: ses créanciers ont appris, avec une joie incroyable, la mort de madame la maréchale sa mère; mais, pour moi, j'en ai été très-affligé. Je crois qu'il restera encore quelque temps à Genève; ce n'est pas qu'il y soit amoureux, mais *Tronchin* qui est malade, et qui ne sort pas de son lit, lui promet de le guérir radicalement.

Ah! Monseigneur, je n'ai point du tout l'esprit plaisant, et je ne sais plus que faire de ma fiancée. Vous devriez bien, quand vous serez de loisir, faire des mémoires de votre vie; ils seraient écrits du style de ceux de M. le comte de *Grammont*, et ils contiendraient des choses

1763. plus intéressantes, plus nobles et plus gaies. Est-ce que vous ne serez jamais assez sage pour passer trois ou quatre mois à Richelieu? Vous repasseriez tout ce que vous avez fait dans votre illustre et singulière vie, et personne ne peindrait mieux que vous les ridicules de votre siècle. Vraiment notre victoire des *Calas* est bien plus grande qu'on ne vous l'a dit; non-seulement on a ordonné l'apport des pièces, mais on a demandé au parlement compte de ses motifs.

Cette demande est déjà une espèce de réprimande; quand on est content de la conduite des gens, on n'exige point qu'ils disent leurs raisons. Aussi M. *Gilbert*, grand parlementaire, n'était point de cet avis.

Le quinze-vingt *V.* se met à vos pieds.

LETTRE CXXX.

A M. HELVETIUS.

Mars.

Orate, fratres, et vigilate. Sera-t-il donc possible que, depuis quarante ans, la *Gazette ecclésiastique* ait infecté Paris et la France, et que cinq ou six honnêtes gens bien unis ne se soient pas avisés de prendre le parti de la raison? pourquoi ses adorateurs restent-ils dans le silence et dans la crainte? ils ne connaissent pas leurs forces. Qui les empêcherait d'avoir chez eux une petite imprimerie, et de donner des ouvrages utiles et courts, dont leurs amis seraient les seuls dépositaires? C'est ainsi qu'en ont usé

ceux qui ont imprimé les dernières volontés de ce bon et honnête curé. Il est certain que son témoignage est du plus grand poids, et qu'il peut faire un bien infini. Il est encore certain que, vous et vos amis, vous pourriez faire de meilleurs ouvrages avec la plus grande facilité, et les faire débiter sans vous compromettre. Quelle plus belle vengeance à prendre de la sottise et de la persécution, que de les éclairer? Soyez sûr que l'Europe est remplie d'hommes raisonnables, qui ouvrent les yeux à la lumière. En vérité, le nombre en est prodigieux; et je n'ai pas vu, depuis dix ans, un seul honnête homme, de quelque pays et de quelque religion qu'il fût, qui ne pensât absolument comme vous. Si je trouve en mon chemin quelque étranger qui aille à Paris, et qui soit digne de vous connaître, je le chargerai pour vous de quelques exemplaires, que j'espère avoir bientôt, du même ouvrage qu'un anglais vous a déjà remis. C'est à peu-près dans ce goût simple que je voudrais qu'on écrivît; il est à la portée de tous les esprits. L'auteur ne cherche point à se faire valoir; il n'envie point la réputation, il est bien loin de cette faiblesse; il n'en a qu'une, c'est l'amour extrême de la vérité. Vous m'objecterez qu'il ne l'a dite qu'à sa mort: je l'avoue et c'est par cela même que son ouvrage doit produire le plus grand fruit; et qu'il faut le distribuer; mais, si on peut en faire un meilleur sans rien risquer, sans attendre la mort pour donner la vie aux ames, pourquoi ne le pas faire? Il y a cinq ou six pages excellentes et de la plus grande force, dans une petite bro- 1763.

1763. chure qui paraît depuis peu (*), qui perce avec peine à Paris, et que vous aurez vue sans doute. C'est un grand dommage que l'auteur y parle sans cesse de lui-même, quand il ne doit parler que de choses utiles. Son titre est d'une indécence impertinente, son ridicule amour propre révolte; c'est *Diogène*, mais il s'exprime quelquefois en *Platon*. Croiriez-vous que ces audacieuses sorties contre un monstre respecté, n'ont révolté personne; et que sa philosophie a trouvé autant de partisans que sa vanité cynique a eu de censeurs? Oh! si quelqu'un pouvait rendre aux hommes le service de leur montrer les mêmes vérités, dépouillées de tout ce qui les défigure et les avilit chez cet écrivain, que je le bénirais! Vous êtes l'homme, mais je suis bien loin de vous prier de courir le moindre risque. Je suis idolâtre du vrai, mais je ne veux pas que vous hasardiez d'en être la victime. Tâchez de rendre service au genre-humain sans vous faire le moindre tort.

Ce sont là, Monsieur, les vœux de la personne du monde qui vous estime le plus, et qui vous est le plus attachée. J'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissante servante,

De Mitèle.

(*) Lettre de *J. J. Rousseau* à *Christophe de Beaumont*, archevêque de Paris.

LETTRE

LETTRE CXXXI.

1763.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 2 d'avril, veille de Pâques.

MES yeux permettent à ma main d'écrire. Mes anges, vous êtes bien titulaires, et vous n'êtes pas oisifs. Le père *Mabillon* n'a jamais tant fait de recherches que vous daignez m'en envoyer. Il y a sur-tout un *Corneille*, vinaigrier, dans le treizième siècle, qui est un point d'érudition assez rare. N'est-ce point ce vinaigrier-là qui a fait Suréna et Pulchérie ? Il est vrai, mes anges, que je me plains quelquefois du temps que ces dernières pièces me font perdre. Figurez-vous la mine que fait un pauvre homme qui a été presque aveugle tout l'hiver, et qui était forcé de lire Attila imprimé menu. Ma mauvaise humeur n'empêche pas que je ne rende à notre père *Pierre* toute la justice qui lui est due; et si je révèle la turpitude de notre père, c'est en adorant ce qu'il a de bon.

Adélaïde du Guesclin ou le Duc de Foix, bonnet sale ou sale bonnet, c'est la même chose; c'est-à-dire que ces deux pièces sont également médiocres, à cela près que le bonnet sale d'Adélaïde est encore plus sale que celui du Duc de Foix.

Puisque me voilà sur l'article du tripot, je vous avouerai que j'ai du faible pour le Droit du seigneur, et que l'ouvrage me paraît neuf et piquant. J'ai peut-être tort; je sens encore entrailles de père pour Olimpie. Croyez-moi, cela

1763. fait un beau spectacle. Je compte les yeux pour quelque chose. Une petite fille tendre, naïve, avec un petit grain de noblesse et de fermeté, est plus mon affaire pour *Olimpie*, qu'une héroïne fière, vigoureuse, connaissant toutes les finesses de l'art, et ayant l'air d'avoir rôti le balai. *Olimpie* ressemble plus à *Zaïre* qu'à *Cornélie*.

Passons à la prose, mes anges. Je mets à l'ombre de vos ailes ce tome du czar *Pierre*. Lisez les chapitres sur la religion et sur la mort d'*Alexis*.

Il y a une autre prose plus intéressante, c'est celle des derniers chapitres de l'Histoire générale. J'estime qu'il faut absolument que ni M. de *Malesherbes* ni personne n'en permette l'entrée en France, avant que mes anges et leurs amis aient donné leur approbation, et qu'ils aient indiqué ce qui pourrait trop déplaire. On sait bien qu'il faut dire la vérité; mais les vérités contemporaines exigent quelque discrétion.

Mes anges, nous baisons tous le bout de vos ailes.

LETTRE CXXXII.

AU MEME.

Aux Délices, 9 d'avril.

Mes anges, déployez vos ailes et couvrez-moi. Les frères *Cramer* se sont avisés de mettre mon nom en gros caractères à la tête de cet Essai sur l'Histoire générale, où je peins le genre-humain assez en laid pour le rendre ressemblant.

Ils m'avaient toujours promis de supprimer mon nom. *Messieurs* peuvent très-bien brûler mon livre comme un mandement d'évêque, mais j'ai toujours dit aux *Cramer* que je voulais être brûlé anonyme. Ils me l'avaient promis. Ils me manquent de parole, et leur édition est déjà en chemin; ils manquent à la foi des traités, et ils me doivent assez pour être fidelles. Je suis outré. J'ai recours à vous. Je ne veux point être brûlé en mon propre et privé nom. Vous avez un *Cramer* à Paris: vous me direz qu'il n'est point libraire, qu'il est prince de Genève; mais un prince doit avoir de la clémence. Le fait est que, s'ils n'ôtent pas mon nom, et s'ils n'insèrent pas dans l'ouvrage les cartons nécessaires, je demanderai net la saisie des exemplaires fataux ou fatals. 1763.

Les dernières pièces du père *Pierre*, et les dernières sottises de ma chère nation, ne laissent pas de me gêner; car, en qualité de critique et d'historien, vous savez que la vérité est mon premier devoir, et la dire sans déplaire aux gens de mauvaise humeur, c'est la pierre philosophale.

Ce qui m'est encore fort amer, c'est que lesdits *Cramer* ont recueilli tous les traits nouveaux que j'ai ajoutés à la nouvelle édition de l'Histoire générale; et, de tous ces petits morceaux, ils ont fait un recueil qui se trouve être la satire du genre humain. Ils prétendent donner ce recueil comme un supplément pour ceux qui ont la première édition. Qu'arrivera-t-il? Les traits qui ne frappaient pas, quand ils étaient épars dans huit volumes, paraîtront un peu trop p-

1763. quans quand ils seront rassemblés dans un seul tome ; ce sera là le corps du délit. J'ai souvent représenté que la chose était dangereuse ; mais ces messieurs, en pesant mon danger et leur intérêt, ont vu que leur intérêt avait beaucoup plus de poids. Ils ont dit que, s'ils n'avaient pas fait ce recueil, d'autres l'auraient fait ; et leur maudit recueil est en chemin avec l'édition entière de l'Histoire. Voilà donc dangers sur dangers ; et s'ils mettent mon nom au petit recueil, et s'ils n'y mettent pas les cartons, je me tiens pour brûlé, et, Dieu merci, c'est la seule récompense de cinquante ans de travaux. *Messieurs* devraient cependant me ménager un peu ; car, en vérité, pourront ils empêcher que leur refus de rendre justice au peuple ne soit consigné dans toutes les gazettes ? pourront-ils empêcher que ce refus ne soit aussi ridicule qu'injuste ? plairont-ils beaucoup au gouvernement en proscrivant des ouvrages où la conduite du roi se trouve, par le seul exposé et sans aucune louange, le modèle de la modération et de la sagesse, et où leurs irrégularités paraissent, sans aucun trait de satire, le comble de la mauvaise humeur, pour ne rien dire de plus ?

Le parlement est puissant, mais la vérité est plus forte que lui. Rien ne résiste à une histoire simple et vraie ; et ce qu'il a certainement de mieux à faire, c'est de ne rien dire. Vous sentez bien que je parle toujours au ministre d'un petit-fils de *Louis XIV*, à l'ami de MM. les ducs de *Praslin* et de *Choiseul*, et non pas au conseiller d'honneur.

Le but et le résumé de cette longue lettre est qu'il m'importe très-peu qu'*Omer* dénonce mon livre, mais que je ne veux pas qu'il dénonce mon nom, et que je vous supplie, mes divins anges, d'engager le prince *Cramer* à ordonner à quelqu'un des officiers de sa garde d'ôter ce nom qui n'est pas en odeur de sainteté. Cette précaution et quelques cartons font tout ce que je veux. 1763.

Si j'étais seulement commis de la chambre syndicale, j'arrêterais le débit d'Olimpie jusqu'à ce qu'elle ait été tolérée ou sifflée au théâtre: mais je ne suis pas fait pour avoir des dignités en France; je ne veux qu'un titre, et le voici.

Je ne sais quel anglais fit mettre sur son tombeau: Ci gît l'ami de *Philippe Sidney*; je veux qu'on grave sur le mien: Ci gît l'ami de M. et de madame d'*Argental*.

LETTRE CXXXIII.

AU MEME.

Aux Délices, 13 d'avril.

Mes divins anges, je vois à peine, en écrivant, ce que j'écris; mon clerc est bien malade, et moi aussi; maman *Denis* a un engorgement au foie. Nous sommes tous auprès d'*Esculape-Tronchin*; mais *Esculape* a la goutte, et nous avons le ridicule de demander la santé à un malade. Il n'y a que le ridicule de prier les saints qui soit plus fort. Mes anges, nous ne sommes nullement de votre avis sur la figure d'*Antigone*

1763. au mariage d'*Olimpie*. Nous savons ce que c'est que d'assister à des mariages. Vous ne nous aviez jamais fait cette objection; pourquoi la faites-vous aujourd'hui? quel ennemi vous a parlé contre nous? comment pouvez-vous me dire qu'*Antigone a les raisons les plus fortes de s'opposer à ce mariage?* Il n'en a certainement aucune; il n'a pas le moindre droit; il n'a pas la possibilité; il est hors du temple dans le parvis; il faudrait qu'il fût fou pour troubler les cérémonies sacrées. Comment peut-il empêcher que *Cassandre* donne la main à son esclave? Il n'est sûr de rien; il n'a encore pris aucunes mesures; il n'a que des doutes, il n'est venu que pour les éclaircir. Dira-t-il: Je m'oppose à ce mariage, parce que je crois *Olimpie* fille d'*Alexandre?* Tout le monde, le grand prêtre, *Cassandre*, *Olimpie* répondraient: Tant mieux, c'est un mariage fort sortable; vous n'êtes point en droit de vous y opposer; vous ne connaissez pas seulement *Olimpie*; le droit civil et le droit canon sont contre vous; de quoi vous avisez-vous de faire du bruit à la messe?

Antigone n'est donc pas si sot que de faire un tapage inutile; il s'y prend plus prudemment; il soulève les peuples et fait venir des troupes; il agit en prince, en ambitieux, en méchant homme.

Sentez-vous bien, mes anges, à quel point il serait ridicule de faire le mariage devant un confident, qui ensuite en rendrait compte à *Antigone?* Je suis si convaincu de tout ce que je vous dis, que le parterre même ne me ferait pas changer de sentiment. Cette pièce d'ailleurs

n'eſt point du tout dans le ſyſtème ordinaire du théâtre. Elle nous a fait un très-grand effet, à nous autres habitans des Alpes, qui ne connaiſſons point la tyrannie de l'uſage. Le ſpectacle en eſt fort beau. Si vous aviez vu *Statira* entourée de ſes prêtreſſes, et la ſcène où *Olimpie*, en embraſſant ſa mère, lui avoue en larmes qu'elle aime le meurtrier de ſon père et de ſa mère; ſi vous aviez vu notre bûcher, vous auriez eu du plaiſir comme nous. L'hiérophante eſt un digne prêtre; catholiques, huguenots, luthériens, déiſtes, tout le monde l'aime. Je ne réponds point de Paris; je crois bien que la cabale de *Fréron* criera, et c'eſt pourquoi j'ai toujours été dans le deſſein de haſarder cette tragédie plutôt à l'impreſſion qu'au théâtre. Mes chers anges, vous la ferez jouer ſi vous voulez; je n'ai ſur cela aucune volonté que la vôtre. Vous vous doutez bien qu'il m'importe aſſez peu quelle pièce on repréſente dans une ville que j'ai quittée pour jamais, quand la moitié de la ville s'efforçait de louer Catilina, et que tous les *Mercures* et toutes les brochures m'accablaient de mépris, en croyant faire leur cour à madame de *Pompadour*. Après avoir vécu malheureuſement pour le public, j'ai pris le parti de vivre pour moi. J'avoue que, l'an paſſé, je fus un peu trop ſéduit d'*Olimpie*; mais je me ſuis tempéré. 1763.

Jean-Jacques ne ſe tempère pas comme moi. *Jean* a écrit à *Chriſtophe*. Il y a un mois que ſa lettre eſt imprimée, mais il n'y en a eu que trois exemplaires dans Genève. L'abbé *Queſnel* l'a eue à Verſailles. Malheureuſement l'auteur

1763. fait des cartons, et c'est ce qui retarde la publicité de ce modeste ouvrage. L'auteur y disait qu'*on lui aurait dû élever des statues.* On lui a fait voir qu'en effet on pourrait bien lui en dresser une dans la place de Grève; qu'à la vérité elle ne serait pas ressemblante, mais qu'il y aurait un écriteau dans le goût de celui d'*inri.* Enfin il cartonne, et moi je cartonne aussi l'Histoire générale, de peur de l'*inri.*

Vous ne me parlez point, mes anges, de l'incendie de l'opéra; c'est une justice de DIEU: on dit que ce spectacle était si mauvais qu'il fallait tôt ou tard que la vengeance divine éclatât.

Je suis en peine de mon contemporain le président *Hénault*; il aura pris sa pleurésie à Versailles. Cet accident devrait le corriger. J'ai connu une femme qu'une grande maladie guérit de sa surdité. Le président est sourd, et moi aussi; mais j'ai par-dessus lui une propension extrême vers l'aveuglement. J'ai perdu ma jolie petite écriture; les yeux me cuisent. Je finis en baisant le bout de vos ailes avec les respects les plus tendres. *V.*

LETTRE CXXXIV.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

22 d'avril.

Le bon Dieu vous le rende, Monsieur, d'avoir guéri M. le comte de *Brassac* de sa peur. Non seulement vous êtes philosophe, mais vous en faites.

faites. Je suis bien fâché de n'avoir plus de sermons, mais vous aurez des curés *Meslier* tant que vous en voudrez. Je ne sais si le dernier ouvrage de *J. J. Rousseau*, intitulé *Emile*, est parvenu jusqu'à vous. Il est vrai que dans ce livre, qui est un plan d'éducation, il y a bien des choses ridicules et absurdes. Il a un jeune homme de qualité à élever, et il en fait un menuisier; voilà le fond de ce livre : mais il introduit au troisième tome un vicaire savoyard, qui, sans doute, était vicaire du curé *Jean Meslier*. Ce vicaire fait une sortie contre la religion chrétienne, avec beaucoup d'éloquence et de sagesse. Vous avez su que l'archevêque de Paris a donné un mandement violent contre *Jean-Jacques;* que *Jean-Jacques*, poursuivi d'ailleurs par le parlement de Paris, brûlé à Genève sa patrie, brûlé à Berne, c'est-à-dire dans la personne de son livre, s'est retiré dans un désert près de Neuchâtel, qui appartient au roi de Prusse. C'est de là que ce pauvre martyr écrit une lettre de deux cents pages à l'archevêque de Paris, intitulée *Lettre de J. J. Rousseau à Christophe de Beaumont.* Il est fort difficile d'en avoir des exemplaires; s'il m'en tombe entre les mains, je tâcherai de vous les faire parvenir contre-signés. Adieu, Monsieur; continuez à détruire l'erreur et à aimer vos amis. Daignez toujours me compter parmi ceux qui vous sont le plus dévoués. 1763.

LETTRE CXXXV.

1763.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 d'avril.

Mes chers anges, je vous envoie Olimpie, que j'ai fait imprimer pour deux raisons assez fortes. La première, à cause des remarques que je crois très-intéressantes et très-utiles, si utiles même qu'on ne les aurait jamais imprimées à Paris, où les véritables gens de lettres sont persécutés, et où l'insolent et ridicule *Omer de Fleuri* ose proscrire la Religion naturelle, ainsi que le bon sens.

La seconde raison, c'est que ni *le Kain* ni mademoiselle *Clairon* ne mutileront mon ouvrage. Je vous avoue que, dans l'état où sont les choses, j'aime mieux les suffrages de l'Europe que ceux de la ville de Paris. Vous m'avouerez, mes chers anges, que c'est aux seuls gens de lettres qu'on doit actuellement la réputation de la France. L'impératrice de Russie veut faire imprimer chez elle l'*Encyclopédie*, tandis qu'*Omer de Fleuri* veut qu'on vole à Paris les souscripteurs. On représente, à Moscou et à Rome, ce même Mahomet qu'*Omer de Fleuri* voulait anéantir à Paris, etc. etc.

J'avoue qu'on a protégé dans votre ville une comédie, dont tout le mérite consistait à dire que *Diderot* et d'*Alembert* étaient des fripons. J'avoue qu'on élève un mausolée à un assez mauvais poëte bourfouflé, qui n'a presque jamais parlé français; mais ces petites faveurs si bien

appliquées ne me font pas changer de sentiment. 1763.

Je crois que mademoiselle *Clairon* est la plus grande actrice que vous ayez eue; mais permettez-moi de ne m'en rapporter en aucune manière à aucun de ses jugemens.

Permettez-moi aussi de vous dire que vous me faites une vraie peine de céder à ceux qui ont assez peu de goût pour vouloir retrancher ces vers que dit *Antigone* au premier acte:

Nous verrons ... Mais on ouvre, et ce temple sacré
Nous découvre un autel de guirlandes paré.
Je vois des deux côtés les prêtresses paraître;
Au fond du sanctuaire est assis le grand-prêtre.
Olimpie et Cassandre arrivent à l'autel!

Chaque mot que dit *Antigone* est la peinture d'un spectacle qui lui sera funeste, et lui-même, en prononçant ces paroles, ajoute beaucoup à la solennité du spectacle. Rien n'est si pauvre, si mesquin, si opposé à la vérité de la véritable tragédie, que de vouloir tout étriquer, tout tronquer; d'ôter aux mouvemens et aux sentimens l'étendue qui leur est nécessaire. Si on resserrait, par exemple, la catastrophe de la fin, il n'y aurait plus rien de pathétique; j'aimerais autant entendre des chanoines dépêcher leurs complies pour gagner plus vite leur argent.

En un mot, mes chers anges, je n'ai nullement envie que l'on joue à présent Olimpie; et, puisqu'on n'a pas voulu reprendre le Droit du seigneur, et qu'on a violé toutes les règles pour me faire cet outrage, je ne me soucie point du tout de me risquer au hasard de la repré-

sentation, au caprice du parterre et aux fureurs
1763. de la cabale. J'avais peut-être quelque talent, et je me fesais un plaisir de le consacrer aux amusemens de mes anges ; mais eux-mêmes ne me conseilleraient pas, dans les circonstances présentes, d'essuyer de nouvelles humiliations.

Je suis bien étonné qu'on me reproche d'avoir dit, dans l'Histoire de *Pierre le grand*, ce que j'avais déjà dit dans celle de *Louis XIV*. Vous me direz que j'ai eu tort dans l'une et dans l'autre. Malheureusement ce tort est irréparable, tous les exemplaires étant partis de Genève, il y a plus de trois mois, à ce que disent les *Cramer ;* et ces torts consistent à avoir dit des vérités dont tout le monde convient, et qui ne nuisent à personne. Au reste, si vous avez trouvé quelque petite odeur de philosophie morale et d'amour de la vérité dans l'Histoire de *Pierre le grand*, je me tiens très-récompensé de mon travail, car c'est à des lecteurs tels que vous que je cherche à plaire.

Vous aurez incessamment la lettre de *Jean-Jacques* à *Christophe*. Il n'a point fait de cartons, comme on le croyait ; il persiste toujours à dire qu'il fallait lui élever des statues au lieu de le brûler ; il assure que si on trouve quelques traits voluptueux dans son *Héloïse*, il y en a davantage dans l'*Aloïsia* que tous les prêtres ont à Paris dans leurs bibliothèques. Il proteste à *Christophe* qu'il est chrétien, et en même temps il couvre la religion chrétienne d'opprobres et de ridicules ; il y a une douzaine de pages sublimes contre cette sainte religion. Peut-être ce qu'il dit est-il trop fort ; car, après

tout, le christianisme n'a fait périr qu'environ cinquante millions de personnes de tout âge et de tout sexe, depuis environ quatorze cents ans, pour des querelles théologiques. J'oubliais de vous dire que *Jean-Jacques*, dans son épître, prouve à *Omer* qu'il est un sot, en quoi je suis entièrement de son avis. 1763.

Mes divins anges, la plus grande consolation de ma vie est votre amitié; il est vrai que je ne vous verrai plus, mais je songerai toujours que vous daignez m'aimer. Madame *Denis* est infiniment sensible à toutes vos bontés. *Tronchin* prétend qu'elle sera guérie après qu'elle aura pris quatre ou cinq mille pilules. J'aimerais mieux faire un voyage aux eaux, pourvu que vous y fussiez.

Mes divins anges, il faut encore que je vous dise que j'exige absolument des *Cramer* d'ôter mon misérable nom des frontispices de leur recueil. Vous savez que rien n'est plus aisé que de brûler un livre. Un *Chaumeix*, un *Gauchat* n'ont qu'à recueillir, falsifier, empoisonner quelques phrases, et donner un extrait calomnieux à un *Omer*; *Omer* fera son réquisitoire, et des hommes extrêmement ignorans condamneront au brasier un livre qu'ils n'auront pas lu. A la bonne heure, les *Cramer* n'en feront pas fâchés; mais moi, si mon nom est à la tête d'une histoire sage et instructive, je suis décrété en personne, et mes biens confisqués, si je ne comparais pas devant *messieurs*. Or, c'est ce qui est absolument inutile. Je veux bien qu'on décrète un quidam qui pouvait prouver que le parlement n'a aucun droit de faire des

1763. remontrances que par la pure concession des rois, et qui ne l'a pas dit; qui pouvait prouver que les enregistremens ne viennent que des *regesta*, des compilations qu'on s'avisa de faire sous *Philippe-le-Bel*, des *olim*, de l'habitude enfin qu'on prit de tenir registre (habitude qui succéda au trésor des chartres); qui pouvait éclairer cette matière, et qui ne l'a pas fait. On peut brûler une histoire dans laquelle la conduite du parlement est toujours ménagée; on peut brûler ce livre par arrêt du parlement, cela est dans l'ordre: mais je ne veux pas être brûlé en effigie. N'êtes-vous pas de mon avis?

Mes anges, un petit mot d'Olimpie, et je finis. Un homme qui a été à moi, qui a été volé à Francfort avec moi, l'a imprimée à ses dépens: c'est un plaisir que je lui devais. Sera-t-il juste d'empêcher son édition d'entrer en France, et de le priver du fruit de ses avances? Je m'en rapporte à vos cœurs angéliques.

Vous m'avez, j'en suis sûr, trouvé sombre, chagrin dans mon épître. Je ne sais pourquoi je suis triste: car votre humeur est toujours égale, et je voudrais vous imiter. Je crois que c'est parce que le vent du nord souffle; mais je suis à vous à tout vent, ô anges.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE CXXXVI. 1763.

A MONSIEUR LE CHEVALIER DE LA MOTTE-GEFRARD.

Avril.

J'AI lu, Monsieur, la lettre de votre bacha (*); tout ce qui m'étonne, c'est qu'ayant été exilé dans l'Asie mineure, il n'alla pas servir le sophi de Perse *Thamas Kouli-kan*; il aurait pu avoir le plaisir d'aller à la Chine, en se brouillant successivement avec tous les ministres: sa tête me parait avoir eu plus besoin de cervelle que d'un turban. Il y avait un peu de folie à vouloir se battre avec le prince *Eugène*, président du conseil de guerre; c'est à peu-près comme si un de nos officiers appelait en duel le doyen des maréchaux de France. Que ne proposait-il aussi un duel au grand-visir? Cependant on pourrait tirer quelque parti de sa lettre, en élaguant les inutilités, en adoucissant les choses flatteuses qu'il dit de notre ambassadeur M. de *Villeneuve*, et en donnant quelques coups de lime au style grivois du bacha; on lui passera tout, parce qu'il était un homme aimable.

Je voudrais bien être à portée, Monsieur, de vous prouver avec quels sentimens respectueux j'ai l'honneur d'être, etc.

Voltaire.

(*) M. de *Bonneval* qui s'était fait turc.

1763.

LETTRE CXXXVII.

A M. HELVETIUS.

Le 1 de mai.

VOICI, mon illustre philosophe, un gentilhomme anglais très-instruit, et qui, par conséquent, vous estime.

Je me suis vanté à lui d'avoir quelque part à votre amitié, car j'aime à me faire valoir auprès des gens qui pensent. M. *Makartney* pense tout comme vous. Il croit, malgré *Omer* et *Christophe*, que, si nous n'avions point de mains, il serait assez difficile de faire des rabats à *Christophe* et à *Omer*, et des sifflets pour les bourdons de *Simon-le-Franc*, favori du roi, etc., etc., etc.

Il trouve notre nation fort drôle; il dit que, sitôt qu'il paraît une vérité parmi nous, tout le monde est alarmé, comme si les Anglais fesaient une descente.

Puisque vous avez eu la bonté de rester parmi les singes, tâchez donc d'en faire des hommes. DIEU vous demandera compte de vos talens. Vous pouvez plus que personne écraser l'erreur, sans montrer la main qui la frappe. *Jean-Jacques* dit, à mon gré, une chose bien plaisante, quoique géométrique, dans sa lettre à *Christophe*.

Pour prouver que, dans notre secte, la partie est plus grande que le tout, il suppose que notre sauveur JESUS-CHRIST communie avec ses apôtres: en ce cas, dit-il, il est clair que JESUS

mit sa tête dans sa bouche. Il y a, par-ci, par-là, de bons traits dans ce *Jean-Jacques*. 1763.

On m'a envoyé les deux extraits de *Jean Meslier* : il est vrai que cela est écrit du style d'un cheval de carrosse ; mais qu'il rue bien à propos ! et quel témoignage que celui d'un prêtre qui demande pardon, en mourant, d'avoir enseigné des choses absurdes et horribles ! quelle réponse aux lieux communs des fanatiques qui ont l'audace d'assurer que la philosophie n'est que le fruit du libertinage !

Vale ; je vous estime autant que je vous aime.

LETTRE CXXXVIII.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 5 de mai.

Le pauvre vieux malade a reçu, Monsieur, des bouteilles de vin dont il vous remercie, et dont il boira s'il peut jamais boire ; il y a aussi des saucissons dont il mangera s'il peut manger : il est dans un état fort triste, et ne peut guère actuellement parler ni de vers ni de saucissons. Vraiment, Monsieur, vous me faites bien de l'honneur de vous regarder comme mon fils ; il est vrai que je me sens pour vous la tendresse d'un père, et que de plus j'ai l'âge requis pour l'être.

N'attribuez, Monsieur, qu'à ma vieillesse si je ne me souviens pas du père *Pacciaudi* qu

1763. *Pacciardi*; je n'ai pas la mémoire bien fraîche et bien sûre. Il se peut faire que j'aye eu l'honneur de voir ce théatin; mais je prie son ordre de me pardonner si je ne m'en souviens pas.

Rien ne peut égaler l'honneur que vous et vos amis m'avez daigné faire en traduisant quelques-uns de mes faibles ouvrages, et rien ne peut diminuer à mes yeux le mérite des traducteurs, ni affaiblir ma reconnaissance.

Comme l'état où je suis ne me permet d'écrire que très-rarement, et encore par une main étrangère, je n'entretiens pas un commerce fort suivi avec notre cher *Goldoni*; mais j'aime toujours passionnément ses écrits et sa personne. J'imagine qu'il restera long-temps à Paris, où son mérite doit lui procurer chaque jour de nouveaux amis et de nouveaux agrémens. Mais, quand il retournera dans la belle Italie, je le supplierai de passer par notre hermitage; nous aurons le plaisir de nous entretenir de vous. Il vous portera, Monsieur, mon respect extrême pour votre personne, et mes regrets de mourir sans avoir eu la consolation de vous voir. *V.*

LETTRE CXXXIX.

1763.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 de mai.

ANGES EXTERMINATEURS,

CELUI qui vous appelait furie avait bien raison. Vous êtes mon berger, et vous écorchez votre vieux mouton. Voici les derniers bêlemens de votre ouaille misérable.

1°. Vous voulez qu'on imprime la médiocre Zulime au profit de mademoiselle *Clairon*; très-volontiers, pourvu qu'elle la fasse imprimer comme je l'ai faite. Je doute qu'elle trouve un libraire qui lui en donne cent écus; mais je consens à tout, pourvu qu'on donne l'ouvrage tel que je l'ai envoyé en dernier lieu.

2°. Voulez-vous faire supprimer l'édition d'Olimpie, ou en faire imprimer une autre, en adoucissant quelques passages sur ce détestable grand-prêtre *Joad*, et le tout au profit de mademoiselle *Clairon?* de tout mon cœur, avec grand plaisir assurément.

3°. L'Histoire générale est peut-être un peu plus sérieuse. Le parlement sera irrité; de quoi? de ce que j'ai dit la vérité. Le gouvernement ne me pardonnera donc pas d'avoir dit que les Anglais ont pris le Canada, que j'avais par parenthèse, offert, il y a quatre ans, de vendre aux Anglais; ce qui aurait tout fini, et ce que le frère de M. *Pitt* m'avait proposé. Mais laissons-là le Canada, et parlons des iroquois qui

1763. me feraient brûler pour avoir laissé entrevoir un air d'ironie sur des choses très ridicules.

Entre nous, y aurait-il rien de plus tyrannique et de plus absurde, que d'oser condamner un homme pour avoir représenté le roi comme un père qui veut mettre la paix entre ses enfans? Voilà le précis de toute la conduite du roi. J'ai rendu gloire à la vérité, et cette vérité n'a point été souillée par la flatterie. La cour peut ne m'en pas savoir gré; mais, de bonne foi, le parlement ferait-il une démarche honnête de rendre un arrêt contre un miroir qui le montre à la postérité? miroir qu'il ne cassera pas, et qui est d'un assez bon métal. Ne saura-t-on pas que c'est la vérité qui l'a indisposé personnellement? et, quand il condamnera le livre en général, quel homme ignorera qu'il n'a vengé que ses prétendues injures particulières? Je n'ai d'ailleurs rien à craindre du parlement de Paris, et j'ai beaucoup à m'en plaindre. Il ne peut rien ni sur mon bien ni sur ma personne. Ma réponse est toute prête, et la voici:

Il y avait un roi de la Chine qui dit un jour à l'historien de l'Etat: Quoi! vous voulez écrire mes fautes? Sire, répondit le griffonnier chinois, mon devoir m'oblige d'aller écrire tout à l'heure le reproche que vous venez de me faire.

Eh bien donc, dit l'empereur, allez, et je tâcherai de ne plus faire de fautes, etc. etc. etc.

Mais, s'il est vrai que j'aye altéré des faits et des dates, j'ai beaucoup d'obligation à M. l'abbé de *Chauvelin* et à M. le président de *Meynières*. Ces dates et ces faits ont été pris

dans tous les journaux du temps, et même dans la *Gazette ecclésiastique*, qui certainement n'a pas eu envie de déplaire au parlement. J'attends avec empressement l'effet des bontés de MM. de *Meynières* et de *Chauvelin*; et je corrigerai les chapitres concernant les billets de confession, et la cessation de la justice. J'avoue que j'aurai bien de la peine à louer ces deux choses; elles me paraissent absurdes, comme à toute la terre. Je m'en rapporte à votre ami M. le duc de *Praslin*; je m'en rapporte à vous, mes anges. Vous savez votre *Histoire de France*: il y a eu des temps plus funestes; mais y en a-t-il eu de plus impertinens? Je voudrais que vous fussiez aux Délices, oui, assurément, je le voudrais: vous y verriez des anglais, des tudesques, des polacres, des russes; vous verriez ce qu'on pense de notre pauvre nation; vous verriez comme l'Europe la traite; vous me trouveriez le plus circonspect de tous les hommes dans la manière dont j'ai parlé de vos belles querelles. 1763.

A l'égard du czar *Pierre I*, vous en usez avec moi précisément comme le docteur *Tronchin* avec madame *Denis*; elle lui a demandé quatre pilules de moins, et il lui fait prendre quatre pilules de plus. Mais, mes divins anges, quand un livre est lâché dans l'Europe, il n'y a plus de remède. Je griffonne, *Cramer* imprime, bien ou mal, et il fait ses envois sans me consulter. Je n'ai assurément aucun intérêt à la chose, je n'en ai que la peine. Qu'on supprime ses livres à Paris, c'est son affaire;

1763. pourquoi ne vous a-t-il pas fait présenter le premier exemplaire ?

Voilà M. de *Thibouville* qui m'envoie vraiment de beaux projets pour Olimpie : c'est bien prendre son temps.

Ma conclusion est que je vous suis très-obligé de me procurer les remarques de MM. de *Meynières* et de *Chauvelin*. La vérité, que je préfère à tout, me les fera adopter sur le champ. Mais je vous jure que la crainte de tous les parlemens du royaume ne me ferait pas altérer un fait vrai ; de même que les trois états du royaume assemblés ne m'empêcheraient pas de vous aimer.

Ne me faites pas peur des parlemens, je vous en prie ; car je ne tiens en nulle manière à mes terres au bout de la Bourgogne. Je vais vendre tout ce que j'ai en France, dont je peux disposer ; j'enverrai ma nièce avec M. et madame *Dupuits* à Paris, le parlement ne saisira pas ce que je lui aurai donné ; et il m'en restera assez pour vivre et pour mourir libre, et même pour aller mourir dans un pays plus chaud que le mont Jura et les Alpes, dont la neige me rend aveugle six mois de l'année.

Mes anges, tout diables que vous êtes, je suis sous vos ailes à la vie et à la mort.

LETTRE CXL.

1763.

A M. GOLDONI.

Aux Délices, 10 de mai.

Je n'ai reçu que depuis peu de jours, Monsieur, vos bienfaits. La personne qui m'avait dit tant de bien de la pièce dont vous avez gratifié Paris, ne m'avait pas trompé. Je ne me plains que de la peine que m'ont fait mes pauvres yeux en la lisant; mais le plaisir de l'esprit m'a bien consolé des tourmens de mes yeux. Je viens de relire l'Avventuriere onorato, il Cavaliero di buon gusto, et la Locandiera. Tout cela est d'un goût entièrement nouveau, et c'est, à mon sens, un très-grand mérite dans ce siècle-ci. Je suis toujours enchanté du naturel et de la facilité de votre style. Que j'aime ce bon et honnête aventurier! Que je voudrais vivre avec lui! Il n'y a personne qui ne voulût ressembler au cavalier di buon gusto, et je suis toujours prêt de demander au marquis de *Forlipopoli* sa protection. En vérité, vous êtes un homme charmant.

Quand j'aurai l'honneur de vous faire parvenir mes rêveries, qui ne sont pas encore tout-à-fait prêtes, je ferai avec vous le marché des Espagnols avec les Indiens; ils donnaient des petits couteaux et des épingles pour de bon or.

Je reçois quelquefois des lettres de *Lelius Albergati*, l'ami intime de *Térence*. Heureux ceux qui peuvent se trouver à table entre *Térence* et *Lelius!*

1763. Bonsoir, Monsieur; je vous aime et vous estime trop pour faire ici les plats complimens de la fin des lettres. *V.*

LETTRE CXLI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de mai.

ENCORE un mot, mes anges exterminateurs. J'écris à MM. de *Meyniéres* et de *Chauvelin*, pour les remercier de la bonté qu'ils ont: voilà déjà un devoir de rempli pour la prose.

A l'égard des vers, j'ai toujours oublié de vous dire que j'avais fait quelques changemens dans Zulime, pour la tirer, autant qu'il est possible, du genre médiocre.

Quand il vient une idée, on s'en sert, et on remercie DIEU; car les idées viennent, DIEU sait comment. J'ai beau rêver à Olimpie, je suis à sec. Point de grâce à rendre à DIEU. Je dédie Zulime à mademoiselle *Clairon*; mais, dans ma dédicace, je suis si fort de l'avis de l'intendant des menus contre l'abbé *Grizel*, que je doute fort que cette brave dédicace soit honorée de l'approbation d'un censeur royal et d'un privilége. Quel chien de pays que le vôtre, où l'on ne peut pas dire ce qu'on pense! On le dit en Angleterre; quel mal en arrive-t-il? la liberté de penser empêche-t-elle les Anglais d'être les dominateurs des mers et des guinées? Ah, Français! Français! vous avez beau chasser les jésuites, vous n'êtes encore hommes qu'à demi.

On

On me mande que votre parlement examine les manuscrits de monsieur le contrôleur général avec une extrême sévérité, et qu'on parle d'un lit de justice. Les arrangemens de finance ne laissent pas de nous intéresser, nous autres Génevois; mais vous vous donnerez bien de garde de m'en dire un mot. Vous seriez pourtant de vrais anges, si vous daigniez en toucher quelque chose. 1765.

Je prends la liberté de vous adresser cette lettre pour frère *Damilaville*. Je vous supplie de la lui faire tenir par la petite poste, ou de la lui donner, s'il vous fait sa cour. Pardon de la liberté grande.

Mes anges, soyez donc plus doux, plus traitables. Peut-on accabler ainsi un pauvre montagnard?

Mon Dieu, que je trouve les tracasseries des billets de confession, et tout ce qui s'en est suivi, ridicules! c'est la farce de l'histoire. Peut-on traiter sérieusement un sujet de farce? Passez-moi un peu de plaisanterie, je vous en prie; cela fait du bien aux malades.

Mes anges, ne soyez pas impitoyables envers votre vieille créature qui vous aime tant.

LETTRE CXLII.

AU MEME.

Aux Délices, 19 de mai.

Je reçois la lettre et le paquet, du 14 de mai, de mes anges. Non vraiment, ils ne sont point

1763. exterminateurs, et je les rétablis dans leur titre naturel et dans leur dignité d'anges fauveurs. Ils ont daigné prendre le seul parti convenable; je les remercie également de leurs bontés et de leur peine. Il est vrai que vous en aurez beaucoup, mes divins anges, à empêcher que l'Europe ne trouve les querelles pour les billets de confession, et pour une supérieure de l'hôpital, extrêmement ridicules. On n'avait parlé de ces misères que pour faire voir combien les plus petites choses produisent quelquefois des événemens terribles. Il y a loin d'un billet de confession à l'assassinat d'un roi, et cependant ces deux objets tiennent l'un à l'autre, grâce à la démence humaine. C'était ce qu'il fallait faire sentir dans une histoire qui n'est que celle de l'esprit humain; et, sans cela, on aurait abandonné au mépris et à l'oubli toutes ces petites tracasseries passagères, qui ne sont faites que pour le recueil *D*, ou le recueil *E*.

Je vous avoue que je suis un peu étonné des remarques que vous m'avez envoyées; l'auteur de ces remarques semble marquer un peu d'aigreur. Est-il possible qu'il puisse me reprocher de n'avoir pas nommé, dans plusieurs endroits, un conseiller auquel je suis très attaché, et dont je rapporte une belle action, quoiqu'étrangère à mon sujet? aurait-il fallu que je le nommasse dans ce vaste tableau des affaires de l'Europe, lorsque je ne nomme pas M. le duc de *Praslin*, à qui nous devons la paix, et que je me contente de dire: *Deux sages crurent la paix nécessaire, la proposèrent et la firent?* En vérité, la plupart des hommes ressemblent aux

moines, qui pensent qu'il n'y a rien d'intéressant dans le monde que ce qui se passe dans leur couvent. 1763.

J'ai peine à concilier ce que dit l'auteur des remarques sur les billets de confession, en deux endroits différens. Au premier, il prétend qu'il n'est pas dans l'exacte vérité, *qu'il fallait que ces billets fussent signés par des prêtres adhérens à la bulle, sans quoi, point d'extrême-onction, point de viatique.* Et au second endroit, il dit, que *dans les remontrances du parlement, on prouvait jusqu'à la démonstration combien il était absurde d'attacher la réception ou l'exclusion des sacremens à un billet de confession.*

Il dit donc précisément ce que j'ai dit, et ce qu'il me reproche d'avoir dit.

Je vois en général, et vous le croyez bien mieux que moi, qu'il règne dans les esprits un peu de chaleur et de fermentation. J'ai été de sang froid quand j'ai fait cette histoire; on est un peu animé quand on la critique. Mes anges concilians ont pris un *mezzo termine* dont, encore une fois, je ne peux trop les remercier. Si le parlement brûle le livre, ce sera donc vous qu'il brûlera; je serai enchanté d'être incendié en si bonne compagnie.

Je tâcherai de servir M. le duc de *Praslin* dans sa *Gazette littéraire* qu'il protège. S'il le veut, je ferai moi-même les extraits de tout ce qui paraîtra en Suisse, où l'on fait quelquefois d'assez bonnes choses: on me gardera le secret; mais probablement monsieur l'ambassadeur en Suisse, et monsieur le résident à Genève, feront

1763. plus instruits que je ne pourrai l'être, et mon travail ne serait qu'un double emploi.

Il me semble que les yeux, chez un de mes anges et chez moi, ne sont pas notre fort; j'en ai vu de fort beaux à l'un des deux anges, et je vois que ceux-là ne perdent rien de leur vivacité.

Toujours à l'ombre de vos ailes. *V.*

N. B. Je viens de dicter quelques extraits d'ouvrages nouveaux, qui ne sont pas indifférens; je les enverrai à M. de *Montperoux*, notre resident, afin qu'il en ait le mérite, si la chose comporte le mot de mérite; et, quand on sera content de cet essai, je continuerai, supposé qu'il me reste au moins un œil.

LETTRE CXLIII.

AU MEME.

21 de mai.

Je reçois, ô anges de paix! votre lettre du 17 de mai, et les deux cahiers refondus dans votre creuset; je les trouve très-bien, et je vous trouve infiniment plus raisonnables que l'auteur des *Remarques*. Je n'ai point reconnu dans lui la modération que je lui supposais, il s'en faut beaucoup: il respire l'esprit de parti; et si ses confrères pensent de même, l'arrangement des finances, auquel je m'intéresse tout comme un autre, ne finira pas sitôt.

J'avais très-bien compris la raison de la petite contradiction qui se trouvait dans votre lettre

précédente et celle de *Philibert Cramer*; il n'y avait nul mal à la chose, et tout se confond dans le mérite du bon office que vous me rendez, et dans la reconnoissance que je vous en dois. 1763.

Je vous enverrai incessamment la Zulime dédiée à la nymphe *Clairon*. Vous aurez aussi une nouvelle édition d'Olimpie; celle d'Allemagne n'est bonne que pour les pays étrangers, et il eût été bon qu'elle n'eût point transpiré à Paris, attendu qu'il y a dans les remarques une faute impardonnable: on a mis *Jeanne Gray* pour *Marie Stuart*; ramasse, *Fréron*.

Le cinquième acte d'Olimpie n'est point du tout vide au théâtre, il s'en faut beaucoup; comptez que les yeux sont très-satisfaits, c'est tout ce qu'il m'est permis de dire. Si vous aviez vu une jeune *Olimpie* venir en deuil sur le théâtre, au milieu des prêtresses vêtues de blanc avec de belles ceintures bleues, vous auriez crié, comme les autres: la rareté! la curiosité! vous auriez même été très-attendris; et, quant au bûcher, on aurait volontiers payé un écu pour le voir. Au reste, messieurs de Paris, faites tout comme il vous plaira, et Dieu vous bénisse!

Pourvu que je ne sois pas maudit de mes anges, je suis content; je me mets au bout de leurs pieds et de leurs ailes.

1763.

LETTRE CXLIV.

AU MEME.

Aux Délices, 23 de mai.

Il faut que je vous dise, mes chers anges, que j'ai de la peine à croire que les observations succintes soient du président de *M****, qui m'avait autrefois paru modéré et philosophe. Je vous avoue que ces observations sont un monument rare de l'esprit de parti, qui attache de l'importance à de bien petites choses. Mais les préjugés des autres ne servent qu'à me faire aimer davantage votre raison, et tout augmente la reconnoissance que je vous dois.

L'idée de la *Gazette littéraire* me fait bien du plaisir, d'autant plus que je me doute que vous la protégez.

Dites-moi, je vous en prie, mes anges, qui sont ces abbés *Arnaud* et *Suard*; ce sont apparemment gens de mérite, puisqu'ils sont encouragés par M. le duc de *Praslin*. Il me semble qu'on pourrait se servir de cet établissement pour ruiner l'empire de l'illustre *Fréron*.

J'ai déjà envoyé à M. le duc de *Praslin* trois cahiers de notices et d'extraits d'ouvrages étrangers, dont quelques-uns ont de la réputation. J'ai eu grand soin de mettre en marge que ces esquisses informes n'étaient présentées que pour être mises en œuvre par les auteurs, et que je n'envoyais que des matériaux brutes pour leur bâtiment. J'ai fort à cœur cette entreprise. Il n'y a que ma maladie des yeux qui me fasse

craindre d'être inutile; sans cela, je pourrais dégrossir tout ce qui se ferait en Espagne, en Allemagne, en Angleterre et en Italie. J'ai en main un homme qui m'aiderait. On pourrait aisément me faire venir tous les livres par la poste; et alors les auteurs de cet ouvrage périodique, servis régulièrement, n'auraient plus qu'à rédiger et à embellir les extraits. J'ai proposé à M. le duc de *Praslin* cet arrangement, et, s'il convient, je m'en chargerai de grand cœur. Cet amusement convient à mon âge: il ne demande pas de grands efforts d'imagination, et je travaillerai jusqu'à ce que je devienne tout-à-fait aveugle et impotent; deux bénéfices dont je pourrai bientôt être pourvu. 1762.

Comme je vous fais toujours des confessions générales, je dois vous dire que madame *Denis*, à qui j'ai donné Ferney, a présenté requête à M. le duc de *Praslin*, pour avoir ses causes commises au conseil privé: en voici le motif.

Les priviléges de la terre sont tous fondés sur les traités des rois, depuis *Charles IX* jusqu'à *Louis XV*; les parlemens s'embarrassent peu des traités. Le roi paraît le seul juge comme le seul interprète des conventions faites avec les ducs de Savoie, Berne et Genève. Si on attaque nos droits aux parlemens, nous les perdons infailliblement; si nous plaidons au conseil, nous espérons gagner.

Il y aurait peut-être une autre tournure à prendre; ce serait de ne plaider nulle part, et d'abandonner ses droits pour être plus tranquille. C'est un parti de *Bias* et de *Diogène*, et

——— je le prendrais peut-être si j'étais seul; mais il
1763. serait triste pour madame *Denis* de perdre de très-belles prérogatives, et le plus clair revenu de sa terre.

Vous ne me dites jamais rien du tripot; pas un mot de la tragédie de Socrate; profond silence sur les trois tomes immortels du modeste *Palissot*; vous ne parlez ni de l'opéra, ni des édits, ni de la *Lettre de Jean-Jacques à Christophe*. Les yeux me cuisent et refusent le service à votre créature *V.*

LETTRE CXLV.

A M. MARMONTEL.

Aux Délices, 23 de mai.

Je suis très en peine, Monsieur, d'un gros paquet que je vous adressai, il y a quelques semaines, par M. *Bouret*. Il m'est important de savoir si la poste use de son droit, qui n'est pas le droit des gens, d'ouvrir les paquets et de les garder. Celui que je vous envoyais ne méritait d'être gardé, ni par vous ni par la poste. Je vous demande en grâce de m'instruire si vous l'avez reçu. Quelle sensation fait dans Paris la tragédie de Socrate? le sujet n'est pas trop intéressant; s'il l'est devenu, c'est une preuve que la philosophie fait de terribles progrès, et que la partie saine du public déteste les *Anitus*, les *Omer* et les *Christophe*. Dieu soit béni!

Que

Que dit-on de la *Lettre de Jean-Jacques à Chriſtophe?* Savez-vous que *Paliſſot* a fait imprimer ſes œuvres? le ſait-on? Tout ſon recueil eſt contre les pauvres philoſophes, et cependant il penſe comme eux; cela fait ſaigner le cœur. Conſolez-moi en écrivant ſur la poéſie, puiſque vous ne voulez plus me conſoler en la cultivant. Eſt-il poſſible que ce coquin de *Fréron* vous ait fait abandonner un art où vous auriez certainement eu de très-grands ſuccès? Votre *Poétique* réuſſit beaucoup auprès des gens du métier et de ceux qui n'en ſont pas; c'eſt la preuve du vrai mérite. Je ſuis toujours preſque aveugle; j'ai peine à écrire, mais je lirai avec bien du plaiſir quelques mots de vous. 1763.

Conſervez vos ſentimens pour votre ancien ami *V.*

LETTRE CXLVI.

A M. VERNES, *miniſtre à Séligny.*

Aux Délices, 24 de mai.

Non aſſurément *Jean-Jacques* n'eſt pas ce que vous ſavez, et peu d'êtres penſans ſont ce que vous ſavez. S'il y a une bonne morale dans les *Mille et une nuits*, on adopte cette morale, et on rit des contes bleus. Les uns rient tout bas, les autres rient tout haut; ceux qui rient ſous cape perſécutent quelquefois ceux qui ont ri trop fort, et qui ont réveillé leurs voiſins par leurs éclats. Voilà le monde, mon très cher curé; et vous ſavez bien..... (Je raye ceci par excès de diſcrétion.)

1763. On dit que *Jean-Jacques* fait actuellement des fagots comme le médecin malgré lui; il en a tant conté, qu'il eſt bien juſte qu'il en faſſe. A l'égard de ſon abdication, il ſe croit un *Charles-Quint* qui abdique l'empire.

La Tolerance ne ſervira de rien à moins qu'on n'ait des protections très-fortes. Il eſt difficile de perſuader de ſi loin des ames occupées de leurs intérêts, et entraînées par le torrent des affaires. Je ferai mes efforts, mais j'ai peu d'eſpérance; je n'ai qu'un violent déſir, parce qu'à Pékin et à Méaco ce ſerait une bonne œuvre.

C'eſt bien dommage qu'on n'ait pas fait une hiſtoire des conciles dans le goût naïf du *Précis du concile de Trente*: il faut eſpérer que quelque bonne ame rendra ce ſervice aux honnêtes gens. Tout vient dans ſon temps, et un temps arrivera où l'on n'enſeignera aux hommes que la morale qui vient de DIEU, et qu'on laiſſera là les dogmes qui viennent des pères: car quels enfans que ces pères! ou quels radoteurs!

Enfin l'infame procédure des infames juges de Toulouſe eſt partie, ou part cette ſemaine. Nous eſpérons que l'affaire ſera jugée au grand conſeil où nous aurons bonne juſtice, après quoi, je mourrai content.

N. B. Le parlement de Toulouſe, ayant roué le père, a écorché la mère. Il a fallu payer cher l'extradition des pièces; mais tout cela eſt fait par la juſtice.

Ah, manigoldi!

LETTRE CXLVII. 1763.

A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, le 4 de juin.

Mon cher et ancien camarade, toujours le même refrain, toujours les mêmes regrets de ce que Ferney n'eſt pas en Normandie, ou Launai dans le pays de Gex.

Nous ſommes quatre à préſent à Ferney, et nous ne pouvons courir. Madame *Denis* eſt languiſſante, je le ſuis plus qu'elle, et je deviens aveugle; j'écris avec peine, je vois à peine mes caractères, et je les forme gros pour me ſoulager. Vous êtes ſeul, vous avez de la ſanté, vous pouvez aller. Vous devriez bien un jour entreprendre le voyage; car enfin, il faut ſe voir avant de mourir. Il eſt clair que nous ne converſerons pas enſemble quand nous ſerons *cinis*, *fabula et manes*.

J'aurais bien voulu vous envoyer Olimpie, mais comment vous l'adreſſer? il n'y a plus moyen d'envoyer aucun imprimé par la poſte. La *Lettre de J. J. Rouſſeau à Chriſtophe de Beaumont, archevêque de Paris*, a mis l'alarme par-tout. On a ouvert et ſupprimé tous les paquets qui contenaient du moulé, de quelque nature qu'ils fuſſent; ainſi on a coupé les vivres à l'ame.

Notre Corneille avance; nous en ſommes malheureuſement à Bérénice. Vous ſavez qu'il ne ſortit pas de ce combat à ſon avantage. Je fais imprimer la Bérénice de Racine avec des

remarques qui m'ont paru nécessaires. J'en fais
1763. peu sur la pièce de *Corneille*, vous savez qu'elle n'en mérite pas; mais il faut tout pardonner à l'auteur de Cinna.

Vous avez vu que j'étais dans le goût des remarques, par celles que j'ai faites sur Olimpie; elles sont un peu philosophiques. J'avais, dès long-temps, assez d'antipathie contre le rôle de *Joad*, dans Athalie. Je sais bien qu'en supposant qu'*Athalie* voulait tuer son petit-fils, le seul rejeton de sa famille, *Joad* avait raison; mais comment imaginer qu'une vieille centenaire veuille égorger son petit-fils pour se venger de ce qu'on a tué tous ses frères et tous ses enfans? cela est absurde: *Quodcunque ostendis mihi sic, incredulus odi.* Le public n'y fait pas réflexion, il ne sait pas la *Sainte-Écriture*. *Racine* l'a trompé avec art; mais, au fond, il résulte que *Joad* est du plus mauvais exemple. Qui voudrait avoir un tel archevêque? Il a peint un prêtre, et moi j'ai voulu peindre un bon prêtre; je m'en rapporte à vous.

Adieu, mon cher ami; nous vous aimerons tant que nous vivrons.

LETTRE CXLVIII.

A M. DE LA CHALOTAIS.

Au château de Ferney, le 9 de juin.

Je n'ai point reçu, Monsieur, l'imprimé dont vous daignez m'honorer, et qui m'avait tant plu en manuscrit. Il se pourra fort bien faire

que je ne le reçoive pas, quelque contre-signé qu'il puisse être, à moins qu'on ne l'adresse à M. *Janel*, intendant des postes et maître absolu de tous les imprimés qu'on envoie, ou qu'on ne me dépêche le paquet par la diligence de Lyon, à l'adresse de M. *Camp*, banquier à Lyon. Il y a, depuis peu, une petite inquisition sur les livres; on coupe les vivres à nos pauvres ames, tant que l'on peut. Je crois que nous en avons l'obligation à la lettre que M. *Jean-Jacques Rousseau* s'est avisé d'écrire à *Christophe de Beaumont*. 1763.

Je ne suis point du tout étonné, Monsieur, que le *pédant*, *lourd*, *crasseux et vain* (*), soit fâché qu'un homme qui n'a pas l'honneur d'être pédant de l'université, lui enseigne son métier. Vous avez chassé les jésuites, et vous avez bien fait, Messieurs; je vous en loue, je vous en remercie: mais il vous faudra un jour réprimer les bacheliers en fourrure, ainsi que les gens en bonnet à trois cornes. *La Fontaine* a raison de dire:

Je ne connais de bête pire au monde
Que l'écolier, si ce n'est le pédant.

Dès que j'aurai votre excellent ouvrage, je le proposerai à un libraire, et j'aurai l'honneur de vous en donner avis

Permettez-moi, Monsieur, de vous dire que le sénat de Suède est un conseil de régence perpétuel. Vous savez mieux que moi que chaque gouvernement a sa forme différente, et que rien

(*) *Crévier*.

1763. ne se ressemble dans ce monde. Je suis partisan de l'autorité des parlemens, et j'aimerais passionnément celui de Paris, si vous en étiez le procureur général. Je voudrais sur-tout qu'il fût un peu plus philosophe; il ne l'est point du tout, et cela me fâche. Mais vous me consolez autant que vous m'instruisez. DIEU nous donne bien des magistrats comme vous, afin que nous puissions nous flatter d'égaler les Anglais en quelque chose!

Agréez, Monsieur, le très-sincère respect d'un pauvre homme près de perdre les yeux, et qui veut les conserver pour vous lire.

Voltaire.

LETTRE CXLIX.

A M. AUDIBERT, *à Marseille.*

A Ferney, le 12 de juin.

ON ne peut obliger, Monsieur, ni avec plus de bonté ni avec plus d'esprit. Vous m'avez écrit une lettre charmante que je préfère encore à votre lettre de change. J'ai été en effet si malade que M. le marquis de *** a quelque raison de douter que je sois en vie. *Descartes* disait: *Je pense, donc je suis;* et moi je dis: *Je vous aime, donc je suis.*

L'abbé dont vous me parlez vous en dirait autant s'il n'était pas mort. C'était un homme qui aimait passionnément la vérité, et qui détestait souverainement la tyrannie ecclésiastique. On dit qu'on a trouvé dans ses manuscrits,

quelques morceaux qui répondent assez aux idées que vous proposez. Cet homme pensait que, de tous les fléaux qui affligent le genre-humain, l'intolérance n'est pas le moins abominable. 1763.

Nous allons entreprendre un nouveau procès assez semblable à celui des *Calas*. Vous avez peut-être entendu parler de la famille *Sirven*, accusée d'avoir noyé sa fille que l'évêque de Castres avait enlevée pour la faire catholique. Le même préjugé dont la fureur avait fait rouer *Calas*, fit condamner *Sirven* à être rompu vif, la mère à être pendue, et deux de leurs filles à assister à la potence et à être bannies. Heureusement ce jugement, plus cruel encore que celui de *Calas*, et non moins insensé, n'a été exécuté qu'en effigie; mais la famille, dépouillée de tous ses biens, est dans le dernier malheur.

M. de *Beaumont*, à qui j'ai envoyé toutes les pièces que j'ai pu recouvrer, prétend qu'il y a des moyens de cassation encore plus forts que ceux qu'on a employés en faveur des *Calas*. Il nous manque encore des pièces importantes; nous essuyons bien des longueurs, mais nous ne nous décourageons point. Il faut enfin déraciner le préjugé monstrueux qui a fait deux fois des assassins de ceux dont le premier devoir est de protéger l'innocence.

Adieu, Monsieur; madame *Denis* et toute ma famille vous fait les plus sincères compliments. Je me souviendrai toute ma vie que vous fûtes le premier qui me parlâtes des *Calas*. Vous avez été la première origine de la justice qu'on leur a rendue, et de celle qu'on va bien-

tôt achever de leur rendre. J'espère que vous
1763. verrez incessamment à Marseille un petit Traité sur la tolérance, qui n'est pas fait pour scandaliser les honnêtes gens.

LETTRE CL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 de juin.

Mes divins anges, on m'a mandé qu'on avait imprimé Olimpie à Paris, et qu'on avait supprimé la seule note pour laquelle je souhaitais que l'ouvrage fût public. Il est bon de connaître les Juifs tels qu'ils sont, et de voir de quels pères les chrétiens descendent. Le fanatisme est bien alerte en France sur tout ce qui peut l'égratigner: ce monstre craint la raison, comme les serpens craignent les cigognes. On est beaucoup plus raisonnable dans le petit pays que j'habite. Ah, que les Français sont encore loin des Anglais, en philosophie et en marine!

J'ai peur de déplaire aux auteurs de la *Gazette littéraire*, en les servant; mais je ne les sers que pour vous plaire. Votre projet d'établir ce journal est celui de St. Michel d'écraser le diable. Vous pensez bien que je servirai avec zèle dans votre armée. Si M. le duc de *Praslin* veut seulement favoriser la bonne volonté de quelques directeurs des postes, qui m'enverront les nouveautés d'Angleterre, d'Italie et d'Allemagne, moyennant une petite rétribution, je

fournirai exactement votre armée, et les deux chefs rédigeront à leur gré tout ce que je leur ferai parvenir. Je m'instruirai, je m'amuserai, je vous servirai; rien ne pouvait m'arriver de plus agréable. 1763.

C'est monsieur le contrôleur général qui a fait graver *Tronchin;* c'est lui qui donne ces estampes, et c'est lui faire plaisir de lui en demander. Je ne crois pas qu'il fasse graver messieurs de la grand'chambre, ni que messieurs fassent la dépense de son portrait. On siffle sa pièce, mais je ne l'en crois pas l'auteur. Pour celle d'Olimpie, il est bien difficile d'exécuter l'idée que vous approuvez, et que je n'ai proposée que comme nouvelle et non comme heureuse. Songez qu'*Antigone* étant mort, rien ne pourrait plus alors empêcher *Olimpie* de se faire religieuse; le pontife n'aurait plus à craindre le combat des deux rivaux dans le temple, et s'il craignait la violence de *Cassandre*, il démentirait son caractère; le théâtre serait trop vide, la fin trop maigre. *Olimpie*, entre les deux rivaux, forme un bien plus beau spectacle qu'en se trouvant seule avec *Cassandre;* et c'est peut-être quelque chose d'assez heureux d'introduire devant elle les deux princes, obligés tous deux de respecter celle qu'ils veulent enlever, et réduits à l'impossibilité de troubler la cérémonie. La mort d'*Antigone* ne peut jamais faire un grand effet. Ce n'est pas un tyran dont la mort soit nécessaire pour mettre deux amans en liberté, et ce n'est guère que dans ce cas que le spectateur aime la mort d'un personnage odieux. *Antigone* mort ne serait qu'un personnage de

1763. moins au cinquième acte. Considérez encore que tous les personnages mourraient, et qu'il faut bien au moins qu'il en reste un, n'importe lequel. Mais c'est le plus coupable qui est sauvé! Oui, par ma foi, mes anges; c'est ainsi que la providence est souvent faite, et j'en suis bien fâché.

En attendant que je débrouille mes idées, voici une Zulime pour M. de *Thibouville-Baron*. Cette Zulime me paraît assez rondement écrite, c'est tout. J'ai peu d'enthousiasme pour mes ouvrages, mes anges; je n'en ai que pour vous.

Comme, depuis quelque temps, la *Lettre de Jean-Jacques à Christophe* a excité l'attention de ceux qui sont chargés de l'inspection de la poste, et qu'à cette occasion on a saisi plusieurs imprimés, j'ai craint et je crains encore pour les Olimpie et les Zulime que j'ai déjà envoyées à mes anges sous le couvert de M. le duc de *Praslin* et de M. de *Courteille*. Je suis comme le lièvre qui tremblait qu'on ne prît ses oreilles pour des cornes.

Vous ai-je dit que toute la cour de l'électeur palatin, et les étrangers qui y sont, lui ont redemandé Olimpie; qu'il l'a fait rejouer deux fois, quoique les princes n'aiment pas à voir deux fois la même chose? On prétend, à Manheim, que je n'ai jamais rien fait, ni de moins mauvais ni de plus théâtral. Ne sera-ce donc qu'aux bords du lac Leman, et sur ceux du Rhin, que j'obtiendrai un peu d'indulgence?

J'en reviens toujours à *Candide*; il faut finir par cultiver son jardin: tout le reste, excepté

l'amitié, est bien peu de chose; et encore cultiver son jardin n'est pas grand'chose. 1763.

Vanité des vanités, et tout n'est que vanité, excepté de vivre tout doucement avec les personnes auxquelles on est attaché.

La nièce à *Pierre*, la nièce à *François*, et le vieux *François* baisent le bout de vos ailes.

LETTRE CLI.

AU MEME.

18 de juin.

Mes anges, est-ce encore le coadjuteur qui a fait rendre ce bel arrêt contre la petite vérole? Messieurs ont apparemment voulu fournir des pratiques à Genève. Depuis l'arrêt contre l'émétique, on n'avait rien vu de pareil. Il me semble que la philosophie a donné de l'ardeur aux *Gilles*. Plus la raison se fortifie d'un côté, plus la grave folie établit ses treteaux. Vous ne concevez pas jusqu'à quel point on se moque de nous en Europe. Je vous le dis souvent, après qu'un *Berrier* a gouverné votre marine, il manquait un *Omer*, et vous l'avez. Ce sont là de ces pièces qui sont sifflées dans le parterre de toutes les nations qui pensent. A vous dire le vrai, je ne suis pas fâché de cette équipée; j'en ferai mention en temps et lieu, pour égayer mes œuvres posthumes.

Je n'ai nulles nouvelles de la *Gazette littéraire* que vous protégez, nulle correspondance encore établie. J'ai bientôt épuisé ma Suisse

1763. qui fournit plus de soldats que de livres. Les auteurs ne m'ont pas fait tenir une feuille de leur gazette. Si M. le duc de *Praslin* approuvait la manière dont je veux m'y prendre pour avoir les livres nouveaux d'Italie, d'Angleterre et de Hollande, je servirais avec zèle et avec promptitude ; mais je ne reçois, ni ordres ni livres, et je reste oisif. Tant mieux, me dites-vous, vous aurez plus de temps de travailler à Olimpie. Mes anges, je suis épuisé, rebuté ; je renifle sur cette Olimpie. Il faut attendre le moment de la grâce, et cultiver le jardin de *Candide*.

Je baise les plumes de vos ailes.

LETTRE CLII.

A M. MARMONTEL.

19 de juin.

TOUT ce que je peux vous dire, mon cher ami, c'est que le droit des gens s'accommode peu de l'infidélité de la poste. On saisit un livre, passe encore ; mais saisir la lettre qui l'accompagne ! se rendre maître du secret des particuliers, comme si nous étions dans une guerre civile ! cela n'est pas dans *l'Esprit des lois*. Voilà, encore une fois, ce que nous a valu *Jean-Jacques* avec sa lettre à *Christophe*. Ce poliſſon insolent gâte le métier. Il semble qu'on ne cherche qu'à rendre la philosophie ridicule.

Je n'ai laissé imprimer Olimpie qu'en faveur d'une petite note sur les grands-prêtres, qu'on

aura, sans doute, retranchée à Paris. Je voudrais vous faire parvenir deux exemplaires d'un extrait de *Jean Meslier*; cet ouvrage m'a toujours frappé. Il est nécessaire qu'il soit connu, et vous pourriez le mettre en bonnes mains. Il faut servir la raison autant qu'on le peut; c'est notre reine, et elle a encore bien des ennemis à Paris. Elle s'est formé beaucoup de sujets dans le pays où je suis, parce qu'on y a plus le temps de penser. Je tâcherai de vous envoyer *Jean Meslier* par voie bien sûre. 1763.

Mangocapac est un étrange nom pour un héros de tragédie; *Mahomet* est plus sonore. C'est pure malice à vous de ne rien faire pour le théâtre; on ne peut en parler mieux que vous faites dans votre excellent livre de la *Poétique*. Je vous dis que vous ferez des tragédies dignes de votre *Poétique*, quand il vous plaira. Je vous parlais fort au long de votre *Poétique*, dans ma lettre tombée entre les mains des ennemis. Je vous remerciais sur-tout d'avoir rendu justice à *Quinault*, dont on n'a pas assez connu le mérite.

Je hais *Rousseau*, je parle du poëte; ce malheureux a fini par faire de mauvais vers contre la philosophie. Adieu; vous ne tomberez jamais dans ce péché infame, et je vous aimerai toujours.

Voltaire.

1763.

LETTRE CLIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 22 de juin.

Si je pouvais rire, monseigneur le grand médecin, ce serait de voir maître *Omer de Fleuri* usurper vos droits, et se mêler de l'inoculation en plein parlement, sans vous avoir consulté. Cet ennemi de l'inoculation a pourtant gardé madame de *Forcalquier*, et fait des vers pour *Tronchin*, non pas le fermier général, mais *Tronchin* l'inoculateur. Vous me direz que ces vers valent sans doute sa prose, et vous aurez raison. Mais avouez qu'il est plaisant de voir le parlement donner un arrêt contre la petite vérole. Il est bien clair que la faculté de médecine sera contre l'inoculation, et que la sacrée faculté sera de l'avis de l'autre. Tout le monde viendra se faire inoculer à Genève; il faudra agrandir la ville.

Je crois que madame la comtesse d'*Egmont* a eu la petite vérole; c'est bien dommage; sans cela nous l'inoculerions, et nous lui donnerions des fêtes. Je voudrais bien, pour la rareté du fait, voir, avant de mourir, monsieur le maréchal amener sa fille dans notre pays huguenot. Le bruit a couru que vous alliez troquer votre gouvernement de Guienne contre celui de Languedoc; c'était une grande joie chez toutes les parpaillotes. Cependant il paraît que votre nation n'est pas si aimable que vous; elle est toute

raſſotée de vos lits de juſtice, de vos parlemens qui ne veulent pas obtempérer. 1763.

Je ne ſais quelle maligne influence eſt tombée ſur ce pauvre peuple ; mais il m'eſt avis qu'il eſt ſorti de ſon élément qui était la gaieté. Pour moi, il eſt vrai que je ſuis auſſi dérouté que la nation ; mais je ſuis vieux, aveugle et ſourd, et ces petits agrémens ne rendent pas un homme exceſſivement folâtre. Il n'appartient qu'aux héros d'être toujours gais ; vous le ſerez quand vous aurez mon âge, et fort au-delà. Avec de la ſanté, de la gloire, de grands établiſſemens, de l'eſprit, des amis, on peut ſe livrer tout naturellement à une joie honnête.

Vous protégez donc de près mademoiſelle d'*Epinai* ; cela dit qu'elle eſt buona roba, mais cela ne dit pas qu'elle eſt bonne actrice. Qu'elle ſoit ce qu'il vous plaira, j'obéis à vos ordres de grand cœur.

Je me proſterne devant votre force permanente, devant vos agrémens toujours nouveaux, devant votre eſprit auſſi ſenſé que gai, qui met aux choſes leur véritable prix, et qui ſait très-bien que la vie n'eſt qu'un pélerinage qu'il faut ſemer de coquilles et de fleurs. Ma philoſophie eſt la très-humble ſervante de la vôtre.

Ed in tanto la riveriſco ſommamente con ogni oſſequio. *V.*

1763.

LETTRE CLIV.

A M. DE LA CHALOTAIS.

A Ferney, le 22 de juin.

MONSIEUR,

J'AI reçu enfin, et j'ai dévoré, votre excellent *Traité de l'éducation*. Autrefois le triste emploi d'instruire la jeunesse était mépriſé des honnêtes gens et abandonné aux pédans, et, qui pis est, aux moines. Vous donnez envie d'être régent de physique et de rhétorique; vous faites, de l'instruction des enfans, un grand objet de gouvernement. Pourquoi ne tirerait-on pas du sein de nos académies les meilleurs sujets qui voudraient se consacrer à des emplois devenus par vous si honorables? Mais il faudrait *Michel de l'Hôpital* ou M. de *la Chalotais* pour chancelier.

Il vient d'arriver à Genève des ballots de votre livre; il est lu et admiré. Genève croira que je vaux quelque chose, en voyant comme vous avez daigné parler de moi. C'est-là tout ce qu'on pourra critiquer dans votre livre. Il me semble, à l'empressement que tous les pères de famille ont à vous lire, qu'on sera bientôt obligé de faire ici une nouvelle édition, quoiqu'on ait fait venir de France une grande quantité d'exemplaires; en ce cas, je vous demanderai les additions dont vous voudrez embellir votre ouvrage.

Ne voudriez-vous pas dire, en parlant des vingt-cinq ans que mettrait un boulet de canon

à

à parcourir l'espace qui s'étend de notre globe au soleil, que c'est en supposant la vîtesse toujours égale? c'est une bagatelle. Je me conformerai exactement à tous vos ordres. 1763.

Vous donnez de beaux exemples, en plus d'un genre, au parquet de Paris. On prétend que maître *Omer de Fleuri* ne les a pas suivis en fesant son réquisitoire contre l'inoculation.

J'ai peur que le gouvernement ne soit si embarrassé de la peine qu'auront tant d'hommes faits à payer les impôts, qu'il ne pourra donner à l'éducation des enfans l'attention qu'elle mérite. *Curtæ nescio quid semper abest rei.* C'est assurément ce qu'on ne dira pas de votre livre, quoiqu'on le trouve trop court.

Agréez, Monsieur, le respect, l'attachement et la reconnaissance de votre très-humble, etc.

LETTRE CLV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de juin.

DIVINS anges, je reçois votre lettre du 21 de juin. Voici le temps où mon sang bout, voici le temps de faire quelque chose. Il faut se presser, l'âge avance, il n'y a pas un moment à perdre. Ils me font jouer de grands rôles de tragédie, pour amuser ces enfans et ces Génevois. Mais ce n'est pas assez d'être un vieil acteur, je suis et je dois être un vieil auteur; car il faut remplir sa destinée jusqu'au dernier moment.

1763. Cela ne m'empêchera pas, dans les entr'actes, de travailler à votre gazette. Je suivrai très-exactement les ordres de M. le duc de *Praslin*, s'il m'en donne. Encore une fois, il est pourtant bien étrange que je n'aye pas vu une seule *Gazette littéraire :* qu'est-ce que cela veut dire?

Cramer assure qu'il n'a envoyé aucun exemplaire à *Robin-mouton*, et qu'on a ôté mon nom par-tout. Je désirerais fort de n'être pas réduit à faire un désaveu inutile, qu'on ne croira pas, et qui ne servira à rien. Il ne s'agit que d'engager *Merlin* à veiller sur son propre intérêt; c'est ce que j'ai mandé à frère *Damilaville*.

Au reste, il y a long-temps que j'ai pris mon parti sur cette affaire. Si on me poursuit, je crois la chose très-injuste, et tout le monde ici pense de même. Je n'ai pas écrit un seul mot qui puisse déplaire à la cour ; ma justification est toute prête. Je sais très bien que le roi ne me soutiendra pas plus contre le parlement, que le président d'*Eguille ;* mais je me soutiendrai très-bien moi-même. Je n'habite point en France, je n'ai rien en France qu'on puisse saisir; j'ai un petit fonds pour les temps d'orage. Je répète que le parlement ne peut rien sur ma fortune, ni sur ma personne, ni sur mon ame, et j'ajoute que j'ai la vérité pour moi. Un corps entier fait souvent de très-fausses démarches, il faut s'y attendre; mais soyez très-sûrs qu'à mon âge tous les parlemens du monde ne troubleront pas ma tranquillité. Le sang ne me bout que pour les vers; je suis et serai serein en prose. Il m'importe fort peu où je meure ; j'ai quatre

jours à vivre, et je vivrai libre ces quatre jours. 1763.

J'ai été fidèle avec le dernier scrupule ; je n'ai envoyé à personne une seule ligne de ce que vous avez très-sagement supprimé. Je vous supplie de m'instruire si les *Cramer* ont laissé subsister mon nom à la tête de quelques exemplaires : ce point est très-important, car on ne peut procéder contre la personne que quand elle s'est nommée. Toutes les procédures générales et sans objet tombent. Mais enfin, qu'on procède comme on voudra, je suis aussi imperturbable que je suis dévôt à mes anges.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE CLVI.

AU MEME.

A Ferney, 6 de juillet. (*)

Mes divins anges sauront que je ne sais rien de la *Gazette littéraire* à laquelle ils s'intéressent. Il est toujours fort singulier qu'après les peines que je me suis données, les auteurs ne m'aient rien fait dire, et ne m'aient pas envoyé une de leurs gazettes. Ne trouvez-vous pas cela fort encourageant? Mes anges, *servire e non gradire, è una cossa per far mordere.*

Le président *Hénault* m'a envoyé une préface anglaise, en son honneur, qui est à la tête de la traduction de sa *Chronologie* ; il ne me parle

(*) Cette lettre parait être du 6 d'auguste.

1763. que de cela, et date de Versailles. Et moi, je ne lui parle point de la traduction anglaise de l'Histoire générale, je ne parle de cette Histoire qu'à vous. Nous avons imaginé, avec *Cramer*, une tournure pour que le parlement ne soit point fâché, et nous vous enverrons incessamment le petit avertissement. Je suis bien aise de ne point parler en mon nom; il y a toujours quelque ridicule à parler de soi.

M. de *Thibouville* crie toujours après un cinquième acte. Vraiment, j'ai bien autre chose à faire. Il faut attendre que l'inspiration vienne; malheur à qui fait des vers quand il le veut; quiconque n'en fait pas malgré soi, en fait de mauvais.

Permettez encore ce petit billet pour *le Kain*; il vous apprendra que je suis le plus grand acteur qu'il y ait en Suisse. J'ai joué, à l'âge de près de soixante et dix ans, *Gengis-kan* avec un applaudissement universel. Nous avions parmi les spectateurs une espèce de kalmouk qui disait que je ressemblais à *Gengis-kan* comme deux gouttes d'eau, et que j'avais le geste tout-à-fait tartare; mais madame *Denis* jouait encore mieux que moi, s'il est possible.

Je prends toujours la liberté de vous adresser des paquets pour frère *Damilaville*. Il y a des choses concernant mes petites affaires, des mémoires pour mon notaire et pour mon procureur. Je suis forcé de prendre ce tour, parce que M. *Mariette*, l'avocat des *Calas*, n'a pas reçu une lettre de change que je lui avais envoyée avec un mémoire imprimé. L'imprimé a été saisi, et la lettre de change avec lui. On

ne sait plus comment faire; on coupe les vivres à l'ame, comme on coupe les bourses. 1763.

Vous n'aurez point de tragédie nouvelle par cette poste; vous n'aurez pas même de changemens pour la tragédie des roués, parce qu'il vaut mieux que je vous la renvoye avec toutes les corrections que j'aurai imaginées, et avec celles que vous m'aurez indiquées.

Respect et tendresse, et pardon pour les paquets. *V.*

LETTRE CLVII.

AU MEME.

13 de juillet.

Eh, qui vous a dit, mes divins anges, que je brochais un drame? Je vous ai dit que le sang me bouillait: mais, que de raisons de le faire bouillir, quand je considère tout ce qui se passe dans ce monde! Si mon pot bout, cela ne dit pas qu'il y ait une tragédie dedans; mais, s'il y en avait une, vous seriez ardemment conjurés de ne la donner jamais sous mon nom. Soyez pleinement convaincus que le public ne se tournera jamais de mon côté, quand il verra que je veux paraître toujours sur la scène; on se lasse de voir toujours le même homme. On siffla douze fois *Pierre Corneille* après sa Rodogune, dont on avait passé bénignement les quatre premiers actes. Voilà comme sont faits les hommes, et sur-tout les gens de mon pays. Si on eut un enthousiasme extravagant pour l'extrava-

1763. gante et barbare pièce de ce vieux fou de *Crébillon*, ce fut parce qu'il était misérable, parce qu'il avait été vingt ans sans rien donner, et surtout parce qu'on voulait m'humilier. Je n'ai donné Olimpie qu'à cause des remarques, qui peuvent être utiles aux gens de bien; c'est pour avoir le plaisir de parler du beau livre des *Rois*, et pour mettre dans tout son jour l'abomination du peuple de DIEU, que j'ai permis que *Colini* imprimât la pièce. Je ne perds pas une occasion de rendre de petits services à la sacro-sainte; mon zèle est actif.

A l'égard de la pièce, je parierai contre qui voudra, qu'elle fera un très-grand effet sur le théâtre, et j'en ai la preuve; mais il faut attendre, et j'attends très-volontiers.

J'ai toujours trouvé très-bon que *le Kain* et mademoiselle *Clairon* imprimassent Zulime; mais ce n'est pas ma faute si un nommé *Ducheſne* ou *Grangé* en donna une édition clandestine détestable, et si les libraires ne donneraient pas cent écus pour une édition nouvelle; ce n'est pas ma faute si ce monde est un brigandage. Je donne tout, et on ne me sait gré de rien; c'est un ancien usage.

Mais encore, si je fesais un drame, je ne le ferais pas en six jours; il m'en coûterait quinze ou seize; car je m'affaiblis de moitié; et puis, pour les coups de ciseau, il faudrait trois ou quatre mois. Mais mieux vaudrait tout abandonner, que d'être connu, et ce ne serait que l'incognito qui pourrait me déterminer. Je vous y mettrais un style dur qui dérouterait le monde; la pièce serait un peu barbare, un peu à l'anglaise;

il y aurait de l'assassinat; elle serait bien loin de nos mœurs douces; le spectacle serait assez beau, quelquefois très-pittoresque. (*) Enfin, si les anges me juraient par leurs ailes qu'ils cacheraient ce secret dans leur tabernacle, je leur jurerais, de mon côté, que les *Thiriot* et autres n'en croqueraient que d'une dent. Ce drame serait d'un jeune homme qui promettrait quelque chose de bien sinistre, et qu'il faudrait encourager. Ne serait-ce pas un grand plaisir pour vous de vous moquer de ce public si frivole, si changeant, si incertain dans ses goûts, si volage, si français? Enfin, mes anges, vous avez ranimé ma fureur pour le tripot; en voilà les effets. Mangocapac est-il imprimé? Il faut tâcher que le drame inconnu soit un petit Mango; qu'il y ait du fort, du nerveux, du terrible. On ne pleurera pas cette fois; mais faut-il pleurer toujours? 1763.

J'ai lu les *Remontrances*. Vraiment le parlement d'Angleterre ne parlait pas autrement à *Charles I;* cela est mirifique.

Mes anges, je n'ai pas un moment à moi depuis dix ans. Je vous conjure de dire à M. le président de *la Marche* combien je lui suis obligé. Le contrat de l'acquisition de Ferney est au nom de madame *Denis;* je lui ai donné la terre. Comment l'appeler de mon nom? Je n'ai point d'enfans; et si *messieurs* m'échauffent les oreilles, je quitterai tout plutôt que de ne leur pas répondre; car, après tout, la vérité est plus forte qu'eux, et je connais gens qui prendront

(*) C'est la tragédie du Triumvirat.

1763. mon parti. J'aime mieux mourir libre que d'avoir une terre de mon nom.

Je n'ai point écrit à M. de *Chauvelin* l'ambassadeur. Que lui dirais-je? que je suis très-mécontent de son frère?

Mes divins anges, pardonnez mon petit enthousiasme.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE CLVIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 de juillet.

Il n'y a point de cas pareil, Monseigneur, ni de billet pareil. Je crois qu'il y a un an, ou deux, ou trois, qu'on me demanda un rôle pour mademoiselle *Hus*: je donnai mon consentement. Je crus, quand vous me donnâtes vos ordres, qu'il en était comme des testamens, dont le dernier annulle tous les autres; et l'envie de vous obéir est toujours ma dernière volonté. Je ne me souviens point du tout d'avoir donné aucun rôle cette année. Je n'ai aucun ambassadeur au tripot, et vous êtes maître absolu. Il est vrai qu'on dit que votre protégée n'est que jolie, tant mieux; vous la formerez, cela vous amusera. *Quel reproche avez-vous à me faire, s'il vous plaît, M. Grichard?* pourquoi grondez vous? à qui en avez-vous? serait-il vrai que vous dussiez amener ici madame votre fille? Venez, logez aux Délices; vous y serez très-commodément, si mieux n'aimez Ferney.

Je

Je ne suis content ni du tripot de la comédie, ni de celui du parlement; mais je suis si heureux à Ferney, que rien ne peut me chagriner, pas même ma santé et la mort qui approche. 1763.

Je vous souhaite vie longue et gaie.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE CLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 23 de juillet.

O Anges! sans vous faire languir davantage, voici la tragédie des coupe-jarrets; elle n'est pas fade. Je ne crois pas que les belles dames goûtent beaucoup ce sujet; mais, comme on a imprimé au louvre l'incomparable Triumvirat de l'inimitable *Crébillon*, j'ai cru que je pouvais faire quelque chose d'aussi mauvais, sans prétendre aux honneurs du louvre. Si vous croyez que votre peuple ait les mœurs assez fortes, assez anglaises, pour soutenir ce spectacle digne, en partie, des Romains et de la Grêve, vous vous donnerez le plaisir de le faire essayer sur le rhéâtre; se no, no.

Vous me direz: mais quelle rage de faire des tragédies en quinze jours! Mes anges, je ne peux faire autrement. Il y avait un peintre, élève de *Raphaël*, qu'on appelait *Far-presto*, et ce n'était pas un mauvais peintre.

Je vais vîte parce que la vie est courte, et que j'ai bien des choses à faire. Chacun travaille à sa façon, et on fait comme on peut.

1763. En tout cas, vous aurez le plaisir de lire du neuf; cela vous amusera, et j'aime passionnément à vous amuser.

Remarquez bien que tout est historique. *Fulvie* avait aimé *Octave*, témoin l'épigramme ordurière d'*Auguste*. *Fulvie* fut répudiée par *Antoine*. *Sextus Pompée* était un téméraire, il faisait des sacrifices à l'ame de son père. *Lucius Césa*r, proscrit, à qui on pardonna, était père de *Julie*.

Antoine et *Auguste* étaient deux garnemens fort débauchés.

Mes anges, j'ai vu votre chirurgien parmesan: il dit que vous irez à Parme, que vous passerez par Ferney; je le voudrais. Quel jour pour moi! que je mourrais content!

LETTRE CLX.

AU MEME.

27 de juillet.

Mes divins anges, Dieu soit loué, et *le Kain!* Je suis fort aise que votre nation soit assez ferme pour soutenir une tragédie sans femme; cette aventure est fort à l'honneur des acteurs. *Le Kain* m'a écrit une jolie lettre sur cette affaire; s'il se met à avoir de l'esprit, il ne lui manquera rien. Vraiment, je serai fort aise que M. le duc de *Praslin* s'amuse de mes coupe-jarrets; mais il y a un rôle de *Fulvie* d[illegible] je ne suis pas content aux premiers actes; la vérité historique m'avait induit en erreur. Il est vrai que

la femme d'*Antoine* avait eu une paſſade avec *Octave*; mais ce trait hiſtorique n'eſt point du tout tragique. Je ne crois pas qu'une femme répudiée par ſon mari, et abandonnée par ſon amant, puiſſe jamais jouer un beau rôle. 1763.

Je me complaiſais à peindre toute la licence de ces temps de cruauté, et de débauche. J'ai été trop loin, et j'ai avili *Fulvie*, en peignant les triumvirs tels qu'ils étaient. En un mot, il faut retoucher le rôle de *Fulvie*. La pièce, à cela près, vous paraît-elle aller un peu? S'il y a quelque choſe de mauvais, dites-le-moi; s'il y a du bon, dites-le-moi auſſi. Je ne ſuis point rétif, point opiniâtre, point amoureux de ma ſtatue. Quand je ne corrige pas, c'eſt que je ne trouve pas; la bonne volonté ne me manque point, mais bien l'imagination. On n'a pas toujours des idées à commandement; c'eſt un coup de la grâce; elle vient quand il lui plaît; elle eſt, comme l'amour, très-volontaire.

Je vous promets le ſecret: il n'y aura point de *Thiriot* dans cette affaire. La nymphe *Clairon* n'aura pas, je crois, de rôle dans mes coupe-jarrets: *Julie* eſt trop jeune, *Fulvie* trop peu de choſe. Ce ne ſera jamais qu'une femme qui veut ſe venger, et ce n'eſt pas aſſez pour un premier rôle; il faudrait des paſſions plus tragiques. *Fulvie* réuſſirait à Londres; on y aime les caractères de toute eſpèce, dès qu'ils ſont dans la nature: nous ſommes plus délicats et plus dégoûtés.

Mes anges, dès que vous aurez paſſé légérement ſur le rôle de *Fulvie* avec M. le duc de

1763. *Praslin*, et que vous aurez daigné examiner le reste, renvoyez-moi ma drogue.

Mais est-il vrai que le feu couve sous la cendre en Russie? qu'il y a un grand parti en faveur de l'empereur *Ivan?* que ma chère impératrice sera détrônée, et que nous aurons un nouveau sujet de tragédie?

J'ai reçu enfin le prospectus de messieurs de la *Gazette littéraire;* je souhaite qu'on y répande un peu de sel, afin de faire tomber le gros poivre de l'ami *Fréron;* mais il sera bien difficile qu'un ouvrage sérieux, dont le ministère répond, soit si salé.

N'ai-je pas un compliment à faire à M. d'*Argental*, sur le traité qui assure Plaisance au duc de Parme? et cela ne vaudra-t-il pas à mes anges quelques fromages de Parmesan?

LETTRE CLXI.

A M. LE KAIN.

Le 17 juillet.

MONSIEUR le *Garrick* de France, vous n'êtes le *Garrick* que pour le mérite, et non pour la bourse. Vous vous en tenez aux applaudissemens du public, et vous laissez-là les pensions de la cour; mais, quand une fois le roi aura sept cents quarante millions net de revenu annuel, qu'on lui promet dans des brochures, je ne doute pas que vous ne soyez alors couché sur l'état. Vous venez de faire un miracle; vous avez fait supporter à la nation une tragédie sans

femmes; vous avez aussi fait paraître un corps mort. Vous parviendrez à faire changer l'ancienne monotonie de notre spectacle, qu'on nous a tant reprochée. Il faut avouer que jusqu'ici la scène n'a pas été assez agissante; mais aussi gare les actions forcées et mal amenées, gare le fracas puéril du collége. Tout a ses mouvemens, et le chemin du bon est bien étroit. Vous avez trouvé ce chemin, mon grand acteur; je ne serai content que lorsque vous serez dans celui de la fortune, et que la cour vous aura rendu justice. Je vous embrasse bien tendrement. Madame *Denis* vous fait mille complimens. *V.* 1763.

LETTRE CLXII.

AU MEME.

A Ferney, 30 juillet.

Vous verrez, mon cher *Garrick* de France, par ma réponse à messieurs vos confrères et à mesdames vos consœurs, combien j'ai été touché de l'attention qu'ils ont bien voulu avoir pour moi. Il me faut à présent autant de talens que de zèle, et c'est ce qui est fort difficile. N'allez pas croire, mon cher ami, qu'à soixante et dix ans on soit bien échauffé par les glaces du mont Jura et des Alpes. Un vieillard peut faire des contes de ma *Mère-l'oie*; mais les tragédies en cinq actes, et en vers alexandrins, demandent le feu d'un jeune homme: je n'ai plus, malheureusement, que celui de ma cheminée.

1763. Peut-être que le souffle de mes anges pourra ranimer en moi encore quelques étincelles. Je vous réponds de mes efforts, mais non pas de mes succès. Je vous réponds sur-tout de la tendre amitié que conservera pour vous, toute sa vie, le vieux de la montagne. *V.*

LETTRE CLXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 juillet.

J'AI pris la liberté d'envoyer des paperasses à mes anges, attendu qu'on ne peut pas toujours envoyer des tragédies. J'ai recours à leurs bontés en prose et en vers.

Il est question vraiment d'une affaire considérable. Si M. d'*Argental* veut seulement jeter les yeux sur le précis de ma requête au roi en son conseil, il verra de quoi les prêtres sont capables. Je ne sais comment m'y prendre pour faire parvenir, par la poste, un si énorme paquet à M. *Mariette.*

Pardon, encore une fois, mes divins anges, si je vous importune à ce point.

On dit que le président *Hénault* est fort malade; il semble qu'il retombe bien souvent; cela fait peine. Je voudrais bien savoir s'il joint à sa maladie celle de la dévotion. Serait-il bête à ce point-là, avec l'esprit qu'il a? Mais les gens faibles, quelque esprit qu'ils aient, sont capables de croire que deux et deux font cinq. J'ai une autre maladie, c'est d'être sensiblement affligé

de voir tant de faibleſſe dans des hommes de mérite. On me conſole beaucoup en me diſant que le préſident n'a pas infiniment de compagnons de ſa maladie d'eſprit. Le nombre des ſages augmente, dit-on, à vue d'œil. Dieu ſoit loué, c'eſt tout ce qu'on veut dans Alep. 1763.

Je crois qu'on peut faire quelque choſe de mes roués: êtes-vous de cet avis? Savez-vous qu'il eſt horriblement difficile de trouver des ſujets, et de faire du neuf? Vous voyez: je ſuis obligé de revenir à Rome, après avoir fait le tour du monde.

Reſpect, tendreſſe et pardon.

LETTRE CLXIV.

AU MEME.

1 d'auguſte.

O Anges de lumière, voici donc ce que M. de *Thibouville* me mande ſous votre cachet:

Mais j'aurai bien autre choſe encore. Oui, oui, oui, j'en ſais plus que je n'en dis, peut-être plus que vous-même qui me tenez rigueur, entendez-vous. Mon Dieu que cela ſera beau!

Il en ſait plus qu'il n'en dit; donc il a lu mes roués; il en ſait plus que moi; donc il ſait votre ſentiment ſur mes roués, que je ne ſais pas encore. Il eſt donc dans la bouteille; vous lui avez donc fait jurer de garder le ſecret: ce ſecret eſt eſſentiel; c'eſt en cela que conſiſte tout l'agrément de la choſe. Figurez-vous quel plaiſir de donner cela ſous le nom d'un adoleſcent

1763. sortant du séminaire. Comme on favorisera ce jeune homme qui s'appelle, je crois, *Marcel!* Voilà la vraie tragédie, dira *Fréron.* Les soldats de *Corbulon* diront: Ce jeune homme pourra un jour approcher du grand *Crébillon;* et mes anges de rire. Si on siffle, mes anges ne feront semblant de rien; quoi qu'il arrive, c'est un amusement sûr pour eux, et c'est tout ce que je prétendais.

Mais me voici à présent bien loin de la poésie et de cette niche que vous ferez au public. Mon procès me tourmente. Je prévois une perte de temps effroyable. Si je peux parvenir à raccrocher cette affaire au croc du conseil, dont on l'a décrochée, je suis trop heureux. Elle y pendra long-temps, et j'aurai toujours le plaisir de me moquer d'un homme d'église, ingrat et chicaneur.

Il y a un siècle que je n'ai reçu de nouvelles de mon frère *Damilaville;* je ne sais plus comme le monde est fait.

Respect et tendresse.

LETTRE CLXV.

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

13 d'auguste.

L'UN des anges, je reçois la lettre dont vous m'honorez, du 4 d'auguste. Je vous envoie, pour vous amuser, un premier acte un peu plus

poli que n'était l'autre, plus dialogué et plus convenable. Il y a, dans tous les actes, des morceaux que j'ai fortifiés; mais à préſent que j'ai un maudit procès pour mes dixmes, et que je fais des écritures, je ne peux guère faire d'écrits. J'ai eu douze jours de bon, je les ai employés à brocher un drame; cela eſt bien honnête. Avouez, Madame, qu'il ſera bien plaiſant d'être ſous le maſque; donnez-vous ce plaiſir-là, je vous prie. 1763.

J'ai peur que M. le duc de *Praslin* n'aime pas mon impératrice de Ruſſie; j'ai peur qu'on ne la dégoutte; il ne me reſtait plus que cette tête couronnée, il m'en faut une abſolument.

J'ai lu les *Quatre ſaiſons* du cardinal de *Bernis*, c'eſt une terrible profuſion de fleurs. J'aurais voulu que les bouquets euſſent été arrangés avec plus de ſoin; je jouis pleinement de ce qu'il a chanté. Vous ne ſavez pas, Madame, combien l'on eſt heureux d'être à la campagne, et peut-être qu'il ne le ſait pas non plus.

Je ris aux anges, c'eſt-à-dire que je ſuis rempli pour vous, Madame, du plus tendre reſpect. *V.*

Madame *Denis*, et ma petite famille, qui rit et ſaute tout le jour, baiſent humblement le bout de vos ailes.

1763.

LETTRE CLXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 d'auguſte.

O Mes anges! après avoir beaucoup écrit de ma main, je ne peux plus écrire de ma main. Je ne m'aviſerai pas de vous envoyer corrections, additions, pour la tragédie de mes roués. Une autre farce vient à la traverſe. On prétend que notre ami *Fréron*, très attaché à l'*Ancien teſtament*, a fait imprimer la facétie de Saül et de David, qui eſt dans le goût anglais, et qui ne me paraît pas trop faite pour le théâtre de Paris. Ce ſcélérat, plus méchant qu'*Achitophel*, a mis bravement mon nom à la tête. C'eſt du gibier pour *Omer*. Je n'y ſais autre choſe que de prévenir *Omer*, et de préſenter requête, s'il veut faire réquiſitoire. Je me joins d'eſprit et de cœur à *meſſieurs*, en cas qu'ils veuillent poſer ſur le réchaud *Saül* et *David*, au pied de l'eſcalier du mai. C'étaient, je vous jure, deux grands poliſſons que ce *Saül* et *David*; et il faut avouer que leur hiſtoire et celle des voleurs de grand chemin ſe reſſemblent parfaitement. Maître *Omer* eſt tout-à-fait digne de ces temps-là. Quoi qu'il en ſoit, je déshérite mon neveu le conſeiller au parlement, s'il n'inſtrumente pas pour moi dans cette affaire, en cas qu'il faille inſtrumenter

Je lui donne tous pouvoirs par les préſentes, et mes anges ſont toujours le premier tribunal auquel je m'adreſſe.

Je vous supplie donc d'envoyer chercher aux plaids mon gros neveu, et de l'assurer de ma malédiction s'il ne se démène pas dans cette affaire. 1763.

De plus, j'envoie à frère *Damilaville* un petit avertissement pour mettre dans les papiers publics, conçu en ces termes:

„ Ayant appris qu'on débite à Paris sous mon „ nom, et sous le titre de Genève, je ne sais „ quelle farce intitulée, dit on, Saül et David, „ je suis obligé de déclarer que l'éditeur calom- „ nieux de cette farce abuse de mon nom, qu'on „ ne connaît point à Genève cette rapsodie, „ qu'un tel abus n'y serait pas toléré, et qu'il „ n'y est pas permis de tromper ainsi le public.

Nul ange n'a jamais eu, depuis le démon de *Socrate*, un si importun client; tantôt tragédies, tantôt farces, tantôt *Omer*, je ne finis point; je mets la patience de mes anges à l'épreuve. Si l'affaire est sérieuse, je les supplie d'envoyer chercher mon neveu, sinon mes anges jetteront au feu la lettre qui est pour lui. En tout cas, je crois qu'il sera bon que frère *Damilaville* fasse mettre dans les papiers publics le petit avertissement daté de la sainte ville de Genève. Il faut être bien méchant pour avoir mis mon nom là! Mes méchancetés à moi se terminent au Pauvre diable, au Russe à Paris, aux Pompignades, aux Berthiades, à l'Ecossaise; mais aller au criminel! ah fi!

Respect et tendresse au bout de vos ailes. *V.*

1763.

LETTRE CLXVII.

AU MEME.

16 d'auguſte.

J'ENVOIE à mes divins anges la lettre de M. *Douet* ou *Drouet*, fermier général, lequel fermier paraît n'avoir point du tout d'envie de donner au neveu de *Pierre Corneille* un nouvel emploi; et il le trouve poſté à merveille au port Saint-Nicolas. Tout ce que je ſouhaite, c'eſt de voir un *Drouet* meſurer du bois et du charbon, et un *Corneille* fermier général.

On m'a envoyé des choſes aſſez plaiſantes ſur les ſept cents quarante millions de M. *Rouſſel*. Je l'avais pris d'abord pour le tréſorier d'*Aboul Caſſem*. Meſſieurs les pariſiens doivent regorger d'or et d'argent.

Au reſte, mes anges voient que j'ai un peu d'occupation; je les ſupplie très-inſtamment de m'excuſer auprès de M. de *la Marche*, ſi je n'ai pas l'honneur de lui écrire. Je n'ai pas eu encore le temps d'écrire à M. de *Chauvelin*, à peine ai-je celui de vaquer à mes petites affaires. Un pauvre laboureur eſt bien empêché quand il faut faire des tragédies et des commentaires ſur des tragédies: c'eſt bien pis pour l'hiſtoire; le pauvre homme n'en peut plus, il demande quartier.

Je baiſe humblement le bout de vos ailes, mes anges.

LETTRE CLXVIII.

1763.

A M. DUPONT,

De la Société royale d'agriculture.

A Ferney, 16 d'auguſte.

Je vois, Monſieur, que vous embraſſez deux genres un peu différens l'un de l'autre, la finance et la poéſie. Les eaux du Pactole doivent être bien étonnées de couler avec celles du Permeſſe. Vous m'envoyez de fort jolis vers avec des calculs de ſept cents quarante millions. C'eſt apparemment le tréſorier d'*Aboul-Caſſem* qui a fait ce petit état de ſept cents quarante millions, payables par chacun an. Une pareille finance ne reſſemble pas mal à la poéſie; c'eſt une très-noble fiction. Il faut que l'auteur avance la ſomme, pour achever la beauté du projet.

Vous avez très bien fait de dédier à M. l'abbé de *Voiſenon* vos réflexions touchant l'argent comptant du royaume; cela me fait croire qu'il en a beaucoup. Vous ne pouviez pas mieux égayer la matière, qu'en adreſſant quelque choſe de ſi ſérieux à l'homme du monde le plus gai. Je vous réponds que ſi le roi a autant de millions que l'abbé de *Voiſenon* dit de bons mots, il eſt plus riche que les empereurs de la Chine et des Indes. Pour moi, je ne ſuis qu'un pauvre laboureur; je ſers l'Etat en défrichant des terres, et je vous aſſure que j'y ai bien de la peine. En qualité d'agriculteur, je vois bien des abus; je les crois inſéparables de la nature humaine, et

1763. sur-tout de la nature française ; mais, à tout prendre, je crois que le bénéfice l'emporte un peu sur les charges. Je trouve les impôts très-justes, quoique très-lourds, parce que, dans tout pays, excepté dans celui des chimères, un Etat ne peut payer ses dettes qu'avec de l'argent. J'ai le plaisir de payer toujours mes vingtièmes d'avance, afin d'en être plutôt quitte.

A l'égard des *Fréron*s et des autres canailles, je leur ai payé toujours trop tard ce que je leur devais en vers et en prose.

Pour vous, Monsieur, je vous paye avec grand plaisir le tribut d'estime et de reconnoissance que je vous dois. C'est avec ces sentimens que j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE CLXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 d'auguste.

Je reçois la lettre du 11 d'auguste de mes divins anges, avec le gros paquet. J'entre tout d'un coup en matière; car je n'ai pas de temps à perdre.

D'abord, mes anges sauront que toutes les choses de détail ne sont point du tout comme elles étaient.

A l'égard de l'horreur que vous me proposez, et à laquelle madame *Denis* n'a jamais pu consentir, cela prouve que vous êtes devenu très-méchant depuis que vous êtes ministre. C'est ce que je mande à M. le duc de *Praslin*; le

crime ne vous coûte rien ; nous avions jugé, dans l'innocence des champs, qu'il était abominable que *Fulvie* voulût assassiner *Antoine*, que ce n'était point l'usage des dames romaines, quand on leur présentait des lettres de divorce ; que deux assassinats à la fois, et tous deux manqués, pouvaient révolter les ames tendres et les esprits délicats. Mais, puisque ce comble d'horreur vous fait tant de plaisir, je commence à croire que le public pourra la pardonner ; mais je vous avertis que la combinaison de ces deux assassinats est horriblement difficile ; il est à craindre que l'extrême atrocité ne devienne ridicule. Un assassinat manqué peut faire un effet tragique ; deux assassinats manqués peuvent faire rire, sur-tout quand il y en a un hasardé par une dame. Toutes les combinaisons que ce plan exige demandent beaucoup de temps. J'y rêverai, et j'y rêve déjà en vous contant la chose seulement. 1763.

Mes divins anges, mon affaire contre la sainte Eglise est entre les mains de M. *Mariette ;* cette affaire est terrible. Si nous la perdions, tous les droits, tous les avantages de notre terre nous seraient infailliblement ravis ; nous aurions jeté plus de cent mille écus dans la rivière. Tous nos droits sont fondés sur le traité d'Arau. Il ne s'agit aujourd'hui que de savoir qui doit être juge du traité d'Arau, ou le roi qui le connaît, ou le parlement de Dijon qui ne le connaît pas.

La république de Genève, intéressée comme moi dans cette affaire, a chargé M. *Cromelin* d'en parler ou d'en écrire à M. le duc de *Praslin*, afin que ce ministre puisse faire regarder au conseil cette affaire comme une affaire d'Etat,

laquelle doit être jugée au conseil des parties,
1763. comme tous les procès de ce genre y ont été jugés.

Mais aujourd'hui il ne s'agit que de revenir contre un arrêt de ce même conseil des parties, obtenu par défaut, et subrepticement contre MM. de *Budé* qui n'en ont rien su, et qui étaient dans leurs terres en Savoie, quand on a rendu cet arrêt. Il renvoie les parties plaider au parlement de Dijon, selon les conclusions de l'Eglise, et contre les déclarations de nos rois que MM. de *Budé* n'ont pu faire valoir, dans l'ignorance où ils étaient des procédures que l'on fesait contre eux.

C'est à M. *Mariette*, chargé du pouvoir de MM. de *Budé* et du nôtre, à revenir contre cet arrêt, et à renouer l'affaire au conseil des parties.

Il sera peut-être nécessaire que préalablement nous obtenions des lettres patentes du roi, au rapport de M. le duc de *Praslin*. C'est ce que j'ignore et sur quoi probablement M. *Mariette* m'instruira.

On m'avait mandé des bureaux de M. de *Saint-Florentin* que cette affaire dépendait de son ministère, parce qu'il a le département de l'Eglise; mais M. le duc de *Praslin* a le département des traités.

Pompée et *Fulvie* disent qu'ils sont fort fâchés de cet incident qui vient les croiser; que le traité d'Arau n'a aucun rapport avec l'Empire romain et les proscriptions.

Mes anges, ma tête bout, et mes yeux brûlent. Je me mets à l'ombre de vos ailes.

Encore un mot pourtant; M. de *Martel*, fils

fils de la belle *Martel*, ci-devant inspecteur de la gendarmerie, arrive ici sous un autre nom, par la diligence, avec une vieille redingote pelée et une tignace pardessus ses cheveux : il dit qu'il vous connait beaucoup. Expliquez moi donc cela, je vous en conjure. Est-il fou ? *V.* 1763.

LETTRE CLXX.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 19 d'auguſte (car il eſt trop barbare d'écrire *aouſt* et de prononcer *ou*).

L'aveugle Voltaire à l'aveugle marquiſe du Deffant.

Les gens de notre eſpèce, Madame, devraient ſe parler au lieu de s'écrire, et nous devrions nous donner rendez-vous aux quinze-vingts, d'autant plus qu'ils ſont dans le voiſinage de M. le préſident *Hénault*. On m'a mandé qu'il avait été dangereuſement malade ces jours paſſés, mais qu'il ſe porte mieux. Je m'intéreſſe bien vivement à votre ſanté et à la ſienne ; car, enfin, il faut que ce qui reſte à Paris de gens aimables vive long-temps, quand ce ne ſerait que pour l'honneur du pays.

Etes-vous de l'avis de *Mécène* qui diſait : Que je ſois gouteux, ſourd et aveugle, pourvu que je vive, tout va bien ? Pour moi, je ne ſuis pas tout-à-fait de ſon opinion ; et j'eſtime qu'il vaut mieux n'être pas que d'être ſi horriblement

1763 mal. Mais quand on n'a que deux yeux et une oreille de moins, on peut encore soutenir son existence tout doucement.

J'ai eu une grande dispute avec M. le président *Hénault*, au sujet de *François II*; et je vous en fais juge. Je voudrais que, quand il se portera bien, et qu'il n'aura rien à faire, il remaniât un peu cet ouvrage, qu'il pressât le dialogue, qu'il y jetât plus de terreur et de pitié, et même qu'il se donnât le plaisir de le faire en vers blancs, c'est-à-dire, en vers non rimés. Je suis persuadé que cette pièce vaudrait mieux que toutes les pièces historiques de *Shakespeare*, et qu'on pourrait traiter les principaux événemens de notre histoire dans ce goût.

Mais il faudrait pour cela un peu de cette liberté anglaise qui nous manque. Les Français n'ont encore jamais osé dire la vérité toute entière. Nous sommes de jolis oiseaux à qui on a rogné les ailes. Nous voletons, mais nous ne volons pas.

Je vous supplie, Madame, de lui dire combien je lui suis attaché.

Adieu, Madame; je ne sais si nous avons jamais bien joui de la vie, mais tâchons de la supporter. Je m'amuse à entendre sauter, courir, déraisonner mademoiselle *Corneille*, son petit mari, sa petite sœur, dans mon petit château, pendant que je dicte des commentaires sur Agésilas et Attila. Et vous, Madame, à quoi vous amusez-vous? Je vous présente mon très-tendre respect.

LETTRE CLXXI. 1763.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 d'auguſte.

O Mes anges ! il arrive toujours quelques tribulations aux barbouilleurs de papier, c'eſt leur métier. J'y ſuis accoutumé depuis plus de cinquante ans. Patience, cela finira. On a imprimé mon pauvre Droit du ſeigneur tout délabré. Cela, joint à la publication de la pièce ſainte de Saül et David, qu'on dit auſſi ridiculement imprimée, eſt une mortification que je mets aux pieds de mon crucifix. Je penſe que le petit avis ci-joint eſt l'unique remède que je doive employer pour ce petit mal, et je ſuppoſe que ma lettre à mon gros neveu eſt inutile. Je ſoumets le tout à votre prudence, et à la grande connaiſſance que vous avez de votre ville de Paris.

Je ne peux, du pied des Alpes, diriger mes mouvemens de guerre; je peux ſeulement dire en général: Si *Omer* avance de ce côté-ci, lâchons lui mon procureur: ſi *Fréron* marche de ce côté-là, tenons-nous-en à notre petit avis au public. Je m'en remets à la bonté de mes anges et au battement de leurs ailes.

Mes anges doivent avoir reçu un gros paquet adreſſé à M. le duc de *Praslin*; ils ont dû voir qu'on s'eſt hâté de leur obéir. L'épithète d'aſſaſſines n'avait jamais été donnée juſqu'ici aux dames; mais, puiſque vous le voulez, *Fulvie* eſt aſſaſſine. Je ne dis pas que j'aye exécuté

1763 tous vos ordres ; car ce n'est pas assez d'assassiner son mari dans son lit, il faut encore faire de beaux vers. Renvoyez-moi donc mon griffonnage apostillé, et puis j'aurai l'honneur de vous le renvoyer au net.

Je baise les ailes de mes anges le plus humblement du monde. *V.*

LETTRE CLXXII.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 25 d'auguste.

VOTRE Excellence saura que je deviens quinze-vingt, que je suis des mois entiers sans pouvoir écrire. Si l'air de Turin vous a donné une entrave, ou un clou, l'air du lac pourrait bien m'ôter entièrement la vue.

Vous vous amusez, Monsieur, à faire des enfans comme les pauvres gens. Vous aurez bientôt une famille nombreuse, tant mieux ; il ne saurait y avoir trop de gens qui vous ressemblent. Je ne suis pas si content de monsieur le coadjuteur que de vous. Vous savez, sans doute, que nous appelions autrefois monsieur l'abbé, le coadjuteur. Il a oublié l'ancienne amitié dont il m'honorait, parce qu'il a cru que je ne criais pas assez haut : Vive monsieur le coadjuteur !

Je sais que je devrais, plus humble en ma misère,
Me souvenir du moins que je parle à son frère ;

aussi je lui pardonne de tout mon cœur. Il est

impossible de ne pas aimer la rage qu'il a pour le bien public. 1763.

J'avais bien recommandé aux *Cramer* de vous envoyer toutes les misères dont vous voulez bien me parler; mais l'un est allé à Paris, l'autre à la campagne; et je vois que votre Excellence n'a point été servie. Je leur ferai bien réparer leur faute: je vous demande très-humblement pardon de leur négligence.

Le bruit a couru que l'infant voyagerait l'année prochaine, et qu'il passerait par Genève; je souhaite que vous en fassiez autant. Je sais que vos amis de Paris soupirent après votre retour. Je sais que tous les lieux sont égaux pour les esprits bien faits, mais il n'en est pas de même quand les esprits bien faits ont des cœurs sensibles.

Je crois que vous verrez à Turin M. de *Schouvalof*, ci-devant empereur de Russie. Je l'attends à Ferney dans le mois prochain. Il ira de-là à Turin et à Venise, et il y soupera probablement avec les six autres rois qui mangeaient à table d'hôte avec *Candide* et son valet *Cacambo*.

Votre Excellence n'aura que l'hiver prochain *Pierre Corneille* et ses Commentaires. J'ai fait ma tâche plus vite que les libraires ne font la leur. Vous trouverez que mon Commentaire n'est pas comme celui de dom *Calmet*, qui loue tout sans distinction. Il est vrai que *Corneille* est pour moi un auteur sacré; mais je ressemble au père *Simon* à qui l'archevêque de Paris demandait à quoi il s'occupait pour mériter d'être

1763. fait prêtre: Monseigneur, répondit-il, je critique la *Bible*.

Conservez-moi vos bontés, je vous en prie. Permettez-moi de mettre aux pieds de celle qui fait le bonheur de votre vie, et qui l'augmentera dans un mois.

L'aveugle V.

LETTRE CLXXIII.

A M. HELVETIUS.

25 d'auguste.

Pax Christi. Je vois, avec une sainte joie, combien votre cœur est touché des vérités sublimes de notre sainte religion, et que vous voulez consacrer vos travaux et vos grands talens à réparer le scandale que vous avez pu donner, en mettant, dans votre fameux livre, quelques vérités d'un autre ordre, qui ont paru dangereuses aux personnes d'une conscience délicate et timorée, comme MM. *Omer Joli de Fleuri*, *Gauchat*, *Chaumeix*, et plusieurs de nos pères.

Les petites ttibulations, que nos pères éprouvent aujourd'hui, les affermissent dans leur foi, et plus nous sommes dispersés, et plus nous fesons de bien aux ames. Je suis à portée de voir ces progrès, étant aumônier de monsieur le résident de France à Genève. Je ne puis assez bénir DIEU de la résolution que vous prenez de combattre vous-même pour la religion chrétienne, dans un temps où tout le monde l'attaque et se moque d'elle ouvertement. C'est la fatale phi-

losophie des Anglais qui a commencé tout le mal. Ces gens-là, sous prétexte qu'ils sont les meil- 1763.
leurs mathématiciens et les meilleurs physiciens de l'Europe, ont abusé de leur esprit, jusqu'à oser examiner les mystères. Cette contagion s'est répandue par-tout. Le dogme fatal de la tolérance infecte aujourd'hui tous les esprits; les trois quarts de la France, au moins, commencent à demander la liberté de conscience: on la prêche à Genève.

Enfin, Monsieur, figurez-vous que, lorsque le magistrat de Genève n'a pu se dispenser de condamner le roman de M. *J. J. Rousseau*, intitulé *Emile*, six cents citoyens sont venus, par trois fois, protester au conseil de Genève qu'ils ne souffriraient pas que l'on condamnât, sans l'entendre, un citoyen qui, à la vérité, avait écrit contre la religion chrétienne; mais qu'il pouvait avoir ses raisons, qu'il fallait les entendre; qu'un citoyen de Genève peut écrire ce qu'il veut, pourvu qu'il donne de bonnes explications.

Enfin, Monsieur, on renouvelle tous les jours les attaques que l'empereur *Julien*, les philosophes *Celse* et *Porphire* livrèrent, dès les premiers temps, à nos saintes vérités. Tout le monde pense comme *Bayle*, *Descartes*, *Fontenelle*, *Shaftesbury*, *Bolingbroke*, *Colins*, *Wolston*. Tout le monde dit hautement qu'il n'y a qu'un Dieu; que la sainte vierge *Marie* n'est pas mère de DIEU; que le Saint-Esprit n'est autre chose que la lumière que DIEU nous donne. On prêche, je ne sais quelle vertu qui, ne consistant qu'à faire du bien aux hommes,

——est entièrement mondaine et de nulle valeur.
1763. On oppose au *Pédagogue chrétien* et au *Pensez-y-bien*, livres qui faisaient autrefois tant de conversions, de petits livres philosophiques qu'on a soin de répandre par-tout adroitement. Ces petits livrets se succèdent rapidement les uns aux autres. On ne les vend point, on les donne à des personnes affidées qui les distribuent à des jeunes gens et à des femmes. Tantôt c'est le Sermon des cinquante qu'on attribue au roi de Prusse; tantôt c'est un extrait du *Testament* de ce malheureux curé *Jean Meslier*, qui demanda pardon à Dieu en mourant d'avoir enseigné le christianisme; tantôt c'est je ne sais quel *Catéchisme de l'honnête homme* fait par un certain abbé *Durand*. Quel titre, Monsieur, que le *Catéchisme de l'honnête homme*, comme s'il pouvait y avoir de la vertu hors de la religion catholique. Opposez vous à ce torrent, Monsieur, puisque DIEU vous a fait la grâce de vous illuminer. Vous vous devez à la raison et à la vertu indignement outragées; combattez les méchans comme ils combattent, sans vous compromettre, sans qu'ils vous devinent. Contentez-vous de rendre justice à notre sainte religion, d'une manière claire et sensible, sans rechercher d'autre gloire que celle de bien faire. Imitez notre grand roi *Stanislas*, père de notre illustre reine, qui a daigné quelquefois faire imprimer des petits livres chrétiens entièrement à ses dépens. Il eut toujours la modestie de cacher son nom, et on ne l'a su que par son digne secrétaire, M. de *Solignac*. Le papier me manque; je vous embrasse en JESUS-CHRIST.

JEAN PATOUREL, *ci-devant jésuite.*

LETTRE CLXXIV. 1763.

AU MEME.

15 de septembre.

Mon cher philosophe, vous avez raison d'être ferme dans vos principes, parce qu'en général vos principes sont bons. Quelques expressions hasardées ont servi de prétexte aux ennemis de la raison. On n'a cause gagnée avec notre nation qu'à l'aide du plaisant et du ridicule. Votre héros *Fontenelle* fut en grand danger pour les oracles, et pour la reine *Méro* et sa sœur *Enégu* (*) ; et quand il disait que, s'il avait la main pleine de vérités, il n'en lâcherait aucune, c'était parce qu'il en avait lâché, et qu'on lui avait donné sur les doigts. Cependant cette raison tant persécutée gagne tous les jours du terrain. On a beau faire, il arrivera en France, chez les honnêtes gens, ce qui est arrivé en Angleterre; nous avons pris des Anglais les annuités, les rentes tournantes, les fonds d'amortissement, la construction et la manœuvre des vaisseaux, l'attraction, le calcul différentiel, les sept couleurs primitives, l'inoculation; nous prenons insensiblement leur noble liberté de penser et leur profond mépris pour les fadaises de l'école. Les jeunes gens se forment, ceux qui sont destinés aux plus grandes places sont défaits des infames préjugés qui avilissent une nation ; il y aura toujours un grand peuple de sots, et une foule de fripons ; mais le petit

(*) Rome, Genève.

——nombre des penseurs se fera respecter. Voyez
1763. comme la pièce de *Palissot* est déjà tombée dans l'oubli ; on sait par cœur les traits qui ont percé *Pompignan*, et l'on a oublié pour jamais son *Discours* et son *Mémoire*. Si on n'avait pas confondu ce malheureux, l'usage d'insulter les philosophes, dans les discours de réception à l'académie, aurait passé en loi. Si on n'avait pas rendu nos persécuteurs ridicules, ils n'auraient pas mis de bornes à leur insolence. Soyez sûr que tant que les gens de bien seront unis, on ne les entamera pas. Vous allez à Paris, vous y serez le lien de la concorde des êtres pensans. Qu'importe, encore une fois, que notre tailleur et notre sellier soient gouvernés par frère *Croust* et par frère *Berthier* ? Le grand point est que ceux avec qui vous vivez soient éclairés, et que le janséniste et le moliniste soient forcés de baisser les yeux devant le philosophe. C'est l'intérêt du roi, c'est celui de l'Etat, que les philosophes gouvernent la société. Ils inspirent l'amour de la patrie, et les fanatiques y portent le trouble. Mais, plus ces misérables sentiront votre supériorité, plus vous aurez d'attention à ne leur point donner prise par des paroles dont ils puissent abuser. Notre morale est meilleure que la leur, notre conduite plus respectable ; ils parlent de vertu, et nous la pratiquons : enfin notre parti l'emporte sur le leur dans la bonne compagnie. Conservons nos avantages ; que les coups qui les écraseront partent de mains invisibles, et qu'ils tombent sous le mépris public. Cependant vous aurez une bonne maison, vous y rassemblerez

vos amis, vous répandrez la lumière de proche en proche, vous ſerez reſpecté même de ces indignes ennemis de la raiſon et de la vertu: voilà votre ſituation, mon cher ami. Dans ce loiſir heureux, vous vous amuſerez à faire de bons ouvrages, ſans y expoſer votre nom aux cenſures des fripons. Je vois qu'il faut que vous reſtiez en France, et vous y ſerez très-utile. Perſonne n'eſt plus fait que vous pour réunir les gens de lettres; vous pouvez élever chez vous un tribunal qui ſera fort ſupérieur, chez les honnêtes gens, à celui d'*Omer Joli*. Vivez gaiement, travaillez utilement, ſoyez l'honneur de notre patrie. Le temps eſt venu où les hommes comme vous doivent triompher. Si vous n'aviez pas été mari et père, je vous aurais dit: *Vende omnia quæ habes, et ſequere me*; mais votre ſituation, je le vois bien, ne vous permet pas un autre établiſſement qui, peut-être même, ſerait regardé comme un aveu de votre crainte, par ceux qui empoiſonnent tout. Reſtez donc parmi vos amis; rendez vos ennemis odieux et ridicules; aimez-moi, et comptez que je vous ſerai toujours attaché avec toute l'eſtime et l'amitié que je vous ai vouées depuis votre enfance. 1763.

1763.

LETTRE CLXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de septembre.

Mes anges, je me crois un petit prophète. Je me souviens que, lorsqu'on m'envoya la nouvelle édition du *Dictionnaire de l'Académie*, je prédis que le libraire ferait banqueroute. Je ne me suis pas trompé, et malheureusement cette banqueroute retombe sur la famille *Corneille*. M. *Duclos*, qui avait beaucoup d'estime pour la veuve *Brunet*, décorée du malheureux titre de libraire de l'académie, voulut que le principal bureau des souscriptions fût chez elle. Elle a reçu pour sept ou huit mille francs d'argent comptant, après quoi, elle a fait la gambarouta. Voilà le sort de la plupart des entreprises de ce monde.

Si vous me permettez, mes anges, de vous parler de mon procès sacerdotal, je vous dirai que messieurs de Berne et de Genève sont intéressés comme nous dans cette affaire; qu'ils y interviennent, et que ce fut même, sur la requête de messieurs de Berne, que le conseil des dépêches se réserva à lui seul la connaissance de cette affaire, par un arrêt du 25 juin 1756; que c'est contre cet arrêt authentique et contradictoire que le curé de Ferney a obtenu un arrêt par défaut qui nous renvoie au parlement de Dijon. Nous revenons aujourd'hui contre cet arrêt, et nous soutenons que c'est principalement à M. le duc de *Praslin* à juger cette cause,

qui est plutôt une affaire d'Etat qu'un procès. Il s'agit uniquement de l'exécution du traité d'Arau, et de toutes les garanties renouvelées par tous nos rois, depuis *Charles IX.* Le parlement de Dijon n'admet ni ces traités, ni ces garanties, mais le roi les maintient, et il a promis que ces sortes d'affaires ne seraient jamais jugées qu'en son conseil. 1763.

Au reste, le procès n'est pas directement intenté à madame *Denis* et à moi, il l'est à Berne, à Genève, au colonel de *Budé*, au colonel *Pictet*. S'ils perdent, nous perdons; s'ils gagnent, nous gagnons. Nous ne venons qu'après eux, comme ayant acheté d'eux la terre aux mêmes conditions que Berne l'avait vendue au seizième siècle, et que les ducs de Savoie l'avaient inféodée au quatorzième.

Nous supplions *Octave*, *Pompée* et *Fulvie* d'intercéder pour nous auprès de M. le duc de *Praslin*. Il est bien vrai qu'ils ne sont pas aussi honnêtes gens que lui, aussi je compte beaucoup plus sur la protection de mes anges, que sur celle de ces personnages.

Vous devez avoir reçu mes roués; j'y ai mis tout mon savoir faire, qui est bien peu de chose; mais enfin, puisque j'ai fait tout ce que j'ai pu et tout ce que vous avez voulu, qu'avez-vous à me dire?

Respect et tendresse.

1763.

LETTRE CLXXVI.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 18 de septembre.

NON, Monsieur, ce n'est pas moi qui écris des lettres charmantes, mais bien votre Excellence; et l'un de ses talens a toujours été de séduire.

On vous a dépêché un petit paquet qui contient, je crois, un peu d'histoire. Vous y verrez quelque chose du temps présent, mais non pas tout; car malheur à celui qui dirait tout. Il faut qu'un français passe rapidement sur les dernières années. Il y a un éloge du duc de *Sully* qu'on vous a peut-être envoyé. C'est un ouvrage de M. *Thomas*, secrétaire de M. le duc de *Praslin*, qui remporte autant de prix à l'académie que nous avons perdu de batailles. Il loue beaucoup ce ministre d'avoir eu toujours à Sully un fauteuil plus haut que les autres. Cela n'est bon que pour *Montmartel* et pour madame sa femme qui, ayant les jambes trop longues, sont obligés à cette cérémonie; mais, d'ailleurs, *Thomas* fait un beau portrait de *Rosny* et de son administration.

J'ai vu ces jours-ci un vieux florentin assez plaisant, qui prétend que tous les états de l'Europe feront banqueroute les uns après les autres. Le libraire de l'académie a déjà commencé. Ce libraire est une femme; et je me doutais bien qu'elle serait à l'aumône, dès qu'elle aurait achevé notre *Dictionnaire*; cela n'a pas manqué;

et le pis de l'affaire, c'est qu'elle emporte huit mille francs à nos pauvres *Corneille*. Je ne sais si c'est cette aventure qui m'a donné de l'humeur contre Suréna, Agésilas, Pulchérie et une douzaine de pièces du grand-homme dont j'ai l'honneur d'être le commentateur; je parie qu'il n'y a que moi qui aye lu ces tragédies-là, et je prends la liberté de parier que vous ne les avez jamais lues, ni ne les lirez; cela est impossible. Ah! que *Racine* est un grand homme; Madame l'ambassadrice n'est-elle pas de cet avis-là? Adieu nos beaux arts, si les choses continuent comme elles sont. La rage des remontrances et des projets sur les finances a saisi la nation; nous nous avisons d'être sérieux, et nous nous perdons; mais nous fesions autrefois de jolies chansons, et à présent nous ne fesons que de mauvais calculs: c'est *Arlequin* qui veut être philosophe. 1763.

Avez-vous entendu parler d'un sénéchal de *Forcalquier* qui, en mourant, a fait un legs au roi, de l'*Art de gouverner*, en trois volumes in-4°? C'est bien le plus ennuyeux sénéchal que vous ayez jamais vu. Je suis bien las de tous ces gens qui gouvernent les Etats du fond de leur grenier. Voilà-t-il pas encore un conseiller du roi au parlement qui lui donne sept cents quarante millions tous les ans! Tâchez, Monsieur, d'en avoir le vingtième, ou du moins un pour cent; cela est encore honnête.

Que vos Excellences agréent toujours mon respect. *V.*

1763.

LETTRE CLXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 27 de septembre.

Je reçus hier les ordres de mes anges, concernant la conspiration des roués, et j'envoie sur le champ tous les changemens qu'ils demandent pour les assassins et assassines. Il faut assurément que M. le duc de *Praslin* ait une ame bien noire, pour vouloir qu'une femme égorge son mari dans son lit; mais puisque mes anges ont eu cette horrible idée, il la faut pardonner à un ministre d'Etat. Mettez le feu aux poudres de la façon qu'il vous plaira, faites comme vous l'entendrez, mais ne me demandez plus de vers, car vous m'empêchez de dormir, et je n'en peux plus. Laissez-moi, je vous prie, ce vers :

L'ardeur de me venger ne m'en fait point accroire.

Il ne faut pas toujours que *Melpomène* marche sur des échasses; les vers les plus simples sont très-bien reçus, sur-tout quand ils se trouvent dans une tirade où il y en a d'assez fort. *Racine* est plein à tout moment de ces vers que vous réprouvez. Une tragédie n'aurait point du tout l'air naturel, s'il n'y avait pas beaucoup de ces expressions simples, qui n'ont rien de bas ni de trop familier.

Divertissez-vous, mes anges, de la niche que vous allez faire. Je ne sais s'il faut intituler la pièce le Triumvirat; le titre me ferait soupçonner,

et on dirait que je suis le savetier qui raccommode toujours les vieux cothurnes de *Crébillon*; 1763.
cependant, il est difficile de donner un autre titre à l'ouvrage. Tirez-vous de-là comme vous pourrez: tout ce que je puis vous dire, c'est que cette pièce ne sera pas du nombre de celles qui font répandre des larmes; je la crois très-attachante, mais non attendrissante. Je crois toujours qu'Olimpie ferait un bien plus grand effet; elle est plus majestueuse, plus auguste, plus théâtrale, plus singulière; elle fait verser des pleurs toutes les fois qu'on la joue; et les comédiens de Paris me paraissent aussi mal-avisés qu'ingrats de ne la pas représenter.

Permettez que je mette dans ce paquet des affaires temporelles avec les spirituelles. Voici un petit mémoire pour M. le duc de *Praslin*, en cas que mon affaire sacerdotale ne soit pas encore rapportée. Nous lui devons bien des remercimens, madame *Denis* et moi, de la bonté qu'il a eue de se charger de ce petit procès, qui était d'abord dévolu à M. de *Saint-Florentin*. Il est vrai que cette affaire, toute petite qu'elle est, étant fondée sur les traités de nos rois, appartient de droit aux affaires étrangères; mais j'aime encore mieux attribuer la peine qu'il daigne prendre, à l'amitié qu'il a pour vous, et aux bontés dont il honore madame *Denis* et moi.

Comme je prends la liberté de lui adresser votre paquet, je suppose qu'il se saisira du mémoire qui est pour lui; il est court, net et clair, point de verbiage; pour un esprit de sa trempe,

N'alongeons point en cent mots superflus
Ce qu'on dirait en quatre tout au plus.

1763. Qu'est-ce que la défaite des bernardins? cela est-il plaisant?

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE CLXXVIII.

A M. PICTET, *à Petersbourg.*

Septembre.

Mon cher géant, vraiment votre lettre est d'un vrai philosophe: vous êtes un *Anacharsis*, et d'*Alembert* n'a pas voulu l'être. Je ne sais pourquoi le philosophe de Paris n'a pas osé aller chez la *Minerve* de Russie: il a craint peut-être le sort d'*Ixion*.

Pour votre *Jean-Jacques*, ci-devant citoyen de Genève, je crois que la tête lui a tourné quand il a prophétisé contre les établissemens de *Pierre le grand*. J'ai peut-être mieux rencontré quand j'ai dit que, si jamais l'empire des Turcs était détruit, ce serait par la Russie, et, sans l'aventure du Pruth, je tiendrais ma prophétie plus sûre que toutes celles d'*Isaïe*.

Votre auguste *Catherine seconde* est assurément *Catherine* unique; la première ne fut qu'heureuse. J'ai pris la liberté de lui envoyer quelques exemplaires du second tome de *Pierre le grand*, par M. de *Balk*. Je me flatte qu'elle y trouvera des vérités. J'ai eu de très-bons mémoires; je n'ai songé qu'au vrai: je sais heureusement combien elle l'aime.

Ce qu'elle a daigné dicter à son géant, me paraît d'un esprit bien supérieur. Oh! qu'elle

a raison, quand elle fait sentir cette fastidieuse prolixité d'écrits pour et contre les jésuites, et quand elle parle de ces quatre-vingts pages d'extraits sur des choses qu'on doit dire en dix lignes! que j'ai de vanité de penser comme elle! Mais on ne doit jamais rendre public ce qu'on admire, à moins d'une permission expresse; sans quoi il faudrait, je pense, imprimer toutes ses lettres. 1763.

Savez-vous bien que madame la princesse sa mère m'honorait de beaucoup de bonté, et que je pleure sa perte? Si je n'avais que soixante ans, je viendrais me consoler en contemplant sa divine fille.

Mon cher géant, mettez à ses pieds, je vous prie, ce petit papier pomponé. Si vous êtes bigle, vous verrez que je deviens aveugle et sourd. Elle daigne donc protéger la petite-fille de *Corneille?* Eh bien, n'est-il pas vrai que toutes les grandes choses nous viennent du Nord? ai je tort?

Madame votre mère vous mandera les nouvelles de Genève. Pour moi, je suis si pénétré du billet que j'ai lu de votre auguste impératrice, que j'en oublie jusqu'à votre grande république. J'ai baisé ce billet: n'allez pas le lui dire, au moins; cela n'est pas respectueux.

1763.

LETTRE CLXXIX.

A M. PROST DE ROYER, *avocat à Lyon.*

A Ferney, 1 d'octobre.

Je vous remercie, Monsieur, du plus court et du meilleur livre qu'on ait écrit depuis long-temps. (*) La raison et l'éloquence l'ont dicté; on ne peut y répondre que par du fanatisme et du galimatias. Je ne doute pas que votre archevêque, ayant comme vous beaucoup d'esprit et de lumières, ne soit entièrement de votre avis dans le fond de son cœur. Il est trop bon citoyen pour soutenir une absurdité qui ruinerait l'Etat. Des systêmes établis dans des temps de ténèbres, doivent disparaître dans notre siècle; et vous aurez la gloire d'avoir détruit le plus pernicieux des préjugés. Il faut avouer que nous avons encore beaucoup de lois absurdes et contradictoires; on les doit à l'esprit monacal qui a régné trop long-temps. Il est également triste et honteux pour nos tribunaux, d'être réduits à éluder ce que, sans doute, ils voudraient abolir: mais on trouve la superstition en possession de la maison, on n'ose pas l'en chasser tout d'un coup, et on se contente d'y loger avec elle.

Ce que vous dites des cinq talens qui devaient en produire cinq autres, m'a toujours frappé; mais j'avoue que cet intérêt à cent pour cent, m'avait paru un peu trop fort. Cela fait voir qu'il y a bien des choses qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre.

(*) Sur le *prêt à intérêt.*

Il est très-vrai, Monsieur, que MM. *Tronchin* et *Camp* me donnent quatre pour cent du peu d'argent qu'ils ont à moi; M. le cardinal de *Tencin* en tirait cinq; et si monsieur votre archevêque fait bien, il en tirera autant; attendu qu'au bout de l'année il donnera aux pauvres vingt-cinq mille livres, au lieu de vingt mille. 1763.

LETTRE CLXXX.

A M. HELVETIUS.

4 d'octobre.

Mon frère, le hasard m'a remis sous les yeux le décret de la sorbonne, et le réquisitoire de maître *Omer*. Je vous exhorte à les relire, pour vous exciter à la vengeance en regardant votre ennemi. Je ne crois pas qu'on ait entassé jamais plus d'absurdités et plus d'insolences, et je vous avoue que je ne conçois pas comment vous laissez triompher l'hydre qui vous a déchiré. Le comble de la douleur, à mon gré, est d'être terrassé par des ennemis absurdes. Comment n'employez-vous pas tous les momens de votre vie à venger le genre-humain, en vous vengeant? Vous vous trahissez vous-même, en n'employant pas votre loisir à faire connaître la vérité. Il y a une belle histoire à faire, c'est celle des contradictions: cette idée m'est venue en lisant l'impertinent décret de la sorbonne. Il commence par condamner cette vérité, que toutes les idées nous viennent par les sens, qu'elle avait adoptée autrefois, non parce qu'elle

1763. était vérité, mais parce qu'elle était ancienne. Ces marauds ont traité la philosophie comme ils traitèrent *Henri IV*, et comme ils ont traité la bulle, que tantôt ils ont reçue, et qu'ils ont tantôt condamnée.

Ces contradictions règnent depuis *Luc et Matthieu*, ou plutôt depuis *Moïse*. Ce serait une chose bien curieuse que de mettre sous les yeux ce scandale de l'esprit humain. Il n'y a qu'à lire et transcrire; c'est un ouvrage très-agréable à faire; on doit rire à chaque ligne. *Moïse* dit qu'il a vu DIEU face à face, et qu'il ne l'a vu que par derrière; il défend qu'on épouse sa belle-sœur, et il ordonne qu'on épouse sa belle-sœur; il ne veut pas qu'on croye aux songes, et toute son histoire est fondée sur des songes.

Enfin, dans chaque page, depuis *la Genèse* jusqu'au concile de Trente, vous trouvez le sceau du mensonge.

Cette manière d'envisager les choses est palpable, piquante, et capable de faire le plus grand effet. Ne seriez-vous pas charmé qu'on fît un tel ouvrage? Faites le donc, vous y êtes intéressé; vous devez décréditer ceux qui vous ont traité si indignement.

Si l'idée que je vous propose n'est pas de votre goût, il y a cent autres manières d'éclairer le genre-humain. Travaillez, vous êtes dans la force de votre génie; je me charge de l'impression, vous ne serez jamais compromis.

Adieu; soyez sûr que votre *Fontenelle* n'eût jamais été aussi empressé que moi à vous servir.

LETTRE CLXXXI.

1763.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 5 d'octobre.

Me voilà, Monsieur, redevenu taupe. Votre Excellence saura que, dès qu'il neige sur nos belles montagnes, mes yeux deviennent d'un rouge charmant, et que j'aurais très-bon air aux quinze-vingts. Cela me donne quelquefois de petits remords d'avoir bâti et planté entre le mont Jura et les Alpes; mais enfin l'affaire est faite, et il faut faire contre neige bon cœur, aussi-bien que contre fortune.

Il n'y a pas moyen de disputer contre votre Excellence. Je vous ai promis quelque chose pour le mois d'avril; eh bien, attendez donc le mois d'avril; vous m'avouerez que cet argument est assez bon. Si vous avez commandé votre soupé pour dix heures, devez-vous gronder votre cuisinier de ce qu'il ne vous fait pas souper à huit? Cependant je ne désespère pas d'avoir l'honneur de vous donner de petites étrennes. Vous autres ministres, vous êtes discrets, et il y a plaisir de se confier à vous; il y en aurait bien davantage à vous faire sa cour.

Il est à croire qu'un ambassadeur à Turin a lu le *Vicaire savoyard* de *Jean-Jacques*; et votre Excellence est trop bien instruite des grands événemens de ce monde, pour ignorer que la moitié de la ville de Genève a pris le parti de *Jean-Jacques* contre le conseil de cette auguste république. On a parlé, pendant quelques mo-

1763. mens, d'avoir recours à la médiation de la France. J'aurais fait alors une belle brigue, pour tâcher d'obtenir que vous euſſiez daigné venir mettre la paix dans mon voiſinage. J'aurais voulu auſſi que madame l'ambaſſadrice partageât ce miniſtère; les Génevois, en la voyant, auraient oublié toutes leurs querelles.

Je prie vos Excellences de me conſerver toujours leurs bontés, et d'agréer le reſpect du quinze-vingt *V.*

LETTRE CLXXXII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 11 d'octobre.

Je vous jure, Madame, que je ſuis aveugle auſſi; n'allez pas me renier. Il eſt vrai que je ne le ſuis que par pouſſée, et que je ne ſuis pas encore parvenu à être abſolument digne des quinze-vingts. J'ai d'ailleurs pris mon parti depuis long-temps ſur tout ce qu'on peut voir et ſur tout ce qu'on peut entendre, et c'eſt ce qui fait que je ne regrette guère dans Paris que vous, Madame, et le très-petit nombre de perſonnes de votre eſpèce.

Je ſuis perſuadé que madame la ducheſſe de *Luxembourg* eſt partie pour la vie éternelle avec de grands ſentimens de dévotion; et cela eſt bien conſolant. Vivez gaiement, Madame, avec

avec quatre sens qui vous restent: quatre sens, et beaucoup d'esprit, sont quelque chose. 1703.

C'est vous qui êtes très-clair-voyante, et non pas moi; vous voyez sur-tout à merveille le ridicule de la façon d'écrire d'aujourd'hui. Le style qui est à la mode me porte plus que jamais à écrire avec la plus grande simplicité.

Il n'est pas juste que vous soyez sans Pucelle. Je vais prendre si bien mes mesures, que vous en aurez une incessamment. Il y a quelquefois de petits morceaux assez curieux qui me passent par les mains; mais je ne sais comment faire pour vous les envoyer. Et vous, Madame, comment feriez-vous pour vous les faire lire? Ces petits ouvrages sont, pour la plupart, d'une philosophie extrêmement insolente, qui ferait trembler votre lecteur. On ne peut guère confier ces rogatons à la poste.

Si vous aimiez l'histoire, vous auriez un amusement sûr pour le reste de votre vie; mais j'ai peur que l'histoire ne vous ennuye. J'essaierai de vous faire parvenir un petit morceau dans ce genre, qui vous mettra au fait de bien des choses; cela est court, et n'est point du tout pédant.

Le grand malheur de notre âge, Madame, c'est qu'on se dégoûte de tout. Une *Pucelle* amuse un quart d'heure, mais on retombe ensuite dans la langueur; on vit tristement au jour la journée; on attend que quelqu'un vienne chez nous par oisiveté, et qu'il nous dise quelque nouvelle à l quelle nous ne nous intéressons point du tout. On n'a plus ni passion ni illusion; on a le malheur d'être détrompé; le

1763. cœur se glace, et l'imagination ne sert qu'à nous tourmenter.

Voilà à peu-près notre état; et quand, avec cela, on a perdu les deux yeux, il faut avouer qu'on a besoin de courage. Vous en avez beaucoup, Madame, et il est soutenu par la société de vos amis.

Je vous prie de dire à M. le président *Hénault*, que je lui serai bien sincèrement attaché pour tout le reste de ma vie; je l'estime infiniment à tous égards. Ma grande querelle avec lui sur *François II* ne roule point du tout sur le fond de l'ouvrage qui me plaît beaucoup, mais sur quelques embellissemens que je lui demandais, en cas qu'il fît réimprimer l'ouvrage.

On m'a parlé d'une tragédie de Saül et David, qui est dans ce goût; elle est traduite, dit-on, de l'anglais; cette pièce est fort rare. Si vous pouvez vous la procurer, elle vous amusera un quart d'heure, sur-tout si vous vous souvenez de l'histoire hébraïque, qu'on appelle la *Sainte-Ecriture*. Les hommes sont bien bêtes et bien fous.

Adieu, Madame; prenez-les pour ce qu'ils sont, et vivez aussi heureuse que vous le pourrez, en les méprisant et en les tolérant. *V.*

LETTRE CLXXXIII.

1763.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 d'octobre.

Le second livre des *Machabées*, livre écrit très-tard, et que St. *Jérôme* ne regarde point comme canonique, n'a rien de commun avec les Juifs. Cette loi consiste dans le *Décalogue*, dans le *Lévitique*, dans le *Deutéronome*, et elle passe chez les Juifs pour avoir été écrite quinze cents ans avant le livre des *Machabées*.

Vouloir conclure qu'une opinion, qui se trouve dans les *Machabées*, était l'opinion des Juifs du temps de *Moïse*, serait une chose aussi absurde que de conclure qu'un usage de notre temps était établi du temps de *Clovis*. Il est indubitable que la loi attribuée à *Moïse* ne parle, en aucun endroit, de l'immortalité de l'ame, ni des peines et des récompenses après la mort. La secte des Pharisiens n'embrassa cette doctrine que quelques années avant *Jésus-Christ*; elle ne fut connue des Juifs que long-temps après *Alexandre*, lorsqu'ils apprirent quelque chose de la philosophie des Grecs dans Alexandrie. Au reste, il est clair que les livres des *Machabées* ne sont que des romans; l'histoire y est falsifiée à chaque page: on y rapporte un traité prétendu fait entre les Romains et les Juifs, et voici comme on fait parler le sénat de Rome dans ce traité:

» Bénis soient les Romains et la nation juive

„ sur terre et sur mer, à jamais! que le glaive
1763. „ et l'ennemi s'écartent loin d'eux! „

C'est le comble de la grossièreté et de la sottise de l'écrivain d'attribuer ainsi au sénat romain le style de la nation juive. Il y a quelque chose de plus ridicule encore, c'est de prétendre que les Lacédémoniens et les Juifs venaient de la même origine. Les livres des *Machabées* sont remplis de ces inepties. On y reconnaît à chaque page la main d'un misérable juif d'Alexandrie, qui veut quelquefois imiter le style grec, et qui cherche toujours à faire valoir sa petite nation. Il est vrai que, dans la relation du prétendu martyre des *Machabées*, on représente la mère comme pénétrée de l'espérance d'une vie à venir. C'était la créance de tous les païens, excepté les épicuriens.

C'est insulter à la raison de se servir de ce passage pour faire accroire aux esprits faibles et ignorans que l'immortalité de l'ame était énoncée dans les lois judaïques. M. *Warburton*, évêque de Worchester, a démontré, dans un très-savant livre, que les récompenses et les peines après la vie furent un dogme inconnu aux Juifs pendant plusieurs siècles. De-là on conclut évidemment que si *Moïse* fut instruit de cette opinion si utile à la canaille, il fut bien mal-avisé de n'en pas faire la base de ses lois; et, s'il n'en fut pas instruit, c'était un ignorant, indigne d'être législateur.

Pour peu qu'un homme ait de sens, il doit se rendre à la force de cet argument. S'il veut d'ailleurs lire avec attention l'*Histoire des Juifs*, il verra sans peine que c'est, de tous les peu-

ples, le plus grossier, le plus féroce, le plus fanatique, le plus absurde. Il y a plus d'absurdité encore à imaginer qu'une secte née dans le sein de ce fanatisme juif, est la loi de DIEU et la vérité même; c'est outrager DIEU, si les hommes peuvent l'outrager. J'espère que mon cher frère fera entendre raison à la personne que l'on a pervertie. 1763.

J'oubliais l'article de la pythonisse: cette histoire n'a rien de commun avec la créance des peines et des récompenses après la mort; elle est d'ailleurs postérieure à *Moïse* de plus de six cents ans. Elle est empruntée des peuples voisins des Juifs, qui croyaient à la magie, et qui se vantaient de faire paraître des ombres, sans attacher à ce mot d'ombre une idée précise: on regardait les manes comme des figures légères ressemblantes aux corps; enfin la pythonisse était une étrangère, une misérable devineresse: mais, si elle croyait à l'immortalité de l'ame, elle en savait plus que tous les Juifs de ce temps-là, etc.

Je me flatte que mon cher frère saura bien faire valoir toutes ces raisons. Je l'exhorte à détruire, autant qu'il pourra, la superstition la plus infame qui ait jamais abruti les hommes et désolé la terre.

J'embrasse tendrement mon cher frère, je m'intéresse à tous ses plaisirs; mais le plus grand de tous, et en même temps le plus grand service, est d'éclairer les hommes; mon cher frère en est plus capable que personne; je lui serai bien tendrement attaché toute ma vie.

1763.

LETTRE CLXXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 d'octobre.

PUISQUE mes anges me mandent que les ennemis de la *Gazette littéraire* ont pris le parti d'aller à la campagne, voici une petite note pour cette gazette; elle pourra amuser mes anges. M. *Arnaud* étendra et embellira mon texte; je me borne à donner des indications.

Je répète à mes anges qu'il doit m'être arrivé un paquet d'Angleterre à M. le duc de *Praslin*. Si on ne me fait pas parvenir mes instrumens, avec quoi veut-on que je travaille? On ne peut pas rendre des briques, quand on n'a point de paille, à ce que disaient les Juifs, quoique je n'aye jamais vu faire de briques avec de la paille.

Mais qui donc sera honoré du ministère de la typographie? M. de *Malesherbes* n'avait pas laissé de rendre service à l'esprit humain, en donnant à la presse plus de liberté, qu'elle n'en a jamais eu. Nous étions déjà presque à moitié chemin des Anglais, car nous commencions à tâcher de les imiter en tout; mais nous sommes bien loin de leur ressembler.

J'ai toujours oublié de réfuter ce que mes anges disent de la dame libraire de l'académie. Elle ne devait pas, en convolant en secondes noces, violer le dépôt que les *Cramer* avaient remis entre ses mains. Un libraire peut aisément faire banqueroute pour avoir imprimé des livres

qui ne se vendent point, mais un argent dont on est dépositaire n'est pas un objet de commerce; ainsi il me paraît que les *Cramer* ont très-grande raison de se plaindre. Manger l'argent d'autrui, et donner en payement des livres dont personne ne veut, est un étrange procédé. 1763.

Quoi qu'il en soit, le Corneille devrait déjà être imprimé, et il ne l'est pas. Ce n'est pas moi assurément qui suis en retard; vous savez que je vais toujours vite en besogne. J'aurais fait imprimer le Corneille en six mois, si je m'étais mêlé de la presse. Je songe toujours que la vie est courte, et qu'il ne faut jamais remettre à demain ce qu'on peut faire aujourd'hui. J'espère pourtant que vous aurez pour vos étrennes le recueil des belles et des détestables pièces de *Pierre Corneille*.

M. de *Chauvelin* l'ambassadeur prétend que je dois lui faire confidence de quelque chose pour le mois d'avril; je lui ai répondu que, si je lui ai promis pour le mois d'avril, je lui tiendrai parole dans ce temps-là. Vous m'avouerez qu'un ministre n'a pas à se plaindre quand on observe fidellement les traités à la lettre.

Votre petite conjuration va-t-elle son train?

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE CLXXXV.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 18 d'octobre.

Je présume que votre Excellence a déjà fait l'acquisition d'un nouvel enfant, que madame l'am-

1763. bassadrice se porte à merveille, et que vous n'êtes occupé que de vos ouvrages qui, en vérité, valent mieux que les miens.

Dès que vous aurez du loisir, j'enverrai donc à votre Excellence ce qu'elle croit que je lui dois depuis le mois d'avril; mais je vous avertis, Monsieur, que ce n'est que de la prose; et voici de quoi il est question.

Lorsque la veuve *Calas* présenta sa requête au conseil, l'horreur que tout le monde témoigna contre le parlement de Toulouse, fit croire à plusieurs personnes que c'était le temps d'écrire quelque chose d'approfondi et de raisonné sur la tolérance. Une bonne ame se chargea de cette entreprise délicate; mais elle ne voulut point publier son écrit, de peur qu'on n'imaginât que l'esprit de parti avait tenu la plume, et que cette idée ne fît tort à la cause des *Calas*. Peut-être l'ouvrage n'est-il pas indigne d'être lu par un homme d'Etat. J'aurai l'honneur de vous le faire tenir dans quelques jours.

Il y a aussi une petite brochure qui sert de supplément à l'Histoire universelle. Il y aurait de l'indiscrétion à vous l'envoyer par la poste, et je ne prendrai cette liberté que sur un ordre précis.

Voilà pour tout ce qui regarde le département de la prose. A l'égard du département des vers, je ne peux rien envoyer qu'en 1764; et si je meurs avant ce temps là, vous ferez couché sur mon testament pour un paquet de vers.

Je présente mes respects à madame l'ambassadrice, à monsieur votre fils aîné, et à monsieur son cadet. *V.*

Fin du Tome dixième.

TABLE ALPHABETIQUE

DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

ALBERGATI CAPACELLI (M. le Marquis)

LETTRE I. Page 65

— II. 72

— III. 103

— IV. 188

— V. 249

ALGAROTTI (M. le comte) 152

ARGENTAL (M. le comte d')

LETTRE I. 3

— II. 13

— III. 19

— IV. 22

— V. 23

— VI. 27

— VII. 32

— VIII. 38

— IX. 40

— X. 47

— XI. 49

— XII. 60

— XIII. 63

LETTRE XIV. 69
— XV. 75
— XVI. 79
— XVII. 86
— XVIII. 91
— XIX. 97
— XX. 98
— XXI. 112
— XXII. 114
— XXIII. 115
— XXIV. 124
— XXV. 125
— XXVI. 130
— XXVII. 142
— XXVIII. 147
— XXIX. 150
— XXX. 153
— XXXI. 155
— XXXII. 162
— XXXIII. 166
— XXXIV. 171
— XXXV. 180
— XXXVI. 189
— XXXVII. 193
— XXXVIII. 195
— XXXIX. 199
— XL. 209
— XLI. 212

LETTRE XLII. 221
— XLIII. 226
— XLIV. 233
— XLV. 234
— XLVI. 237
— XLVII. 242
— XLVIII. 253
— XLIX. 256
— L. 257
— LI. 260
— LII. 262
— LIII. 272
— LIV. 275
— LV. 281
— LVI. 283
— LVII. 285
— LVIII. 289
— LIX. 290
— LX. 294
— LXI. 295
— LXII. 298
— LXIII. 300
— LXIV. 302
— LXV. 307
— LXVI. 316
— LXVII. 320
— LXVIII. 334

ARGENCE DE DIRAC (M. le marquis d')
LETTRE I. 15
— II. 71
— III. 206
— IV. 240
— V. 331
ARGENTAL (madame la comteſſe d')
LETTRE I. 136
— II. 176
— III. 296
AUDIBERT (M.) *négociant à Marſeille et de l'académie de la même ville.*
LETTRE I. 43
— II. 270

B.

BIELEFELD (M. le baron de) 31

C.

CHALOTAIS (M. de la) *procureur général du parlement de Bretagne.*
LETTRE I. 6
— II. 45
— III. 53
— IV. 110
— V. 202
— VI. 222
— VII. 268
— VIII. 280

CIDEVILLE (M. de)

LETTRE I. 16
— II. 54
— III. 145
— IV. 161
— V. 267

CLAIRON (Mademoiselle) 218

CHAUVELIN (M. le marquis de)

LETTRE I. 83
— II. 100
— III. 107
— IV. 117
— V. 186
— VI. 308
— VII. 318
— VIII. 327
— IX. 335

D.

DAMILAVILLE (M.)

LETTRE I. 18
— II. 35
— III. 41
— IV. 50
— V. 58
— VI. 59

LETTRE VII. 77
— VIII. 82
— IX. 94
— X. 99
— XI. 105
— XII. 109
— XIII. 119
— XIV. 121
— XV. 122
— XVI. 127
— XVII. 133
— XVIII. 139
— XIX. 158
— XX. 165
— XXI. 168
— XXII. 178
— XXIII. 182
— XXIV. 204
— XXV. 207
— XXVI. 214
— XXVII. 216
— XXVIII. 225

DEFFANT (Madame la marquise du)

LETTRE I. 305
— II. 328

DIDEROT (M.) 90

DUCLOS (M.)
LETTRE I. 8
— II. 25
DUPONT (M.) *de la société royale d'agriculture.* 301

E.

ELIE DE BEAUMONT (M.) *Avocat*
LETTRE I. 85
— II. 128
— III. 154

F.

FEZ (au Sieur) *Libraire d'Avignon* 9
FLORIAN (Madame de) *à Ornoi.*
LETTRE I. 14
— II. 134
— III. 160

G.

GOLDONI (M.)
LETTRE I. 74
— II. 194
— III. 255

H.

HELVETIUS (M.)
LETTRE I. 66
— II. 230
— III. 248
— IV. 310
— V. 313
— VI. 325

K.

KAIN (M. le)
LETTRE I. 292
— II. 293

L.

LAVAISSE, (M.) *Pere.* 37

M.

MAYANS Y SISCAR (M.) *ancien bibliothécaire du Roi d'Eſpagne à Valence.* 28

MARMONTEL (M.)
LETTRE I. 264
— II. 276

MICHODIERE (M. de la) *Intendant de Rouen.* 184

MOTTE-GEFRAD (M. de la)
LETTRE I. 36
— II. 57
— III. 219
— IV. 247

P.

PINTO (M.) *Juif portugais à Paris.* 55
PICTET (M.) *à Petersbourg.* 322
PROST DE ROYER (M.) *avocat à Lyon.* 324

R.

ROMAN (M.) 30
RICHELIEU (M. le Maréchal duc de)
LETTRE I. 33
— II. 228
— III. 278
— IV. 288

S.

SCHOUVALOF (M. le comte de)
LETTRE I. 88
— II. 129

T.

TOURAILLE (M. le comte de la) 93
THIROUX DE CROSNE, *Maître des requêtes* etc.
LETTRE I. — 167
— II. 215

V.

VERNES (M.)
LETTRE I. 141
— II. 265
VOISENON (M. l'Abbé de) 197

Fin de la Table du Tome dixième.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51807/fragment/page=0354

22 7/i (88)
5

Alt. 22 7/1 (88)

Dl 5472c

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51807/fragment/page=0359

VRES

PLÈTES

DE

VOLTAIRE.

E-VINGT-HUITIÈME.

BIBLIOTHEK BRESLAU

UX-PONTS,

ET COMPAGNIE.

792.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51807/fragment/page=0361